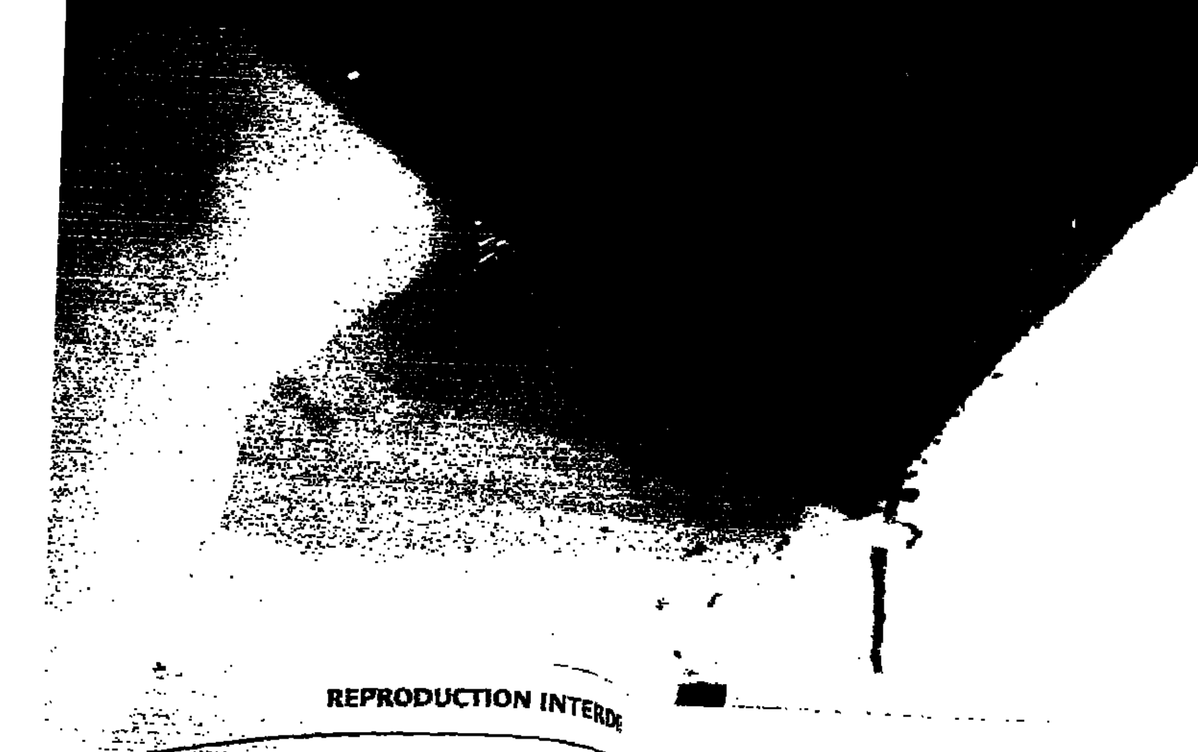
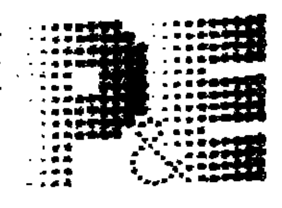
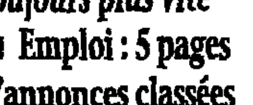






LE MONDE INTERACTIF

■ Internet : vite, toujours plus vite
■ Emploi : 5 pages d'annonces classées





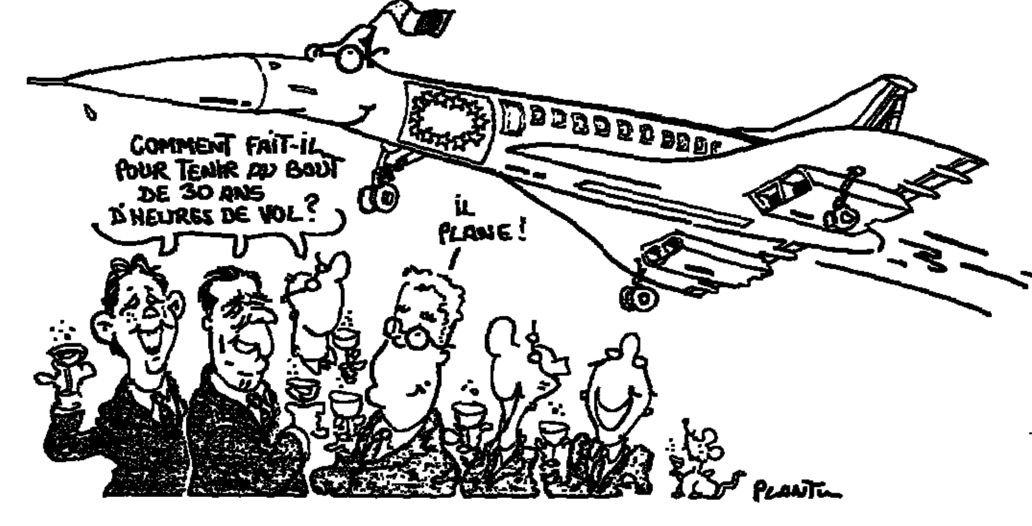
Le Monde

55e ANNÉE – N° 16827 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 3 MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac contre l'euroscepticisme

● Dans un message au Parlement, le président rappelle son engagement européen ● Il soutient les deux composantes de l'Alliance ● M. Séguin annule une rencontre avec M. Bayrou sur le scrutin de juin ● A Milan, les socialistes de l'Union peinent à s'accorder sur un pacte de croissance

LA RATIFICATION du traité d'Amsterdam, rendue possible après la révision constitutionnelle du 18 janvier, est mise à profit par Jacques Chirac pour réaffirmer son engagement européen. Dans un message au Parlement, lu à l'Assemblée nationale et au Sénat mardi 2 mars, à 15 heures, avant que les députés engagent le débat sur la ratification, M. Chirac devait rappeler les principes de l'action qu'il mène depuis 1995 et en souligner la continuité avec celle de ses prédécesseurs. Alors que la droite est divisée sur l'Europe – la réunion de l'Alliance, prévue mardi, a été annulée par Philippe Séguin –, le chef de l'Etat entendait se démarquer nettement de l'euroscepticisme représenté par Charles Pasqua et se porter en tête des européens de la droite, gaullistes et libéraux derrière Philippe Séguin, centristes derrière François Bayrou.



Réunis à Milan, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates européens ont paraphé, lundi, le manifeste qui leur servira de programme commun pour la campagne des élections européennes du 13 juin. La lutte contre le chômage est mise en avant comme objectif prioritaire. Les socialistes veulent préparer un pacte européen pour l'emploi et le présenter au Conseil européen, à Cologne, en juin, comme un pendant au pacte de stabilité budgétaire.

Les dirigeants socialistes, qui divergent beaucoup sur le fond et sur les moyens, ont évoqué une meilleure « *coordination* » des politiques fiscales, avancé l'idée d'« *une initiative européenne pour la société de l'information* » et fait renaître le projet de grand travaux.

Lire pages 2 et 6

Il court, il court, le manifeste des banlieues

C'EST UNE ÉBAUCHE. *Une suite de mots* crachés dans le désordre. Un appel confus à la mobilisation, lancé par des adolescents à mille lieues de toute organisation syndicale ou politique. En tout, dix paragraphes chaotiques, dont le premier s'intitule « *Ça peut plus durer comme ça* ». En haut de la page : « *Stop la violence.* » En bas : « *Diffusez, affichez, complétez ce projet de manifeste, organisez partout des réunions.* » Radio Nova (101,5, en région parisienne uniquement) a entrepris d'en parler tous les soirs à 19 h 30 depuis le lundi 1er mars, trois jours après la sortie du mensuel *Nova Magazine*, qui a publié le texte en expliquant sa genèse.

L'idée a fait son chemin au cours d'une enquête journalistique. Point de départ : le meurtre d'un jeune homme, le 14 janvier, en gare de Bouffémont (Val-d'Oise), à la suite d'une triste et banale affaire de rivalité territoriale. Le lendemain, des élus et des gendarmes rencontrent les jeunes qui fréquentent le centre social. Un débat s'engage, les jeunes veulent écrire un texte.

Quelques semaines plus tard, Christophe Nick, Gilles Bouley et Eric Delafosse, journalistes à *Nova Magazine*, viennent enquêter à Bouffémont. Et ils découvrent que, dans les communes alentour, Persan, Sarcelles, Argenteuil ou Garges-lès-Gonesse, d'autres jeunes cherchent à sortir de l'engrenage. « *On est arrivés à un niveau de ras-le-bol total*, explique Christophe Nick, *il y a des micro-initiatives partout.* »

L'idée d'un manifeste ? « *Ce n'est pas une initiative* "*Nova*", poursuit le journaliste, *ça s'est imposé tout seul, on a juste servi de médium.* » Une des jeunes filles d'Argenteuil a d'abord évoqué l'idée d'un cahier de doléances. Le projet s'est transformé en « *manifeste contre la violence et l'injustice* », écrit, au cours de réunions informelles, entre groupes qui ne se connaissaient pas.

Résultat, dix paragraphes comme celui-ci : « *Nous on dit :* "Ça suffit comme ça." *Il y a des crapules dans les quartiers, comme partout. Trop de violence. Agressions, bagarres, armes à feu, viols... Les victimes, c'est toujours nous, mais quand les télés en parlent, c'est pour nous traiter en coupables. On ne nous écoute plus, on nous condamne. On veut pouvoir vivre en paix. Circuler sans avoir peur. Le droit d'étudier sans crainte. On n'a rien de tout ça. La première des injustices, c'est ça.* » Les titres des dix articles parlent d'eux-mêmes : « *Pas besoin de sa bande pour se parler* » ; « *Les armes, ça ne protège de rien, au contraire* » ; « *Pas de pouvoir aux crapules* » ; « *Les mecs qui frappent les filles sont des impuissants* » ; « *Il faut savoir contre quoi on se révolte* », etc.

En annexe, un appel à la mobilisation : « *Il faut continuer, compléter, discuter, enrichir et diffuser* [ce texte]. *Organisez partout des débats, appelez les maires* (...), *demandez aux flics de venir, mais aussi aux journalistes, aux enseignants et à toutes les institutions que vous voulez interpeller. Sollicitez les associations.* » Radio Nova promet de « *suivre l'affaire* » et espère que des radios de province prendront le relais. Un premier débat en direct aura lieu mercredi à 19 heures en présence de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville.

Marie-Pierre Subtil

Au Tibet interdit

Troisième étape de notre reportage au pays des Neiges dans une Lhassa sinisée où la dévotion tient lieu d'attitude de résistance passive. p. 13

Les grands projets urbains en panne

Lancée en 1991, la rénovation des grands ensembles construits dans les années 60 est un demi-échec, faute d'investissements suffisants de l'Etat et des communes concernées. p. 8

Alcatel et GEC achètent américain

Pour s'approprier les nouvelles technologies liées à Internet, les deux groupes européens de télécommunications achètent de jeunes sociétés américaines. p. 17

Les régions et leur agriculture

Deuxième volet de notre enquête sur l'agriculture française, consacré aux difficultés des éleveurs. p. 12

Angkor pillé

En dépit de la présence d'une « police du patrimoine » sur une partie du site, l'ancienne capitale khmère est la cible de voleurs qui alimentent des réseaux de trafiquants d'art. p. 27

Technologies : Washington se méfie

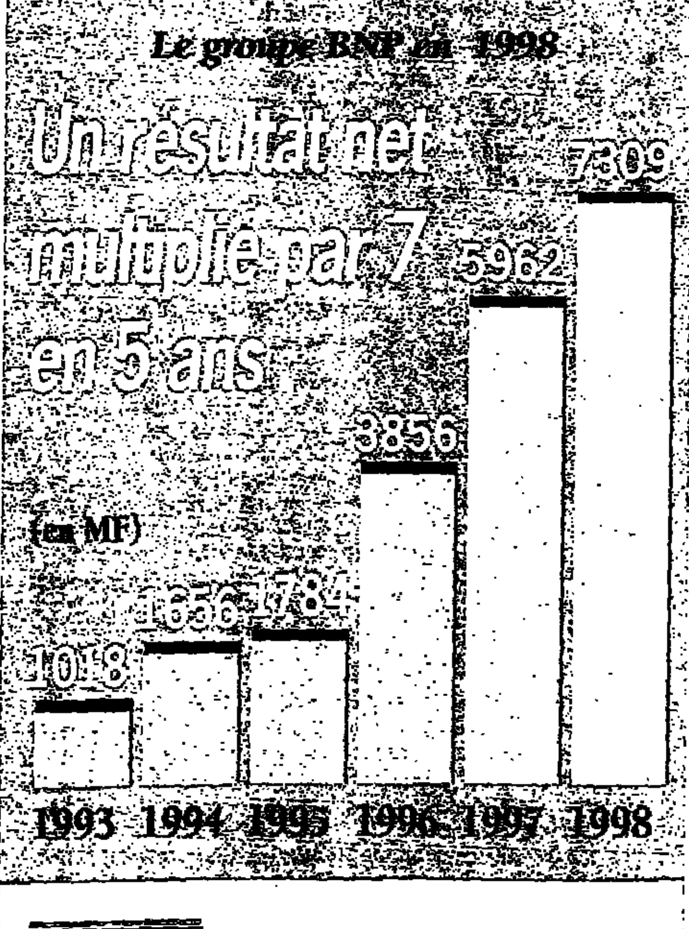
Inquiets pour leur sécurité, les Etats-Unis renforcent les contrôles sur les exportations « sensibles » : satellites, gros ordinateurs, matériels civils pouvant être utilisés à des fins militaires, etc. p. 5

Exception sportive

La ministre française des sports plaide pour une dérogation aux règles de la concurrence dans le domaine sportif, sur le modèle du compromis trouvé pour la culture dans les accords du GATT. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 303 - 7,50 F



Hausse des ventes et baisse des coûts ont dopé les résultats 1998 de Renault

AVEC 8,84 MILLIARDS de francs (1,35 milliard d'euros) de bénéfices en 1998, annoncés lundi 1er mars, Renault a frôlé son record historique de 1989. Cette performance est d'abord le fruit de la baisse des coûts. Louis Schweitzer, son PDG, souhaite faire de Renault « *le constructeur le plus compétitif en Europe d'ici à l'an 2000* » ; en parts de marché, la firme française est déjà la première marque en Europe. Ces résultats sont aussi dus à la croissance des ventes. Grâce au succès des nouveaux modèles – Mégane, Kangoo, Clio II – Renault a vendu plus de 2,2 millions de véhicules, en hausse de 17,2 % sur 1997. M. Schweitzer a confirmé qu'il étudiait « *la possibilité d'une alliance avec Nissan. Nous progressons dans notre analyse de cette opportunité* ».

Lire page 18

Alliance de BSkyB et de Canal Plus ?

LES DISCUSSIONS entre Canal Plus et le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch semblent s'accélérer en vue de la création d'une société commune qui regrouperait les activités audiovisuelles de la chaîne cryptée française et de BSkyB, son homologue britannique. Cette alliance, encore hypothétique, déboucherait sur le premier groupe mondial de télévision à péage, avec 18 millions d'abonnés. Une telle perspective inquiète les milieux du cinéma. Elle préoccupe aussi le gouvernement, qui était intervenu, récemment, sur pression de Canal Plus, pour s'opposer à un rapprochement entre TF 1 et le groupe Murdoch.

Lire page 19

POINT DE VUE

Le pénal et le politique

par Olivier Duhamel et Georges Vedel

LA Cour de justice de la République va rendre son premier jugement. Chacun l'appréciera comme il l'entendra. Un optimiste pensera qu'il a enfin convaincu tout le monde que la vérité a été dévoilée et la justice rendue. Un réaliste constatera que des victimes, trop de victimes, se sont senties flouées, fût-ce à tort. Tout honnête homme relève les défauts du système : un arrêt de renvoi très contestable, donc un procès abusif, un procureur frustrant les victimes car il estime ne pouvoir accuser, des parties civiles absentes lors qu'elles participent aux autres procès pénaux, un jury hétéroclite puisque composé de magistrats et de parlementaires, deux procès séparés pour juger des ministres dans cette Cour particulière, mais leurs conseillers dans des tribunaux ordinaires... Ces anomalies, et quelques autres, nous imposent une réflexion critique et prospective.

Le drame du sang contaminé a provoqué trop de confusion des responsabilités. Ne nous exonérons pas des nôtres. Certes, à l'automne 1992, nous avions à de nombreuses reprises mis en garde contre l'amalgame entre responsabilité politique et responsabilité pénale, et appelé à ne pas glisser de la première vers la seconde. Mais, constatant que nous prêchions dans le désert, nous sommes entrés, en le disant, dans « *la logique de l'absurde* » pour « *limiter les dégâts* » (« Du bon usage de la Haute Cour », *Le Monde* du 25 novembre 1992). Le Comité pour la révision de la Constitution s'est inscrit dans la même prudence, prônant ce qui devint la Cour de justice de la République.

Lire la suite page 14

Olivier Duhamel *est professeur à l'université Paris-I et député socialiste européen.*
Georges Vedel *est doyen honoraire de la faculté de droit. Il va être reçu à l'Académie française.*

Christie's à l'offensive

DOMINIQUE ASTRID LÉVY

EN CRÉANT, à New York, un département dédié aux ventes privées, parallèlement à son activité sur le marché des enchères publiques, Christie's veut élargir sa clientèle. Il a confié la direction de cette section à une Suissesse âgée de trente et un ans, Dominique Astrid Lévy, spécialiste de l'art contemporain.

Lire page 29

هكذا من الأهل

ÉLECTIONS Le 4ᵉ congrès du Parti des socialistes européens (PSE), à Milan, a adopté, lundi 1ᵉʳ mars, un manifeste qui leur servira de programme commun pour les élections européennes de juin. La lutte contre le chômage et la coordination des politiques fiscales sont au centre des débats. ● LIONEL JOSPIN a défendu l'idée d'un *« gouvernement économique »* européen et proposé la création d'une *« conférence économique et sociale annuelle »*, réunissant les gouvernements, les partenaires sociaux et la Banque centrale européenne. Le premier ministre a également insisté sur l'erreur consistant à opposer les *« nations »* à l'Europe. ● FRANÇOIS HOLLANDE, le premier secrétaire du Parti socialiste français, a obtenu que la référence contestée à la *« flexibilité »* du marché du travail soit supprimée dans le projet de Pacte européen pour l'emploi.

Les socialistes européens peinent à s'entendre sur une stratégie pour l'emploi

L'élection du Parlement de Strasbourg en juin doit être l'occasion de « placer l'Europe à gauche », selon le premier ministre français. Réunis à Milan, les leaders sociaux-démocrates ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des mesures concrètes pour réduire le chômage

MILAN
de notre envoyé spécial

Un à un, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates sont montés à la tribune pour parapher avec une solennité chichement mesurée, lundi 1ᵉʳ mars, à Milan, le manifeste du Parti des socialistes européens (PSE) qui leur servira de programme commun pour la campagne des élections européennes du 13 juin. Dès l'ouverture du 4ᵉ congrès du PSE, son président Rudolf Scharping, ministre allemand de la défense, a fait de la lutte contre le chômage l'objectif central des sociaux-démocrates, en soulignant que le *« consensus »* entre eux *« était plus grand que dans le passé »*.

Davantage que le manifeste dont l'adoption a ressemblé à une formalité, les cinq cents délégués ont débattu d'une résolution sur le pacte européen pour l'emploi qui devrait être présentée au conseil européen de Cologne, en juin et qui a été préparée par le premier ministre portugais Antonio Guterres, en collaboration pour la France avec Dominique Strauss-Kahn.

« Nous désirons retrouver le plein-emploi comme objectif », a affirmé M. Guterres, adepte de *« politiques mixtes appropriées »* entre la politique monétaire commune et les politiques budgétaires fiscales et salariales, *« afin d'offrir les conditions d'une augmentation de l'investissement public et privé et d'une croissance durable »*. M. Guterres estime qu'une telle stratégie pourrait être menée *« sans porter atteinte à l'objectif de stabilité des prix »*. Il suggère une meilleure *« coordination »* des politiques fiscales, afin d'éviter que l'intégration des marchés des capitaux *« conduise à une compétition fiscale déloyale »*. Enfin, M. Guterres propose *« une initiative européenne pour la société de l'information »*, en juin, *« pour combler le fossé avec les Etats-Unis et créer les infrastructures de base pour le futur »*.

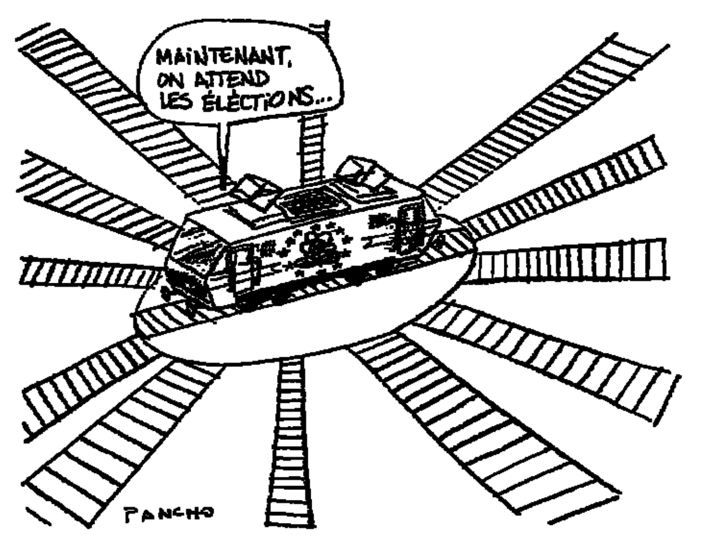
M. Jospin veut « avancer dans l'harmonisation fiscale et sociale »

« Si nous échouons cette fois-ci, on ne nous pardonnera pas », a lancé M. Guterres qui, comme la plupart des leaders sociaux-démocrates, a insisté sur les grandes responsabilités dans la lutte contre le chômage, alors que onze gouvernements sur quinze dans l'Union européenne appartiennent à l'« Europe rose ». Pour financer ces actions, et notamment l'initiative pour la société de l'information, le premier ministre portugais a évoqué la possibilité de renforcer les capacités de la Banque européenne d'investissement (BEI), en levant des obligations en euros, des « eurobons ».

Le premier secrétaire du Parti socialiste français, François Hollande, qui a obtenu, lors du déjeuner des leaders du PSE, la suppression, dans le projet de pacte européen pour l'emploi, de toute référence à la *« flexibilité »* (remplacée par la *« liberté de choix »* pour les salariés) a souhaité que la BEI puisse consacrer, sous forme d'emprunt, 10 milliards d'euros par an (contre 4 milliards actuellement) à de grands projets de développement.

M. Hollande a plaidé pour le soutien de la demande intérieure et a préconisé *« un pacte pour la coordination des politiques économiques »*. Il a proposé que l'Union européenne se dote d'un fonds d'action conjoncturelle permettant d'agir en cas de ralentissement de la croissance. Le président du PSOE espagnol, Joaquin Almunia, a défendu aussi l'idée d'*« une interprétation sociale démocrate »* du pacte de stabilité d'Amsterdam, afin de tenir compte aussi des évolutions de la conjoncture. Plus sceptique, Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) favorable à une *« re-réglementation »* du marché du travail, a douté que le pacte européen pour l'emploi puisse avoir la *« même valeur juridique »* que le pacte de stabilité.

Très bien accueilli, mieux qu'à Malmö en Suède en juin 1997, Lionel Jospin, après avoir présenté l'Europe comme *« une union de nations »*, a avancé à son tour quatre orientations pour le pacte européen pour l'emploi. La première – *« coordonner étroitement nos politiques économiques »* – lui a permis de reprendre l'idée française (non retenue dans le manifeste du PSE) de *« gouvernement économique »* européen. La deuxième, dans l'esprit des grands travaux du Livre blanc de Jacques Delors souvent mentionné à Milan, revient à aider l'Europe à *« se doter de la puissance technologique »*. *« Si nous sommes contraints sur le plan budgétaire, le recours à un emprunt communautaire reste une hypothèse envisageable »*, a assuré à son tour le premier ministre. La troisième orientation vise à mieux associer les syndicats et le patronat à l'élaboration des objectifs de lutte contre le chômage, à travers *« une conférence économique et sociale annuelle réunissant les gouvernements, les partenaires sociaux et la banque centrale »*. Enfin, M. Jospin veut *« avancer dans l'harmonisation fiscale et sociale »* – selon une formule peu prisée des Anglais –, jugeant que, *« dans un espace commercial et monétaire unifié, le dumping fiscal ou social n'est pas acceptable »*.



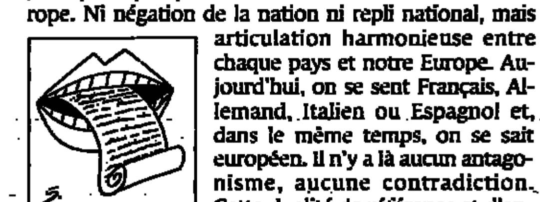
Gerhard Schröder lui a succédé à la tribune, mais, s'il a beaucoup parlé de l'importance de l'Agenda 2000 (le financement de l'Union européenne de 2000 à 2006), le chancelier allemand n'a pas dit un mot du manifeste.

Michel Noblecourt

« Ni négation de la nation ni repli national »

VOICI les principaux extraits du discours prononcé à Milan par le premier ministre Lionel Jospin :

« (...) Nous devons être capables de penser à un objectif politique qui embrasse à la fois la nation et l'Europe. Ni négation de la nation ni repli national, mais articulation harmonieuse entre chaque pays et notre Europe. Aujourd'hui, on se sent Français, Allemand, Italien ou Espagnol et, dans le même temps, on se sait européen. Il n'y a là aucun antagonisme, aucune contradiction. Cette dualité de référence et d'appartenance est ce qui fait l'originalité de notre destin partagé. Nous restons des nations, nous ne pouvons faire naître une " nation européenne " mais nous baptisons l'Union européenne.


VERBATIM

» Quant à la forme politique et juridique que prendra cette Europe unie, ne soyons pas nominalistes, ne tombons pas dans une querelle de mots. Ni nostalgie impériale, ni simple coopération entre Etats, ni utopie fédéraliste : l'Europe est une construction nouvelle, une entité *sui generis*. Gardons nos énergies pour faire avancer, chaque fois que cela est possible, l'union de l'Europe, la rendre plus forte. Et pour cela, consentons – chaque fois que cela est nécessaire –, les délégations de souveraineté que cette marche vers l'union implique.

» (...) Entre le dirigisme et l'abandon libéral de toute politique économique, il y a place en Europe pour des politiques budgétaires et monéraires réalistes, tournées vers la croissance et adaptées à la conjoncture. Ce sera la mission du gouvernement économique [de la zone euro] (...) que de conduire, en concertation avec la Banque centrale européenne, l'indispensable coordination de nos politiques, nécessaire à une plus forte croissance. L'Europe peut nous rendre des marges de manœuvre que la mondialisation a reniées. »

Report du Conseil agricole

Le Conseil agricole des Quinze, qui devait se réunir mardi 2 mars, a été reporté au 4 mars, a annoncé lundi la présidence allemande. Cette décision va dans le sens des demandes de Paris, après l'échec, fin février, des négociations sur la politique agricole commune (PAC). *« Il faut reprendre à zéro la négociation et se donner un peu de temps pour rapprocher les points de vue français et allemand »*, avait déclaré Jean Glavany. Le ministre de l'agriculture a confirmé qu'il se rendra au Conseil agricole avec un mémorandum *« méthodologique »* chiffré et précis, pour aboutir à un compromis *« équilibré et économe »*.

La volonté commune ne cache pas les divergences d'intérêts

MILAN
de notre envoyé spécial

Trois jours après le sommet européen informel du Petersberg, près de Bonn, où ils se sont efforcés avec leurs partenaires de remettre sur les rails leurs négociations sur l'Agenda 2000, les chefs de gouvernement socialistes et sociaux-démocrates de l'Union européenne se sont retrouvés à Milan avec l'ensemble des leaders de leurs partis. Au-delà des divergences qui peuvent les opposer sur les moyens de décliner leurs convictions quant à la mise en œuvre de l'Union européenne, l'adoption solennelle du manifeste en vingt et un points marque leur volonté de faire apparaître ces élections comme un véritable choix de société au niveau européen.

ANALYSE

Le cadre national reste le cadre de référence pour les pays européens

L'objectif des socialistes est de mobiliser un électorat qui a toujours témoigné, surtout à gauche, d'une difficulté à s'intéresser vraiment à ce que fait le Parlement européen, et *a fortiori* à son élection. *« Il y a une contradiction dans beaucoup de nos partis entre leur vision européenne et la posture défensive de leur électorat, qui se méfie d'une Europe leur apparaissant trop souvent comme éloignée de leurs préoccupations »*, notait, dans les couloirs du Congrès, l'un des conseillers du Parti social-démocrate allemand.

Le Parti des socialistes européens, qui regroupe l'ensemble des formations socialistes et apparentées de l'Union, entend bien convaincre ces électeurs que la gauche européenne est la mieux placée pour leur faire profiter de la reprise économique en créant des emplois et en luttant contre l'exclusion. La guerre est déclarée au libéralisme, qui a dominé la pensée économique internationale depuis les années 80, sous l'influence des Etats-Unis de Ronald Reagan et du Rouyaume-Uni de Margaret Thatcher. La priorité des priorités, pour les socialistes européens, est la consolidation d'*« une Europe de la croissance et de l'emploi »*, qui passe par une coordination la plus étroite possible de leurs politiques économiques et sociales.

L'euro ne doit pas être l'instrument d'une simple zone de libre échange mais permettre de mettre en œuvre une action commune pour épauler les politiques nationales en faveur de la croissance. *« Il nous faut combiner les politiques sociales avec les politiques économiques, définir le niveau approprié de « Policy-Mix » et des procédures de coordination, tout en introduisant de nouvelles règles au niveau mondial, capables de soutenir une croissance durable et des meilleures conditions de vie »*, propose le rapport préparé sous la direction du premier ministre portugais, Antonio Guterres, pour définir ce que doit être le futur pacte européen pour l'emploi que les Quinze se sont engagés à mettre en place lors du Sommet de Vienne, en décembre.

PROFESSION DE FOI

Cette profession de foi suffira-t-elle à convaincre les électeurs d'aller voter massivement pour les formations du parti des socialistes européens cette année ? Autant que sur leur programme, ces dernières comptent sur la dynamique qui a porté au pouvoir, dans les pays de l'Union, une majorité de gouvernements de gauche ces dernières années. Dans onze des quinze pays de l'Union, les chefs de gouvernement sont issus des partis socialistes et sociaux-démocrates, notamment dans les quatre plus grands. La victoire du SPD allemand et de Gerhard Schröder, en septembre dernier, en Allemagne, ont couronné en quelque sorte la vague rose que les Italiens d'abord, puis les Britanniques et les Français avaient lancée.

Mais cette situation exceptionnelle ne doit pas non plus voiler que chacun ne défend pas toujours une même vision, que les oppositions de traditions et d'intérêts restent souvent très marquées. Si le gouvernement de Tony Blair a montré sa volonté, ces deux dernières années, de mieux intégrer la Grande-Bretagne dans l'Union européenne, ceux de Lionel Jospin et de Gerhard Schröder défendent aujourd'hui un approfondissement de la coordination des politiques au sein de la zone européenne, cela ne va pas sans une compétition parfois vive entre les différents partis sur la manière de faire évoluer l'Europe et de faire cohabiter les intérêts nationaux.

On le voit dans les négociations en cours sur le cadre financier de l'Union pour la période à venir, l'« Europe rose », est loin de signifier la disparition de ces intérêts. *« Il y a ce qui nous rassemble, mais aussi ce qui peut nous diviser. L'Agenda 2000 montre qu'il y a pour chacun des intérêts à défendre »*, reconnaissait à la tribune de Milan le socialiste français Henri Nallet, en présentant les grandes lignes du manifeste dont il a coordonné l'élaboration avec le ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook.

Ces divergences provoquent parfois des affrontements durs, comme on l'a vu ces dernières semaines entre l'Allemagne et la France socialistes, à propos de la politique énergétique et de la politique agricole commune (PAC).

Contrairement aux Verts européens, qui ont adopté samedi à Paris une plate-forme de tonalité plutôt fédéraliste, les socialistes européens estiment dans leur grande majorité que le cadre national reste, au moins dans cette phase de l'Union, le cadre de référence pour les pays européens. Lionel Jospin l'a réaffirmé avec netteté dans son dicours de lundi soir à Milan, même s'il a estimé que *« par-delà les traditions nationales, il existe entre nous* [socialistes] *une profonde convergence »*. Et le chancelier Schröder n'a pas dit autre chose en parlant après lui. Il a souligné que la nouvelle Allemagne qu'il représente entendait défendre ses positions sans se cacher, dans une *« compétition loyale avec les autres pays »*.

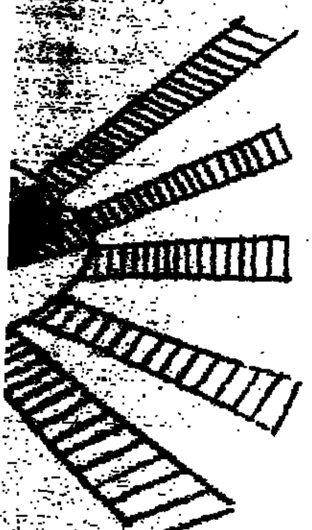
Henri de Bresson

Tony Blair pour la « culture d'entreprise »

Tony Blair devait demander à ses homologues européens d'adopter la *« culture d'entreprise »* dont Bill Clinton s'est fait le hérault, lors de son intervention, mardi soir, à Milan. Le premier ministre britannique avait également l'intention de contester l'idée selon laquelle le *« modèle social européen »* qui donne la priorité à un haut degré de protection sociale, serait supérieur à l'approche plus libérale américaine. Pour M. Blair, ce modèle social européen doit bannir une réglementation trop forte et un fort degré de taxation. M. Schröder et M. Jospin doivent *« regarder les faits »*, estime Tony Blair, ce qui signifie que leur engagement en faveur de la *« cohésion sociale »* doit tenir compte de cette vérité : *« un fort chômage, ce n'est pas la cohésion sociale »*. Les Européens, estime-t-il par ailleurs, doivent amorcer un *« dialogue réel »* avec le président américain.

e stratégie pour l'empl

premier ministre français, ... concrètes pour réduire le chômage



national »

Report du Conseil

as les divergences d'intérêts

M. Santer « espère » le départ des commissaires européens impliqués dans les affaires

Les sages doivent remettre leur rapport le 15 mars

ON disait Jacques Santer *de facto* écarté de la course à sa propre succession à la présidence de la Commission de Bruxelles : politiquement trop affaibli depuis la crise de janvier entre la Commission et le Parlement européen pour espérer s'imposer face à des « poids-lourds » de la politique internationale comme l'ancien premier ministre italien Romano Prodi ou Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN. Mais le premier vient de lancer un défi au chef du gouvernement italien Massimo D'Alema, et le second se garde de commenter les ambitions qu'on lui prête. Qui sait donc si Jacques Santer, cet homme affable mais décrié pour son manque de charisme et de leadership, ne pourrait pas, une fois encore et faute de challenger indiscutable, être l'homme d'un compromis mi-chèvre, mi-chou ?

Commentant, dimanche 28 février, devant quelques journalistes, le récent sommet européen de Petersberg, le président de l'exécutif bruxellois n'a pas exclu une telle éventualité : *« Mon mandat expire le 22 janvier 2000. Je n'étais pas candidat pour ce mandat, et je ne suis pas plus candidat pour ma succession... »* Difficile d'être plus clair tout en restant sibyllin. C'est pourtant une sorte de plaidoyer *pro domo* aux accents de campagne électorale auquel s'est livré l'intéressé devant les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Petersberg. Ainsi de cette volonté d'introduire *« un train de réformes qui transformeront profondément la culture administrative de la Commission »*, de ce *« chemin parcouru déjà considérable »*, de cette ambition de laisser à son successeur, *« quel qu'il soit d'ailleurs... »*, une Commission *« aux structures et au fonctionnement modernisé »*, *« une maison en ordre »*. Seulement voilà, en ordre, la « maison Commission européenne » ne l'est pas vraiment. C'est le 15 mars que le comité des sages, nommé pour tirer au clair les fameux dysfonctionnements de la Commission, remettra son rapport.

Chacun, à Bruxelles, attend cette échéance avec nervosité. Plusieurs commissaires, en premier lieu Edith Cresson (chargée de la science, de l'éducation et de la jeunesse) sont sur la sellette et risquent d'être « épinglés » par les sages. M. Santer reconnaît que les affaires – notamment de népotisme – ont pris beaucoup d'importance, à tel point que, pour les circonscrire, il leur consacre *« une ou deux heures »* de discussions, chaque mercredi, lors de la réunion du collège des commissaires. M. Santer a d'ores et déjà assuré qu'il acceptera les conclusions des sages, et il *« espère »* que les personnes mises en cause *« en tireront les conséquences »*, en démissionnant. En raison de la nature collégiale de la Commission, c'est évidemment celle-ci dans son ensemble qui serait mise en cause. Devrait-elle alors se démettre en bloc et se contenter de gérer les affaires courantes jusqu'aux élections européennes de juin et la nomination d'un nouvel exécutif ?

MORALISER CERTAINES PRATIQUES

Il est trop tôt pour se prononcer sur cette question, mais Jacques Santer ne tient pas à « porter le chapeau » de ces dysfonctionnements européens qui font la joie de la presse allemande et que le chancelier Gerhard Schröder semble parfois justifier lorsqu'il dénonce *« l'argent allemand flambé à Bruxelles »*. En arrivant à la tête de la Commission, en janvier 1995, Jacques Santer avait *« bien compris qu'il y avait un problème de gestion »*, et c'est pour cela qu'il a *« triplé les effectifs de l'UCLAF »*, l'unité de lutte antifraude. Depuis la crise de janvier, la présidence a, d'autre part, donné des instructions pour que des « codes de conduite », s'appliquant aux commissaires, aux membres des cabinets et des services, enfin aux fonctionnaires, soient élaborés au plus vite, afin, notamment, de moraliser certaines pratiques.

Le véritable problème, selon M. Santer, c'est le fait de ne pas avoir augmenté les *« ressources humaines »* de la Commission à concurrence de la multiplication des missions qu'on lui confiait. D'où l'obligation pour celle-ci de sous-traiter un nombre croissant de tâches à l'extérieur, en créant notamment des bureaux d'assistance technique (BAT), comme celui qui gérait le programme Leonardo (formation professionnelle), dont Mme Cresson a la charge.

L'échéance du 15 mars constitue donc une épée de Damoclès pour M. Santer. Mais, si d'aventure celui-ci redevenait simple député européen, il en profiterait pour régler quelques comptes. L'ancien président du PPE (Parti populaire européen, démocrate-chrétien), a peu apprécié l'attitude de ses amis politiques lorsqu'une partie d'entre eux, notamment la CDU-CSU allemande, ont soutenu une motion de censure contre la Commission : *« Je ne suis pas revanchard, mais j'ai une bonne mémoire, et cela je le retiendrai. Je ne comprends pas la félonie... même en politique. »*

Laurent Zecchini

Le procès des militants de Lotta Continua ne sera pas révisé

ROME
de notre correspondant

La cour d'appel de Brescia a rejeté, lundi 1er mars, la demande en révision d'Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani, tous trois condamnés à vingt-deux ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 17 mai 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi. La petite lueur qui s'était allumée le 6 octobre 1998 à la suite de la décision de la cour de cassation d'annuler le rejet de la demande de révision par la cour d'appel de Milan, le 18 mars 1998, et de renvoyer le dossier devant une autre juridiction (celle de Brescia) s'est désormais éteinte pour les trois anciens membres du mouvement gauchiste Lotta Continua.

Ce refus réitéré de la justice de procéder au nouvel examen d'une affaire dans laquelle les trois hommes n'ont cessé de clamer leur innocence a provoqué un sentiment d'indignation. *« Pour nous, l'Italie, du point de vue de la justice, est un village turc*, a déclaré Adriano Sofri. *Ce n'est pas un pays de droit. Une pierre tombale a été placée sur notre affaire alors qu'une nouvelle étape aurait pu s'ouvrir. »*

Les trois anciens militants sont incarcérés depuis janvier 1997, époque à laquelle la sentence est devenue définitive. Le 20 avril 1998, Ovidio Bompressi a été relâché pour raisons de santé et est actuellement assigné à résidence. La décision de la Cour de cassation représentait un ultime espoir pour ces trois hommes qui se sont toujours refusé à demander la grâce et veulent que justice leur soit rendue. Le procureur général de la Haute Cour, Giuseppe Veneziano, avait sévèrement critiqué les motivations avancées par les magistrats de Milan pour refuser la demande de révision, estimant que l'argumentation était *« insuffisante »* et *« les hypothèses nébuleuses »*. La condamnation repose en effet essentiellement sur le témoignage d'un repenti, Leonardo Marini, qui, seize ans après le meurtre, a accusé ses complices dans des circonstances plutôt troublantes. Désormais, pour le procureur, *« la vérité historique a déjà été écrite et la question est close »*. Les avocats des condamnés étudient la possibilité d'un nouveau pourvoi, étape judiciaire supplémentaire d'une procédure sans fin, pratiquement vingt-sept ans après les faits.

Michel Bôle-Richard

Mensonges et dissimulations après le crash d'un avion d'El Al à Amsterdam en 1992

La commission d'enquête parlementaire reprendra ses travaux jeudi 4 mars

Mensonges officiels, échange de témoins, statut très particulier des « agents de sécurité » d'El Al : les dérangeantes révélations de la *commission d'enquête se multiplient*. L'appareil transportait manifestement des substances toxiques, comme semblent le démontrer les étranges troubles de santé dont se plaignent les habitants du quartier où se déroula l'accident, ainsi que les secouristes.

LA HAYE
de notre correspondant

La commission d'enquête parlementaire sur le crash d'un avion d'El Al, le 4 octobre 1992 (qui avait fait 75 morts et disparus) reprendra ses travaux jeudi 4 mars, après une dizaine de jours de suspension. Mais ses membres ont poursuivi leur travail en coulisse. Car nombre de mystères restent entiers. Quant à l'opinion publique, elle se manifeste chaque jour par des débats animés dans les médias. Avec à la clé une question fondamentale : la confiance aveugle des Néerlandais dans leurs institutions survivra-t-elle aux révélations ?

Malgré les efforts de la commission, on ne sait toujours pas avec précision ce que transportait le Boeing-747 cargo. A la mi-février, elle mettait la main sur des enregistrements édifiants : une demi-heure après le crash sur une rangée d'immeubles du quartier du Bijlmer, les autorités de l'aviation civile étaient prévenues par une salariée d'El Al que l'avion contenait des gaz, des substances inflammables et des munitions. L'informateur demandait alors instamment de ne pas révéler l'information au public. Réponse des responsables : *« Personne n'en saura rien. »* Pendant six ans, ces conversations sont restées secrètes.

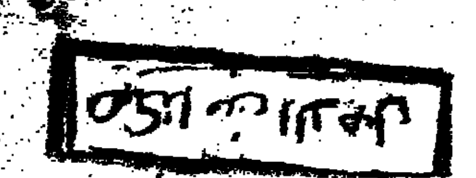
FRET TOXIQUE

Selon plusieurs témoignages ultérieurs, l'interlocuteur d'El Al lisait des documents ne correspondant plus au chargement final du Boeing. Quoi qu'il en soit, les hauts fonctionnaires qui ont reçu ces informations les ont dissimulées à leurs administrés, à la demande d'El Al. Question : ont-ils également caché la vérité à leurs ministres de tutelle ? Si non, ces derniers ont menti pendant toutes ces années. Hanja Maij Weggen et Annemarie Jorritsma sont sur la sellette. La première, aujourd'hui députée européenne chrétienne-démocrate, était ministre des transports à l'époque des faits et a toujours prétendu que l'avion transportait des produits non toxiques. La seconde lui a succédé, avant d'être vice-premier ministre de l'actuel gouvernement. Il est apparu qu'elle connaissait parfaitement l'existence d'uranium appauvri dans l'avion.

Parallèlement, et alors qu'El Al affirmait depuis des années avoir tout mis en oeuvre pour trouver l'origine de vingt tonnes de chargement non identifiées, la compagnie israélienne les a miraculeusement retrouvées, dans la filiale aux Etats-Unis d'une société israélienne. Toutes ces incertitudes hantent les quelque 850 habitants du quartier et secouristes qui se plaignent de maux bizarres : fatigue chronique, plaies, problèmes respiratoires, etc. En six ans, ces malades ont rarement été pris au sérieux. Pour eux, la confirmation que l'avion transportait au moins quelques substances chimiques nocives (les produits de base pour fabriquer le gaz sarin), ainsi que de l'uranium appauvri dans la queue de l'appareil, afin de servir de ballast, sont autant de preuves que leurs problèmes ne sont pas imaginaires. L'incendie qui a duré toute la nuit de la catastrophe pourrait avoir libéré des produits toxiques, estiment-ils, exigeant une enquête médicale sérieuse.

La commission a également mis au jour la « position spéciale » d'El Al sur l'aéroport de Schiphol : depuis la guerre du Kippour, en 1973, douaniers et policiers sur l'aéroport savent qu'ils ne doivent pas être trop regardants sur les chargements des avions ou sur l'armement des « agents de sécurité ». Malgré les dénégations de la compagnie, il est prouvé que plusieurs d'entre eux ont été véhiculés, par la police d'Amsterdam, sur le site, la nuit du crash. Et, comme si les mystères n'étaient pas assez nombreux, la commission a interrogé, à la mi-février, Israël Chervin, responsable du fret chez El Al. Les audiences étant télévisées, deux policiers ont pris contact avec les députés pour leur passer le message suivant : en 1996, nous avions aussi interrogé M. Chervin, dans le cadre de l'enquête sur le crash, et il s'agissait d'une tout autre personne. Qui se trompe : les membres de la commission ou les policiers ? Et pourquoi une telle mise en scène ?

Alain Franco



Israël tarde à définir une riposte à l'attaque meurtrière du Hezbollah au Liban sud

Tsahal ne peut assurer la sécurité de ses soldats dans la zone occupée

La réunion du cabinet de sécurité israélien, lundi 1er mars, n'a pas permis à Benyamin Nétanyahou de définir une riposte claire à l'attaque perpétrée, dimanche, par le Hezbollah dans la zone du Liban sud occupée par Israël. La milice chiite libanaise, qui souhaite poursuivre ses actions, prend soin de ne pas viser les populations civiles du nord d'Israël pour ne pas donner de prétexte à une réaction massive.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après vingt-trois sorties aériennes et des heures de canonnades pour répondre à la mort de trois de ses soldats, dont un général, et d'un journaliste tués dans le sud du Liban lors d'un attentat perpétré par la milice islamiste du Hezbollah, l'armée israélienne a interrompu, dans la nuit du dimanche 29 février au lundi 1er mars, ses activités de représailles. Quelques heures plus tard, les habitants de Kyriat Schmona, localité située sur la frontière nord d'Israël, réfugiés depuis la veille dans les abris souterrains, ont pu regagner leur domicile. Hormis quelques tirs de mitrailleuses dirigés contre des barques de pêcheurs au large de Tyr et qualifiés d'*« avertissement »* par la marine israélienne, la journée de lundi a été calme. Trois des quatre victimes israéliennes ont été enterrées ce même jour dans leurs villages respectifs. La quatrième, le général Erez Gerstein, devait être inhumée mardi 2 mars.

M. Nétanyahou a réuni, lundi, un cabinet de sécurité pour étudier la suite à donner à la riposte israélienne. Puis il s'est envolé pour Kiryat Shmona, profitant de la fête de Pourim – le carnaval juif – pour apporter les traditionnelles confiseries aux enfants. Le déplacement a été le prétexte à l'annonce d'une *« nouvelle politique »*, pas autrement précisée, à l'égard du Hezbollah. *« Nous continuerons à mener des attaques conformément à cette nouvelle politique qui n'impose aucune restriction à l'armée »*, a indiqué le premier ministre.

RESPECT DE L'ACCORD DE 1996

Par la voix de son numéro 2, Cheikh Naïm Kassem, le Hezbollah a répliqué en indiquant qu'il continuerait à mener ses activités militaires contre Israël. *« Aucun interdit, obstacle ou circonstance ne nous empêchera de poursuivre nos opérations, qui sont un droit légitimement reconnu »*, a indiqué le dirigeant islamiste lors d'une conférence de presse réunie à Beyrouth.

La fermeté israélienne n'est en réalité qu'apparente, les autorités ayant grand mal à cacher leur embarras à définir une riposte à la fois efficace et dissuasive, capable de protéger la troupe comme de punir d'éventuelles initiatives de la milice islamiste. Pour masquer leur trouble, les responsables israéliens parlent de protéger les populations qui, à l'intérieur des frontières d'Israël, pourraient être la cible d'attaques islamistes venues du Liban. Mais il est patent que le problème ne se situe pas à ce niveau, le Hezbollah prenant un soin quasi tatillon à respecter l'accord conclu en 1996 de ne pas s'en prendre aux populations civiles. Ainsi, selon des sources militaires israéliennes, les deux roquettes tirées, dimanche, à l'intérieur d'Israël visaient en réalité des objectifs israéliens en territoire libanais, positions qu'elles auraient dépassées. Le Hezbollah avait démenti la veille avoir tiré en direction du territoire israélien.

Ce qui est en cause, c'est la sécurité des soldats israéliens opérant dans la zone dite *« de sécurité »*, dans le sud du Liban, et toutes les méthodes utilisées depuis des années pour atteindre cet objectif ont montré leurs limites. Conscientes de cette difficulté, les autorités israéliennes paraissent vouloir calmer le jeu sur le terrain, se contentant de menaces verbales assorties parfois de conditions qui sont autant de messages en direction de l'ennemi. Alors que M. Nétanyahou parlait d'intensification des représailles, Radio-Israël, citant des sources militaires, indiquait que l'intensification des attaques israéliennes contre le Hezbollah dépendrait... du tir de nouvelles roquettes contre le nord d'Israël. Mais, à part les deux engins tombés dimanche en Israël, le Hezbollah n'a procédé à aucun de ces tirs depuis longtemps.

G. M.

Un immobilisme qui ressemble étrangement à de l'impuissance

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Combien de soldats Israël devra-t-il perdre au Liban avant de s'en retirer ? Cette question sans réponse est, depuis deux jours, dans toutes les têtes des responsables israéliens, et dans celles de simples citoyens toujours susceptibles d'être appelés, directement ou par enfant interposé, à aller verser leur sang dans les combats que livre leur armée à une insaisissable milice islamiste. Avec près de quarante ans de retard et après d'autres pays qui ont laissé leurs morts sur les champs de bataille de la décolonisation, Israël découvre une loi implacable et coûteuse : quelle que soit la sophistication de ses armes, une force militaire classique est en situation défavorable, lorsqu'elle combat une guérilla qui se fait le bras armé d'une lutte de libération nationale.

ANALYSE

Les Israéliens savent bien que ce qui se joue au Liban sud a peu à voir avec la sécurité du pays

Tel est aujourd'hui le statut qu'a réussi à acquérir le Hezbollah, milice dont la vitalité tient moins à ses références islamistes qu'à sa capacité à tenir tête à une armée qui occupe une partie du territoire national. Chaque action du Hezbollah contre cet ennemi israélien réputé invincible est autant de baume sur les blessures arabes et sur la fierté libanaise bafouée par une occupation de plus de vingt ans. C'est aussi un peu plus de légitimité pour le Hezbollah, c'est-à-dire, à terme, un peu plus de dangers pour les soldats d'Israël.

Sonnés par le dernier attentat qui a coûté la vie, dimanche 28 février, à l'un de leurs généraux, les Israéliens n'ont même pas le réconfort de pouvoir se dire que leurs militaires tombent pour la bonne cause. Car, en dépit des explications simplettes qu'on lui administre parfois, l'Israélien moyen sait bien que ce qui se joue au Liban sud a peu à voir avec la sécurité du pays, seule raison pour laquelle il a toujours accepté de combattre, sans barguigner.

Personne en Israël, pas plus Benyamin Nétanyahou que ses électeurs ou ses adversaires, ne pense que le Hezbollah est susceptible de mettre en danger l'intégrité du pays, même s'il est en mesure de lancer des roquettes sur les localités frontalières. Personne non plus ne doute qu'il faudra bien un jour conclure la paix avec le Liban. Le sentiment qu'il est désormais sage de partir va croissant dans toutes les couches de la population, rendant aléatoire toute démonstration de force à des fins électorales. Dimanche, alors que l'émotion était à son comble, M. Nétanyahou s'est d'ailleurs bien gardé de hausser inutilement le ton.

La conviction d'un inévitable départ touche également beaucoup de responsables politiques qui, en privé, ne font pas mystère de leur sentiment. Selon ceux qui le préconisent, un retrait aurait aussi l'avantage de dépouiller la Syrie de son principal moyen de pression sur Israël et de fragiliser les raisons de sa présence au Liban, officiellement justifiée par celle de l'adversaire. *« Cela fait des mois que la Syrie, isolée et inquiète par notre alliance avec la Turquie, nous envoie des signaux appuyés pour reprendre les négociations sur le Golan,* confiait récemment au *Monde* un haut responsable israélien. *Si nous quittons le Liban, la Syrie perd le seul moyen de pression qu'elle a contre nous, et nous pourrons lui faire payer plus cher notre retrait du Golan. »*

Et, pourtant, Israël ne bouge pas. Quelques allusions à un possible et inconditionnel retrait, faites il y a quelques mois par Ariel Sharon, timidement reprises par M. Nétanyahou, qui s'est rapidement déjugé, n'ont pas été suivies d'effet. En revanche, tout ce que le pays compte d'anciens généraux reconvertis dans la politique s'est élevé contre une telle perspective, comme s'ils parlaient au nom de leurs camarades encore soumis à l'obligation de réserve. Esprit de corps d'une corporation narguée par un adversaire qu'elle pense être en mesure de vaincre, à condition qu'on lui en donne le temps et les moyens ? Cynisme de cadres qui, comme on l'entend parfois, estiment que le Liban offre en vraie grandeur, et pour un prix « acceptable », un incomparable champ d'expériences guerrières ? L'Histoire dira peut-être un jour ce qu'il en est réellement.

CIRCULATION D'UNITÉS

Ni pas en avant ni pas en arrière : l'immobilisme israélien ressemble à s'y méprendre à de l'impuissance. C'est que les options sont restreintes. En vingt ans, tout ou presque a été essayé, sans succès. Ni les opérations aériennes massives, ni le déluge d'obus d'artillerie, ni les « opérations spéciales » n'ont fondamentalement changé la donne. De plus en plus, Israël se retrouve enlisé dans sa *« zone de sécurité »* où, selon l'expression d'un haut fonctionnaire, ses alliés de l'Armée du Liban sud (ALS) *« rivalisent à nous trahir par crainte du moment où, nous partis, il leur faudra rendre des comptes »*.

Vu d'Israël, c'est la Syrie qui, maîtresse du jeu, devrait être visée. C'est en effet Damas qui autorise la libre circulation des unités hezbollahies et ferme les yeux sur le matériel lourd, qui provient d'Iran. Selon des spécialistes militaires israéliens, le Hezbollah disposerait désormais de pièces d'artillerie et serait capable d'aligner de cinq cents à mille roquettes de type Katioucha. Mais s'en prendre directement à la Syrie, avec tous les aléas politiques que cela représente, serait un pas que Jérusalem n'est pas disposé à franchir.

Reste les actions de dissuasion en direction de Damas, pour inciter les Syriens à mieux contrôler, si cela est encore possible, les hommes du Hezbollah. Personne à Jérusalem ne se fait aujourd'hui beaucoup d'illusion sur l'efficacité d'une telle stratégie. Mais faute de mieux...

Georges Marion

L'Armée de libération du Kosovo invitée officiellement à Washington

WASHINGTON. Six représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) devraient se rendre à Washington avant la reprise des négociations sur le Kosovo, prévue pour le 15 mars. L'invitation a été adressée à Hashim Taqi, Jakup Krasniqi et Ram Buja, qui faisaient partie de la délégation à Rambouillet. Elle laisse de côté le représentant de l'aile dure de l'UCK, Adem Demaqi, hostile au plan de paix proposé par les grandes puissances. Les responsables occidentaux qui se succèdent à Pristina pour plaider en faveur du processus de paix – comme l'ont fait, lundi 1er mars, l'Américain Christopher Hill et l'Autrichien Wolfgang Petritsch – ne rencontrent d'ailleurs plus M. Demaqi. Les autorités de Tirana (Albanie), engagées en faveur du plan de paix, ont reçu, lundi Hashim Taqi, et un autre membre de la délégation albanaise à Rambouillet, Xhavit Haliti, et se sont félicitées de leur détermination à parvenir à un accord.

A Washington, l'ancien sénateur Bob Dole a accepté une mission du Département d'Etat et se rendra à son tour à Belgrade et Tirana. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, a de nouveau exprimé lundi son refus de voir des troupes étrangères se déployer au Kosovo. – *(AFP, Reuters.)*

Recrudescence de la violence à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE. Une nette recrudescence de la violence a été constatée ces derniers jours dans la capitale haïtienne où six personnes ont été tuées par balles au cours du week-end. Lundi matin 1er mars, un sénateur Jean-Yvon Toussaint, 47 ans, a été abattu d'une balle dans la tête. Il représentait l'Organisation du peuple en lutte (OPL), parti majoritaire à l'Assemblée avant que le président René Préval ne mette un terme au mandat des parlementaires, le 11 janvier. L'OPL, engagée dans des négociations avec le président, en vue de la formation d'un conseil électoral provisoire (CEP) a annoncé qu'elle rompait *« toute discussion avec le président jusqu'à ce que la lumière soit faite sur l'assassinat »*. – *(Reuters, AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ZAMBIE : trois nouvelles bombes ont été désamorcées,** lundi 1er mars, à Lusaka, au lendemain d'une série d'attentats à l'explosif qui ont fait un mort. Au total, dix-sept bombes ont été posées depuis dimanche dans la capitale zambienne et son agglomération. Cinq ont explosé, l'une d'entre elles a tué un garde en faction devant l'ambassade d'Angola. Les attentats n'ont pas été revendiqués. – *(AFP.)*

■ **CHINE : dix personnes ont été exécutées au Xinjiang,** fin janvier, pour leur implication dans les émeutes séparatistes de 1997 dans cette région musulmane de l'ouest de la Chine, selon un responsable du tribunal du district de Nilka, dépendant de la préfecture de Yili, frontalière du Kazakhstan. Les émeutes antichinoises de Yili, le 5 février 1997, avaient fait au moins cent morts. Les chefs d'accusation retenus allaient de « *meurtre et séparatisme* » à fabrication d'explosifs ou atteinte à la sécurité de l'Etat. Deux autres personnes ont été condamnées à mort avec sursis et d'autres encore à des peines allant d'un à quinze ans de prison. – *(AFP.)*

Le programme humanitaire en Irak pourrait être révisé

BAGDAD. L'ONU va devoir revoir la mise en œuvre du programme humanitaire en Irak si les frappes aériennes américaines et britanniques, quasi quotidiennes dans le nord et le sud du pays, devaient s'intensifier, a déclaré, lundi 1er mars, le coordonnateur du programme humanitaire de l'ONU, Hans von Sponeck. *« Si la fréquence et les dégats civils continuaient et augmentaient, nous devrions revoir »* les activités de l'ONU, a dit M. von Sponeck, qui est chargé de la mise en œuvre du programme *« pétrole contre nourriture »* permettant à l'Irak de vendre son pétrole pour acheter des biens de première nécessité.

Lundi, un Irakien a été tué et neuf autres blessés lors d'une nouvelle série de bombardements américains et britanniques, sur des *« objectifs civils et militaires »* dans le nord de l'Irak, notamment un tronçon de l'oléoduc irako-turc, a annoncé l'agence officielle irakienne INA. C'est la deuxième attaque américaine contre l'oléoduc irako-turc, dont le fonctionnement a été interrompu après un bombardement dimanche. – *(AFP.)*

riposte à l'attaque … au Liban sud



Contre la prolifération, les Etats-Unis veulent contrôler les transferts de technologies

Des procédures draconiennes pourraient affecter Ariane

Washington réexamine les modalités de cession de matériels « avancés » en fonction des risques de prolifération qu'ils comportent ainsi que des pays pouvant en bénéficier. Les procédures envisagées affecteraient la Chine mais aussi le lanceur européen Ariane, dont la moitié des tirs emportent des satellites américains.

A TRAVERS le cas de la Chine, sans en faire nécessairement un exemple unique, les Etats-Unis, arguant de leurs intérêts de sécurité nationale, tentent depuis 1995-1996, de façon pragmatique, de maîtriser les transferts de technologies dites « sensibles » et « duales » (à des fins civiles et militaires à la fois) en direction de certains pays. Ce contrôle n'est plus exercé par le seul ministère du commerce, mais il passe désormais par la voie du département d'Etat et du Pentagone. La procédure, que les industriels américains jugent tâtillonne au risque d'y perdre leur clientèle, n'épargne pas davantage les puissances alliées.

Il y a quatre ans, en effet, deux groupes industriels outre-Atlantique, Hugues Electronic et Loral, ont été pris la main dans le sac, selon une enquête du Congrès décidée après l'accident d'une fusée chinoise qui aurait dû mettre en orbite un satellite commercial américain. Le premier groupe a été accusé d'avoir transmis à Pékin des modèles mathématiques, utiles au lancement de fusées, et des informations sur l'arrimage des satellites. Le second a été soupçonné d'avoir permis aux experts chinois d'améliorer les performances de leurs lanceurs spatiaux, d'où découlent celles des missiles stratégiques, tel le Dongfen G-31, qui porte à 8 000 kilomètres et qui commence à être déployé en service opérationnel. En 1998 encore, les services américains se sont émus du fait, selon eux, que l'armée de terre chinoise avait utilisé les canaux d'un satellite civil de télécommunications américain, mis en orbite par une fusée chinoise, pour transmettre ses messages aux garnisons réparties dans tout le pays.

La décision récente de l'administration américaine de bloquer la vente par Hugues d'un satellite commercial de communications à un consortium asiatique – dont la Chine fait partie – semble avoir été dictée aussi par le fait que le satellite en question est doté de puissantes antennes de 12 mètres, d'une technologie susceptible d'intéresser les militaires. Les Chinois n'ont probablement jamais mis en orbite un satellite aussi lourd et la crainte existe que Hugues soit amené par les circonstances à leur transférer des informations « sensibles » pour réussir leur lancement.

CONFIANCE

A Washington, on a donc entrepris de réexaminer au coup par coup toutes ces cessions de matériels « avancés », et pas seulement les équipements impliqués dans les transactions avec Pékin. C'est une réflexion qui se veut tous azimuts. Il s'agit aussi bien de la vente de satellites censés être affectés à des usages civils que de celle des ordinateurs de grande capacité, de lanceurs spatiaux, de machines-outils performantes ou de ces équipements « sensibles » présentés comme étant à utilisation « duale ». De plus en plus, en raison de contraintes budgétaires qui pèsent sur leur production destinée à la défense, les industriels de l'armement, de part et d'autre de l'Atlantique, ont recours à des composants civils d'origine, qui sont moins chers et qu'ils adaptent aux souhaits des états-majors.

C'est ce qui conduit l'administration américaine à être singulièrement vigilante et à édifier une série de contrôles ainsi qu'un classement des pays en qui Washington peut avoir ou non confiance dans ces transferts de technologies. Le secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, est venu récemment en expliquer les principes à plusieurs Etats européens, dont la France, qui ne sont pas à l'abri de devoir subir ces règles draconiennes.

En matière spatiale, les Etats-Unis vont même – outre le refus pur et simple de vendre un satellite commercial à un pays étranger qui n'aurait pas leur consécration – jusqu'à imaginer de soumettre à leur autorisation préalable le moindre lancement d'un satellite civil américain par une société non américaine, au nom de la lutte contre les dangers de la prolifération balistique. Ce qui, une nouvelle fois, n'arrange sans doute pas les affaires de la Chine, laquelle avait prévu de réserver quatorze fusées Longue Marche pour lancer des satellites commerciaux américains dans les cinq ans à venir. Mais ce qui pourrait ne pas arranger non plus le lanceur européen Ariane dont, jusqu'à présent, la moitié des tirs sont consacrés à des satellites américains.

Depuis la décision de Bill Clinton de limiter les vols commerciaux avec la navette américaine, les blocages venus d'outre-Atlantique, s'ils devaient se confirmer, apparaîtront comme autant d'initiatives vouées, par le biais de la maîtrise des transferts technologiques, à contrôler la compétition internationale dans l'espace.

Jacques Isnard

Le débat s'intensifie à Washington sur les actions d'espionnage prêtées à Pékin

Un ressortissant chinois aurait été arrêté aux Etats-Unis pour avoir tenté d'acquérir des matériels permettant l'amélioration de la précision de missiles

COÏNCIDANT avec un sérieux coup de grisou dans les relations sino-américaines, les révélations continuent de filtrer sur les soupçons d'espionnage portés à l'encontre de la Chine par les services de sécurité américains et les conséquences d'une politique relativement laxiste dans les transferts de technologies sensibles, jusqu'à présent autorisés par Washington. La dernière en date est l'arrestation, selon le *New York Times*, d'un ressortissant chinois du nom de Yao Yi, à la fin février à Boston, alors qu'il s'efforçait d'acquérir, pour le compte d'une université chinoise en apparence, des gyroscopes en fibre optique auprès d'un fabricant du Massachusetts. Ce matériel aurait été destiné, selon la version affichée par ce M. Yao, à un projet de chemin de fer. Mais les autorités américaines estiment qu'il aurait été plus utile encore à l'amélioration de la précision de missiles, d'autant que M. Yao cherchait également à acheter des senseurs à infrarouges utilisés pour permettre à un missile de détecter des cibles à partir de leur rayonnement calorique.

Dans cette affaire est également impliqué un ressortissant canadien d'origine chinoise, Collin Xu, qui a été arrêté deux semaines plus tôt à Boston et se trouve toujours en détention sous le soupçon d'avoir pris livraison de gyroscopes de ce type, soumis à autorisation d'exportation – ce que l'intéressé nie.

Plusieurs cas d'espionnage chinois, dans le passé, ont été réglés discrètement par une justice américaine sensible aux exhortations de l'administration à ménager Pékin, jadis partenaire important des Etats-Unis dans la guerre froide contre l'Union soviétique. Mais la décision de l'administration Clinton, également fin février, d'annuler la licence d'exportation d'un satellite fabriqué par Hughes Electronics pour un montant de 450 millions de dollars (412 millions d'euros) semble résulter d'une nette dévalorisation de la Chine dans l'estime américaine. L'administration soupçonne l'armée chinoise d'avoir, derrière le paravent d'un consortium singapourien, voulu, sous couvert d'un satellite de communications, se doter en réalité d'un outil de guidage pour ses missiles et de technologies en améliorant la précision. Déjà, au début des années 90, l'administration Bush et celle de son successeur avaient dû batailler avec le Congrès pour autoriser la vente à la Chine de supercalculateurs météorologiques pouvant avoir un usage militaire.

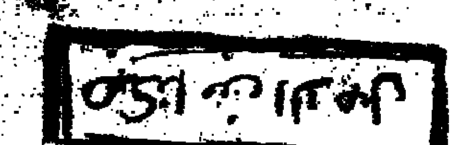
UN PROGRAMME DE COOPÉRATION

Le présent durcissement sur cette question résulte en effet d'une pression croissante du Congrès en vue de réviser les procédures de transferts de technologies dont Pékin est accusé aujourd'hui d'avoir usé et abusé depuis la normalisation complète des relations diplomatiques entre les deux pays en 1979. Le gros rapport (1 100 pages) de la commission spéciale du Congrès présidée par le représentant Christopher Cox pour étudier le problème devrait être rendu public d'ici quelques semaines, mais d'ores et déjà diverses fuites sur son contenu alimentent un débat croissant à Washington sur l'opportunité de laisser la Chine améliorer ses capacités militaires. M. Cox, lui-même un républicain mais dont les collègues au sein de la commission se partageaient entre les deux partis, s'est livré, le 22 janvier, à un réquisitoire contre l'administration pour *« la naïveté »* qu'elle aurait démontrée quant aux efforts chinois d'armement. La Maison Blanche a fourni dix-huit réponses aux trente-huit recommandations formulées par cette commission. Cette dernière a en particulier appelé à un renforcement drastique des consignes de sécurité au département de l'Energie après des vols chinois de technologie nucléaire.

Ces affaires sont d'autant plus embarrassantes pour l'administration que le Pentagone a mis sur pied un programme de coopération avec l'armée chinoise qui devrait mener, cette année, à des échanges sur une échelle sans précédent depuis le coup de frein qui était intervenu en 1989 après la répression de Tiananmen à Pékin. L'administration est désormais sous le feu de critiques lui reprochant, selon les termes d'un fonctionnaire du Pentagone cité par le *Washington Times* récemment, *« d'aider* [la Chine] *à s'armer et à équiper ses troupes »*.

Le Pentagone, pour sa part, se défend en arguant que les échanges entre les deux armées *« contribuent à une transparence »* qui permet aux militaires américains de mieux connaître les modalités de fonctionnement de la *« grande muette »* chinoise, encore bien moins familière aux Occidentaux que ne l'était, du temps de la guerre froide, celle de l'Union soviétique.

Francis Deron



DROITE *Jacques Chirac* a saisi l'occasion du débat sur la ratification du traité d'Amsterdam, mardi 2 mars, à l'Assemblée nationale, pour adresser au Parlement un message rappelant son engagement européen et les grandes lignes de sa politique dans ce domaine. Alors que la droite est divisée face à l'Europe, le chef de l'Etat entendait, trois mois et demi avant les élections du 13 juin, répondre à Charles Pasqua et aux autres « eurosceptiques » de l'opposition. ● LA RATIFICATION du traité d'Amsterdam devait réunir la droite, à l'Assemblée et au Sénat, alors que les réformes institutionnelles proposées par Lionel Jospin la mettent dans l'embarras ou la divisent. ● L'UDF a décidé de réserver sa position sur l'interdiction du cumul des mandats, examinée en deuxième lecture, par les députés, mercredi, après avoir été refusée en presque totalité par les sénateurs de droite.

Jacques Chirac se porte à la tête des européens de la droite

Le chef de l'Etat profite de la ratification du traité d'Amsterdam pour réaffirmer son engagement européen contre l'euroscepticisme de Charles Pasqua. Il officialise ainsi son soutien aux listes conduites par Philippe Séguin et François Bayrou, faute d'avoir pu les réunir

L'EUROPE reste un facteur de division plus marqué à droite qu'à gauche. Aussi Jacques Chirac a-t-il décidé de mettre à profit le débat de ratification du traité d'Amsterdam, mardi 2 mars, à l'Assemblée nationale, pour rappeler à son camp – par le biais d'un message au Parlement qui, au-delà des députés et des sénateurs, s'adresse à tous les Français – les bases de la politique européenne à laquelle il s'était lui-même converti en octobre 1995.

Pour le chef de l'Etat, il s'agissait à la fois, mardi, de réaffirmer son engagement européen et d'inscrire sa démarche dans la continuité de l'action de ses prédécesseurs. Après le lancement de l'euro et au moment où l'Union européenne est confrontée à la difficile négociation sur l'Agenda 2000, au défi de son élargissement et à un grand débat, illustré par la situation au Kosovo, sur sa capacité d'intervention diplomatique et militaire, M. Chirac entendait exposer sa vision de l'Europe et de la place de la France en Europe. Il devait souligner, notamment, qu'à ses yeux, il ne fait aucun doute que la France est plus grande dans l'Europe qu'elle ne le serait sans l'Europe. Il devait ainsi répondre à Charles Pasqua et à ceux qui, comme l'ancien ministre de l'intérieur et cofondateur du RPR, accusent les gouvernants pro-européens d'abandonner la nation. En rejetant les objections des euro-sceptiques, le président de la République devait signifier implicitement qu'à droite, les listes qui se situent dans la perspective de la construction européenne ont un titre égal à se placer sous son parrainage. Cette intervention devait souligner le rôle que revendique M. Chirac en matière de politique européenne et la référence qu'il entend représenter, là aussi, pour la droite, sans qu'il puisse être accusé, à plus de trois mois des élections du 13 juin, de se mêler directement de la campagne électorale.

L'Elysée a tenu à préciser que le chef de l'Etat avait informé à l'avance les présidents des deux Assemblées, mais aussi le premier ministre, de son intention d'adresser un message au Parlement, le deuxième depuis son élection. En période de cohabitation, son prédécesseur, François Mitterrand, avait eu recours à deux reprises à cette procédure : le 8 avril 1986, au lendemain de la victoire de la droite aux élections législatives, le chef de l'Etat avait rappelé les prérogatives que lui confie la Constitution et avait mis en garde le nouveau gouvernement contre un abus du recours aux ordonnances ; le 25 juin 1986, il avait célébré par ce moyen le centenaire de la naissance de Robert Schuman, l'un des pères de l'Europe.

Au moment où la présidence de la République faisait part de l'initiative de M. Chirac, la division de la droite connaissait une nouvelle illustration. Le président de l'Alliance pour la France, Philippe Séguin, a repris la plume, lundi 1er mars, pour annoncer à François Bayrou, président de l'UDF, qu'il renonçait finalement à réunir, mardi, le comité politique de l'Alliance (*Le Monde* du 27 février). *« Nous sommes convenus, lors de notre récent échange de lettres, qu'une prochaine réunion du comité politique de l'Alliance n'aurait de sens et d'utilité que dans la mesure où un accord préalable aurait pu être trouvé sur un ordre du jour précis,* écrit notamment M. Séguin. *Afin de nous donner les meilleures chances de parvenir à cet objectif, il est probablement opportun de ne pas nous en tenir à la date de réunion qui avait été initialement envisagée. »* Pour finir, Philippe Séguin propose à Alain Madelin et à François Bayrou de « *convenir ensemble, le moment venu, de la nouvelle date* ».

Cette tentative de rapprochement avait fait suite à la publication, dans *Le Monde* du 19 février, d'un « point de vue » de Valéry Giscard d'Estaing, engageant les différents partenaires de l'opposition à se rassembler sur une liste d'union, sans lancer d'exclusive contre M. Séguin. « *Je souhaite ardemment que la réunion ait lieu la semaine prochaine*, a réaffirmé M. Giscard d'Estaing, mardi matin, sur Europe 1. *C'est encore plus indispensable quand on voit ce qui se passe à gauche, c'est-à-dire la capacité, à la fois du Parti socialiste, en France, et des partis socialistes européens, de se mettre d'accord sur une politique. »*

> Cette intervention souligne le rôle que revendique le président de la République en matière de politique européenne

Le président du RPR s'était évidemment saisi de l'initiative du fondateur de l'UDF pour placer M. Bayrou dans le rôle du diviseur. Après consultation du bureau politique de l'UDF, le député des Pyrénées-Atlantiques avait en effet accepté, le 25 février, le principe d'une telle rencontre, mais en proposant un autre ordre du jour. Faute d'accord, les dirigeants du RPR et de Démocratie libérale ont donc préféré renoncer, lundi après-midi, à afficher une nouvelle fois la désunion de l'opposition dans la préparation des élections européennes du 13 juin.

Autre conséquence de cet épisode, M. Bayrou a pris une revanche sur M. Giscard d'Estaing, en obtenant d'être, à sa place, l'orateur du groupe UDF lors du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de ratification du traité d'Amsterdam. Le président de l'UDF devait s'exprimer en compagnie d'Edouard Balladur, qui a été choisi pour défendre la position du RPR au sujet d'un traité négocié, en grande partie, sous le gouvernement d'Alain Juppé et signé sous celui de Lionel Jospin, le 2 octobre 1997.

Du côté des adversaires d'Amsterdam, en revanche, plusieurs têtes de listes aux élections européennes devaient profiter du débat pour roder leur discours de campagne. C'est le cas de Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, qui devait soulever l'exception d'irrecevabilité, et de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui devait opposer la question préalable. Une motion de renvoi en commission, enfin, devait être présentée par Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Un article 2 plus précis

Le gouvernement a déposé, lundi 1er mars, un amendement à l'article 2 de son projet de loi de ratification du traité d'Amsterdam. Cet amendement, qui, en substance, réclame une réforme institutionnelle de l'Union européenne avant tout élargissement, prend en compte les observations formulées par l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) lors de la réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le 17 février.

Comme M. Giscard d'Estaing le souhaitait, il précise que la France « *exprime sa détermination* » à voir réaliser des progrès substantiels dans la voie de la réforme, « *afin de rendre le fonctionnement de l'Union plus efficace et plus démocratique* ». Les députés n'ont pas le droit d'amender les projets de ratification mais, soucieux de montrer qu'il écoute la représentation nationale, le gouvernement a entendu ses « demandes ».

La réforme du cumul des mandats revient devant l'Assemblée, en butte aux mêmes obstacles

TOUT SE PASSE comme si rien n'avait changé depuis le vote en première lecture, à l'Assemblée nationale, le 28 mai 1998, des deux projets de loi – l'un organique, l'autre ordinaire – qui visent à limiter le cumul des mandats. Rejetée par l'opposition à l'Assemblée, puis par la majorité sénatoriale, le 28 octobre 1998, cette réforme revient devant les députés, mercredi 3 mars, en butte aux mêmes obstacles. La gauche s'apprête à reconstruire les deux projets, vidés de leur sens par le Sénat, avec la quasi-certitude qu'une troisième lecture sera nécessaire. Le 17 février, la commission des lois de l'Assemblée a rétabli l'essentiel des dispositions prévues dans les deux textes, à l'exception de dispositions qui visaient à revaloriser le Parlement. Comme le résume un conseiller de Lionel Jospin, la réforme du cumul des mandats vit sa vie.

Le texte organique, qui nécessite un vote conforme du Sénat, prévoit l'interdiction du cumul d'un mandat de parlementaire avec celui de maire, de président du conseil régional ou de président de conseil général. Le Sénat a supprimé cette disposition essentielle lors de l'examen du texte au Palais du Luxembourg, le 28 octobre (*Le Monde* des 29 et 30 octobre 1998). Seule a été maintenue l'interdiction de cumuler un mandat de parlementaire avec celui de député européen. Le Sénat a adopté, aussi, le projet de loi ordinaire qui vise à interdire le cumul d'un mandat de parlementaire avec plus d'un mandat local, tout en réduisant considérablement sa portée : l'incompatibilité est en effet limitée aux communes d'au moins 3 500 habitants, ce qui revient à en exclure... 34 000 du champ du texte !

> A droite, le « curseur » semble ne pas avoir bougé d'un pouce

La deuxième lecture n'est donc qu'une étape. « *Ce sera l'occasion de montrer que, sur le chantier de la modernisation de la vie politique, les députés de l'opposition sont très en deçà de leur discours* », souligne Christian Paul (PS, Nièvre). Déjà, le 9 février, devant les sénateurs socialistes, Lionel Jospin avait dénoncé la « *conception minimaliste* » de « *l'ensemble de la droite* » à l'égard d'une réforme « *souhaitée majoritairement par les Français* ».

A droite, le « curseur » semble ne pas avoir bougé d'un pouce. En séance, au Palais-Bourbon, Georges Tron (RPR, Essonne) réaffirmera les « *mêmes critiques* » à l'encontre d'un texte qui « *va couper les parlementaires de la réalité locale* » et qui « *abandonne l'idée d'une réforme du statut de l'élu* ». Au nom du groupe DL – qui n'existait pas encore au moment de la première lecture au Palais-Bourbon –, François Goulard (Morbihan) tiendra le même discours. Seul Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) a regretté la « *position excessivement restrictive du Sénat* » lors de l'examen du texte en commission des lois, le 17 février, avant de réserver le vote de son groupe. « *Tout dépendra de l'issue du débat en deuxième lecture* », confirmait, lundi, ce député proche d'Hervé de Charette (PPDF). Le reste de l'opposition a déjà annoncé son vote « contre ».

Pour sortir de l'impasse, sept députés socialistes ont proposé que l'on reconnaisse aux sénateurs, et à eux seuls, la possibilité de cumuler leur mandat parlementaire avec la direction d'un exécutif local (*Le Monde* du 18 février), à condition de coupler cette « *exception sénatoriale* » avec une réforme du mode de scrutin sénatorial. « *C'est un point de sortie possible en troisième lecture* », explique M. Paul, l'un des signataires de cette proposition.

Clarisse Fabre

Face aux projets de modernisation de la vie publique, les sénateurs doivent choisir entre l'isolement et le compromis

A FORCE de refuser l'ensemble des projets de modernisation de la vie publique proposés par Lionel Jospin, le Sénat s'est façonné une image ultra-conservatrice, qui altère la capacité d'expression et nuit à la crédibilité de cette seconde assemblée où la droite est chez elle. Cela devrait se vérifier à l'occasion des débats parlementaires qui se concentreront, cette semaine, autour de deux projets-phares du gouvernement en matière de rénovation politique : la fin du cumul des mandats et la révision constitutionnelle pour la parité hommes-femmes en politique.

Mercredi 3 mars, les députés reprendront, en deuxième lecture, le projet de loi limitant le cumul des mandats. Au-delà de quelques ajustements acceptés par tous, le premier ministre souhaitait surtout mettre fin à la double fonction de maire ou de responsable d'un exécutif local, et de parlementaire *(lire ci-contre)*. Votée par les députés de gauche, tenus d'honorer leurs promesses électorales, la réforme a été refusée par les sénateurs. Or, ceux-ci disposent d'un droit de veto en la matière puisque la modification relève de la loi organique, obligatoirement votée dans les mêmes termes par les deux assemblées.

SAUVER LA FACE

Le rétablissement probable, par les députés, de l'interdiction du cumul ne servira donc pas à grand-chose. Lionel Jospin en convient, mais il est persuadé d'être soutenu dans sa démarche par l'opinion publique. « *La majorité sénatoriale et l'ensemble de la droite ont montré leur conception minimaliste de cette réforme*, a-t-il expliqué, le 9 février, devant le groupe socialiste du Sénat. *Il n'y aura malheureusement pas de compromis avec le Sénat, mais constat d'un seuil, au-delà duquel la droite ne souhaite pas aller* (...). *Nous en prendrons acte.* »

En fait, le premier ministre pense tenir sa revanche sur la Haute assemblée avec le projet de révision constitutionnelle sur la parité, cosigné avec Jacques Chirac. Il peut faire valoir que ce projet, repoussé par la majorité sénatoriale le 26 janvier, est soutenu non seulement par l'opinion et par la gauche « plurielle », mais aussi par la quasi-totalité des députés de droite (seuls deux députés, un RPR et une UDF ont voté contre le texte, en deuxième lecture, le 16 février). Comment les sénateurs peuvent-ils résister ?

Jeudi 4 mars, lorsque le texte reviendra devant le Sénat en deuxième lecture, il faudra donc trouver un compromis. La chose n'est cependant pas si simple car, au-delà de son désir de sauver la face, la majorité sénatoriale a aussi montré qu'elle peut être elle-même divisée sur le sujet. Mardi, l'intergroupe de la droite sénatoriale devait tenter de trancher entre plusieurs pistes. La première, la plus simple, est aussi celle qui enthousiasme le moins les sénateurs : elle consiste, tout simplement, à revenir à la formule originelle, proposée par le gouvernement et acceptée par M. Chirac : « *La loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes...* », légèrement moins contraignante que la rédaction votée par les députés : « *La loi organise l'égal accès...* » La majorité parlementaire ne cache pas qu'elle serait prête à cette concession mineure.

D'autres formules, plus complexes, combinant la révision de l'article 3 et celle de l'article 4 – ce dernier moyen, retenu par le Sénat le 26 janvier, renvoyait l'obligation de parité aux seuls partis politiques –, sont aussi à l'étude, sans satisfaire à la fois la droite sénatoriale, le gouvernement et la majorité de l'Assemblée.

Sans attendre, Lionel Jospin prépare déjà le coup suivant : la réforme du mode de désignation des membres du Sénat *(lire ci-dessous)*. Tant il est vrai qu'en matière de modernité, seul le mouvement compte. Et qu'à ce petit jeu, le premier ministre peut l'emporter sur le président de la République grâce... au boulet sénatorial qui freine la démarche de Jacques Chirac.

Jean-Michel Aphatie et Raphaëlle Bacqué

Le gouvernement souhaite « améliorer la représentativité » du Sénat

LE CONSEIL DES MINISTRES doit approuver, le 10 mars, le projet de loi réformant le mode d'élection des sénateurs. Devant les sénateurs socialistes, le 9 février, Lionel Jospin avait déclaré : « *J'ai dit clairement au bureau du Sénat que le fait qu'une Assemblée ne connaisse jamais d'alternance constitue pour moi un problème de principe. Chacun sait que la réforme envisagée ne changera pas cette anomalie, mais elle corrigera ce qui peut l'être.* »

« *Dans notre système constitutionnel bicaméral*, lit-on dans l'exposé des motifs du projet, *même si la primauté reste à l'Assemblée nationale, le Sénat, depuis 1958, s'est vu reconnaître un rôle législatif très important et jouit, de ce fait, d'un large pouvoir au plan politique. Il convient donc de veiller à ce que sa représentativité soit améliorée.* » Pour atteindre ce but, le gouvernement propose d'élire davantage de sénateurs à la proportionnelle. Réservé aujourd'hui aux départements qui comptent cinq sénateurs ou plus, ce mode de scrutin devrait être étendu à ceux qui en élisent au moins trois.

SOLUTIONS TRANSITOIRES

Surtout, le gouvernement souhaite modifier le collège de « grands électeurs » qui procèdent à la désignation des sénateurs. « *Si chaque commune, département ou région possède un droit propre à être représenté au Sénat*, selon l'argumentation présentée dans l'exposé des motifs, *cette représentation doit respecter le principe constitutionnel d'égalité des suffrages.* » Le gouvernement se propose, pour y parvenir, « *de mettre fin au système actuel, qui fait dépendre le nombre de délégués de l'effectif du conseil municipal* », pour le remplacer par une règle simple : « *Un délégué par tranche de 500 habitants.* »

Le projet de loi préconise de désigner ces « grands électeurs » à la proportionnelle des groupes du conseil municipal « *dans les communes de plus de 1 000 habitants* », et non plus dans celles de plus de 9 000, comme actuellement. Cette disposition devrait faire une plus large part aux minorités des conseils municipaux.

Ces changements, contenus dans un projet de loi ordinaire – lequel requiert donc l'assentiment des seuls députés –, sont pourtant présentés comme transitoires. En effet, pour corriger les effets démographiques et redisposer les sénateurs sur l'ensemble du territoire, l'exposé des motifs assure que, sur la base du recensement en cours de la population française, « *le gouvernement déposera un projet de loi organique intégrant les évolutions nécessaires* » pour ce qui est du nombre des sénateurs élus dans chaque département.

J.-M. A.

La CGT estime que le bilan des 35 heures est pour l'instant « très modeste »

La centrale appelle à la vigilance sur le SMIC et les heures supplémentaires

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a profité, lundi 1er mars, de la remise du rapport annuel de l'Institut syndical d'études et de recherches économiques et sociales (Iseres) pour demander une réévaluation du SMIC et une limitation des heures supplémentaires. Dans le cas du dossier des retraites, il a laissé entendre qu'il se prononcerait une fois que les projets du gouvernement seront connus.

L'INSTITUT de recherche de la CGT, l'Iseres, qui présentait, lundi 1er mars, son rapport économique et social annuel, estime que le bilan des négociations sur les 35 heures, en termes d'emplois, invite *« à la prudence »*. Henri Jacot, le coordinateur des travaux, qui s'exprimait en présence du secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a évoqué un constat *« en demi-teinte »* et souligné que les effets de la réduction du temps de travail sur l'emploi étaient encore *« très modestes »*. *« On aura peut-être 100 000 emplois. Tant mieux. Mais par rapport aux millions qui restent, on voit bien que la croissance elle-même en a créé beaucoup plus dans l'année. Même si cela aussi est insuffisant, et même si ce sont des emplois qui restent extrêmement fragiles »*, a indiqué M. Jacot.

Tout en se félicitant de ce que la loi Aubry dope les négociations collectives, les auteurs du rapport se montrent plus circonspects quant aux résultats obtenus. Les accords de branche *« éludent le plus souvent la question de l'emploi »*, tandis que, dans les entreprises, *« il est encore trop tôt pour dresser un bilan fiable »*, souligne l'Iseres. L'institut relève notamment *« un ralentissement de la progression des rémunérations »* et s'inquiète d'*« une transformation radicale de la relation salariale »* avec un salaire qui *« pourrait bientôt être déconnecté du temps réellement consacré au travail »*.

Plus prudent, le secrétaire général de la CGT a fait part d'*« une situation contrastée »*. Il a souhaité que la seconde loi sur les 35 heures *« s'inspire des accords, mais aussi des motifs de désaccord »*, en s'interrogeant sur la légitimité des accords de branche signés par des syndicats *« minoritaires »*. La seconde loi, a-t-il insisté, devra prévoir *« une réévaluation du SMIC »*, *« un resserrement des contingents d'heures supplémentaires »*, des mesures pour les cadres afin d'éviter la généralisation des forfaits tous horaires.

Par ailleurs, évoquant les retraites, les auteurs du rapport ont estimé que les fonds de pension n'étaient *« pas en capacité de faire face au choc démographique ni d'apporter durablement un rendement plus favorable »*. Devant la presse, M. Jacot s'est toutefois déclaré favorable à *« une maîtrise collective de l'épargne des salariés »*. M. Thibault a invité, de son côté, à la *« prudence »*, tant que le gouvernement *« n'aura pas fait part de ses intentions »* à partir des conclusions de la mission Charpin. Il a rappelé que *« le problème* [n'était] *pas forcément bien posé »*, notamment quand le Plan se base sur l'*« hypothèse d'un fort taux de chômage »*.

Interrogé sur les propos de Louis Viannet, qui, en préface du rapport, prévoit de *« prochaines tensions »* en 1999, M. Thibault a souligné que les 35 heures et les retraites étaient naturellement des sujets de crispation. Les risques de tension concernent, *« sans qu'il y ait d'interlocuteur privilégié »*, aussi bien le patronat que le gouvernement, a tenu à préciser M. Thibault. *« Tout dépend du positionnement des uns et des autres »*, a-t-il ajouté, en insistant néanmoins sur la responsabilité et le rôle d'arbitre du gouvernement.

Le secrétaire général de la CGT a ainsi déclaré ne pas s'attendre à ce que *« le Medef détende l'atmosphère »*. Pour M. Thibault, la vraie question est *« la manière dont le gouvernement va tenir compte des opinions qui vont s'exprimer et qui ne manqueront pas d'être contradictoires, y compris sur la question des retraites comme sur l'avenir du financement de la protection sociale »*.

Caroline Monnot

Un cégétiste inconnu au Salon de l'agriculture

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CGT au Salon de l'agriculture, cela sème quelque peu le trouble dans les esprits. Et puis, cela n'arrive pas tous les ans : si Henri Krasucki s'était plié à cet exercice, son successeur, Louis Viannet, n'avait jamais fait le déplacement. Lundi 1er mars, le nouveau patron de la centrale ouvrière, Bernard Thibault, a pu mesurer le chemin qu'il lui restait à faire pour acquérir, dans ces travées-là, une notoriété susceptible de rivaliser avec celle du président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Luc Guyau.

Accompagné du secrétaire de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière de la CGT, Freddy Huck, le dirigeant syndical, qui a visité une dizaine de stands, a suscité sur son passage nombre d'interrogations. Tout le monde a vu cette tête à la télévision, mais de qui s'agit-il donc ? *« C'est une manif ? »*, s'enquiert, rigolard, un producteur de semence. *« C'est le cheminot »*, assure un exposant. Et puis, il y a ceux qui se mélangent un peu les pédales. Un agriculteur méridional : *« Ah oui, ça change, il est jeune. Et puis, il est mieux que l'autre, là... »* L'autre ? *« Dominique... »* Dominique ? *« Dominique Viannet. »* Enfin, il y a les grognons. *« Retourne à Moscou »*, a grommelé un vieux paysan sur son passage. *« Savez-vous qu'avec son taux de subvention l'industrie céréalière est la plus nationalisée »*, lui a rétorqué un membre de la délégation. Malin, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, s'était, quant à lui, débrouillé pour être présent sur le passage du cortège : du temps où il était salarié, il a *« toujours »* été à la CGT, a-t-il assuré.

Devant le stand de l'Office national des forêts, le secrétaire général de la CGT est passé aux choses sérieuses : le double statut du personnel. Avec le directeur général des Haras nationaux, il a parlé emploi. Restait à s'entretenir avec le président de la FNSEA. M. Guyau en a profité pour souligner l'incertitude quant à l'issue des discussions en cours à Bruxelles. *« Il faut une politique nationale de l'agriculture qui aille au-delà de l'actuel débat sur la seule politique agricole commune »*, a certifié, pour sa part, M. Thibault.

C. M.

L'enveloppe des prêts à l'agriculture progressera de 4 % en 1999

L'ENVELOPPE des prêts bonifiés pour 1999 sera en hausse de 4 %, soit 11,4 milliards de francs (1,74 milliard d'euros) et le taux diminuera en moyenne de 0,42 point, ont annoncé, lundi 1er mars, le ministère de l'agriculture et celui des finances. Un effort particulier est fait pour les prêts d'installation et de modernisation attribués aux jeunes agriculteurs dans les zones défavorisées, notamment les massifs montagneux, les taux étant en ce cas abaissés à 2 % au lieu de 3,24 % en moyenne.

Le gouvernement précise que, sur cette somme totale, 10,5 milliards de francs (1,60 milliard d'euros) iront aux investissements, dont 20 millions de francs (3,05 millions d'euros) pour des opérations foncières et le logement rural outre-mer ; 900 millions de francs (137,20 millions d'euros) sont réservés au réaménagement des dettes.

DÉPÊCHES

■ **TRAITÉ D'AMSTERDAM : le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, s'est étonné,** lundi 1er mars, que le président du RPR, Philippe Séguin, *« après avoir été le pourfendeur de Maastricht »* en 1992, soit devenu le *« notaire du traité d'Amsterdam »*. *« Moi, comme disait la chanson de Julio Iglesias, je n'ai pas changé »*, a lancé M. de Villiers, interrogé sur LCI, à la veille de l'examen au Parlement du projet de loi de ratification du traité d'Amsterdam.

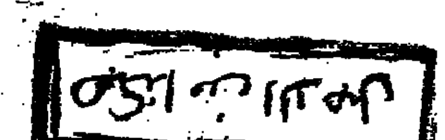
■ **CNI : Jean-François Touzé, vice-président du Centre national des indépendants (CNI), a déclaré,** lundi 1er mars, à l'AFP, qu'une *« fracture »* menace son parti, *« entre ceux qui (...) ne cherchent qu'à défendre à tout prix les privilèges de leur mandat d'élus locaux obtenus grâce au bon vouloir du RPR et de l'UDF, et ceux qui, largement majoritaires au sein du mouvement, veulent que s'organise un grand rassemblement de la droite de conviction autour de Charles Millon »* et avec Philippe de Villiers.

■ **EUROPÉENNES : Charles Pasqua a reçu,** lundi 1er mars, Pierre Daillant, président de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs. A l'issue de cette rencontre, M. Pasqua a affirmé, dans un communiqué, leur avoir apporté *« son total soutien pour que la liberté de chasser, qui est notre patrimoine national, ne soit pas mise en cause par le fédéralisme niveleur »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, a estimé,** lundi 1er mars, que les huit pages de la lettre envoyée par Martine Aubry aux 137 000 médecins libéraux, destinée à convaincre les médecins de participer à la maîtrise des dépenses, *« donnent l'impression d'une gabegie verbale »*. *« Si Martine Aubry veut récupérer le corps médical, il n'y a qu'une seule chose à faire : abroger la logique comptable »*, affirme M. Maffioli dans un entretien accordé au *Quotidien du médecin*.

■ **AQUITAINE : le service du contrôle de légalité de la préfecture a avalisé,** par une lettre datée du 1er mars, le budget 1999 du conseil régional d'Aquitaine, finalement adopté avec le recours du dispositif prévu par « 49 3 » régional. Le président (PS), Alain Rousset, n'avait pas trouvé de majorité pour faire adopter son budget, débattu le 15 février (*Le Monde* du 17 février). La fiscalité directe sera donc augmentée de 25 % – en dehors de l'augmentation des bases d'imposition – et certaines lignes d'intervention seront réduites.

■ **CONJONCTURE : les prix de vente industriels continuent de baisser,** selon les statistiques publiées, mardi 2 mars, par l'Insee. Les prix des biens intermédiaires ont ainsi baissé de 0,2 % en anvier. Dans le cas des produits chimiques, la baisse est de 0,3 %. Seuls, les prix de l'industrie textile restent presque stables.



صكذا من الاهل

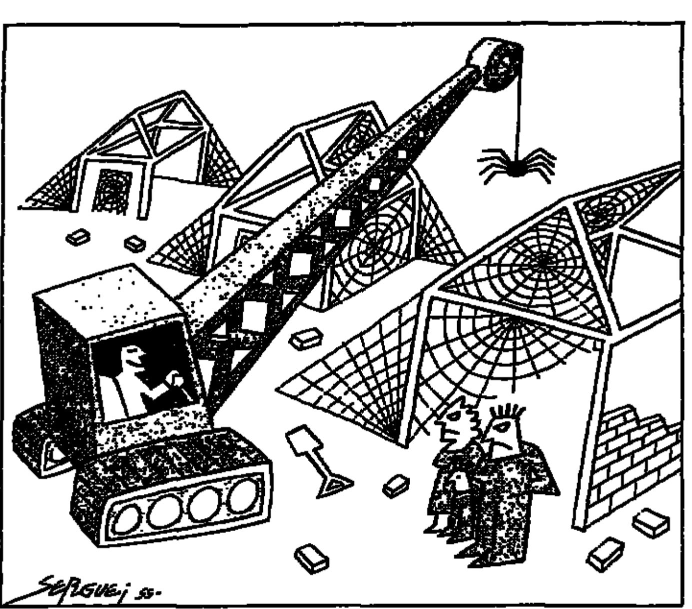
URBANISME Le ministre de la ville, Claude Bartolone, a annoncé, *lors du dernier conseil interministé*riel des villes, le lancement d'un nouveau grand projet urbain (GPU) à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). ● NÉS EN 1991, ces treize projets de *rénovation des grands ensembles* construits dans les années 60 comprennent essentiellement des investissements lourds : prolongements de lignes de métro ou restruc*turations de dessertes. Le « social »* en est absent. ● CES GPU ont été des semi-échecs. L'Etat ne s'est pas vraiment engagé et les investissements financiers étaient souvent *trop importants pour des communes* en difficulté. ● ARGENTEUIL (VAL-D'OISE) tente de redessiner le quartier du Val-d'Argent, où les commerces ont fermé et le climat social s'est dégradé. Le chantier, qui devrait durer quinze ans, devrait coûter plus d'un milliard de francs.

Le gouvernement a du mal à relancer les grands projets urbains

Lancés en 1991, ces projets avaient pour but de rénover les grands ensembles construits dans les années 60. Prolongements de lignes de métro, amélioration des dessertes, retour des commerces : faute d'engagement de l'Etat et d'investissements des communes, les GPU ont été des semi-échecs

EN ANNONÇANT, à l'occasion du dernier conseil interministériel des villes, le lancement d'un nouveau grand projet urbain (GPU) à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), le gouvernement a fait ressurgir un sigle oublié. Treize sites, dont neuf en Ile-de-France, sont pourtant censés bénéficier, depuis plusieurs *années*, d'un traitement urbain de choc ainsi que d'importants crédits d'investissement. Tous ont des traits communs : un habitat dégradé qui date presque toujours des années 60, de grosses difficultés sociales et un enclavement économique et spatial qui isole les populations.

« L'idée des grands projets urbains a germé en avril 1991, quand Michel Delebarre était ministre de la ville du gouvernement de Michel Rocard, se souvient, un rien désabusé, un témoin attentif de l'époque. *Elle a été reprise par Bernard Tapie pendant son passage éclair au gouvernement de Pierre Bérégovoy, puis confirmée par Simone Veil en 1993. Au passage, l'idée de rassembler ces grands projets au sein d'un établissement public national, comme pour les villes nouvelles dans les années 60, a sombré. Une fois les GPU officiellement désignés, le pacte de relance pour la ville de 1996 les a à peu près ignorés. »*



La politique de la ville, dans sa première période, plaidait-on alors, avait surtout privilégié des actions locales et s'était un peu dispersée dans le social. Il fallait donc remettre l'Etat aux commandes et investir un nouveau terrain : l'urbanisme. *« Selon l'idée un peu naïve que le social est soluble dans le beau »*, résume le même témoin, le gouvernement décidait donc de porter un coup d'arrêt aux dysfonctionnements urbains les plus criants. Il avait même trouvé un nom au futur établissement public qui devait incarner cette volonté nouvelle de l'Etat – « Quartiers et villes de France » – et assurer leur pérennité à ces grands projets. Mais l'établissement public n'a jamais vu le jour. Le Conseil d'Etat s'est opposé à sa création et l'idée a été définitivement balayée par l'alternance de 1993.

Faut-il le regretter ? On trouve peu de monde, aujourd'hui, pour défendre cette idée. Certains voient dans cet épisode une tentative de mainmise des ingénieurs des Ponts, *« avec leur logique d'aménageurs »*, sur la politique de la ville, qui leur échappait. Nés dans ce contexte compliqué, la plupart des grands projets lancés entre 1991 et 1997 portent uniquement sur des investissements physiques : prolongement de lignes de métro, restructuration des « dalles », aménagement de dessertes. Ils renvoient le social – sécurité, chômage des jeunes, stratégie de « peuplement » du parc HLM par les bailleurs – sur le « contrat de ville »... qui suit ou ne suit pas.

STRUCTURES DE PILOTAGE

Comme dans les autres dispositifs contractuels de la politique de la ville, les strutures de pilotage de GPU sont faibles. Quatre seulement (Aulnay-sous-Bois, Argenteuil, Roubaix-Tourcoing et Mantes-la Jolie) ont créé un établissement public ou d'un groupe d'intérêt public (GIP) pour coordonner actions et travaux. Eux seuls disposent donc d'un budget de fonctionnement, d'une capacité d'expertise et d'un conseil d'administration où siègent, à parité, élus et représentants de l'Etat. En revanche, les GPU d'Epinay, Saint-Denis, Gennevilliers et Meaux n'ont jamais eu de directeur de projet. Celui de Grigny-la Grande Borne n'en a plus depuis six mois. Celui de Marseille, qui couvre la totalité des quartiers nord de la ville, fonctionne, sept ans après sa « labellisation » officielle, avec une très informelle « équipe commune » constituée de proches du maire, Jean-Claude Gaudin. *Faut-il voir un symbole de cet* échec des GPU dans la vaste étendue d'herbes folles laissée par les dix tours du quartier Démocratie de la ZUP des Minguettes, à Venissieux ? Murées en 1986, ces tours ont été abattues huit ans plus tard. En 1991, l'Etat avait choisi cet en*droit pour expérimenter ses grands* projets urbains. La prolongation du métro vers le plateau des Minguettes devait permettre la naissance d'un nouveau quartier-centre et l'implantation d'une zone d'activités privées, mais le retournement de la conjoncture et l'abandon du projet de métro ont fait fuir les investisseurs et ruiné le projet.

BILAN CONTRASTÉ

Dans l'entourage du ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, on tire un bilan contrasté des grands projets en cours. Selon Patrice Vegriete, conseiller du ministre, trois seulement sont *« bons »* ou *« très bons »* : Mantes-la-Jolie, Roubaix-Tourcoing, Vaulx-en-Velin. *« On y trouve,* précise t-il, *un partenariat réel entre l'Etat et les collectivités locales, une direction de projet forte, une vraie stratégie des élus, un lien entre les aspects urbains, sociaux et économiques. »* Une mention spéciale est donnée au GPU d'Aulnay-sous-Bois dont la dynamique est jugée *« réelle »*, notamment sur le plan social.

Parfois, c'est l'Etat lui-même qui freine. A Aulnay, il est incapable de décider s'il va enfouir ou transformer en boulevard urbain les 900 mètres de nationale qui coupent en deux le quartier difficile de la Rose des Vents, où passent 30 000 voitures par jour. L'Etat l'a construit au pied des immeubles pour se constituer une réserve foncière destinée à servir, un jour, de voie de dégagement à l'autoroute A4. Mais le projet a traîné et il apparaît aujourd'hui indéfendable. En 1993, Simone Veil avait promis l'enfouissement. Coût de l'opération : 1,2 milliard de francs. Depuis, la décision est en suspens, comme les projets de remodelage du quartier, sur lequel ont planché cinq cabinets d'urbanistes.

Parfois, l'indécision est le fait des élus. *« Quel est le projet politique de Jean-Claude Gaudin pour les quartiers nord de Marseille et les populations qu'on y a regroupées ? Où est le projet alternatif pour le quartier des Minguettes depuis la démolition d'une dizaine de tours ? »*, interroge-t-on dans l'entourage de Claude Bartolone. *Il arrive aussi* que les projets soient ralentis par un affrontement entre les élus et l'Etat. Créé officiellement à la demande du maire (RPR), Jean-François Coppé, deux mois avant le changement de majorité de juin 1997, le GPU de Meaux est paralysé par un rapport de force. Le maire n'a jamais caché qu'il souhaitait démolir de larges pans de deux quartiers d'habitat social mais la délégation interministérielle à la ville attend qu'il clarifie sa *« stratégie de l'habitat et du peuplement et le rôle des démolitions »*...

Lorsque les GPU ont été créés, l'enveloppe budgétaire était importante : 2,2 milliards de francs, dont une moitié de crédits émanant du ministère du logement. Dans un rapport sur la ville remis au gouvernement en janvier 1998, Jean-Pierre Sueur note toutefois *« des taux très faibles de consommation des crédits entre 1994 et 1996 »* dûs à une prévision *« très optimiste »* du rythme d'avancement des projets. Les difficultés financières des communes, qui étaient censées participer aux dépenses d'investissements à hauteur de 20 % à 30 %, en plus de la prise en charge des budgets de fonctionnement des nouveaux équipements, ont beaucoup ralenti les opérations.

Grigny, où l'Etat a construit, dans les années 60, la Grande-Borne, un ensemble de 3 800 logements qui a fait brusquement passer la population de cet ancien *bourg rural de 3 500 à 26 000 habi*tants, n'a pas pu se lancer dans de tels investissements. La commune, qui n'est pas très bien disposée à l'égard d'un Etat qu'elle juge responsable de ses difficultés, ne dispose pas de ressources fiscales suffisantes. En juin 1998, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a débloqué une enveloppe supplémentaire de 45 millions de francs destinée à alléger la participation des communes aux GPU.

Christine Garin

Quatre critères pour Claude Bartolone

Les nouveaux *« grands projets pour la ville »* qui seront intégrés aux nouveaux contrats de ville d'ici à la fin de l'année devront obéir à quatre critères, a annoncé le ministre de la ville, Claude Bartolone : s'appuyer sur un vrai *« projet politique »* à l'échelle de l'agglomération et du quartier, être l'expression d'une logique intercommunale, impliquer les habitants et privilégier les actions de gestion urbaine de proximité.

Des Assises nationales sur ces grands projets devraient être organisées en octobre 1999. Les expériences les plus significatives recensées dans les grands projets urbains actuels et dans d'autres sites seront présentées.

L'état des travaux sur les sites

● **Argenteuil** (Val-d'Oise). Quartier du Val-d'Argent. Traitement lourd de la dalle au Nord, restructuration des commerces et des espaces publics.

● **Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis** (Seine-Saint-Denis). Le GPU a été défini à partir de l'impact attendu du Stade de France. Il prévoit surtout des réalisations d'équipements publics et de désenclavement des quartiers.

● **Clichy-sous-Bois - Montfermeil** (Seine-Saint-Denis). Copropriétés de la Forestière et des Bosquets à Clichy-sous-Bois. Le GPU, qui n'a pas démarré, prévoit leur réhabilitation lourde et le désenclavement du site.

● **Grigny - la-Grande-Borne** (Essonne). Le GPU n'est pas entré dans sa phase opérationnelle. Les priorités définies sont l'amélioration de la gestion du parc social de logements et le lien avec le centre-ville.

● **Mantes-la-Jolie - Val-Fourré** (Yvelines). C'est l'un des plus avancé des GPU. Il porte sur la restructuration des quartiers les plus dégradés, l'accès aux services et les commerces.

● **Gennevilliers-Quartier du Luth** (Hauts-de-Seine). Deux opérations sont en cours : le percement de la « barre Lénine », la démolition des 300 logements de la « barre Gérard-Philippe » après relogement des habitants sur la commune. La démolition partielle de quatre autres barres est prévue.

● **Epinay-sur-Seine** (Seine-Saint-Denis). L'aménagement de la RN14 en boulevard urbain est en cours d'achèvement. A terme, la commune souhaite concentrer les efforts sur la restructuration de la dalle du centre-ville et la requalification des copropriétés.

● **Vénissieux-ZUP des Minguettes** (Rhône). *Le projet de création d'un* nouveau centre dans l'ancien quartier Démocratie a été abandonné. Le GPU se limite à des actions de restructuration d'immeubles et de commerces.

● **Meaux-Quartiers de la Pierre-Collinet et de Beauval** (Seine-et-Marne). Le protocole d'accord entre l'Etat et la ville n'a été conclu qu'en février 1998. L'Etat attend des élus qu'ils clarifient leur projet sur l'habitat et les démolitions de logements sociaux.

● **Vaulx-en-Velin** (Rhône). Le GPU couvre les 210 hectares de l'ancienne ZUP et intègre le centre ville. Des restructurations lourdes sont en cours portant sur les logements et les services.

● **Marseille. Cités de la Castellane, de la Bricarde et du Plan d'Aou.** Le GPU s'est surtout, pour l'instant, *concentré sur le Plan d'Aou,* avec l'achèvement, en 1996, du centre commercial Grand Littoral.

● **Roubaix-Tourcoing--Croix-Wattrelos.** Liaison avec la zone franche urbaine qui recouvre une grande partie du périmètre du GPU, ce dernier poursuit un double objectif de requalification urbaine et de développement économique : soutien aux PME-PMI, renforcement des filières existantes, développement de l'emploi dans les quartiers.

A Argenteuil, un chantier de plus de 1 milliard de francs pour enrayer le déclin du Val-d'Argent

TOUS les vieux habitants du Val-d'Argent se souviennent des délégations qui venaient autrefois *admirer l'audace architecturale de* leur quartier, couronnée par un Grand Prix international d'architecture en 1968. C'était l'époque où, le dimanche, les habitants du centre-ville et des pavillons alentour venaient se promener sur la dalle de 8 hectares, support, à 5 mètres du sol, des barres. Alfred Sorel, maire adjoint (PC) d'Argenteuil, chargé de la culture et de la politique de la ville, est arrivé au Val-d'Argent en 1958. Il a connu *cette époque glorieuse « où le commerce était vivant »*, le supermarché une attraction *« qui attirait jusqu'à Colombes »*, la mixité sociale *« une évidence »*.

Il évoque aujourd'hui le *« déclin »* d'un quartier, que le classement, depuis 1992, en grand projet urbain (GPU) s'efforce d'enrayer. Surdimensionné, le quartier n'a jamais été achevé : les cinémas, le drugstore et certains équipements publics prévus ne sont pas sortis de terre, d'où ces vides immenses entre les groupes d'immeubles. Le Val-d'Argent s'est lentement enfoncé dans la crise, au rythme des départs des premiers habitants des barres. Puis, à deux reprises, il s'est embrasé. En 1990, des bagarres entre bandes rivales ont dégénéré et les commerces de la dalle ont été saccagés et pillés. En 1992, le meurtre d'un jeune dealer par l'un de ses clients a provoqué une nuit d'émeute.

On s'est alors brusquement rendu compte que *« sur la dalle »*, 40 % de la population avaient moins de vingt-cinq ans et que plus de la moitié des commerces avaient définitivement baissé leur rideau de fer. *« Les chômeurs étrangers, ça n'occupe pas l'espace comme les mères au foyer des classes moyennes françaises »*, constate Sakina Nhari, animatrice à la Maison pour tous. La décision de lancer un grand projet urbain au Val-d'Argent a été prise cinq mois après les émeutes de 1992. *« Ces événements ont été décisifs pour le choix d'Argenteuil,* souligne Bernard Weil, directeur du Groupement d'intérêt public (GIP) qui coordonne le projet. *Car le Val-d'Argent n'était pas, loin de là, l'un des quartiers les plus en difficulté d'Ile-de-France. Mais au moins on se dit qu'ici la situation est encore rattrapable. »*

SYMBOLE DE L'ÉCHEC

Le Val-d'Argent n'est jamais devenu le nouveau quartier d'Argenteuil qu'avaient imaginé élus et urbanistes. Malgré la proximité du centre de Paris – dix-sept minutes de la gare Saint-Lazare –, il n'est pas non plus le pôle d'activités dont ils avaient rêvé. A l'entrée du quartier, une immense tour de 10 000 mètres carrés de bureaux, propriété d'Axa, entièrement vide depuis dix ans, est le symbole de cet échec. Posé sur sa dalle reliée au sol par des escaliers de béton brut, le quartier flotte, sans attaches.

Le grand projet urbain (GPU) concerne 28 000 habitants et 10 000 logements, dont 60 % sociaux. Le chantier est immense. Parti en 1992, dans le premier train de mesures, il n'a fait l'objet d'une convention de financement qu'en juillet 1996. Les pelles mécaniques n'ont attaqué la dalle qu'en août 1998. L'urbaniste Roland Castro, choisi pour coordonner le projet, a proposé une démolition partielle de la dalle avec la création d'une place à deux niveaux et une intégration à la desserte du quartier par un jeu de pentes douces. C'est le point le plus spectaculaire du projet. Un autre volet porte sur la requalification et le regroupement des commerces autour d'un axe unique, futur vrai « centre » du Val-d'Argent. L'habitat est aussi concerné avec le remodelage de la cité Diderot, deux grandes barres en L disposées autour d'une place où presque tous les commerces, en pied d'immeuble, *ont été murés*.

A terme, l'idée est de « résidentialiser » la totalité des barres et des tours. Au Val-d'Argent comme dans d'autres sites en GPU, les urbanistes veulent effacer les partis pris de leurs aînés. Les « balladoirs », ces auvents métalliques qui serpentent sur des centaines de mètres, devraient ainsi disparaître. Là où l'espace public dominait largement, on recrée des espaces privatifs, on marque les entrées d'immeubles, on réinvente les trottoirs.

CINQ COFINANCEURS

Les travaux prendront dix à quinze ans et leur coût devrait dépasser le milliard de francs (152 439 024 €). Pour la durée du XI[e] Plan (qui court jusqu'à fin 1999), les cinq cofinanceurs – l'Etat, la ville, la région, le département et la Caisse des dépôts – se sont engagés sur un financement global de 279,6 millions de francs (42 621 951 €). Le remodelage de la dalle et des commerces va absorber 60 % de cette somme. La restructuration de la première moitié de la cité Diderot est estimée à 37 millions de francs (5 640 243 €), soit 400 000 francs (60 975 €) par logement.

*L'équilibre financier de l'opéra*tion est fragile. La ville a du mal à suivre à la hauteur prévue – 60 millions de francs (9 146 341 €) – et demande à l'Etat qu'il augmente un peu sa part. La durée du chantier, qui devrait, au mieux, être achevé à la fin du XII[e] Plan, *devient un facteur de* fragilisation. *« Comment être sûr de la capacité de l'Etat à tenir ses engagements au même niveau d'investissement jusqu'en 2006 ? »*, s'interroge Alfred Sorel.

Les acteurs de terrain, notamment associatifs, s'inquiètent face à cette *« grosse machine »*, perçue par certains comme *« un super-guichet »*. *« Au début, comme il n'y avait pas de projet social structuré, le GPU a financé n'importe quoi : des actions de prévention sur la drogue, un voyage à l'étranger pour les jeunes »*, raconte Myriam, animatrice dans un centre social. Ils évoquent *« la faiblesse »* du projet sur l'emploi des jeunes, le développement des équipements publics, la *sécurité*, *l'école*. Et ils énumèrent : pour 8 000 habitants de moins de vingt-cinq ans, une seule crèche, pas de halte-garderie, deux animateurs seulement sur la dalle. Pour faire patienter les habitants, la commune a procédé par petites touches. Là l'aménagement d'un espace de jeux, *ici* l'agrandissement de la bibliothèque ou des travaux autour d'une école. *« Mais à quoi sert d'aménager les accès et les abords des groupes scolaires,* interroge Myriam, *si, à l'intérieur, il n'y a pas d'assistante sociale ? »*

Ch. G.

Les mécanismes financiers des transferts de joueurs examinés lors du procès des Girondins de Bordeaux

Décédé, l'ancien président Claude Bez était soupçonné de détournements de fonds

Des surfacturations intervenues dans les années 80 lors de transferts de footballeurs, ainsi que des détournements de fonds réalisés en marge de matchs européens des Girondins, sont examinés depuis le 1er mars par le tribunal correctionnel de Bordeaux. L'absence de Claude Bez, décédé, alors que l'ancien président du club était soupçonné d'avoir été l'auteur principal des malversations, pèse sur les débats.

BORDEAUX
de notre correspondante

Après une semaine de suspension, le procès sur la gestion de l'association *« Girondins de Bordeaux Football club »* a véritablement commencé lundi 1er mars au tribunal correctionnel de Bordeaux.

PROCÈS

Il avait été reporté à cause de la maladie de l'un des prévenus, le Croate Ljubomir Barin, courtier-intermédiaire. Malgré l'absence de celui qui fut le président du club entre 1978 et 1990, Claude Bez, décédé le 26 janvier d'un arrêt cardiaque, le procès va tenter d'éclairer la gestion des Girondins dans les années 80.

Le mécanisme des tranferts de cinq joueurs de football étrangers, qui auraient permis des détournements estimés à 33 millions de francs (cinq millions d'euros) selon l'accusation, a été abordé lundi lors de l'audition de trois des quatres prévenus. Ljubomir Barin, courtier agréé par l'Union européenne de football, poursuivi pour complicité d'abus de confiance et recel, était un intermédiaire indispensable au fonctionnement du système.

« UN CONTRAT BIDON »

Avant même l'arrivée de Claude Bez à la tête des Girondins, le Croate était chargé de la prospection pour le recrutement des joueurs et l'organisation des matchs. Interrogé par le président du tribunal, Louis Montamat, au sujet du premier transfert étudié – celui du Croate Robert Zagar du club de Rijeka –, Barin a avoué *« un contrat bidon »* et *« gonflé »*.

L'ancien international Didier Couécou, ex-délégué général des Girondins, soupçonné de faux et complicité d'abus de confiance, a paru plus mal à l'aise. *« On m'a demandé de signer le contrat, je le signe,* a expliqué M. Couécou, qui s'est exprimé le plus souvent tête baissée. *Je ne suis ni administratif ni financier. Moi, je regarde le côté équipe. Il fallait que le joueur soit bon, c'est tout. »* L'argument a provoqué l'impatience du président : *« Votre philosophie est de ne rien savoir. C'est trop facile. »*

Ancien secrétaire général du club, mis en examen pour complicité d'abus de confiance, Hervé Bizot s'est apparemment mieux défendu. Il a nié toute participation aux détournements et toute implication dans les négociations entre clubs. Pour chaque transfert étudié, a-t-il répété, son rôle s'est limité à celui d'un simple exécutant. Restera à entendre, sur ce versant du dossier, Licio D'Onofrio, ancien manageur du club de Porto et intermédiaire dans certains transferts, qui est poursuivi pour complicité d'abus de confiance et recel d'abus de confiance.

« TOUT PASSAIT PAR LUI »

Mais la disparition de Claude Bez, qui avait l'intention de faire citer une trentaine de témoins des sphères politiques et sportives, fait décidément problème. L'instruction a démontré que les sommes versées par les Girondins lors des transferts étaient largement supérieures aux règlements dus aux clubs étrangers, tandis que des faux contrats étaient rédigés pour dissimuler les détournements. Qui, hormis l'emblématique président, pourra dire la destination des malversations ? *« Tout passait par lui,* a estimé son avocat, Me Christophe Dejean. *Aujourd'hui, nous sommes devant des acteurs dépassés d'un rêve défunt »*.

Claudia Courtois

Enquête sur une discrimination à l'embauche au sein d'Intermarché

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Le parquet de Bourg-en-Bresse vient d'ouvrir une enquête préliminaire sur la base d'une plainte pour discrimination à l'embauche visant un cadre de la base logistique du groupe Intermarché pour l'ensemble de la région Centre-Est. Déposée par le syndicat CGT de l'entreprise, le 2 février, la plainte a été relayée par la fédération Rhône-Alpes de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), qui s'est constituée partie civile. L'action en justice vise les propos qui auraient été tenus par un responsable de cette base d'approvisionnement en produits frais Intermarché, située aux Echats, près de Miribel.

Il faut *« limiter les embauches de chauffeurs de couleur et d'origine maghrébine, même s'ils possèdent la nationalité française, pour des raisons de cultures différentes »*, aurait déclaré le cadre incriminé, devant plusieurs salariés médusés, selon les propos qui ont été rapportés par la CGT. D'après l'avocat de la Licra, Me Alain Jakubowicz, le responsable aurait encore ajouté que le recrutement de tels chauffeurs serait *« susceptible de nuire à l'image de marque du groupe »* et que *« les sociétaires n'appréciaient pas »*.

« RARE D'AVOIR UN DOSSIER AUSSI CLAIR »

Décidés à réagir malgré l'apparente passivité de la direction de l'établissement, qui compte quelque deux cent cinquante employés, les salariés ont souhaité intenter une action en justice. *« Il y a trois témoins,* commente Me Jakubowicz. *Il est rare, dans ce genre d'affaire, d'avoir un dossier aussi clair. »* Contactée par nos soins, la direction de la base n'a toutefois pas désiré, pour l'instant, s'exprimer sur l'affaire. Tout juste a-t-on pu apprendre qu'elle aurait diligenté une enquête interne, en vue de déterminer sa conduite ultérieure. De source syndicale, on ajoute que l'établissement doit, dans le même temps, faire face à une enquête de l'Inspection du travail.

Pour le moment, la plainte des salariés fait l'objet d'une enquête préliminaire ouverte au parquet de Bourg-en-Bresse, afin de vérifier le fondement et la teneur des faits discriminatoires dénoncés. Il semble que le climat social de la base logistique du groupe Intermarché à Miribel soit relativement tendu. Il y a plusieurs mois, des responsables de l'entreprise avaient ainsi dirigé le jet des canons à eau destinés à combattre un feu éventuel sur un piquet de grève. Les salariés de la base d'approvisionnement manifestaient alors pour obtenir l'application locale d'accords nationaux, en bloquant la porte d'entrée de l'établissement.

Laurent Guigon

André Tarallo sollicite un non-lieu dans l'affaire Dumas

DÉPOSÉE après la clôture officielle de l'instruction des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, la requête est passée inaperçue. Le 15 février, André Tarallo, ancien dirigeant de la branche hydrocarbures d'Elf-Aquitaine, considéré comme le « Monsieur Afrique » du groupe pétrolier français, a sollicité un non-lieu dans le dossier visant Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour. Mis en examen le 20 novembre 1997 pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, M. Tarallo – qui est par ailleurs mis en examen dans l'affaire Elf – a signé le contrat d'engagement de l'ancienne compagne de M. Dumas au sein de la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA) au mois de juillet 1989 (*Le Monde* du 22 novembre 1997).

Les juges soupçonnaient, dès ce moment, que le recrutement de Mme Deviers-Joncour, effectué sur l'ordre du directeur des *« affaires générales »* d'Elf, Alfred Sirven, s'était fait à la demande de M. Dumas – ce que ce dernier a toujours contesté.

« UN RISQUE ANORMAL »

Rappelant, dans leur requête, que l'engagement de cette *« chargée de mission »* très spéciale avait suivi de quelques semaines la nomination, à la tête de l'entreprise, de Loïk Le Floch-Prigent, les avocats de M. Tarallo – Mes Pierre Benoliel, Guillaume Le Foyer de Costil et Mario Stasi – soulignent qu'il ne disposait pas du pouvoir d'en contester les termes. *« Au moment de la signature du contrat,* écrivent-ils, *M. Tarallo ne pouvait considérer* a priori *que l'embauche de Mme Deviers-Joncour constituait un risque anormal pour le groupe Elf, entreprise nationale, pour qui la politique étrangère de la France revêt une importance particulière en matière d'hydrocarbures »*.

Officiellement recrutée le 24 juillet 1989, l'ancienne compagne de M. Dumas – alors ministre des affaires étrangères – disposait d'un salaire de 50 000 francs mensuels mais d'aucun bureau au siège du groupe pétrolier. Relatant aux juges les circonstances de cet engagement, l'ancienne directrice administrative d'Elf, Jeanne-Marie Cardaire, avait assuré avoir été convoquée par M. Sirven *« en urgence »* afin de préparer un contrat et de le soumettre à la signature de M. Tarallo. Ce dernier avait expliqué, le 8 avril 1998, qu'il n'avait alors rencontré M. Sirven que *« peu de fois »*, et qu'il avait, à l'époque, supposé que le collaborateur de M. Le Floch-Prigent *« mettait en place son équipe »*. « [M. Sirven] *avait précisé que nous n'aurions pas à travailler avec Mme Deviers-Joncour*, avait-il déclaré, *mais qu'elle nous serait très utile en raison de sa proximité avec M. Dumas. »*

Dès le mois de janvier 1990, M. Sirven substitua à ce contrat initial deux nouveau contrats, l'un au nom de la filiale française Elf-Impex, l'autre au nom d'Elf-Aquitaine international (EAI), filiale suisse dont il était lui-même le président.

Hervé Gattegno

Annulation de l'élection des délégués étudiants au Cneser

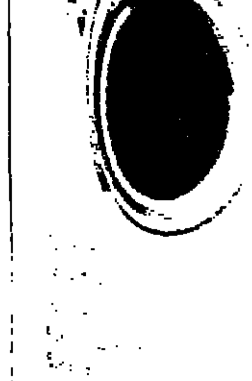
L'ÉLECTION des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) de juillet 1998 a été annulée, le 23 février, par le tribunal administratif de Paris, saisi par la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'UNEF. Elles contestaient le *« vote groupé »* pratiqué par l'UNEF-ID, qui a remporté cinq des onze sièges à pourvoir.

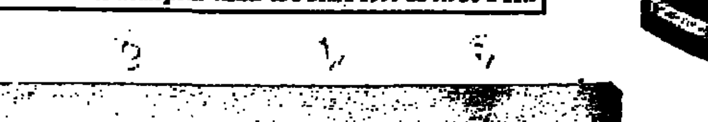
Sur les 2 500 « grands électeurs » des conseils des universités, 376 avaient demandé que le matériel de vote soit envoyé au siège de l'UNEF-ID, et non à leur domicile. Cette disposition avait été autorisée par le ministère de l'éducation mais le tribunal a estimé qu'elle *« était de nature à porter atteinte au caractère personnel du vote. Elle a altéré de ce fait la sincérité du scrutin, eu égard au faible nombre de voix susceptibles de modifier l'attribution du onzième siège »*. L'UNEF-ID a l'intention de faire appel.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Marie-thérèse Feydeau, juge des référés,** a refusé, lundi 1er mars, d'ordonner la suppression d'une phrase du livre du professeur Willy Rozenbaum affirmant que *« le nombre des contaminations par transfusion n'a pas baissé de manière significative dans les mois qui ont immédiatement suivi l'utilisation des tests »*, comme le demandait l'Association française des hémophiles, l'Association française des transfusés et une victime de la contamination. La juge a estimé qu'il n'y avait pas d'abus flagrant de la liberté d'expression.

■ **MÉDECINE : l'interdiction de vente des thermomètres médicaux à** mercure est entrée en vigueur, lundi 1er mars. En 1995, le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* estimait à 10 tonnes la quantité de mercure, produit toxique, répandue accidentellement dans les établissements de santé français du fait de bris de ces thermomètres.





DISPARITIONS

Bing Xin

Un symbole d'espoir dans la littérature chinoise

LA ROMANCIÈRE et poétesse Bing Xin, une des figures marquantes de la littérature chinoise au XX[e] siècle, est morte, dimanche 28 février, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Elle était une des toutes dernières représentantes des grands écrivains chinois de la période trouble qui suivit l'effondrement de l'Empire mandchou, en 1911, et précéda l'avènement du Parti communiste chinois, en 1949. Elle était aussi – surtout ? – une des rares personnes de lettres qui, après avoir été réduites au silence par l'ordre communiste et la *« révolution culturelle »* de Mao, avaient repris la plume, alors que la plupart des écrivains ayant physiquement survécu à cet holocauste culturel se sont ensuite repliés dans le silence.

De son vrai nom Xie Wangying, fille d'un officier de marine de la province du Fujian, Bing Xin avait suivi des études à la « pépinière » de l'université de Pékin (Beida), où, la fermentation des idées occidentales aidant, elle s'était engagée dans le mouvement d'émancipation des femmes qui joua un rôle très actif dans l'agitation en faveur de la démocratie de la fin des années 10. Elle se rendit ensuite au Wellesley College du Massachusetts avant de regagner la Chine, en 1926, et de poursuivre une carrière littéraire prolifique déjà lancée avec *Deux familles*, un récit.

INDÉPENDANCE D'ESPRIT

Bing Xin emprunte de nombreuses formes d'expression, allant de la poésie en vers libres à la littérature pour enfants, la correspondance et la nouvelle, le roman et l'essai. A la défaite japonaise, en 1945, elle se rend à l'université de Tokyo pour y enseigner la littérature chinoise avant de revenir en Chine, devenue communiste, en 1951. Elle évite de se faire remarquer par les policiers de la pensée, mais conserve une certaine indépendance d'esprit, qu'elle continuera par la suite de manifester. Rescapée des purges maoïstes, Bing Xin reprend ses activités littéraires, au début des années 80, avec des recueils de nouvelles et des romans, couronnant une oeuvre délicate qui aurait pu en faire une candidate pour le premier prix Nobel de littérature jamais décerné à un auteur chinois.

C'est dans la crise de 1989 que Bing Xin, qui jouit d'un certain respect de la part des autorités en raison de sa stature et de son image d'écrivain « pour enfants », donne la mesure de son caractère : elle est la première, parmi ses pairs, à signer une pétition que lui présentent les étudiants du mouvement démocratique réclamant la libération des prisonniers politiques, alors que la plupart des intellectuels rivalisent de frilosité dans le soutien aux manifestants de la place Tiananmen. Une fois la répression lancée, les autorités parviendront à lui arracher une déclaration selon laquelle elle aurait été *« dupée »* par les jeunes contestataires ; des proches, toutefois, feront savoir que cette volte-face n'était nullement de son fait. Bing Xin avait alors quatre-vingt-neuf ans et demeurait une des très « grandes dames » incarnant un espoir de liberté dans la littérature contemporaine chinoise.

Francis Deron

■ **PAULE DUFOUR**, ancienne présidente-directrice générale du Comptoir des entrepreneurs, est morte, mardi 23 février, à son domicile de Saint-Bonnet-de-Four (Allier). Née le 29 avril 1925, Paule Dufour a fait, jusqu'à sa retraite, en 1990, toute sa carrière au Comptoir des entrepreneurs, où elle est devenue cadre juridique en 1955, après être entrée comme aide-comptable en 1952. Créant, en 1956, le syndicat CFTC, devenu ensuite CFDT, elle est, de 1958 à 1971, membre de la commission politique confédérale de la CFDT. Ayant adhéré à la Convention des institutions républicaines en 1965, elle crée une section politique du PS au Comptoir des entrepreneurs en 1972. Membre du comité directeur et du bureau exécutif du Parti socialiste de 1975 à 1977, Paule Dufour est conseillère de François Mitterrand pour le secteur « entreprises » en 1978 et 1979. Progressant dans la hiérarchie du Comptoir des entrepreneurs, elle devient, de 1982 à 1990, PDG de l'établissement spécialisé dans le crédit logement. Ensuite, de 1990 à 1993, Paule Dufour sera présidente du Fonds de développement social, l'instrument financier du Conseil de l'Europe.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle, Jacques et Julien CAPESTAN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 28 février 1999, au Chesnay.

41, rue du Parc-de-Clagny,
78000 Versailles.

Anniversaires de naissance

– Vif (Isère), 3 mars 1948.

Tous nos vœux

Popy !

Ceux qui t'aiment peuvent se joindre à nous pour ton anniversaire.

Tél./Fax : 01-46-70-68-37.

Décès

Henry APPIA,
professeur émérite à la Sorbonne,

nous a quittés le 25 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

De la part de
Mme H. Appia, née Anne Marie Perrot,
son épouse,
Mme Georges Appia,
M. et Mme John Gilmer,
M. et Mme Yves Appia
et leurs enfants,
ses frères et sœurs,
Hélène Appia,
Florence et Jean François Marion,
Béatrice et Sergio Appia-Gaudenti,
Dominique Mehl,
Christian et Martine Mehl,
Marie-Laure et Abdé Mehl-Bouhadef,
ses enfants,
Ophélie, Sandra, Charlotte, Bastien,
Judith, Rebecca, Sonia, Mathieu,
Jessica, Sami, Noémie, Yanis,
ses petits-enfants.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 mars, à 14 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 1, rue de l'Oratoire, Paris-1er.

– Paul et Dorothée Brenac,
Jean et Simone Brenac,
Marianne et José Fabre,
Jacques et Christiane Brenac,
Suzie et Yves Pichon,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 février 1999, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

M. André BRENAC,
officier de la Légion d'honneur,
représentant de la France libre
en Australie,
consul de France
au Cap, Port-Saïd et Safi,
consul général de France
à Douala et Bruxelles.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

12, rue G.-Ohnet,
31200 Toulouse.

– Les membres du conseil d'administration, du conseil scientifique et pédagogique,
Et tous ses collègues de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil
ont la douleur d'apprendre le décès de

Michèle CARLIER,
professeur agrégé
d'histoire-géographie,

survenu le 24 février 1999.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Mme Raymond Clovis,
sa mère,
Mme Pierre Clovis,
son épouse,
Mme Claudine Clovis,
sa sœur,
Eléonore,
sa nièce,
Juliette,
sa belle-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CLOVIS,
avocat à la Cour,

survenu le 25 février 1999.

La cérémonie aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, le jeudi 4 mars, à 9 h 15.

Des dons seront recueillis en faveur de l'ARMO, service du professeur Najman, hôpital Saint-Antoine, Paris-12e.

– Mlle Eliane Danguy des Déserts,
M. et Mme François Desplanques,
Le comte et la comtesse Desmiers de Ligouyer,
Le capitaine de vaisseau (H)
et Mme Patrick Danguy des Déserts,
M. et Mme Oumar Bouare,
L'ingénieur en chef du Gref
et Mme Dominique Danguy des Déserts,
Le lieutenant-colonel et Mme Jacques de Vasselot de Règne,
M. et Mme Jean-Luc Favre,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le baron et la baronne Ordioni,
Mme Bernard Jouffroy,
Son frère et ses belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alain DANGUY des DÉSERTS,
née Monique ORDIONI,

survenu le 28 février 1999, munie des sacrements de l'Eglise.

– Josette Huvelin,
Christiane et Bernard Menasseyre
et leurs enfants,
Henry et Evelyne Mechoulan
et leurs enfants,
Charles et Rachel Galperin,
Bertrand et Jane Saint-Sernin,
Philippe Carton,
Ainsi que tous ses amis, anciens élèves et étudiants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Dina DREYFUS,
inspecteur général honoraire
de philosophie,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 25 février 1999.

– Les doyens honoraires,
Les inspecteurs honoraires,
Le doyen et les inspecteurs généraux de philosophie,
Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de philosophie,
ont le regret de faire part du décès de

Dina DREYFUS,
inspecteur général honoraire
de philosophie,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 25 février 1999.

De nombreux professeurs de philosophie gardent et garderont vif le souvenir de sa personnalité et de son action.

– M. et Mme Marcel Etevenaux
et leur fils,
M. et Mme Robert Sersot
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Josette ETEVENAUX,

survenu à Paris, le 28 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 4 mars, à 14 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière sud de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

– M. Philippe Gorodetzky,
M. et Mme Csaba Biro,
M. et Mme Edouard Merlet,
ses enfants et gendres,
M. et Mme Philippe Meyer,
Les docteurs Frédérique et Delphine Taverne,
Sophie, Caroline et Anthony Biro,
ses petits-enfants,
Lucille et Juliette Meyer,
Alexandre, Clara et Paul-Antoine Taverne,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Georges Bugnon,
son beau-frère et sa sœur,
Danielle et Catherine Bouveyron,
ses nièces,
M. et Mme François Bugnon,
ses neveux,
Guillaume Bugnon,
son petit-neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge GORODETZKY,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite
et des Palmes académiques,

survenu le 27 février 1999, à Paris.

Un hommage sera rendu à sa mémoire mercredi 3 mars, à 15 heures, à la chambre funéraire du cimetière des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Nicolas-Roret,
75013 Paris.
88 *bis*, rue de Colombes,
92600 Asnières.
4, rue Schiller,
67000 Strasbourg.

– Le bureau de l'Académie des sciences
a la tristesse de faire part du décès, à Paris, le 27 février 1999 de

Serge GORODETZKY,
professeur émérite
à l'université Louis-Pasteur
de Strasbourg,
membre de la section de physique
de l'Académie des sciences.

– Mme Marie-Claude Villedieu,
M. Jean-Loup Goutierre,
M. et Mme Pierre-Hubert Goutierre,
ses enfants,
Ses petits-enfants et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Renée GOUTIERRE,
née **JACQUEMOT,**

survenu à Paris, le 22 février 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

10, rue de Guébriant,
75020 Paris.
80 A, rue Bobillot,
75013 Paris.

Que le Seigneur porte sur toi Son regard et te donne la paix (Nombres 6/26).

Madeleine Martin-Achard,
Ses enfants et petits-enfants
ont l'immense chagrin de faire part de la mort du

pasteur Robert MARTIN-ACHARD,
professeur honoraire des universités
de Genève et de Neuchâtel,

enlevé à leur affection le 26 février 1999.

Le culte sera célébré au temple de Saint-Gervais, à Genève, le 3 mars, à 10 h 30.

26, rue des Peupliers,
CH 1205 Genève.

M. et Mme François Leterrier,
ses enfants,
Louis, Charlotte et Sarah,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert LETERRIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire,

dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mars 1999, à 16 heures, en l'église Saint-Eloi de Fresnes.

10, allée de la Résidence,
94260 Fresnes.
85, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Mme Jean-Jacques Le Tourneau,
née Geneviève Barbe-Abeille,
son épouse,

M. et Mme Gérard Le Tourneau,
M. et Mme Bertrand Le Tourneau,
Le professeur Philippe Le Tourneau,
Mgr Dominique Le Tourneau,
M. Christian Le Tourneau,
Les docteurs
Xavier et Agnès Le Tourneau,
M. et Mme Dominique-Jean de Quina,
ses enfants,

M. et Mme Jean-Hughes Fressinges,
M. et Mme Hubert Le Tourneau,
M. François-Régis Le Tourneau,
M. et Mme Patrick Le Tourneau,
M. et Mme Thierry Le Tourneau,
M. Denis Le Tourneau,
M. et Mme Jean-Louis Chouvet,
Mlle Florence Le Tourneau,
M. Guillaume-Jean Le Tourneau,
Mlles Aude et Claire Le Tourneau,
M. Augustin Le Tourneau,
Mlle Anne Le Tourneau,
Mlles Alice, Marie-Laure et Delphine de Quina,
ses petits-enfants,

Jean-Baptiste, Claire-Marie, Paul,
Mathilde et Priscille Fressinges,
Caroline, Pierre-Nicolas et Amandine Le Tourneau,
Benjamin Chouvet,
ses arrière-petits-enfants,

M. et Mme François Abeille,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Emmanuel Abeille,
ses enfants et petits-enfants,
ses beau-frère, belles-sœurs, neveux,
et petits-neveux,

Et les familles Le Tourneau, Joret, Paris, Tesson, Argod, Reveilhac de Maulmont, Barbe, Abeille, Brion, Aguettant, Margerin, Valat, Vally, Beaupère, Franc, Godemel, Girardon, Garon, Bourcier, de Saint-Chaffray, Beuve-Méry, de Lacerda,

ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-onzième année, le 27 février 1999, de

M. Jean-Jacques LE TOURNEAU,
ingénieur civil des Mines (Paris),
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur de sociétés
en Espagne, France, Grèce,
Hollande, Italie,
au Mexique et au Pakistan,
ancien directeur à Saint-Gobain
et à Rhône-Poulenc,
ancien conseiller du commerce extérieur,
ancien administrateur
de la Caisse centrale
d'allocations familiales
de la région parisienne,
ancien membre du comité directeur
de la Confédération générale des cadres,
ancien secrétaire général
du Syndicat des cadres de la chimie,
ancien chargé de cours à l'ESSEC.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, le jeudi 4 mars, à 10 h 30, suivies de l'inhumation dans la plus stricte intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Léonce-Reynaud,
75116 Paris.

Odette LIONNET,
sociétaire des Artistes français,

a rejoint

Lucky,

son époux,

mais aussi

Flaubert et Kierkegaard,

qu'elle avait illustrés, les travailleurs de la mer et les paludiers, dont les gestes quotidiens l'avaient inspirée.

Hier, dans les premières lueurs du jour, enveloppée du cri des mouettes, elle est retournée au Père, accompagnée des prières de ses proches qui l'aimaient.

Que ses amis et ses élèves aient pour elle une pensée affectueuse quand on la rendra à la terre, le jeudi 4 mars 1999, à 14 heures, au Croisic (Loire-Atlantique).

Annie et Jean-François,
Emmanuelle, Christina et Jean-Philippe.

Mme Georgette Ménéchal,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MÉNÉCHAL,

survenu le 27 février 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 1er mars, à Montagrier (Dordogne).

– Louvie-Juzon
(Pyrénées-Atlantiques).

M. et Mme Jean-Louis Marès,
M. Michel Marès
et Mme Sylvia Koelher,
M. et Mme Hubert Marès,
ses enfants,
Edouard, Anne, Lucie,
Mathilde, Elise,
Gaëtan, Thibault,
ses petits-enfants,
Mme Cécile Beillard,
sa sœur,
Mlle Thérèse Beillard,
M. et Mme Jean-Etienne Beillard,
Mlle Geneviève Beillard,
ses neveux,
Cécile et Hugues,
ses petits-neveux,
Les familles Auzière, Capdevielle, Granger, Barge, Hébert, Beillard, Ponsa, Séquier, Vernières, Jamon, Brière,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Odette MARÈS,
née **SOUCAZE,**

en sa demeure familiale.

Les obsèques sont célébrées le mardi 2 mars 1999, à 15 heures, en l'église Saint-
Martin de Louvie-Juzon.

5, avenue Pasteur,
64260 Louvie-Juzon.
Rue du Couvent,
47410 Lauzun.

– Paris.

M. et Mme Bernard Piganiol
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Piganiol
et leur fille,
M. et Mme Marc Piganiol,

ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PIGANIOL,
administrateur civil honoraire,

survenu le 25 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il a rejoint son épouse,

Claire PIGANIOL,
(1910-1989).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Jacques Senez,
son épouse,
M. et Mme Gérard Saut,
Mme Julie Gence,
M. et Mme Gérard Traquandi,
ses enfants,
Marie-Emilie et Fanny Gence, Sonia et Yannick Devouge, Anaïs et Martin Traquandi,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean Senez
et ses enfants,
Mme Monique Senez,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques-Charles SENEZ,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
professeur honoraire
à l'université de Marseille-Luminy,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,
ancien directeur du laboratoire
de chimie bactérienne du CNRS,

survenu le 27 février 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mars, à 9 heures, en l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille.

L'inhumation aura lieu à 11 heures, au cimetière Passons à Aubagne.

– Mme Véréna Sorg-Muller,
Anne Helderlé-Sorg
et ses enfants, Charlotte, Félix et Maxime,
Isabelle Sorg et Niklaus Seiler,
Mireille et Arié Sorg-Maloul
et leur fille, Izabel,
Thierry Deplanche,
Les familles parentes et alliées,
Et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Bernard Léon SORG,

survenu le 25 février 1999, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mars, à 14 heures, en l'église de Wildenstein (Haut-Rhin).

Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent participer à la rénovation de l'orgue Callinet de Wildenstein, par un don à la Fabrique de l'église de Wildenstein, compte n° 60.23.894.10.FRS, Banque populaire de Thann, 18, avenue du Général-de-Gaulle, à Thann (Haut-Rhin).

8 *bis*, rue du Maréchal-Gallieni,
78100 Saint-Germain-en-Laye, France.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 2 mars 1998,

Lucien BODARD

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu, admiré et aimé aient une pensée pour lui.

Une messe à son intention sera célébrée le jeudi 4 mars 1999, à 18 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, Paris-7e.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 mars, à 20 h 30 : M. Dov Puder, directeur de l'Agence juive : Situation politique en vue des élections en Israël. Tél. : 01-42-71-68-19.

LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

ÉLEVAGE

La fuite en avant des solitaires du Charolais

Du Berry au Bourbonnais, les éleveurs sont des « naisseurs ». Les veaux partent en Espagne ou en Italie, au gré du goût du consommateur européen. Faute de maîtriser l'ensemble du cycle de la viande, ils courent après une fragile rentabilité, d'investissements en plans de modernisation

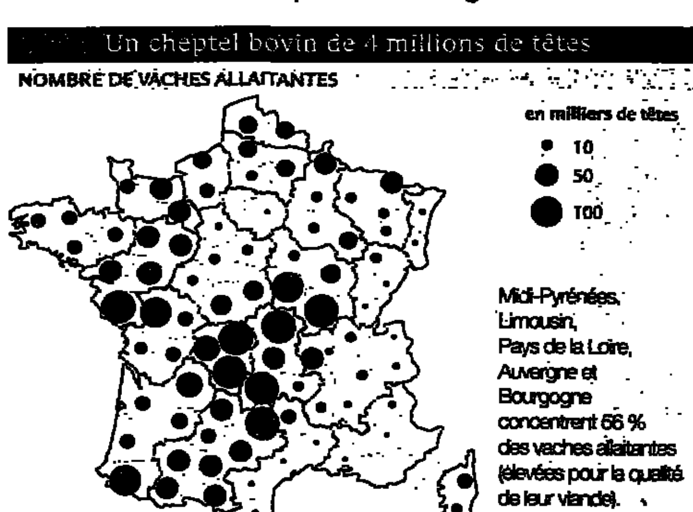
LA CHÂTRE (INDRE)
de notre correspondant régional

C'est l'« infirmerie ». Février est le temps des vêlages. Mais dans un coin de l'étable, le museau dans la paille, une vache gémit. Sans doute une vulgaire indigestion. Il va falloir appeler le vétérinaire. Pascal Carrion fait lever la bête qui libère un jet brunâtre. La voix de M. Louis, le maquignon, s'élève avec autorité : *« Quand ça part en diarrhée, c'est que ça va s'arranger ! »* La blouse noire enfilée par-dessus un gros chandail, M. Louis a fait le tour de la stabulation toute neuve, distribué un chapelet de conseils, avant de négocier un veau et d'évoquer le malheur des temps : *« Si les gens savaient ce qu'un bifteck compte de peine... L'éleveur, c'est un esclave ! »*

RÉGIONS
AUVERGNE
BOURGOGNE
CENTRE

La compétence de M. Louis est connue dans toute la région, ses lamentations aussi. Dans la cour de la ferme de La Croix, à Briantes, (Indre), balayée par un vent aigre, se profilent les tours du château des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, qui servit de cadre au roman de George Sand. La vallée Noire, pleine du souvenir de la bonne dame de Nohant, est aussi le royaume du charolais. Les vaches blanches au poil bourru parsèment le bocage, qui résiste ici à la céréalisation. Pascal Carrion a repris la ferme de son père en 1994, à trente-quatre ans. Auparavant, il était conseiller d'éducation. *« J'aurais pu être prof, mais je ne le regrette pas ! »* Pascal élève soixante mères sur 110 hectares, 75 en herbe, 35 en cultures.

La tradition veut que l'on soit ici plutôt « naisseur » qu'« engraisseur » comme dans tout ce pourtour du Massif Central, du Berry au Bourbonnais. Plus au sud, c'est la limousine qui prend le relais dans les pâturages. A quelques mois, le veau (le broutard) quitte la ferme pour être engraissé et vendu en Italie ou en Espagne, où le niveau de consommation s'est fortement accru. Le cheptel français voyage au gré du goût du consommateur européen. En France et chez les Anglo-Saxons, priorité à la viande rouge ; les pays du Sud mangent une viande plus jeune, plus « claire », de génisse ou de taurillon.



Pascal vend 60 % de sa production (du broutard « repoussé » à dix mois, donnant droit à une meilleure prime) à un négociant de Saône-et-Loire, *« toujours le même »*, en contact ensuite avec un exportateur. Il garde une petite partie de son troupeau pour l'engraissement. *« Ce qu'on voudrait, c'est faire le produit jusqu'au bout, allonger le cycle de l'exploitation. Cela ferait moins de viande sur le marché et donc, à l'arrivée, moins de baisse de prix »*, explique Pascal, qui est adhérent à la Confédération paysanne. Un éleveur peut éprouver une certaine frustration à *« ne pas "finir" la bête »*. Mais, constate-t-il, *« le prix du "maigre" est souvent attractif. C'est pour cela qu'on renonce à l'engraissement. »*

Pour les bêtes qu'il engraisse, Pascal fait partie d'un groupement de producteurs qui livrent une grande surface à Orléans. *« Je produis une viande sous marque »*, avec un cahier des charges. *« Même après l'abattage, la traçabilité de la bête reste sur les carcasses. »* Ce qui ne l'empêche pas d'être vigilant. Les farines (à cause de la prime) sont pourtant plus intéressantes que le fourrage, mais *« ce n'est plus des ruminants que l'on nourrit »*. La « vache folle » n'a touché que des élevages laitiers. Les producteurs de viande ne sont pas pour autant rassurés. Dans cette affaire, reconnaît-il, *« les agriculteurs ont été pas mal aidés, quoi qu'on dise »*.

« ON REDOUTE LE LIBÉRALISME »

Avec son épouse et ses trois enfants, Pascal Carrion réside à Etranglechèvre, à 2 kilomètres de son élevage. Il sort son livre de comptes. Le total de ses primes se monte à environ 200 000 francs à l'année (30 490 euros) – 127 000 francs de primes bovins, 55 720 francs en céréales et 20 313 francs en oléagineux. *« Je retire 120 000 francs pour nous. »* 80 000 francs par an partent en remboursement d'emprunts. Pas question de se plaindre. Mais le système est complexe. *« On redoute le libéralisme. »* Le sac du bureau de Dominique Voynet est, pour lui, un *« manque de civisme »*. *« La FDSEA* [Fédération départementale des syndicats agricoles], *c'est une institution. Pourtant, nos idées ne sont pas si éloignées. » « Il n'y a pas d'un côté d'affreux productivistes et de l'autre de gentils écolos*, ajoute-t-il. *Nous disons non au productivisme. »*

La céréalisation, à coups de primes, de haies arrachées et de grandes surfaces, gagne du terrain autour de la ferme de Moulin, à Neuvy-Saint-Sépulcre, dans le Berry aussi. Gérard Lazard, quarante-cinq ans, « résiste ». Ils ne sont plus que deux éleveurs (contre sept naguère) dans la commune. *« Le nombre de bêtes n'a pas changé, il s'est concentré sur deux exploitations »*, précise-t-il. Ses voisins ont fait le saut. Gérard Lazard élève cinquante-cinq mères sur 80 hectares (dont 20 en location). Lui aussi est essentiellement naisseur : *« Je ne sais pas ce que ma viande devient. Mes veaux partent pour l'Italie et reviennent sous cellophane. »* Comme Pascal Carrion, il fait néanmoins un peu d'engraissement. *« La région n'a pas les circuits commerciaux pour en faire totalement. »* Les bêtes sont alors abattues dans la région, la viande vendue à Bordeaux.

La ferme de Moulin, que Gérard a reprise à son père en 1987, a perdu son animation. Son épouse tient le dépôt de presse de Neuvy. Le couple habite à 20 kilomètres de la ferme. Leur fille est bijoutière en ville. Gérard fait de longues journées seul. *« L'exploitation a atteint une sorte de rentabilité maximale. »* Moins de haies, des parcelles plus grandes, mais, dit-il, *« je reste dans une norme qui conserve le paysage »*. Le progrès se niche à des endroits où on ne l'attend pas. Il est équipé d'un détecteur de vêlage, branché sur la queue de l'animal. L'appareil émet des signaux sur un portable. D'autres éleveurs s'équipent d'un système vidéo. De son lit, on suit la bête en travail.

Eleveur ? Un métier de solitaire, où l'on est condamné à la fuite en avant : *« On est obligé d'investir pour vivre. Il faut se mettre aux normes, monter un bâtiment, changer le tracteur. On ne peut pas travailler sans les banques. »* Un plan d'investissement en 1987, un autre en 1992, un troisième en 1999. Et il n'a pas fini de rembourser le premier. Pendant trois ans, ses remboursements vont doubler, de 40 000 à 90 000 francs (de 6 100 à 13 700 euros). Le total de ses primes – *« c'est de la compensation de prix »*, insiste-t-il – se monte à 100 000 francs, *« moitié moins qu'un céréalier sur une même surface »*. *« Les primes, c'est mon revenu. Le chèque nous fait vivre. Avec la nouvelle PAC, il nous faudra l'utiliser pour faire tourner l'exploitation. »* Passer en « bio » ? *« Tout seul dans son coin, c'est risqué. »*

Pour Gérard, fidèle à la FDSEA, être éleveur, *« c'est "sortir" de l'exploitation le plus grand nombre de kilos de viande – comme le céréalier avec son blé –, et le plus vite possible »*. Il achète le moins possible d'aliments. *« Tout ce dont on a besoin est produit sur l'exploitation. »* La méfiance est de règle. *« Certains éleveurs veulent "pousser" leurs animaux coûte que coûte. Faire du poids sans la qualité. Moi, je sais comment je travaille. »* Une affaire de « gonflette » a secoué récemment les éleveurs voisins du Cher : des anabolisants ont été détectés dans un troupeau de six cents têtes, l'éleveur mis en examen. *« On met tout sur le dos de l'éleveur. Mais il y a l'entourage commercial »*, commente-t-il.

Régis Guyotat

PROCHAINS ARTICLES :
Fruits et légumes

Les volailles se heurtent au Brésil sur les marchés du Proche-Orient

RENNES
de notre correspondante régionale

Commandos nocturnes, barrages filtrants, saccage de couvoirs ou d'incubateurs... Depuis le début de l'année, les aviculteurs bretons semblent singer les producteurs de porcs, confrontés à une grave crise. Pourtant, les raisons de leur colère diffèrent. Rien de commun, en effet, entre les deux filières. L'aviculture présente la particularité d'être sous le régime de l'intégration, ce qui signifie que les industriels de la volaille (Bourgoin, Doux, Unicopa, Coopagri-Bretagne, Gouessant...) fournissent les poussins et leur aliment aux producteurs. Ceux-ci élèvent les animaux, qui seront récupérés par les « intégrateurs » à l'âge de l'abattage. Les 4 900 éleveurs bretons assurent ainsi près de la moitié de la production française de volailles (dindes, poulets, pintades, canards) et œufs. Avantage : les prix d'achat sont garantis aux agriculteurs pour un an, et ces derniers, contrairement aux producteurs de porcs, sont donc à l'abri des fluctuations du marché.

RÉGION
BRETAGNE

Pourtant, selon Denis Boucard, président de la section avicole de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants de Bretagne, les inconvénients sont nombreux. *« Quand les cours montent très haut, comme pendant la crise de la "vache folle", les éleveurs n'en profitent pas. »* Autre grief : *« L'éleveur ne touche que 1 franc par kilo de volaille produite. Sur cette somme, il faut encore payer l'électricité, la maintenance, les services vétérinaires, les salaires... »* Plus généralement, Denis Boucard regrette que les aviculteurs soient traités *« comme des serfs »* par les intégrateurs. Quand les industriels décident de vider les élevages pour vérifier les conditions sanitaires et pour adapter la production aux débouchés estimés, les éleveurs ne sont pas payés. *« Normalement, un vide sanitaire dure une dizaine de jours, mais actuellement ça va de quatre à six semaines ! »* Quand, au début de l'année, les intégrateurs ont baissé de 5 à 10 centimes par kilo le prix d'achat, les éleveurs ont violemment réagi. *« Une fois tous les frais payés, il reste à l'éleveur 10 centimes par kilo. Faites le compte ! »*

Les grands groupes répondent *« concurrence, baisse des cours, adaptation au marché ! »*. *« Soit on vit en prise directe avec le marché, soit on travaille dans un système semi-protégé, comme c'est le cas pour les éleveurs de volailles. La baisse qu'ils subissent aujourd'hui est sans commune mesure avec la situation de vente. Ce sont les intégrateurs qui assument tous les risques »*, constate Pierre Michel, directeur de la production chez Doux. 1996 avait été faste. Délaissant la viande de boeuf, les consommateurs s'étaient reportés sur les viandes blanches. Mais l'engouement n'a pas duré aussi longtemps que prévu. Le porc, dont le prix est très bas, est un concurrent dangereux. De plus, les exportations ont commencé à chuter en 1997. Le Royaume-Uni, premier importateur de volaille bretonne, a réduit ses achats et développe sa propre production. Le marché du Moyen-Orient reste essentiel. Tilly-Sabco a remporté en 1998 un important contrat avec l'Iran, dont la France est le premier fournisseur, et l'Arabie saoudite demeure le deuxième importateur de poulets bretons. Mais les Français subissent une concurrence redoutable, notamment de la part du Brésil. Et les aides européennes à l'exportation, vers la Russie particulièrement, ne seront pas éternelles.

« Trop de pouvoirs sont concentrés entre les mains des industriels, constate, amer, Jean-Luc Fossé, secrétaire général de la Fédération des syndicats d'Ille-et-Vilaine. *Nous voulons créer une véritable interprofession, comme cela existe pour le lait. »*

G. D.



Les éleveurs de brebis

Outre veaux, vaches et cochons, la France produit aussi des poulets, dans des élevages industriels, notamment dans l'Ouest, et qui sont exportés vers le Proche-Orient (lire ci-dessus). Brebis et moutons sont élevés essentiellement au sud d'une ligne Nantes-Lyon, soit pour leur lait du côté de Roquefort, soit pour leur viande (Poitou-Charentes, Alpes du Sud, Pyrénées), mais, dans ce domaine, la France est dépassée par l'Espagne et, surtout, par le Royaume-Uni. L'élevage caprin est un secteur d'avenir, la mode des fromages au lait de chèvre semblant de mieux en mieux ancrée dans les habitudes alimentaires. On est passé de 407 millions de litres de lait en 1993 à 483 en 1997, les Deux-Sèvres occupant la première place. Le lapin est en crise, touché par une grave infection virale en 1997 et victime des importations massives de Chine. La consommation de viande de cheval de boucherie baisse, chaque Français n'en mangeant que 0,6 kg au lieu de 1,7 il y a vingt ans : ce sont souvent des viandes américaines, argentines ou des pays de l'Est qui arrivent dans nos boucheries spécialisées.

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD MÉGRET

1 Bernard Mégret, vous êtes producteur de porcs et président de la Cooperl, à Lamballe (Côtes-d'Armor), premier abatteur et transformateur de porcs en Bretagne. Quelles sont pour la Cooperl les conséquences de la chute des cours ?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les industriels de la viande ne profitent pas de la baisse des cours. Les années de crise de la production sont également difficiles pour les usines de transformation : quand il y a surabondance de viande, *comme c'est le cas actuellement*, nous avons du mal à écouler la marchandise, nous vendons aux prix que nous trouvons. C'est quand les distributeurs sont demandeurs que nous pratiquons des marges élevées. Il est prouvé que l'année 1997, qui était une bonne année pour la production, a été bien meilleure pour les métiers de la viande que 1998, qui était difficile.

2 Depuis le début de la crise, les éleveurs de porcs ne cessent de réclamer la solidarité de la filière (abatteurs, salaisonniers, distributeurs). En faites-vous preuve ?

Nous avions anticipé la crise et réduit les marges sur certains des services que nous fournissons. Par exemple, nous avons baissé le prix de l'aliment du bétail, de façon à fournir un aliment le plus compétitif possible. J'appelle cela faire preuve de solidarité. D'autre part, nous avons tout fait pour tenir les prix à la vente et nous nous sommes fait un point d'honneur de n'acheter que de la viande bretonne. Les syndicalistes ont fait le tour des industries de la viande en Bretagne, ils n'ont pas trouvé de viande étrangère chez nous. Nous vivons de la production locale, il nous faut donc faire un effort en période de crise, même s'il est tentant de faire venir d'ailleurs de la marchandise moins chère.

3 La solution à la crise porcine passe-t-elle, à votre avis, par une maîtrise de la production ?

Si par le terme de maîtrise on entend meilleure valorisation de la viande, création et recherche de nouveaux débouchés, je suis d'accord. Mais la production porcine n'a rien à voir avec la production laitière. Nous ne voulons pas de quotas ou de prix garantis. Nous avons seulement besoin d'un peu d'aide pour aider quelques éleveurs usés physiquement et financièrement à sortir dignement de la profession. Mais, pour la production, il faut laisser faire le marché. Je ne veux pas qu'on garantisse que le kilo de cochon sera payé 11 francs s'il en coûte 10 à l'éleveur. Ceux-ci doivent baisser leurs prix de revient. S'ils parviennent à un coût de 4 francs au kilo, ils feront des bénéfices, même s'ils le vendent 5 francs. Pour y arriver, il faut réduire les coûts de production : l'aliment du bétail mais aussi tous les coûts fixes : la main-d'œuvre, les charges sociales et fiscales. C'est vrai pour toutes les productions confrontées au marché mondial.

Propos recueillis par Gaëlle Dupont

ULTURE

arolais

au gré du goût du consommateur européen, ...tissements en plans de modernisation

La Lhassa chinoise, morne et décevante, est bien loin de la mystérieuse et jadis inaccessible capitale du pays des Neiges. Hormis cette dévotion que les Tibétains ont érigée en résistance passive



MANUEL BAUER/LOOKAT PHOTOS

A Lhassa, sur les voies sacrées qui encerclent le temple Jokhang, les pèlerins continuent inlassablement de se prosterner, ignorant les obstacles.

❸ TIBET INTERDIT

Comme des oiseaux sur un arbre qui tremble

IL fut un temps où, même de très loin, on ne voyait que lui : le Potala, le palais des dalaï-lamas, monument invraisemblable, sublime château kafkaïen érigé, au XVIIe siècle, sur le mont Marpori, qui se dresse depuis lors à la périphérie du centre historique de Lhassa. Aucun voyageur ivre de Tibet, aucun des rares aventuriers qui ont eu la chance d'arriver dans la ville sainte, quand le pays des Neiges était encore indépendant et isolé du reste du monde, au temps des « rois dieux », n'a jamais pu parvenir en ces lieux sans éprouver un sentiment de frayeur et d'admiration devant l'ampleur de ce colossal joyau architectural dominant la ville de sa masse blanc et rouge sang de boeuf, couronné par l'or de ses toitures.

On ne voyait donc que lui, le Potala, ses cent dix-huit mètres de haut et ses trois cent trente-six mètres de large. Aujourd'hui encore, on l'aperçoit de très loin. Mais entrons dans Lhassa et voilà qu'il disparaît. Sa masse est altérée par les hauteurs et laideurs d'une ville devenue la capitale moderne du Tibet chinois. Sur la grand-route qui mène en ville, une cimenterie dégage des nuages de fumée blanche. Des cités HLM abritant soldats et officiers de l'Armée populaire de libération, dont les aînés, précisément, *« libérèrent »* le Tibet, il y a presque cinquante ans, ont été construites, alignements de blocs disgracieux, déprimants, grisâtres. L'entrée de Lhassa est à dégoûter n'importe quel touriste. Plus grand-chose ne subsiste, à première vue, de la mystérieuse et naguère « inaccessible » capitale du pays des Neiges. L'avenue Pékin s'étire, interminable, alignant ses immeubles modernes, ses boutiques de « luxe », ses coiffeurs, ses restaurants, ses larges trottoirs, où se presse une foule de fonctionnaires chinois, de businessmen et de « branchés » de l'empire qui, téléphone portable vissé à l'oreille, paradent aux côtés de filles fardées et impavides.

Voici le Lhassa de l'an 2000. On avait beau avoir été prévenu, on croit rêver. Passée une « superbe » et très kitsch statue de deux yaks censés symboliser la faune du Tibet, on tombe en arrêt devant l'espace immense que les Chinois ont dégagé face au Potala. En son centre, au sommet d'un mât, flotte le drapeau rouge aux cinq étoiles de la République populaire de Chine. Comme un défi à l'Histoire que représente l'ancien palais du dalaï-lama en exil. Une fontaine aux multiples jets d'eau complète un tableau récemment agrémenté, au fond de la place, par l'une des plus grandes boîtes de nuit de la capitale. Le soir, le lieu clignote de multiples enseignes. Des Jeeps à quatre roues motrices, voire des Mercedes, y déposent une foule de nouveaux riches – Tibétains comme Chinois – qui viennent se mêler à la foule des jeunes dansant au son de la techno dans les éclairs hachés des lasers.

Mais le vieux Lhassa vit encore. Et le contraste reste grand entre ville tibétaine et ville chinoise. Surtout autour du Jokhang, la grande cathédrale, le saint des saints de Lhassa. Là, devant l'entrée du temple, se prosternent des pèlerins venus parfois, depuis les lointaines provinces du grand Tibet, à genoux et en rampant sur des centaines de kilomètres, en signe de dévotion. Mains jointes au-dessus de la tête, ils s'agenouillent, se jettent sur le sol, se relèvent, renouvellent leurs génuflexions et ainsi de suite, des centaines, des milliers de fois, jusqu'à l'épuisement.

UNE rue encercle le complexe religieux, encombrée d'une foule compacte de chalands, de pèlerins, de commerçants, de mendiants, de moines et de nonnes quêtant l'obole, le tout dominé par les accents d'une musique chinoise aiguë et obsédante. Devant le Jokhang, une place moderne a été construite, où, parmi les échoppes des marchands, déambulent des policiers en uniforme et en civil. Au-dessus d'un immeuble, une caméra ne perd rien des allées et venues de la foule. Ici, en 1987 puis en 1988, des émeutes ont éclaté. En mars 1989, après une nouvelle série de manifestations, les autorités chinoises imposent, provisoirement, la loi martiale. C'est ici, aussi, que moines et nonnes ont, par la suite, multiplié les défis, poings levés, aux cris de *« Vive le Tibet libre ! »* Mais, depuis deux ans, plus personne n'ose ouvertement hurler sa révolte : au moindre slogan, la police s'empare des manifestants, passibles de quatre ou cinq années dans l'une des prisons de Lhassa. Les Tibétains semblent avoir choisi la voie plus prudente de la résistance passive. Une résistance subtile, muette, d'ordre culturel et religieux, qui semble constituer la seule réponse possible à la sinisation d'une ville où les Chinois représenteraient désormais 60 % à 70 % de la population : l'agglomération compte aujourd'hui 200 000 habitants, sept fois plus qu'en 1959, vient récemment d'indiquer l'agence de presse officielle, Chine nouvelle. Et l'arrivée des colons chinois – hans ou musulmans – venus des provinces voisines du Gansu, du Xinghai et du Sichuan, continue. On estime que les immigrants de l'empire du Milieu, désormais majoritaires dans l'ensemble des grandes agglomérations tibétaines, représenteraient 40 % de la population de l'ensemble de la région autonome du Tibet.

Ici, résister, c'est tourner. Tourner, toujours dans le sens des aiguilles d'une montre, pour boucler et reboucler le cercle des périmètres sacrés de la ville sainte. Tourner inlassablement autour du Jokhang pour compléter le *Barkhor*, chemin de la circumambulation intermédiaire autour de la cathédrale, où les moines psalmodient leurs mantras. Tourner inlassablement autour du centre-ville, longer la rivière Kyichou, passant devant l'*« île aux voleurs »* – lieu de pique-nique des gens de Lhassa, devenu aujourd'hui île-casino grâce aux capitaux des mafieux de Macao –, tourner en continuant la route sur plus d'un kilomètre, tourner encore en contournant une caserne de la police et ses haut-parleurs qui crachent une musique martiale, tourner toujours et boucler alors le cercle du deuxième périmètre, le *Lingkor*.

Toutes ces vieilles dames édentées et souriantes, agitant d'un geste automatique leurs moulins à prière, tous ces jeunes Tibétains en costume ou ces hommes d'âge mûr vêtus de peaux de mouton, tous ces pèlerins en marche qui progressent à travers les ordures accumulées dans les caniveaux le long des salons de massage des quartiers de plaisir, tous semblent ignorer les bulldozers creusant de longues saignées, futures grandes avenues destinées à faire de la ville une capitale moderne. Ils dédaignent le chaos de la circulation, murmurant, dans une sorte de plainte, leurs prières et leurs souhaits, jetant, aux coins des rues, de petites pierres qui deviendront pyramides sacrées, comme l'on en voit partout au Tibet. Non, Lhassa n'est pas morte. Ici, la dévotion est une manifestation identitaire.

Pékin
CHINE
1 000 km
Lhassa
NÉPAL
Katmandou
INDE

Le soir, on découvre une autre Lhassa. Bars et karaokés allument leurs enseignes. Dans la lumière tamisée des maisons de passe, les « tricoteuses » attendent le client. Car ces dames tricotent avec une passion et une persévérance qui ne laissent de surprendre le voyageur. Il y aurait 1 000 bordels à Lhassa. Soit environ 3 000, 4 000 prostituées. Dans son box tendu de toile rouge, grignotant des cacahuètes, Hui, une Chinoise de dix-huit ans, grande, mince, en pantalon blanc et gilet noir, raconte sa vie : *« Je viens de Tchong King, au Sichuan. Mes parents étaient au chômage. On m'a dit qu'il y avait du boulot à Lhassa. »* Elle s'arrête, rit, un peu gênée devant l'interprète tibétain : *« Je n'aime pas Lhassa. »* Elle ajoute : *« Non, je ne prends pas de clients tibétains. »* Seule dans son box, buvant une bière fade, Hui attend le soldat chinois en goguette.

Dans les ruelles de la vieille ville, des groupes de jeunes en veste de cuir, casquette de base-ball inclinée sur l'oreille et trogne de voyou, tiennent de mystérieux conciliabules. Des hommes de haute taille, la chevelure ceinte d'une sorte de foulard rouge fait de fils de coton, jouent au billard en plein air. Ce sont peut-être de fiers Khampas, ces Tibétains de l'Est à la réputation martiale qui se révoltèrent, à partir de la fin des années 50, avec l'aide de la CIA et la bénédiction de Washington. Puis, l'Amérique et le monde entier finirent par entériner la mainmise de Pékin sur le Tibet. Et les Khampas rengainèrent leurs fusils.

Un jeune s'essaie à frapper son adversaire, immobilisé, canne en main, devant le tapis vert au milieu de badauds rigolards. Une porte claque dans le vent. Des bars s'échappent les vociférations de films de Hongkong ou la musique sucrée de longs métrages en hindi importés de Bombay. Les spectateurs, le regard vide et la cigarette à la bouche, descendent d'impressionnantes quantités de bouteille de bière « Lhassa ». On raconte que Deng Xiaoping encouragea un jour les brasseries de la ville *« à produire plus »*. Pour calmer ces Tibétains turbulents. Beaucoup se sont calmés. Beaucoup boivent pour oublier la Chine.

MAIS ils n'oublient pas. Cette vieille aristocrate, rencontrée dans une arrière-cour, se souvient des séances de *tanzim*, ces autocritiques forcées, durant la révolution culturelle. Quand ses *« serviteurs, [ses] voisins, parfois [ses] amis, devaient l'insulter et [lui] crachaient à la figure »*. Elle sourit de toutes ses rides : *« J'étais sûre qu'ils ne le faisaient pas de gaieté de cœur. »*

Cet homme, un ancien fonctionnaire de l'entourage du dalaï-lama, est, lui aussi, resté à Lhassa après la fuite en Inde du chef de l'Eglise tibétaine, le 19 mars 1959. Il a vécu les trois jours terribles du soulèvement armé qui s'ensuivit. Trois jours de combats acharnés à la mitrailleuse et au mortier entre soldats chinois et insurgés. Les Tibétains furent écrasés. Bilan : au moins 3 000 tués. *« Le bouddhisme est une religion prônant la compassion. Mais j'ai tout de même du mal à pardonner aux Chinois »*, admet le vieil homme. Il a fait vingt et un ans de prison pour avoir participé au soulèvement. Il a connu les camps de travail, ceux où l'on *« partait à trois cents et dont pas plus d'une trentaine ne survivaient »*.

Si la répression commença vraiment après ces journées noires de mars 1959, dont les Tibétains s'apprêtent à célébrer l'anniversaire, elle fut encore plus terrible par la suite. Quand les Chinois forçaient moines et nonnes à s'accoupler en public, quand se multipliaient les exécutions sommaires et que les monastères étaient détruits. Le quotidien indien *The Times of India*, citant des sources du gouvernement en exil du dalaï-lama, publiait récemment des chiffres éloquents, que nous rapporte aujourd'hui l'historien français Laurent Deshayes : *« Entre 1951 et 1983, sachant que la décennie 1966-1976 a été la plus meurtrière, environ 432 000 personnes ont été tuées lors d'affrontements.* [Avec les Chinois] *343 000 autres sont mortes de faim et 173 000 en prison. 157 000 ont été exécutées. 93 000 ont été torturées à mort. 9 000 se seraient suicidées. »* Faisons le compte, en un demi-siècle, depuis l'invasion chinoise, environ un million de Tibétains auraient perdu la vie : un habitant sur sept du pays des Neiges...

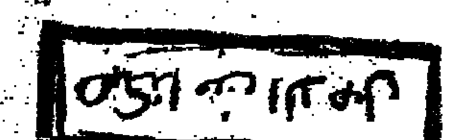
La scène se passe dans un monastère, quelque part dans la vallée de Lhassa. Dans la cellule monastique aux murs noircis, ils sont trois. Un gardien entre deux âges, un adolescent, un jeune homme d'une vingtaine d'années. A gauche, une grande photo : le dalaï-lama trône sous les lampes à beurre. Si la police la découvrait, les moines seraient sans doute emprisonnés. Il est interdit de posséder sur soi ou d'afficher une image du hiérarque.

En face du visage souriant de la réincarnation sur terre du Bouddha Avalokiteshvara, le bouddha de la compassion, est apposée une reproduction d'un autre genre : un Rambo en train de montrer ses biceps. *« Si les Chinois viennent me chercher des noises, je leur casserai la gueule, je jouerai les Rambo »*, rigole le jeune moine en civil en montrant ses muscles. Soudain, l'homme change de registre : *« Ici, nous avons peur. Tout le temps. Nous, les Tibétains, nous sommes comme des oiseaux sur un arbre qui tremble : on peut tomber à tout moment. »*

L'homme a enfilé une parka bleue, s'est coiffé d'une casquette de base-ball. Encadré de ses deux collègues, il disparaît dans la nuit. On dirait trois Tibétains comme les autres en marche vers le centre de Lhassa, un soir d'hiver.

Bruno Philip

**PROCHAIN ARTICLE :
A la santé
de la « tête de serpent »**



L'euro doit changer l'Angleterre mais aussi l'Europe

par Denis MacShane

C'EST fait. Tony Blair a dit oui à l'euro. La livre sterling va disparaître au début du siècle prochain. En sept cents ans d'histoire, le Parlement britannique n'a pas vécu de moment plus dramatique que cette annonce historique, faite par le plus jeune premier ministre depuis deux siècles. La Grande-Bretagne va maintenant commencer ses préparatifs pour l'entrée dans l'euro.

En décidant que l'avenir de son pays résidait dans la participation pleine et entière à l'Union européenne, Tony Blair a franchi le Rubicon. A la Chambre des communes, la grande majorité des députés ont approuvé sa décision. Ils n'ont pas seulement applaudi la manifestation d'un leadership politique clair, mais aussi l'engagement personnel d'un homme persuadé que le destin de son peuple ne pouvait plus être séparé de celui de l'Union européenne. Le Parti conservateur est maintenant sans boussole. Tandis que son chef, William Hague, accusait Blair d'abandonner la livre, des députés tories influents se levaient pour dire oui à l'euro.

Tony Blair prend un risque. Il y a un peu plus de dix ans, son propre Parti travailliste était hostile à l'UE. Les sondages continuent à mettre en évidence le fait que la population est divisée 50-50 face au remplacement de la livre sterling par l'euro. Blair est souvent critiqué pour l'excès d'attention qu'il porte aux sondages ou aux *focus groups* organisés par les experts du marketing politique pour voir quelles propositions sont acceptables. Mais sa déclaration sur l'euro atteste d'un courage politique qui manquait depuis une génération. Au lieu de débats techniques sans fin sur les plus petits détails de l'euro, au lieu de ce fameux pragmatisme ou du *« wait and see »* habituel, Blair a dit carrément à son peuple si prudent et si soucieux que son avenir était dans le projet européen.

Blair n'a pas offert une vision d'une Europe à sens unique. Dans sa déclaration, il a aussi insisté sur la nécessité que l'Europe se réforme elle-même. L'argument le plus fort des conservateurs anti-européens en Grande-Bretagne est le niveau de chômage élevé et la faiblesse de la croissance économique en Allemagne et en France.

Avec le nouveau gouvernement travailliste, la Grande-Bretagne a créé 400 000 emplois et a diminué ses dépenses publiques en réformant le système d'Etat-providence. Dans ma propre circonscription de Rotherham, célèbre pour le film *The Full Monty* qui y a été tourné, le chômage des jeunes a été réduit des deux tiers. En même temps, le gouvernement travailliste a augmenté ses dépenses pour l'éducation, pour la santé, introduit un SMIC et il a pris des mesures radicales pour enrayer la criminalité, notamment en interdisant la possession privée d'armes à poing. Ces mesures font partie du programme dit de la « troisième voie ».

Ce sont des politiques de mouvement, d'innovation et de création de nouvelles alliances. Les impôts sur les sociétés ont été abaissés au niveau le plus bas jamais atteint. Tony Blair a nommé au sein de son gouvernement des chefs d'entreprise et déclaré que la création de la richesse était aussi importante que sa redistribution. Il invite les Européens à faire de même. En même temps qu'il demande au peuple britannique de se préparer pour l'euro, il presse les leaders européens d'accélérer les réformes afin de promouvoir l'emploi dans un nouveau modèle économique basé sur l'esprit d'entreprise et la flexibilité, en lieu et place d'un protectionnisme fermé au changement.

Tony Blair a indiqué clairement que tous les ordinateurs et systèmes de paiement du gouvernement britannique seront modifiés pour être prêts à gérer l'euro et il a invité les milieux d'affaires à faire de même. Mais il est conscient du fait que si l'image de l'Europe reste morne, avec un chômage persistant et une croissance ralentie, il sera plus difficile de persuader le peuple britannique de dire oui lors du référendum sur l'euro qui aura lieu dans deux ans.

Pour entraîner l'Europe sur la voie de la croissance et du développement, il faut de nouvelles idées et de nouvelles façons de penser

Les politiciens britanniques observent avec consternation le jeu infantile de certains ministres de l'Union avec la Banque centrale européenne à laquelle ils croient pouvoir dicter des ordres au mégaphone. Les relations entre la BCE et les dirigeants européens doivent être l'équilibre et la compréhension mutuelle. Le repli sur le bunker de Francfort d'un côté et, de l'autre, les vociférations de ministres des finances dans certaines capitales ne sert à rien.

Pour entraîner l'Europe sur la voie de la croissance et du développement – vers cette sorte de vitalité qu'on observe aux Etats-Unis – il faut de nouvelles idées et de nouvelles façons de penser. Pour alimenter le débat vers ces nouvelles idées, Londres a compris que son influence serait moins grande hors de l'euro que dedans.

Les anti-européens aussi s'organisent. En dehors des tories de M. Hague, deux anciens ministres travaillistes, Lord Healey, quatre-vingt-un ans, et Lord Owen, soixante-quatre ans, ont lancé leur campagne contre l'euro. La monnaie européenne divise donc la Grande-Bretagne entre ceux qui sont attachés au passé et les nouvelles générations qui marchent avec Blair.

Les « anti » ont la presse de Rupert Murdoch avec eux. Mais, de l'autre côté, d'importantes sociétés britanniques, la fédération des employeurs et les syndicats sont partisans de l'adhésion à l'euro. Ils estiment qu'un marché unique requiert une monnaie unique. Les ministres travaillistes citent volontiers l'aphorisme de Lionel Jospin : *« Oui à l'économie de marché mais non à la société de marché. »* C'est au sein d'un foyer européen commun que la Grande-Bretagne moderne croit pouvoir établir la meilleure relation entre le dynamisme économique et la justice sociale.

Mais la question de l'euro n'est pas seulement économique. Jean Monnet a dit que les Anglais savent toujours comprendre les faits mais qu'ils ont de la peine à comprendre les idées. Les temps changent. Tony Blair a une certaine idée de son pays et une certaine idée de l'Europe et il cherche à les mettre en harmonie.

Le débat sur l'Europe chez nous cache un débat existentiel plus profond sur l'identité et le sens de la Grande-Bretagne. Blair a cherché à donner au peuple écossais son propre Parlement, pour la première fois depuis 1707. Il a mis toute son énergie à ramener la paix en Irlande du Nord, non seulement en mettant fin à une mini-guerre civile qui durait depuis trente ans mais en réglant un conflit de plusieurs siècles entre l'Irlande et l'Angleterre. Il est en train d'abolir la Chambre des lords en supprimant le droit des ducs et des comtes à voter avec pour seule légitimité leurs lointains ancêtres anoblis.

Il a pris l'initiative d'une nouvelle relation militaire avec la France. Dans les Balkans, c'est surtout cette complicité franco-britannique qui a permis de concrétiser le désir de paix des Européens en une action réelle dans laquelle, au nom de cette paix, des soldats risquent leur vie.

Tous ces changements sont conduits *sotto voce*. La musique est un pianissimo, il n'y a pas de choeurs. Les Britanniques sont amenés doucement dans un pays modernisé. C'est l'ambition déclarée du gouvernement Blair de drainer la lymphe anti-européenne hors du corps politique anglais. Les années 30 et 40 sont un lointain passé, la Grande-Bretagne croyait alors qu'elle n'appartenait pas au continent. Il lui a fallu du temps pour cesser de se croire supérieure au reste de l'Europe. Pour ensuite cesser de se sentir menacée par le projet européen. Tony Blair, lui, organise un nouveau rendez-vous avec l'histoire.

***Denis MacShane** est député travailliste.*

Le pénal et le politique

Suite de la première page

Autrement dit le maintien d'une juridiction spéciale pour juger des actes accomplis par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions, faisant simplement une place plus large au droit commun : des magistrats pour décider s'il y avait ou non lieu à procès, des magistrats encore, à côté des *« juges parlementaires »*, la possibilité d'un recours devant la Cour de cassation enfin. Nous avons eu tort de proposer ce compromis, les commentateurs ont eu tort de ne pas nous le reprocher, le premier ministre (Edouard Balladur) et le président de la République (François Mitterrand) tort de le reprendre à leur compte, et le constituant tort de le mettre en œuvre.

Chacun a péché par excès de conservatisme. Personne, ou presque, n'osait remettre en cause l'acquis républicain depuis un demi-siècle : l'existence d'une juridiction particulière, politique, pour juger des éventuelles fautes pénales commises par des ministres. Au moins, sous la IIIe République, les juges de droit commun demeuraient-ils compétents tant que les députés n'en décidaient pas autrement et ne mettaient pas en œuvre la Haute Cour. D'une compétence concurrente de la juridiction politique, on est hélas passé à une compétence exclusive. Cette erreur a été maintenue en 1993. C'est elle qu'il faut réparer. Et cette fois franchement. Non pas en revenant au système de la IIIe République : il avait ses vertus, elles ne sont plus adaptées. Mais en établissant une compétence exclusive des tribunaux de droit commun.

Précisons, en profitant de ce que nous avons appris.

1° Une juridiction politique, même mâtinée de magistrats, ne produira jamais des jugements parfaitement acceptés. Le soupçon de partialité pèsera toujours sur elle. Si elle condamne, on l'imputera à la présence majoritaire de l'autre camp parmi les juges. Si elle acquitte, à la connivence entre politiques. Que les arguments se contredisent n'altère malheureusement pas leur efficacité. La conclusion s'impose. La faute pénale d'un ministre doit être jugée par un tribunal pénal ordinaire. Le tribunal ne peut plus différer selon que l'on est ministre ou simple citoyen.

2) Disons et répétons, aussi longtemps qu'il le faudra, que les erreurs politiques ne sauraient être assimilées à des fautes pénales. Une faute pénale est presque toujours personnelle, une erreur politique presque toujours collective. Une faute pénale est, sauf exception, intentionnelle, une erreur politique à peu près jamais. Une faute pénale est précisément définie dans un texte, une erreur politique ne l'est généralement pas.

3) Faire le départ entre la faute pénale et l'erreur politique n'est cependant pas toujours aisé. Les plaintes devenant de plus en plus nombreuses, devant des juges multiples, la sagesse impose de n'introduire qu'une particularité par rapport au droit commun : l'instauration d'une commission des requêtes dotée d'une indiscutable autorité. Elle vérifiera si les tribunaux ordinaires peuvent raisonnablement être saisis, quitte à se livrer préalablement aux instructions nécessaires. Et si le dossier révèle que nous ne sommes pas dans le domaine de la faute pénale, elle le dira, empêchant le glissement dangereux de la responsabilité politique vers le procès pénal.

4) Réinventer la responsabilité politique figure parmi les réformes les plus urgentes. Nul besoin d'une Haute Cour pour cela, pourvu que le débat et le jugement politique trouvent leur vraie place dans notre démocratie. Il faudrait, en la matière, agir sur toute la palette, et changer ce qui doit l'être dans nos mœurs, nos règlements parlementaires, et nos lois, ordinaires, organiques ou constitutionnelles.

Le jour où des drames concentrés et médiatisés aviveraient une soif de vérité et de justice sur une série d'avalanches meurtrières ou de décès pour tabagisme, il ne serait pas raisonnable de renvoyer par principe les ministres de l'équipement ou ceux de la santé devant une cour d'assises. Mais il serait nécessaire que la demande de la société civile trouve une réponse politique. Notre démocratie heureusement devenue gouvernante n'est toujours pas assez délibérante.

Au Parlement d'organiser ce *« jugement civique »* que Paul Ricœur a appelé de ses vœux. Aux médias de s'y associer. Cela implique, par exemple, que l'opposition puisse à elle seule provoquer une commission d'enquête parlementaire, qu'elle ne soit pas bridée par les instructions judiciaires en cours, que les médias apprennent à en diffuser les travaux en direct, comme LCI sut le faire avec les travaux de la mission parlementaire sur le Rwanda, que les grandes chaînes hertziennes ne se contentent pas des potins politiciens du Parlement, ou, au mieux, des séances rituelles de questions au gouvernement. Cela implique peut-être que l'on envisage de restaurer la responsabilité politique individuelle des ministres, pas seulement devant l'exécutif, mais aussi devant les députés, déliés pour cette occasion de la discipline majoritaire. Cela implique certainement d'autres changements, auxquels nous devons maintenant réfléchir collectivement. Le temps est peut-être venu d'une grande commission bipartisane ouverte pour débattre publiquement des réformes indispensables.

Quelles qu'elles soient, elles doivent partir de ces deux principes : on ne peut punir pénalement que devant le juge pénal ; on ne doit pas accepter que le pénal absorbe tout, mais au contraire réinventer le contrôle démocratique des erreurs politiques.

Olivier Duhamel et Georges Vedel

AU COURRIER DU « MONDE »

COMBATTRE L'EXCISION

Comprendre le monde pour ne pas le changer, voici donc la devise du nouvel obscurantisme tel que le développe Mme Geneviève Calame-Griaule (*Le Monde* du 10 février) en s'interrogeant : l'exciseuse est-elle une criminelle ? Certes, Mme Calame-Griaule prend la précaution de dire qu'elle souhaite la disparition des pratiques excisionnistes. Mais elle ajoute que l'excision pourrait être remplacée par une marque corporelle (sans doute indélébile ?), parce que, selon elle, l'institution de la circoncision et de l'excision – mises bien légèrement sur le même plan – *« est en rapport avec la notion de personne, souvent d'une grande complexité dans les cultures africaines »*. Voyez donc ces bons sauvages, si différents et si attardés !

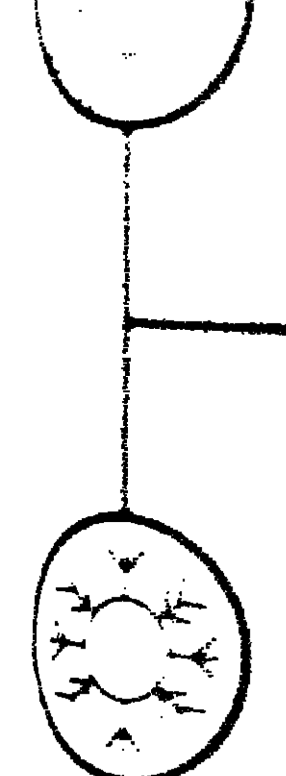
Comment Mme Calame-Griaule, qui s'honore de porter un grand nom de l'ethnologie, ne s'aperçoit-elle pas qu'à force de « comprendre » on finit par « justifier » et que de « justifier » à « maintenir », il n'y a guère qu'un pas ?

On pourrait comparer ces pseudo-attitudes scientifiques à celles de tant de bons apôtres sociologues, au CNRS et ailleurs, qui sous prétexte « d'observation participante » s'alignent benoîtement sur les discours des sectes « qu'il faut comprendre » et s'autorisent ainsi à n'en pas combattre les excès.

Cet obscurantisme moderne se pare, comme toujours, d'honorables sentiments et dissimule ses connivences de fait avec les manipulations de toute espèce sous le masque respectable de la recherche scientifique.

Avec de tels libérateurs, l'ère néolithique n'est pas près de se terminer.

Alain Vivien,
***président de la mission* interministérielle de lutte contre les sectes**



Moderniser l'Etat avec les fonctionnaires

par Emile Zuccarelli

LE débat sur l'avenir des régimes des retraites et la publication du rapport Roché sur le temps de travail dans la fonction publique ont suscité une série de réactions et d'articles qui ont relancé les critiques récurrentes sur la fonction publique.

A intervalles réguliers, l'actualité concentre ses feux sur les fonctionnaires. Source de tous les maux, dotés de tous les privilèges, leur éradication sonnerait l'aube d'une ère nouvelle où les impôts diminueraient, les entreprises embaucheraient et où les services publics seraient efficaces parce que réduits. Ici on se réfère à la Nouvelle-Zélande ou aux Pays-Bas, là on avance l'exemple suisse. Sans évidemment se soucier de la comparabilité démographique, économique, sociale ou géographique avec la France. Je suis obligé de constater que, malheureusement, la rigueur intellectuelle n'embarrasse pas les détracteurs du service public. Le mariage du néolibéralisme et du poujadisme est à ce prix.

Le ministre de la fonction publique n'a pas vocation à défendre les salariés de la fonction publique. Son rôle consiste avant tout à impulser la modernisation et l'adaptation des services publics aux besoins exprimés par les usagers et à l'intérêt général. Cependant, il ne peut demeurer inerte devant une telle offensive qui vise à discréditer les services de l'Etat ou des collectivités territoriales et leurs agents.

Toutes les études d'opinion démontrent que l'immense majorité d'entre eux, je pense aux professeurs, aux pompiers, aux infirmiers, aux agents de l'équipement, aux policiers et gendarmes, aux postiers, jouissent d'une réputation certaine. Les fonctionnaires seraient trop nombreux, trop payés, ne travailleraient pas assez et bénéficieraient d'une retraite exorbitante. Qu'en est-il réellement ? Il est exact que certains services de l'Etat ou des collectivités locales ont vu leurs effectifs progresser pour faire face à l'évolution des besoins. Ceux de l'éducation nationale, et notamment *de l'enseignement supérieur*, ont bien augmenté de 17 % au cours des quinze dernières années, mais le nombre d'étudiants a été multiplié par deux dans le même temps. Ceux du ministère de la justice ont progressé de près de 50 %, tandis que le nombre des affaires civiles traitées par les tribunaux croissaient de 200 %. Quelques autres secteurs ont bénéficié de postes supplémentaires en raison des besoins spécifiques exprimés par les Français : le secteur hospitalier, qui doit répondre à un accroissement démographique des personnes âgées, la police, pour remédier à l'insécurité ressentie ou avérée dans nombre de quartiers urbains.

Parallèlement, d'autres services ont vu leurs effectifs baisser sensiblement : la défense, les anciens combattants, pour n'en citer que quelques-uns. Il y a donc bien eu une adaptation à l'évolution des besoins de la société. Mais j'ai relevé aussi les réticences du corps social – usagers, élus locaux, parlementaires de tous bords –, à accepter une modification de leur environnement administratif. Les parents d'élèves s'élèveront contre la fermeture d'une classe, les usagers refuseront le transfert de leur bureau de poste ou de leur perception, les élus locaux s'opposeront à la suppression de leur service hospitalier.

C'est cette contradiction, apparente, que doit gérer un gouvernement. Entre les souhaits de l'usager et ceux du contribuable. Le nombre de fonctionnaires et le champ des services publics résultent donc de cet arbitrage politique entre une demande qui, quantitativement, peut ne pas avoir de limites, et les ressources que la collectivité est prête à dégager pour satisfaire cette demande. Ce gouvernement a estimé que le maintien des effectifs actuels, pour ce qui concerne les *services de l'Etat*, constitue aujourd'hui un équilibre acceptable.

Quand il ne s'agit pas du nombre des fonctionnaires, c'est leur condition que l'on met en cause. Le salaire moyen des fonctionnaires est légèrement supérieur à celui des salariés du secteur privé (11 830 F contre 10 690 F en 1996). Mais on oublie de préciser que 45 % des agents de l'Etat sont des cadres contre seulement 15 % pour le secteur marchand. On pourrait alors même s'étonner que la différence ne soit pas plus importante. Faut-il considérer comme excessive la rémunération d'un professeur ou d'un juge totalisant six à sept années d'études supérieures et qui perçoit environ 15 000 F par mois en milieu de carrière ?

D'autres soulèveront alors les avantages supposés du régime de retraite des fonctionnaires. Taux et durée de cotisations, période de référence, réversion et autres spécificités leur permettraient de jouir d'une retraite particulièrement douce. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans ces mêmes colonnes, les jugements définitifs de messieurs Bayrou et Madelin, qui étaient beaucoup plus prudents lorsqu'ils étaient ministres. La réalité est, là aussi, assez éloignée de ces clichés. Le Commissariat général au Plan démontre que le revenu de remplacement et l'âge réel de départ à la retraite, seuls éléments qui comptent finalement, sont en fait assez proches.

Alors il reste la garantie de l'emploi. Peu de Français souhaitent la remettre en question. Son fondement historique est la neutralité du service public, ainsi soustrait aux intérêts particuliers ou partisans. En quoi la précarisation de la fonction publique deviendrait-elle aujourd'hui un facteur de modernisation de l'Etat ? Ne serait-il pas préférable, au contraire, d'assurer une meilleure stabilité des emplois du secteur marchand pour créer un climat de confiance nécessaire à la reprise économique ? Mais ceux qui fustigent le statut des fonctionnaires sont probablement les mêmes qui souhaitent introduire plus de flexibilité et de précarité dans les entreprises. Il s'agit d'un mauvais calcul économique, tant la croissance se nourrit de la confiance.

> La qualité de nos services publics et de leurs agents est unanimement reconnue dans le monde. Pourquoi faudrait-il que les Français n'en soient pas conscients ?

Bien sûr, on accusera le « ministre des fonctionnaires » de faiblesse ou de complaisance devant la dénonciation de situations jugées inacceptables. A partir de cas atypiques, mais largement minoritaires, l'amalgame nourrira le procès en « privilégiature ». Au contraire, le gouvernement a choisi d'affronter la réalité avec ses imperfections et ses incohérences. Fidèle à sa méthode, il a sollicité des diagnostics sur toute une série de questions fondamentales pour éclairer ses choix.

Le rapport sur le temps de travail dans la fonction publique participe de cette démarche. Il a *été établi à la demande des parties* signataires de l'accord salarial du 10 février 1998, donc par 5 syndicats de fonctionnaires, dont il faut relever le courage.

Sur cette question, comme sur d'autres, il serait malhonnête de laisser croire aux Français que les services publics se sont enfermés dans des privilèges anachroniques. L'Etat et ses administrations se sont beaucoup transformés au cours de ces dernières années, souvent sous l'impulsion des fonctionnaires eux-mêmes. Le renouveau du service public, lancé en 1989 par monsieur Rocard, a été une formidable occasion de mobilisation et d'innovation. La qualité de nos services publics et de leurs agents est unanimement reconnue dans le monde. Pourquoi faudrait-il que les Français n'en soient pas conscients ?

Les citoyens sont aujourd'hui plus exigeants sur la qualité des services rendus par les administrations. Quoi de plus normal ? Ils veulent des services publics qui soient plus proches, plus faciles d'accès, plus modernes. Des progrès sont à faire, le gouvernement y travaille.

Je dois rappeler que les initiatives fortes en matière de modernisation de l'Etat et des services publics sont l'apanage des majorités de gauche : qu'il s'agisse de la décentralisation en 1982, à laquelle l'opposition se montre désormais particulièrement attachée, de la déconcentration en 1992, que plus personne ne conteste et qui va être poursuivie, ou de l'évaluation des politiques publiques initiée en 1990, abandonnée par le gouvernement Juppé, pourtant si préoccupé d'efficacité managériale, et que je viens de relancer et d'améliorer parce qu'elle correspond à un besoin réel et profond de notre pays.

Mais il est clair que la réforme *de l'Etat passera avant tout par* une gestion plus dynamique et plus rigoureuse de ses ressources humaines prenant en compte la réalité des métiers, les attentes des usagers, celle des agents et attribuant aux femmes leur juste place à tous les niveaux de responsabilité. De ce point de vue, le statut général des fonctionnaires ne constitue pas un obstacle dès lors que l'on a la volonté de faire évoluer les pratiques. Tous les outils existent : l'évaluation individuelle des agents, la mobilité, la possibilité de reconnaître les mérites dans le déroulement de carrière. La déconcentration de la gestion constitue à cet égard une priorité qu'il faut rendre plus effective.

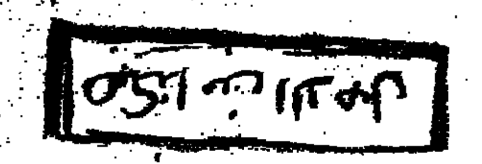
C'est ce à quoi nous nous employons. Mais de grâce, cessons de critiquer sans nuances ce corps social qui, très souvent, doit assumer en première ligne les dysfonctionnements de notre société, pour mettre en œuvre la solidarité nationale et lutter contre l'exclusion. Tout au contraire, parlons du sens des responsabilités et de l'attachement des fonctionnaires aux valeurs de la République. Cette donnée historique et incontestable fonde la solidité du pacte républicain et la réforme de l'Etat, que je m'efforce d'impulser sous l'autorité du premier ministre, ne pourra se faire que dans la confiance accordée par les citoyens.

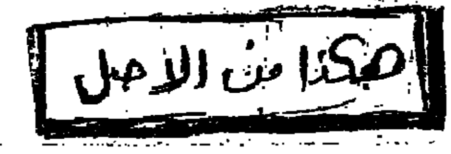
Emile Zuccarelli est ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

Angleterre

Denis MacShane

AU COURRIER DU « MONDE »





Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Contradictions nigérianes

LE Nigeria s'est doté, en la personne d'Olusegun Obasanjo, d'un président à l'image de ses contradictions. Ce « géant d'Afrique » par sa population – 120 millions d'habitants – est un des dix premiers producteurs de pétrole du monde ; et, pourtant, il importe son carburant. C'est un pays qui fut très riche – et le reste, potentiellement ; et, malgré cela, l'immense majorité de son peuple vit dans un grand dénuement. Les militaires qui le gouvernaient et le ruinaient depuis une quinzaine d'années avaient promis de rendre le pouvoir à un président civil démocratiquement élu ; et, cependant, les Nigérians ont voté pour un militaire... à la retraite.

L'ex-général Obasanjo a été déclaré vainqueur, lundi 1er mars, d'un scrutin que l'ensemble des observateurs s'accorde à trouver partiellement frauduleux. Son adversaire malheureux, un ancien ministre des finances, Olu Falae, crie à la « *farce démocratique* ». Jimmy Carter, l'ancien président des Etats-Unis, qui s'est fait une spécialité de cautionner les élections « libres et honnêtes » en Afrique, s'est abstenu, en une formule pudique, de « *fournir un jugement précis sur le résultat du scrutin présidentiel de samedi* », soulignant la « *grande disparité entre le nombre des votants et les résultats* ».

Les témoignages abondent : les partisans des deux candidats en lice ont bourré les urnes, et les procès-verbaux de résultats ont été falsifiés. Mais les Nigérians ont voté, et la communauté internationale s'est empressée de féliciter le vainqueur. Comme si celui-ci, une fois adoubé par ses pairs, ne pouvait pas être pire que ses prédécesseurs. Ce qui est sans doute vrai, car M. Obasanjo n'est pas un inconnu. Il a dirigé le pays de 1976 à 1979. Placé à la tête de l'Etat par ses compagnons d'armes, le vainqueur de la guerre du Biafra avait volontairement remis le pouvoir à un civil « démocratiquement » élu, le 1er octobre 1979.

C'était une première en Afrique. Et puis l'homme, retiré dans sa ferme, après avoir accepté quelques missions des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), avait pris fait et cause pour Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle de 1993, dont les résultats furent annulés par les militaires. Ses déclarations à l'emporte-pièce avaient irrité le général Sani Abacha, au point que celui-ci l'avait fait jeter en prison, en 1995. M. Obasanjo n'a recouvré sa liberté qu'après la mort du dictateur, en juin 1998. Ce séjour dans les geôles de la junte a étoffé la stature du général en retraite, comme s'il lui valait un brevet d'honnêteté.

Le général sortant Abdulsalami Abubakar, le successeur de M. Abacha, remettra le pouvoir à M. Obasanjo le 29 mai. D'ici là, le président élu devra constituer une équipe suffisamment crédible pour estomper tous les doutes pesant sur la régularité de son élection. Surtout, il devra ensuite avoir le courage d'imposer une démocratie durable, susceptible de donner l'exemple en Afrique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, *Iéna Presse*, *Le Monde Prévoyance*, *Claude Bernard Participations*.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Georg Trakl, grand poète autrichien

IL EST RARE que les poètes étrangers conquièrent de leur vivant la gloire qu'ils méritent. La France a « découvert » ainsi – avec quelque retard – Rilke et Hofmannsthal. En dehors de ces deux noms, on peut dire que la poésie autrichienne est presque complètement ignorée chez nous, sauf des spécialistes bien entendu et de ces fervents de poésie qui n'attendent point qu'un poète paraisse en français pour en faire leurs délices. Si je ne me trompe, ni Otto Stoessel, ni Richard Beer-Hofmann, ni Richard Billinger, ni Theodor Daübler n'ont encore rencontré d'interprètes.

Que dire alors de l'indifférence que l'on manifeste en France pour Georg Trakl ? Il s'agit ici d'un poète, dont l'œuvre, certes, n'est pas considérable matériellement, mais ce n'est pas au nombre des volumes qu'on mesure le génie d'un écrivain. Celui-ci, d'ailleurs, est mort à vingt-sept ans, pendant la guerre de 1914 ; depuis cette époque, son influence n'a cessé de s'accroître et sa physionomie de grandir. Qui le lit aujourd'hui entend dans les accents de cette voix si émouvante, qui nous trouble jusqu'au fond de l'âme, l'aveu du désespoir humain, de la détresse morale, immense, totale, qui par-delà la communion avec la nature et la communion avec Dieu, si rarement et si péniblement atteintes, considère l'espace vide et sombre où roulent des astres morts.

On songe parfois à Hölderlin en écoutant cette voix, non pas à l'Hölderlin illuminé par la Grèce, mais à celui qui, du seuil de la folie, observe avec une clairvoyance tragique les mouvements confus de l'univers.

Marcel Brion
(3 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Frontières

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ON VOIT TOUJOURS les bâtiments, du côté de Bardonnèche. L'Italie avait le sien ; la France l'autre. Il y a encore quelques trimestres, polices et douanes maintenaient à travers le Montgenèvre la fiction des petites croix bleutées par quoi les cartes figurent les frontières. On aurait pu se croire au temps où les guerres passaient par là. *Halte ! Zoll ! Customs ! Dogana !* On changeait vraiment de pays, de langue, de monnaie, de souverain, d'air, eût-on dit, de siècle parfois.

C'était l'époque, celle de Morand, de Cendrars, où les voyageurs tiraient fierté des tampons exotiques constellant leur passeport et des étiquettes de palaces sur leurs valises, ces valises qu'un gabelou ensommeillé barrait, les ayant jugées loyales, d'un signe mystérieux à la craie. Jusqu'en 1940, on s'est imaginé que les Alpes du Sud méritaient qu'on meure pour y maintenir le drapeau, d'un col à l'autre. Absurde tête-à-tête entre les sentinelles faites pour l'amitié ! Absurde comme le demeure, à quelques demi-journées de marche, le face-à-face des Serbes et des Kosovars !

Chez nous, cette sinistre comédie de la haine séculaire est finie, enfin ! Les douaniers des deux versants ont plié bagage. Au lieu des barbelés et des rondes, le changement de territoire national ne se marque plus que par des panneaux « Italie » et « Francia », moins dissuasifs qu'affriolants. Peut-être les Européens risqueront-ils encore leur vie pour Skopje, comme ils hésitaient à le faire pour Dantzig, mais pour Sospel ou Kiel, c'est bien fini. Finis les drapeaux en zinc dans les plis desquels, sur la place du moindre village, dorment des dizaines de poilus.

Il paraît que ce serait archaïque – traduisez : « ringard » – de mettre ce soulagement au crédit de l'Europe unie. Vive elle, pourtant, si nous lui devons la fin des rivalités recuites, des hécatombes fratricides, et si c'est elle qui change en flonflons, en files de cars, en télésièges polyglottes, en gais pique-niques, les rangées de croix au cordeau par quoi se payait le culte des frontières inviolables ! Le discours qui a pris un coup de vieux, en ces temps d'élections européennes, c'est plutôt celui du nationalisme protectionniste, du pré carré, des miradors, des autarcies et ostracismes, nous d'abord, les autres ensuite, le retour aux préjugés de l'Allemand guerrier, de l'Italien poltron, de l'Espagnol hâbleur (parbleu !, puisque parler se dit *hablar* !), l'Anglais égoïste, toutes les fariboles dont se nourrissaient les plaisanteries d'almanach, avant de s'achever en listes de morts au champ d'honneur.

Oui, quelle joie pure de constater l'effacement physique d'une frontière ! Quel progrès vers la conscience d'une humanité solidaire peuplant une planète unique ! (Après tout, il y a longtemps que les capitaux ne s'embarrassent plus des chevaux de frise, que les pilotes de ligne ne se demandent plus à quels pics alpins leurs échappements vont faire de l'ombre !)

Or voilà qu'entre Bardonnèche et Modane le passé lugubre resurgit. Le TGV du futur embarque, tels des revenants, les gabelous d'autrefois. Leurs chiens hument les sacs des skieurs. D'où peut bien renaître la méfiance atavique ? Ne cherchez pas : de faciès venus d'un peu trop loin. Hep, là-bas ! Ce n'est évidemment pas à un travail avouable ni à un sport innocent que se destinent, entre Turin et Chambéry, tel Asiatique hagard, tel Egyptien paumé, tel Albanais en guenilles, tel Africain plongé dans la contemplation de ces miracles inconnus de lui : des glaciers que le couchant allume comme des cristaux de lustre. La patrie, celle qui colle aux godasses, serait-elle de nouveau en danger ?

La question vieille comme les frontières monte à la gorge des préposés : « *Vos papiers !* » « *Papier !* », grondaient les Allemands de l'Occupation en cognant leurs mauser contre les vitres des compartiments de bois. Certains interpellés de 1999 ont les documents exigés ; d'autres pas. Les « portables », qui ne servent pas qu'à sauver les randonneurs prostitués, préviennent qui de droit. A la station suivante, les renforts sont là. Tout est prêt pour mettre fin à la contemplation des clandestins en quête de vie meilleure.

Oh !, polie l'arrestation ; pas de nature à ameuter les passagers en règle. N'empêche : des voyageurs qui s'éloignent sur un quai de gare, tandis que le train des innocents repart dans un silence gêné et, dirait-on, un peu lâche, *on n'avait pas revu cela depuis... Depuis devinez quand !*

L'incurie du Conseil de l'Europe face au drame kurde

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Tout le monde s'accorde à dire que, d'une façon ou d'une autre, l'Union européenne et ses institutions ne se sont pas montrées à la hauteur de leurs responsabilités dans l'affaire Öcalan – le chef séparatiste kurde un temps réfugié en Italie, recherché en Allemagne et ressortissant d'un pays, la Turquie, qui frappe aux portes de l'Union. La vérité oblige à souligner l'incurie du Conseil de l'Europe.

L'organisation des droits de l'homme n'a pas bronché en trois mois jusqu'à ce qu'une centaine de Kurdes viennent manifester devant le Palais de l'Europe à la suite de l'arrestation d'« Apo », le 15 février, en principe par les services secrets turcs, au Kenya. Et ce ne fut alors que pour produire un communiqué pour le moins étonnant. « *Les Kurdes doivent mettre fin tout de suite à tout acte de violence et renoncer aux actes de terrorisme* », a déclaré l'institution de Strasbourg, semblant assimiler les quinze millions de Kurdes de Turquie à Abdullah Öcalan.

Depuis la mise en résidence surveillée à Rome du chef du PKK, à la mi-novembre 1998, le Suédois Daniel Tarschys, secrétaire général du Conseil de l'Europe, ne s'est pas exprimé – et ne souhaite pas le faire. Pourtant, il avait tous les instruments à sa disposition pour intervenir, pour dire le droit, celui de sa propre organisation. La convention européenne sur l'extradition, qui date de 1957, stipule qu'un pays ne peut pas extrader une personne recherchée vers un pays qui applique la peine de mort... Strasbourg détenait, surtout, le moyen de venir en aide à un pays, l'Italie, empêtré dans une affaire qui n'était pas directement la sienne. Les Italiens avaient appréhendé le leader kurde à la demande de l'Allemagne, qui l'accusait de trois meurtres et de racket sur son territoire. Malgré la volonté de la justice allemande de juger M. Öcalan, le gouvernement de Gerhard Schröder a cru bon de renoncer à le réclamer.

Pourtant, là encore, le Conseil de l'Europe avait dans sa poche une convention sur la répression contre le terrorisme pour sortir l'Italie de l'embarras et trouver une solution honorable. Ce texte européen de 1977, signé et ratifié par tous les pays membres de l'organisation, précise que, dans le cas où l'extradition ne peut être exécutée, la personne accusée doit être jugée dans un Etat appartenant au Conseil de l'Europe. Comme le chef du PKK avait été arrêté à la demande de Bonn, la logique aurait voulu qu'il soit jugé en Allemagne. M. Tarschys a choisi de rester silencieux.

Certes, le dossier était diplomatiquement délicat et extrêmement difficile à gérer. Mais comment ne pas rappeler les droits de l'homme lorsque la tâche première du Conseil de l'Europe est de les défendre, de tout tenter pour les faire respecter ? D'autant qu'il y avait peut-être la possibilité pour le Conseil de l'Europe d'organiser une négociation – discrète – entre Rome, Bonn et Ankara. Il ne l'a pas fait.

Au lieu de quoi, les responsables européens de Strasbourg ont préféré faire semblant de se saisir du dossier, comme c'est le cas depuis qu'un groupe de Kurdes campe devant le Palais de l'Europe. Lord Russell-Johnston, le nouveau président de l'Assemblée parlementaire, marquait son intention, vendredi 19 février, de se rendre à Ankara pour parler de l'affaire avec les responsables turcs. Quatre jours plus tard, le cabinet de Bülent Ecevit, le premier ministre turc, répondait au parlementaire qu'il était indésirable, de l'avis même de ce dernier : « *Le gouvernement turc n'est pas en faveur de ma venue à Ankara.* » Là encore, l'organisation ignore les instruments qui s'imposent d'eux-mêmes dans ce genre de situation. Les dispositions arrêtées et acceptées par tous, y compris par la Turquie, prévoient que le Comité pour la prévention de la torture (CPT) peut diligenter dans un lieu de détention, quelles que soient les circonstances, « *toute visite qui lui paraît être exigée par les circonstances* ».

INFLUENCE TURQUE

Comment expliquer l'influence de la Turquie à Strasbourg ? Il y a, bien sûr, en toile de fond, son rôle d'allié privilégié des Etats-Unis et la constante application d'Ankara à nommer des ambassadeurs de poids auprès du Conseil de l'Europe, ce qui n'est pas toujours le cas des autres pays membres. La politique des Quinze est aussi un élément d'explication : pour se faire pardonner d'avoir humilié Ankara dans la question de l'élargissement, les pays de l'Union, à Strasbourg, se montrent complaisants à l'égard des Turcs. La Turquie est régulièrement condamnée par la Cour des droits de l'homme pour atteinte aux libertés fondamentales sans que ses partenaires en tirent la moindre conséquence politique.

L'affaire Titiana Loizidou devant la même juridiction risque de connaître une conclusion encore moins compréhensible. Cette Chypriote-Grecque a obtenu, en septembre 1998, une indemnité de 5,2 millions de francs (0,79 million d'euros) que doit lui verser Ankara en raison de l'occupation du nord de l'île par l'armée turque, qui l'empêche de jouir de sa propriété de Kerynia. La Turquie refuse d'acquitter ce montant. Accepter le jugement serait, pour elle, courir le risque de déclencher une avalanche de requêtes comparables à celle de Mme Loizidou (les estimations portent sur 20 000 cas). Surtout, Ankara reconnaîtrait ainsi l'invasion du nord de Chypre. Les tractations se poursuivent, « naturellement », depuis des mois, pour trouver un compromis susceptible d'éviter à la Turquie de se trouver dans une situation inextricable.

Ne pas appliquer l'arrêt de sa propre cour serait renoncer, pour le Conseil de l'Europe, à respecter l'« Etat de droit » dont il se réclame en toute occasion. Ce ne serait pas la première bavure. L'institution européenne a été la seule à ne pas se féliciter de la décision de la Chambre des lords de refuser l'immunité diplomatique au général Pinochet. M. Tarschys s'est, en revanche, « *félicité* » de la demande d'adhésion de la République fédérale de Yougoslavie au Conseil de l'Europe, formulée par Slobodan Milosevic au lendemain de la visite de Leni Fischer, alors présidente de l'Assemblée parlementaire, en mars 1998, à Belgrade.

Marcel Scotto

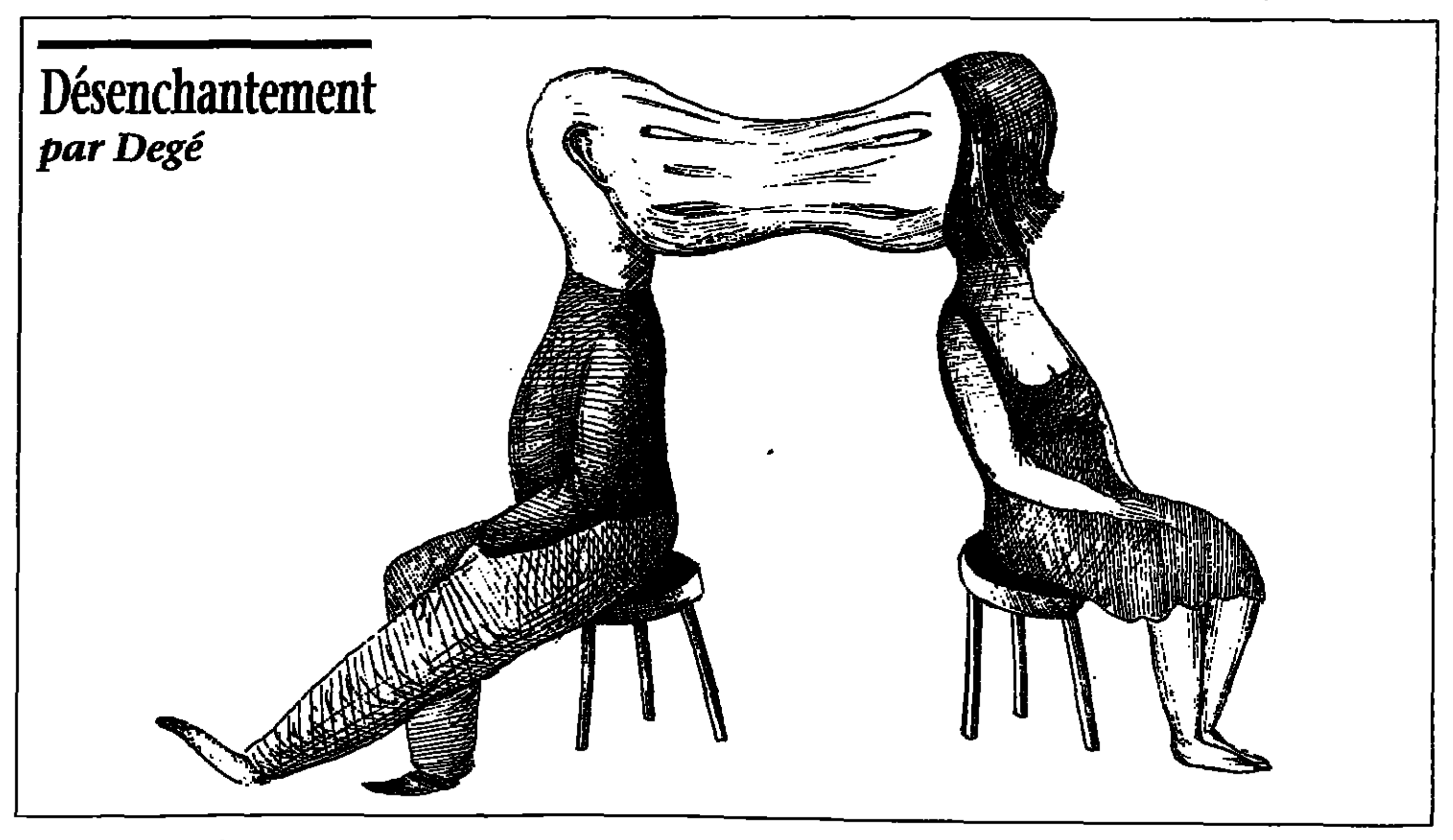
RECTIFICATIF

MONTAGNE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article sur le sauvetage des randonneurs de la Vanoise (*Le Monde* daté 28 février-1er mars), le docteur Jean-Paul – et non Jean-Claude – Blaise n'est pas responsable du service de radiologie de l'hôpital de Pralognan-la-Vanoise mais de celui de Moûtiers (Savoie).

Désenchantement

par Degé



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les deux groupes européens Alcatel et GEC ont dépensé chacun 12 milliards de francs pour mettre la main sur deux entreprises américaines.

● ALCATEL a annoncé, mardi 2 mars, le rachat de Xylan, spécialisée dans les équipements de transmission de données pour les réseaux d'entreprise. Alcatel intègre un de ses principaux fournisseurs pour offrir des solutions voix/données intégrées aux entreprises, un créneau dont Alcatel revendique 25 % du marché européen.

● GEC a déboursé 2,1 milliards de dollars pour acquérir Reltec, qui permet aux opérateurs de télécommunications d'augmenter les capacités de leurs réseaux, saturés par le développement faramineux du trafic Internet.

De taille encore modeste dans le secteur, le britannique commence son shopping technologique de l'autre côté de l'Atlantique, après la vente de ses activités défense.

Alcatel et GEC font leur shopping technologique aux Etats-Unis

Les industriels européens ont bâti leur développement sur les équipements et centraux téléphoniques traditionnels. Pour s'approprier les nouvelles technologies liées à l'explosion d'Internet, ils sont contraints d'acheter des sociétés américaines

LES GROUPES de télécommunications français Alcatel et britannique GEC font leurs emplettes aux Etats-Unis pour rester dans la course d'Internet. En moins de vingt-quatre heures, les deux groupes ont dépensé chacun environ 12 milliards de francs pour mettre la main sur deux *starts up* (*entreprises naissantes*) *américaines*.

Alcatel a annoncé, mardi 2 mars, le rachat de Xylan, spécialisée dans les équipements de transmission de données pour les réseaux d'entreprise, pour 2 milliards de dollars (1,83 milliard d'euros). En rachetant cette entreprise californienne pour cinq fois son chiffre d'affaires, Alcatel *« débauche »* chacun des 300 ingénieurs de Xylan pour environ 6 millions de dollars, un ratio couramment pratiqué dans la Silicon Valley.

La veille, GEC avait déboursé 2,1 milliards de dollars pour acquérir Reltec, qui fournit des équipements permettant aux opérateurs de télécommunications d'augmenter les capacités de leurs réseaux, saturés par le développement faramineux du trafic Internet. Les analystes financiers estiment que, d'ici à quelques années, les communications vocales ne représenteront qu'une part infime du trafic téléphonique. *Ayant bâti leur croissance sur les équipements et centraux téléphoniques traditionnels, les fabricants de matériels téléphoniques* ne peuvent pas développer en interne l'ensemble des *nouvelles technologies liées* à la croissance exponentielle des transmissions de données. Ils multiplient les acquisitions et les alliances avec des entreprises qui ont misé sur le développement d'Internet.

LES PROMESSES DE L'ADSL

L'an dernier, Alcatel avait déjà acheté l'américain DSC communications, sur un créneau d'activité proche de Reltec, pour 4 milliards de dollars. Plus récemment, le groupe français a jeté son dévolu sur Packet Engine, spécialisée dans la commutation rapide pour les fournisseurs d'accès à Internet, pour 315 millions de dollars (289 millions d'euros). Avec Xylan, *Alcatel intègre un de ses* principaux fournisseurs pour offrir des solutions voix/données intégrées aux entreprises, un créneau dont Alcatel revendique 25 % du marché européen.

Le canadien Nortel avait fait de même, en début d'année, en rachetant l'américain Bay Networks, près de six fois plus gros que Xylan. *Alcatel vise aussi la* clientèle d'entreprises américaines de Xylan, qui doit lui permettre de prendre davantage pied sur ce marché nord-américain, qui ne représente encore que 20 % de ses ventes.

En revanche, Alcatel a développé en interne la technologie prometteuse de l'ADSL, qui permet de multiplier par cent la transmission des données sur le réseau téléphonique classique. Leader mondial sur cette nouvelle technologie déjà mise en œuvre dans vingt-huit pays, devant Cisco et Lucent, Alcatel a réalisé, pour le seul mois de janvier, le même chiffre d'affaires que sur l'ensemble de l'année 1998. En Europe, l'accès du grand public à cette technologie se heurte encore à des contraintes réglementaires. Les autorités de régulation, comme l'*Autorité de régulation* des télécommunications (ART) en France, veulent éviter que cette *technologie ne soit réservée aux* anciens monopoles nationaux, comme France Télécom, qui contrôle encore la « boucle locale », c'est à dire l'accès direct aux clients particuliers.

De son côté, GEC ne fait probablement que commencer son « shopping » technologique de l'autre côté de l'Atlantique. De taille modeste sur le marché des équipements de télécommunications – 6 milliards de dollars de chiffre d'affaires contre 30 milliards pour le numéro un mondial Lucent Technologies –, le groupe présidé par Lord Simpson dispose de plus de 4 milliards de dollars de cash après la vente de son activité défense (Marconi) à British Aerospace.

En achetant Reltec, GEC s'offre avant tout un accès au marché des opérateurs de télécommunications américains, avec des clients comme *AT & T, Bell Atlantic* et BellSouth. GEC avait racheté, l'an dernier, la part de l'allemand Siemens dans leur activité commune dans la commutation pour les réseaux classiques. En revanche, contrairement à Alcatel, GEC ne semble pas s'intéresser au réseaux internes d'entreprises, puisqu'il a vendu son activité dans ce domaine à Siemens.

Le palmarès 1998

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS D'ÉQUIPEMENT *DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR L'ANNÉE 1998* en milliards de dollars

Constructeur	Chiffre d'affaires
LUCENT TECHNOLOGIES (Etats-Unis) Rachat de Ascend en 1999	30,1
MOTOROLA (Etats-Unis)	29,4
ALCATEL (France) Rachat de DSC Communications et de Packet Engine en 1998	22,9
ERICSSON (Suède)	20,2
NORTEL (Canada) Rachat de Bay Networks en 1998	15,4*
SIEMENS (Allemagne)	14,7*
NEC (Japon)	13,8*
NOKIA (Finlande)	11,6
CISCO (Etats-Unis)	8,5
3COM (Etats-Unis)	5,4

* Chiffres 1997

Source : Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate)

Les fabricants de matériel de télécommunications multiplient les rachats aux Etats-Unis pour acquérir les technologies qui leur manquent dans le domaine des transmissions de données pour Internet.

INCIDENTS BOURSIERS

Dans cette course aux acquisitions technologiques, les Européens trouvent sur leur route leurs concurrents américains. En janvier, le numéro un mondial Lucent Technologies avait acquis Ascend Communications, spécialisé, là en*core, dans les technologies per*mettant d'accroître le volume de trafic, pour 20 milliards de dollars. Valorisé à quarante fois ses bénéfices, Lucent Technologies avait facilement financé cette acquisition par échange d'actions. A l'inverse, après des incidents boursiers répétés, Alcatel ne peut plus se permettre ce type d'opérations et doit financer cash ses acquisitions.

Christophe Jakubyszyn

Internet bouleverse la donne sur le marché de l'informatique

APRÈS LA RÉVOLUTION des années 80, qui avait vu émerger les géants Intel et Microsoft, l'industrie informatique connaît un nouveau bouleversement. *« Cette fois, c'est l'avènement d'Internet qui change la donne. Preuve en est le retour sur le devant de la scène d'Apple avec son IMac, ordinateur sans lecteur de disquette totalement construit autour du Web. Son succès démontre l'engouement des consommateurs pour des ordinateurs simplifiant l'accès au réseau des réseaux »*, explique Thierry Hamelin, consultant dans le cabinet spécialisé américain International Data Corporation (IDC).

Selon les schémas traditionnels définis par IDC, le marché de l'informatique était jusqu'ici organisé par couches. Dans la *strate inférieure, on trouvait les* fabricants de semi-conducteurs, plus haut ceux de PC, puis les éditeurs de systèmes d'exploitation et enfin les éditeurs de logiciels applicatifs (traitements de texte, tableurs, etc.) et ceux de progiciels de gestion intégrée (logiciels permettant d'automatiser la gestion quotidienne des stocks et d'éliminer une bonne partie des tâches administratives). Dans chaque couche se dégageaient quelques entreprises leaders, comme Intel pour les semi-conducteurs, Compaq, ou Dell pour les PC et les serveurs, Micro*soft pour les systèmes d'exploita*tion ou logiciels applicatifs et SAP et Oracle pour les progiciels intégrés.

A LA PORTÉE DE TOUS

Avec l'arrivée d'Internet, ce schéma est mis à mal. Désormais, la valeur ajoutée est fournie par le réseaux et non plus par le PC. Le cas de l'ordinateur à moins de 2000 francs lancé par le fournisseur d'accès Infonie avec la chaîne d'hypermarchés Géant le 20 janvier, ou encore la distribution de 10 000 ordinateurs gratuits annoncée le 9 février par une petite so*ciété américaine*, Free-PC, *en sont* des exemples concrets. Le modèle économique déjà utilisé par les *opérateurs de télécommunica*tions avec les mobiles à 1 franc devrait bientôt faire son apparition sur le marché des PC pour qu'Internet devienne un service à la portée de tous. Dès lors, le PC ne serait plus plus l'élément central dans l'architecture du monde informatique et deviendrait un simple vecteur d'accès. Conséquence, son prix de vente continuerait de baisser rapidement.

Le groupe américain Compaq, par exemple, ambitionne de changer de statut pour passer de celui de leader mondial des PC à celui de *« leader mondial de l'Internet »*, selon l'expression d'Eckhard Pfeiffer, le président du groupe. En janvier 1998, le numéro deux mondial des constructeurs d'ordinateurs a acquis son concurent Digital avec, pour objectif, de *conforter sa place de numéro un* dans le domaine des PC et des serveurs.

Lors de la présentation de la nouvelle stratégie, en mars 1998, pas un mot n'avait été prononcé *ni sur Internet ni sur AltaVista, le* moteur de recherche de Digital contenu dans la corbeille de mariage. *Mais aujourd'hui*, le groupe a pris conscience d'avoir mis la main sur une perle, et qui plus est, à un prix modique. Compaq a racheté Digital (y compris AltaVista) pour 9,6 milliards de dollars (8,72 milliards €). Or, récemment, le *simple portail* Excite a été racheté 6,7 millards de dollars (6,09 milliards €) par At Home.

*AltaVista est désormais un mail*lon fort de la stratégie de Compaq. Le groupe vise la place *de leader mondial de la vente de* PC, de serveurs (utilisés par la grande majorité des sites Internet), de produits de stockage de données et de solutions Internet pour les entreprises. Pour atteindre cet objectif, AltaVista sera rapidement transformé de simple moteur de recherche, initialement conçu pour guider l'internaute, en véritable site Internet enrichi de services supplémentaires tels que la gestion d'e-mail ou le commerce électronique.

TÉLÉCHARGEMENT

Pour cela, Compaq a récemment racheté deux sites : Shopping. com (boutique virtuelle) et Zip 2 (site d'information locale). Dell, le grand rival de Compaq, avait déjà profité de l'émergence d'Internet pour améliorer encore *son système de distribution direct*. Sur un chiffre d'affaires de 18,2 milliards de dollars, Dell réa*lise déjà plus de 6 millions de dol*lars de ventes par jour via son site Internet.

Les logiciels applicatifs, quant à eux, devraient se multiplier et pourraient être librement téléchargés à partir du réseau. En ce qui concerne les sytèmes d'exploitation, les utilisateurs peuvent *d'ores et déjà faire appel à des lo*giciels libres, comme Linux, qui a conquis près de 17 % du marché des serveurs en 1998 au détriment *des deux systèmes les plus utilisés*, Windows NT de Microsoft et Unix. Enfin, *« les progiciels de gestion intégrés bâtis sur des systèmes fermés et rigides devraient être de plus en plus concurrencés par des intervenants se proposant de gérer certaines fonctions de l'entreprise (gestion de la force de vente, des notes de frais...) à partir du réseau »*, estime Benoît Flamand, directeur général d'IT Asset management.

Pour les prestataires de services informatiques, l'arrivée d'Internet entraîne également une révolution. Les entreprises auront de moins en moins besoin de construire leurs propres systèmes d'informations. Elles pourront satisfaire certains de leurs besoins en recourant à des services disponibles sur le réseau. Une étude récente du courtier américain Goldman Sachs souligne cette évolution. En 1998, 75 % des dépenses informatiques étaient engagées par les entreprises et 25 % seulement par des opérateurs offrant des services spécifiques. La tendance va en s'inversant et, pour 1999, les opérateurs extérieurs devraient représenter 30 % des dépenses informatiques. *« Tous les grands groupes informatiques actuels doivent intégrer cette évolution du marché. D'autant que leurs clients, particuliers ou entreprises, leur réclament des solutions Internet »*, ajoute Benoît Flamand.

Emmanuel Paquette et Enguérand Renault

France Télécom accède sous conditions à la grande distribution

DEPUIS UN AN, *France Télécom réclamait* auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) le droit de pouvoir commercialiser des services téléphoniques longue distance *via la grande distribution. Sur ce* marché, l'opérateur téléphonique s'est déjà fait distancer par Omnicom qui, en octobre 1998, a signé avec Carrefour un accord portant sur la vente de tels services.

Lundi 1er mars, l'ART a donné un accord de principe à France Télécom. Mais il est assorti de conditions qui ne satisfont pas entièrement l'opérateur. Tout d'abord l'ART veut conditionner la commercialisation des services longue distance à une homologation tarifaire délivrée par le secrétaire d'Etat à l'industrie. Cette homologation limite le rabais consenti par France Télécom aux économies de frais de structure réalisées s'il opte pour la distribution indirecte. En révanche, les distributeurs seraient libres de fixer leurs tarifs vis-à-vis de leurs clients.

Autre condition : l'ART réclame que le nom de France Télécom apparaisse sur la facture aux clients, ce qui implique que l'opérateur reste responsable vis-à-vis de ces derniers. Cette condition embarrasse France Télécom qui aura du mal à justifier l'application de deux tarifs *différents* : l'un pour ses propres abonnés, l'autre pour ceux de la grande distribution. Enfin, l'ART demande que les abonnés de la grande distribution puissent indif*féremment composer les préfixes 0 ou 8 de France Télé*com pour bénéficier de tarifs avantageux, alors que ce dernier envisageait de limiter ce bénéfice au seul préfixe 8.

Réagissant à la décision de l'ART, Gérard Moine, directeur des relations extérieures de France Télécom, a souligné que le groupe demandera des *éclaircissements* sur plusieurs points, et en particulier sur l'homologation tarifaire. Dans l'état actuel du texte de l'ART, France Télécom redoute de *se lancer dans les négociations* avec la grande distribution sans en avoir mesuré toutes les retombées.

E. Re

Le pétrolier français Elf retourne en Iran

LES PÉTROLIERS français Elf et italien Agip, filiale de l'ENI, ont signé, lundi 1er mars, avec les autorités iraniennes un contrat pour l'exploitation du champ de Dorood, situé en mer autour de l'île de Kharg, dans le nord du Golfe persique. Elf et ENI sont associés à 55 % et 45 % dans ce projet négocié depuis plus de trois ans et dont la ratification était annoncée comme *imminente* depuis près d'un an. La compagnie française signe ainsi son retour dans un pays où, par le passé, elle avait eu la *main* heureuse avant de le quitter, comme les autres groupes, lors de la révolution iranienne de 1979. Dans les années 70, Elf avait découvert plusieurs gisements d'importance, dont le champ gazier de Kangan et *le gisement d'huile de Sirri*. Ironie de l'histoire : ce dernier a été attribué par les Iraniens à Total en 1995.

Sur le gisement de Dorood, l'objectif est de quasi doubler la production, pour la porter à 200 000 barils/jour par amélioraton des techniques d'exploitation. Si*multanément*, ce contrat, d'une durée de neuf ans, doit permettre d'augmenter les réserves exportables de 600 millions à 1,5 milliard de barils.

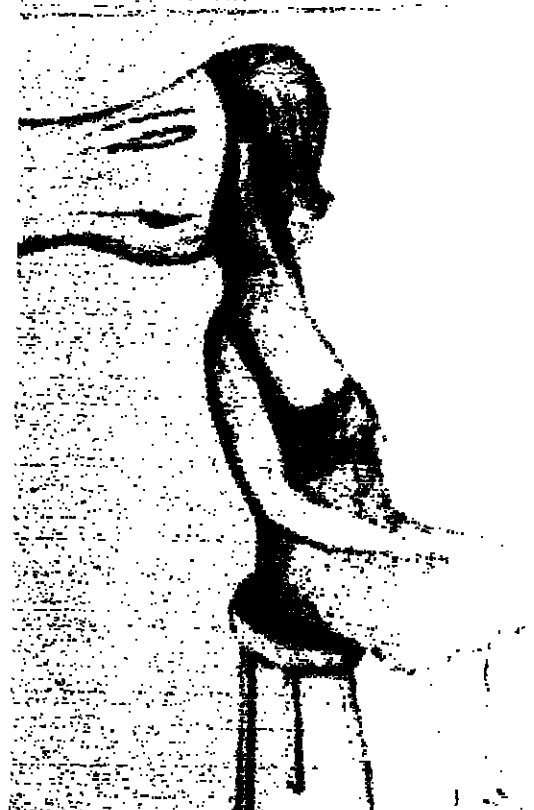
DÉFI À LA LOI D'AMATO

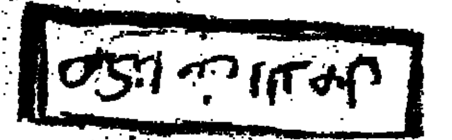
Le coût total du projet est estimé à 998 millions de dollars (924 millions €). La rémunération sera faite sous forme de *buy back*. C'est-à-dire que les compagnies étrangères *financent les travaux puis re*mettent les installations à la compagnie nationale, qui en assure l'exploitation. Elles sont remboursées sur la vente d'une partie de la production.

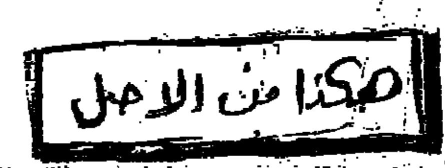
Cet accord constitue un nouveau défi à la loi américaine D'Amato, qui interdit depuis 1996 tout investissement supérieur à 20 millions de dollars (16,9 millions €) dans le pétrole et le gaz iraniens en raison du soutien apporté par Téhéran à des groupes terroristes. Elf et Agip profitent de la brèche ouverte par Total, qui, à l'automne 1997, s'est associé avec le russe *Gazprom* et avec le malaisien Petronas dans un projet de 2 milliards de dollars pour l'exploitation de gaz à South Pars. *Malgré* la condamnation des Etats-Unis, aucune sanction n'a été décrétée. Mieux, tous les pays concernés et l'*Union européenne ont sou*tenu cette initiative, ne reconnaissant pas la loi D'Amato, considérée comme extraterritoriale.

A la mi-février, l'Iran a conclu un autre accord de 200 millions de dollars avec les sociétés canadienne Bow Valley et britannique Premier Oil, pour *une durée de deux ans*, pour développer les gisements de Balal dans le Golfe. Bow Valley avait déjà enfreint l'interdit américain en signant un premier contrat en 1997.

Dominique Gallois







Baisse des coûts et progression des ventes : la recette bénéficiaire de Renault

Le constructeur a annoncé un profit de 8,84 milliards de francs en 1998

Renault a réalisé en 1998 un résultat net de 8,84 milliards de francs, en hausse de 63 % sur 1997. Le chiffre d'affaires est en forte progression, de 17,3 % à 243,9 milliards de francs. Ce résultat quasi historique s'explique par la poursuite de la baisse des coûts et la progression des ventes. L'année 1999 se présente cependant sous des auspices moins favorables. Le titre Renault était en baisse de 8,50 %, mardi matin 2 mars à 36,60 euros.

IL S'EN EST fallu de très peu, mais Renault n'a pas battu son bénéfice historique de 1989. Le constructeur automobile français a réalisé un résultat net de 8,84 milliards de francs pour 1998(1,349 milliard d'euros), en hausse de 63 % sur 1997. Lundi 1er mars, le PDG de Renault, Louis Schweitzer, affichait une légitime satisfaction. Le chiffre d'affaires est également en forte progression, de 17,3 % à 243,9 milliards de francs (37,2 milliards d'euros). *« C'est une année d'étape qui crédibilise, renforce et justifie notre stratégie de croissance rentable »*, a-t-il souligné, tout en rappelant qu'il souhaite faire de Renault *« le constructeur le plus compétitif en Europe d'ici à l'an 2000 »*.

Au regard des pertes de 5,25 milliards de francs enregistrées en 1996, l'objectif fixé en 1997 d'économiser 20 milliards en trois ans paraissait ambitieux. L'exercice écoulé montre que Renault respecte le plan de marche à la lettre. Mieux, il est en avance : 8 milliards de francs d'économie étaient prévus en 1998, Renault en a réalisé 9. Du coup, la rentabilité est de retour : la marge opérationnelle a été multipliée par 3,4 pour atteindre 5,2 % du chiffre d'affaires. C'est la branche automobile qui a le plus contribué à la restauration de cette rentabilité, avec 10,1 milliards de francs sur un total de 12,6 milliards. Cette performance est le fruit de la baisse des coûts et de l'augmentation des volumes. En 1998, porté par le succès de ses nouveaux modèles – Mégane, Kangoo, Clio II – Renault a vendu 2 209 327 véhicules. Un niveau quasi historique, en hausse de 17,2 % sur 1997 ! *« Ce résultat crédibilise notre objectif d'atteindre les 4 millions de véhicules en 2010 »*, a souligné M. Schweitzer. Renault est devenue la première marque (véhicules particuliers et utilitaires) en Europe en parts de marché.

REGARDS TOURNÉS VERS NISSAN

La situation financière s'est elle aussi améliorée. Renault dispose de 51,5 milliards de francs de capitaux propres et n'a plus de dettes. La firme au losange est même aujourd'hui un *« prêteur net »* à hauteur de 12,65 milliards de francs. Renault a désormais les coudées franches pour saisir des occasions de croissance. Bien sûr, tous les regards sont tournés vers le constructeur japonais Nissan avec lequel Renault est en contact. *« Nous confirmons que nous étudions la possibilité d'une alliance avec Nissan qui comprendrait une prise de participation. Nous progressons dans notre analyse de cette opportunité »*, a affirmé M. Schweitzer, très discret sur le sujet. Interrogé par *Le Monde*, il a précisé que seules les voitures de Nissan intéressaient Renault, alors que l'allemand DaimlerChrysler, qui étudie également le dossier, veut acheter les camions du japonais. Le PDG de Renault a ajouté que *« Nissan peut être une opportunité pour Renault autant que Renault peut l'être pour Nissan. L'un et l'autre pourraient gagner du temps sur le temps dans la concurrence mondiale »*.

Les perspectives 1999 ont été abordées avec prudence par M. Schweitzer. Il a rappelé que l'environnement serait moins porteur, mais que Renault allait poursuivre sa stratégie de réduction des coûts : 6 milliards doivent être encore économisés en 1999 et autant l'année suivante. *Le constructeur visant « une marge opérationnelle en ligne avec son objectif de 4 % sur la moyenne du cycle »*.

AMBIANCE TENDUE

Renault prévoit d'améliorer ses ventes de voitures en Europe cette *année, malgré une légère baisse du* marché automobile, imputable à la Grande-Bretagne et à l'Italie. Il s'attend à une *« baisse sensible »* des marchés en Turquie et surtout dans le Mercosur. Au Brésil, où Renault a inauguré en décembre une usine, *« il est difficile aujourd'hui d'évaluer exactement l'issue de la crise*, a commenté M. Schweitzer. *Nous ne savons pas encore si ce sera un trou d'air provisoire ou un problème plus structurel.* » En attendant la montée en cadence de son usine brésilienne, Renault, qui réalise moins de 20 % de ses ventes hors d'Europe occidentale, est surtout présent en Argentine, où sa part de marché est de 20 %.

Dernier élément qui devrait peser sur les comptes 1999 : la fiscalité. Le groupe, qui bénéficiait encore, en 1998, de crédits d'impôts limitant l'impact de la fiscalité à 20 % du résultat opérationnel, devrait voir son taux d'imposition être proche de 40 % en 1999.

Les résultats exceptionnels de 1998 ne vont en tout cas pas faciliter les négociations sur les 35 heures, *qui continuent de se dérouler dans une ambiance tendue.* Une nouvelle réunion devait avoir lieu mardi avec les syndicats sur le thème du temps de travail des cadres. La CFDT a déclaré que le bond de 63 % du bénéfice net *« rend d'autant plus inacceptables les propositions faites jusqu'ici par la direction. Ce résultat renforce notre exigence d'une négociation qui privilégie l'emploi, les salaires et une amélioration des conditions de vie et de travail »*.

Stéphane Lauer

Une hausse de 63 %

RÉSULTAT NET en milliards de francs courants

Renault a réalisé en 1998 son meilleur bénéfice depuis dix ans.

Hausse du marché automobile en février

Les ventes de voitures particulières neuves ont progressé de 13,5 % en février, comparé au même mois de 1998, à 157 999 unités, a annoncé lundi 1er mars le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Renault a connu une hausse de seulement 2,7 % à cause de *« dysfonctionnements techniques »*, le blocage de cartes grises dans une préfecture ayant retardé les immatriculations. Les ventes de Clio II bondissent de 78 % par rapport à la version précédente, encore commercialisée il y a un an.

Le groupe PSA, porté par le succès de la 206 lancée en septembre, passe devant son concurrent avec une part de marché de 28,9 % sur janvier et février (17,2 % pour Peugeot et 11,7 % pour Citroën), contre 27,8 % pour la marque au losange. Renault avait terminé 1998 avec une part de marché de 29 %, contre 28,2 % pour PSA. Chez les étrangers, Fiat, qui avait reculé de 10 % en janvier, progresse de 24,9 %. Le groupe Volkswagen fait un bond de 31,3 % et Mercedes de 41,6 %.

A Vilvorde, deux ans après : un bilan plutôt positif

BRUXELLES
de notre correspondant

Samedi 27 février, deux ans jour pour jour après l'annonce brutale de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, dans la périphérie flamande de Bruxelles, les syndicalistes de l'entreprise, réunis à la Maison des métallurgistes, ont fait le bilan de l'application du plan social négocié avec la direction. Pour Karel Gacoms, le secrétaire provincial du syndicat socialiste FGTB, leader emblématique de la résistance des ouvriers de l'usine à la fermeture du site, le constat est plutôt positif. *« A l'échéance du plan, le 31 juillet, le nombre des ouvriers restant au chômage ne devrait pas dépasser 150 sur les 3 100 personnes membres du personnel de Renault Industrie Belgique (RIB) en février 1997 »*, constate-t-il, en ajoutant que nombre de ces laissés-pour-compte sont des *« personnes peu motivées »* par la recherche d'un nouvel emploi.

PLUS PRODUCTIFS

La moitié du personnel (1 507 personnes) a démissionné de l'entreprise après avoir trouvé un nouveau travail, avec ou sans l'aide de la cellule emploi mise en place par la direction de l'entreprise. Certains de ces emplois sont d'une stabilité et d'une qualité moindre que ceux dont bénéficiaient leurs titulaires chez RIB, constate le dirigeant syndical. *« Nos gars embauchés chez Volkswagen-Belgique ont été surpris de voir que le rythme de travail là-bas était bien moins élevé que chez Renault »*, souligne Karel Gacoms, non sans une certaine fierté.

Ce constat conforte les tenants de la thèse selon laquelle Renault aurait commis une erreur stratégique en fermant Vilvorde. Preuve à l'appui : la plupart des anciens de Vilvorde passés chez le constructeur allemand devraient éviter la « charrette » de licenciements qui atteindrait le personnel considéré comme le moins productif de cette usine située à Forest, dans les faubourgs de Bruxelles.

Plus de 600 ouvriers et cadres ont pu bénéficier des mesures de préretraites qui concernaient le personnel arrivant à l'âge de 48 ans pendant la durée du plan social. Renault a maintenu sur le site, selon ses engagements, une activité assurant 400 emplois, dont près de 300 sont effectifs à ce jour, réservés en priorité aux « anciens » de RIB, âgés de plus de 42 ans, mais non admissibles à la préretraite. Restent un peu moins de 500 personnes au chômage, indemnisées à la fois par l'équivalent belge de l'ASSEDIC et Renault. Parmi celles-ci, souligne Karel Gacoms, certaines ont une nouvelle embauche en vue, mais profitent du plan social jusqu'à son terme pour faire un *« break »*, ou entreprendre des formations qualifiantes de longue durée.

L'offre de reclassement dans d'autres usines du groupe n'a pas eu de succès. Difficile d'arracher les Flamands à leur terroir, même pour aller travailler à Douai, située à une heure de voiture de Vilvorde ! Dix personnes seulement ont fait le saut. Les tentatives d'attirer sur le site d'autres industries créatrices d'emploi se soldent, pour l'instant, par un échec. Et *Toyota, un moment intéressé, a* préféré s'installer à Valenciennes.

Luc Rosenzweig

La chute de l'euro face au dollar s'accélère

La monnaie unique européenne a perdu près de 9 % de sa valeur depuis son lancement

NOUVEL ACCÈS de faiblesse de l'euro, poursuite de la remontée des taux d'intérêt à long terme, net recul des places boursières européennes, les marchés financiers internationaux ont connu une séance très nerveuse, lundi 1er mars. La monnaie unique européenne est tombée jusqu'à 1,0855 dollar, le plus bas cours depuis son lancement. Par rapport au 4 janvier, jour de ses premières cotations officielles, elle a perdu près de 9 % face au billet vert. Aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation à trente ans, qui constitue l'échéance *de référence, est remonté lundi soir* à 5,67 %, son niveau le plus élevé depuis août 1998. Dans le sillage de leurs homologues américains, les taux européens à long terme à dix ans ont eux aussi nettement progressé (jusqu'à 4,21 % en France, contre 3,72 % il y a tout juste un mois). *Enfin, la Bourse de Francfort* a cédé 2,55 % lundi et Paris 1,49 %.

L'extraordinaire vigueur de l'économie américaine est à l'origine de ces importantes secousses. Elle a été confirmée, lundi, par la publication d'une batterie de statistiques pour le mois de janvier : hausse de 2,9 *points* de l'indice d'activité établi par les directeurs d'achats des principaux groupes industriels, progression de 1,6 % des dépenses de construction, augmentation de 0,6 % des revenus des ménages et de 0,3 % de leurs dépenses.

PÂLE FIGURE

Tous ces chiffres vont dans le même sens : celui d'une expansion toujours très forte de l'économie américaine, qui ne semble nullement affectée par la crise économique et financière au Brésil. Si ce dynamisme sans précédent depuis la seconde guerre mondiale fait le bonheur des citoyens américains – pour qui la peur du chômage a disparu –, et de la Maison Blanche, il commence en revanche à inquiéter les opérateurs des marchés. Ces derniers se demandent si la Réserve fédérale (Fed) ne va pas être obligée de resserrer sa politique monétaire pour empêcher une surchauffe et l'apparition de tensions inflationnistes. Le président de la Réserve fédérale de New York, William McDonough, n'a pas exclu, lundi, un tel scénario. *« Les taux d'intérêt du marché ont monté ces deux dernières semaines,* a-t-il expliqué. *Par eux-mêmes, ils peuvent ralentir l'économie. A l'inverse, l'économie américaine est si vigoureuse que certaines tensions peuvent peser sur les ressources. Quand nous nous réunirons le 30 mars, nous devrons décider de quel côté penche la balance des risques. »*

A côté des Etats-Unis, l'Europe, dont les experts s'attendaient pourtant à ce qu'elle devienne en 1999 la locomotive de l'économie mondiale, fait pâle figure. Si la France a finalement, à la surprise générale, *connu un taux de croissance* soutenu au quatrième trimestre 1998 (+ 0,7 %), il n'en va pas de même pour les deux autres poids lourds de l'Euroland que sont l'Allemagne et l'Italie. Outre-Rhin, le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,4 % au cours des trois derniers mois de l'année. Une *« longue phase de déflation est en vue »*, a estimé lundi le président de l'institut de conjoncture allemand (DIW), Lutz Hoffmann. En Italie, la situation n'est guère plus brillante. Le PIB n'a finalement progressé que de 1,4 % en 1998, contre une prévision initiale de 2,5 % du gouvernement.

Ces divergences conjoncturelles à l'intérieur de la zone euro, contraires au principe même de l'Union économique et monétaire, compliquent la tâche de la Banque centrale européenne (BCE). Celle-ci doit-elle adapter sa politique monétaire à la situation économique de l'Allemagne ou de l'Italie ou au contraire à celle de la France ou d'autres pays très dynamiques, comme l'Irlande, la Finlande ou l'Espagne ? Ce flou est un facteur d'incertitude pour les investisseurs et donc un élément de défiance supplémentaire à l'égard de l'euro.

INQUIÉTUDES

Le travail de la BCE est d'autant plus délicat que les indicateurs purement monétaires vont eux aussi dans des directions différentes. Si les derniers chiffres d'inflation (0,2 % en glissement annuel en France et en Allemagne) apparaissent très rassurants, les accords conclus dans la métallurgie et la fonction publique allemandes, en revanche, ont débouché sur des augmentations de salaires très généreuses. Cette dérive salariale est de nature à inquiéter la gardienne de la stabilité des prix, de même que la croissance plus forte que prévu de la masse monétaire dans l'Euroland (5,7 % en taux annualisé en janvier après 4,5 % en décembre).

Enfin, la BCE ne peut rester indifférente à la faiblesse de l'euro, qui a pour conséquence d'augmenter les prix à l'importation. *« Pour l'instant, nous ne sommes pas inquiets, mais nous restons vigilants »*, a assuré, lundi, son vice-président Christian Noyer. *« La crédibilité de l'euro est un atout majeur et nous ferons en sorte qu'elle soit préservée. »* Dans ce contexte, les analystes pensent que le conseil des gouverneurs de la BCE, réuni jeudi 4 mars à Francfort, laissera inchangés ses taux directeurs. Il optera d'autant plus volontiers pour le *statu quo* que ses relations avec le ministre allemand des finances Oskar Lafontaine, qui réclame avec véhémence un assouplissement monétaire, ne cessent de se détériorer. *« Nous pensons que les taux d'intérêt doivent rester à leurs niveaux actuels. Si nous parvenons à les maintenir ainsi, nous stimulerons la croissance »*, a affirmé lundi Wim Duisenberg, président de la BCE.

Pierre-Antoine Delhommais

La chute de l'euro face au dollar s'accélère

La monnaie unique européenne a perdu près de 9 % de sa valeur depuis son lancement

Les opposants à la fusion entre Canal Plus et BSkyB se mobilisent

Tandis que les discussions entre la chaîne cryptée et le groupe de Rupert Murdoch semblent s'accélérer en vue de la création d'une entité commune, des inquiétudes commencent à s'exprimer dans les milieux du cinéma et au sein du gouvernement

FANTASME ou réalité ? Pour nombre d'observateurs, *« les costumes gris à rayures sont à Paris »*. Traduction : *l'équipe* de négociation de Rupert Murdoch est arrivée, lundi 1er mars, au siège de Canal Plus. Une rencontre *confirmée* par une partie de la chaîne cryptée, mais démentie par une autre. Après que Jérôme Seydoux a vendu la mèche et reconnu la réalité des discussions entre la chaîne cryptée et le magnat australo-américain (*Le Monde* daté 28 février-1er mars), les deux groupes semblent être passés à la vitesse supérieure.

Dans un entretien à *Libération*, mardi 2 mars, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, n'avouait que *« trois réunions préliminaires »* avec M. Murdoch. Plutôt qu'une fusion pure et simple, aux conséquences politiques désastreuses, les deux parties réfléchissent à la constitution d'une holding pour y regrouper leurs activités audiovisuelles. A défaut d'une offre publique d'échange, les deux partenaires apporteraient leurs participations et constitueraient une action de concert.

La chaîne cryptée revendique le management de cette future société commune. *« Ce n'est pas un point négociable. On en aura le leadership ou il n'y aura pas d'accord »*, martèle M. Lescure. Malgré toute ces précautions, avance un proche de Canal Plus, cette solution impliquera *« une perte ou un partage du contrôle de la chaîne cryptée »*.

A mesure que les discussions avancent, les intérêts de Canal Plus et Vivendi pourraient diverger. Un des objectifs annoncés de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, est de créer de la valeur. En associant la chaîne française à son pendant britannique, le nouvel ensemble atteindrait alors *« une masse critique »*.

Pour Canal Plus, l'objectif est de rester le *« leader européen »* de la télévision à péage. Il reste à savoir si la chaîne cryptée *« souhaite seulement gagner l'étape ou être le vainqueur de la course »*, estime un proche du dossier. En clair, veut-elle rester maître de ses deux vraies places fortes, la France et l'Italie, ou bien *« constituer cette major européenne de niveau mondial »* que Pierre Lescure appelle de ses voeux en s'associant avec BSkyB ?

GRINCEMENTS DE DENTS

Comme l'indique M. Lescure, *« c'est Murdoch qui a pris l'initiative de nous rencontrer »*. Pour autant, Canal Plus ne peut ignorer le magnat australo-américain. En multipliant ses contacts avec tous les opérateurs continentaux, ces derniers mois, M. Murdoch a clairement indiqué qu'il *« recherche de la croissance externe »*. A défaut d'une alliance avec la chaîne cryptée, le patron de BSkyB se tournera vers un autre partenaire. Le groupe Kirch pourrait être celui-là. Canal Plus aurait alors à faire face à une *« concurrence monstrueuse »*.

Pour tourner la difficulté, le groupe de Pierre Lescure aurait envisagé de *« mettre en Bourse un certain nombre de ses actifs internationaux »* : *CanalSatellite, Telepiù*, ou Multithématiques. Mais, mesurés à l'aune de la capitalisation boursière et du nombre d'abonnés du bouquet britannique (94,3 milliards de francs, soit 14,4 milliards d'euros, et près de 7 millions d'abonnés), cela ne suffirait pas. Il faudrait donc intégrer Canal Plus dans l'alliance.

Toutefois, un rapprochement avec BSkyB commence à faire grincer des dents. Même au sein de la chaîne cryptée. Tous les directeurs généraux ne verraient pas cette entente d'un bon œil. Perte d'autonomie et de pouvoir, résument-ils. Au-delà, l'émoi gagne aussi le monde du cinéma, allié traditionnel de Canal Plus. L'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) et la Société des réalisateurs français (SRF) ont exprimé leur inquiétude, lundi 1er mars, dans un communiqué. Ils accusent Canal Plus d'être un *« cheval de Troie »* pour faire entrer M. Murdoch en Europe.

« LIGNE ROUGE À NE PAS FRANCHIR »

Pour l'ARP et la SRF, « le rôle de Canal Plus en faveur de la création en France apparaît difficilement conciliable avec la stratégie de M. Murdoch, qui, lors de la conférence de Birmingham, en avril 1998, avait exprimé son mépris de la création européenne et son libéralisme totalitaire ». Ils menacent de saisir *« les autorités politiques et le Conseil supérieur de l'audiovisuel afin de faire échec à cette opération »*. Selon eux, cette situation *« rend d'autant plus urgente l'adoption d'une loi audiovisuelle »*.

Même au stade préliminaire, les discussions entre Canal Plus et Murdoch ont déjà fait une victime. Le Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), pourtant très proche de la chaîne cryptée, a explosé. La SRF, une de ces composantes principales, a emboîté le pas de l'ARP, allié du Bureau de liaison des industries du cinéma (BLIC), pour signer un communiqué commun.

Le gouvernement ne reste pas inerte. A Matignon, comme au ministère de la culture et de la *communication, on considère que* la fusion Canal Plus-BSkyB *« sera la ligne rouge à ne pas franchir »*. Catherine Trautmann, la ministre de la culture et de la communication, devait exprimer, mardi 2 mars, son opposition au projet de la chaîne cryptée. La mise au jour des discussions entre Canal Plus et M. Murdoch a provoqué l'ire de certains au gouvernement, qui s'estiment floués. A l'annonce du rapprochement, avorté, entre TF 1 et M. Murdoch pour concevoir une chaîne thématique pour les 15-34 ans, Pierre Lescure avait vigoureusement protesté. A l'époque, le PDG s'était posé en défenseur de l'exception culturelle. Selon TF 1, Mme Trautmann avait alors enjoint à Patrick Le Lay, PDG de la Une, de renoncer à ce projet. Aujourd'hui, M. Lescure refuse la comparaison. Selon lui, cette alliance serait *« un moyen de contenir »* Rupert Murdoch.

Pour contraindre Canal Plus, le gouvernement possède un moyen de pression : *l'arme du renouvellement* de la concession de la chaîne cryptée, bientôt en discussion avec le CSA. *Toutefois*, le pire n'est jamais sûr. Pour certains observateurs, au-delà de la *« dramatisation »* qui se fait autour d'une arrivée de Murdoch, *« les négociations ne seraient pas aussi avancées »*. Pour preuve : *« Jean-Marie Messier est absent de Paris. »*

Guy Dutheil

Une union qui créerait le nº 1 de la télé à péage

● **CANAL PLUS.** La chaîne cryptée est présente dans onze pays européens. Elle détient un portefeuille de près de 11 millions d'abonnés. En France, Canal Plus réunit 6,2 millions d'abonnés contre 2,1 millions en Espagne et 1,5 million en Italie. La chaîne cryptée est aussi présente en Afrique avec Canal Plus Horizons (148 000 abonnés). Sa capitalisation boursière atteint 9,14 milliards d'euros (59 milliards de francs). Canal Plus est contrôlée par Vivendi (34 %) et Richemont (15,02 %). La chaîne cryptée détient 70 % de CanalSatellite (1,1 million de souscripteurs) et 10,6 % de Pathé.

● **BSKYB.** Le bouquet britannique est uniquement commercialisé, en analogique et en numérique, sur la Grande-Bretagne, où il rassemble près de 7 millions d'abonnés. Sa capitalisation boursière est évaluée à 14,6 milliards d'euros (95,7 milliards de francs). Le bouquet est contrôlé à 40 % par la News Corp. de Rupert Murdoch et à 17 % par Pathé.

Quand la chaîne s'opposait à « la pieuvre » en Italie

ROME

de notre correspondant

« La seule chose qui intéresse Murdoch est d'acheter tous les droits de retransmission du Calcio italien pour les vendre dans le monde entier. S'il ne les obtient pas, il s'en ira. Il se comporte comme quelqu'un qui veut jouer au loto, mais veut aussi l'assurance de pouvoir gagner. Murdoch a la culture du monopole et n'aime pas la compétition. La commission anti-trust italienne ferait bien d'être vigilante. » Ainsi s'exprimait Michel Thoulouze, administrateur délégué de Telepiù et directeur général de Canal Plus chargé de l'international, dans un entretien accordé au *Corriere della Sera*, le 28 décembre 1998. C'était au lendemain de l'accord de principe passé entre le magnat australo-américain et Telecom Italia pour le rachat de 80 % de Stream, la plate-forme numérique dû numéro un du téléphone en Italie.

Depuis, l'accord a fait long feu en raison de la décision du gouvernement de limiter à 60 % *pour un seul opérateur les droits de retrans*mission du Calcio de façon à freiner les appétits jugés exorbitants de Rupert Murdoch. Ce *dernier voulait s'adjuger pour six ans tous* les droits de retransmission des séries A et B du championnat italien.

A l'époque, Canal Plus – qui contrôle 90 % de Telepiù – n'avait pas ménagé ses efforts pour mettre en garde les autorités italiennes contre « la pieuvre Murdoch ». La chaîne cryptée s'était présentée comme un rempart face à News Corp. Europe, la nouvelle société créée par Rupert Murdoch pour élargir ses tentacules sur l'Europe continentale. Canal Plus avait même, pour preuve de la volonté de diversifier son actionnariat au sein de Telepiù, signé, le 15 décembre 1998 à Rome, un accord avec la RAI, la chaîne publique italienne.

Depuis, Rupert Murdoch a renoncé provisoirement à ses ambitions en Italie à la suite de la décision de Telecom Italia, le 13 février, *de rompre les négociations. Canal Plus, qui* détient déjà les droits de retransmission de sept équipes du Calcio, n'est plus menacé di*rectement sur son fief italien, et peut traiter* en partenaire avec celui qu'elle critiquait il y a seulement deux mois. A l'époque, Michel Thoulouze était plutôt ironique contre cet homme *« qui n'a pas d'allié »*.

Michel Bôle-Richard

Le nouveau PDG de l'AFP devrait être élu le 9 mars

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Agence France-Presse doit se réunir mardi 9 mars avec pour unique ordre du jour l'élection du président de l'agence. Depuis la fin du mandat de Jean Miot, le 2 février, l'intérim est assuré par Jean-Louis Prévost, président du directoire de *La Voix du Nord*. Le conseil d'administration a mis en place un comité restreint qui regroupe des administrateurs de la presse et de l'Etat, chargé d'examiner les différentes candidatures. A l'issue d'une réunion de ce comité, lundi 1er mars, les administrateurs ont plus particulièrement retenu les noms d'Eric Giuly, Michel Bassi, Jean-Pierre Hoss et Jean-Charles Bourdier. Eric Giuly, qui n'a pas fait acte de candidature, est directeur général de BDDP Worldwide, après avoir été directeur général d'Antenne 2 et PDG de la Compagnie générale maritime. Michel Bassi est ancien président de la SFP et du *Méridional*, Jean-Charles Bourdier est directeur du développement et des projets du *Républicain lorrain*, Jean-Pierre Hoss, ancien PDG de la SFP et ancien directeur général adjoint d'Air France.

D'autres personnalités *ont fait officiellement* acte de candidature : Gilbert Grellet, directeur pour l'Europe et l'Afrique à l'AFP, Daniel Jubert, directeur du secteur communication et média dans le cabinet de chasseurs de têtes Boyden Global Executive Search, Thierry Marques, directeur général de Pathé Cinémas, Michel Meyer, directeur de RFO Guadeloupe et ancien directeur de l'information de Radio-France, Jacques Ravary, ancien PDG d'Havas Régies, et Bernard Roux, ancien PDG de *Télérama* et ex-directeur général du *Courrier picard*. Des contacts sont pris avec d'autres candidats potentiels qui pourraient apparaître avant le 9 mars.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** ***Le Parisien* et *Aujourd'hui* augmentent leur prix de vente de dix centimes,** passant respectivement à 5 et 4 francs.

■ **Le pôle agricole de Wolters Kluwer a été cédé** à son directeur, François Grodidier, associé à Thierry Verret, ancien PDG de *L'Evénement du jeudi*, et à la société Linéennes de participations. La nouvelle société, Agri-terroir communication (ATC), est composée de *Cultivar, Viti, Magasin agricole, Circuits culture, Terroir magazine, etc.* Wolters Kluwer reste actionnaire à 20 % d'ATC.

■ **Les éditions JYL ont lancé *Numéro*,** un mensuel féminin à vocation internationale. Le groupe de Jean-Yves Le Fur a créé *DS* en 1996. Le premier numéro, tiré à 140 000 exemplaires, est vendu 20 francs. La commercialisation du titre a été, comme *DS*, confiée à la régie d'Hachette Interdéco.

■ ***Art Actuel* est un nouveau magazine consacré à l'actualité de l'art contemporain.** Publié par les éditions VM, ce bimestriel (100 pages, 25 francs) sera accompagné de hors-série thématiques.

■ **AUDIOVISUEL : TF 1 signe un accord avec Regency Enterprise et Film Four** pour produire au moins trois films de cinéma par an. *Film Four* est une filiale de la chaîne britannique Channel Four. Regency Enterprise a notamment produit *Pretty Woman* et *LA Confidential*. TF 1 International a produit *Casino* de Martin Scorsese.

■ **La Commission européenne a autorisé** le financement public de deux chaînes thématiques allemandes, Kinderkanal (enfants) et Phoenix (informations). Des concurrents privés estimaient que ces chaînes bénéficiaient d'aides d'Etat, illégales du point de vue du droit de la concurrence. La Commission a estimé que ces aides d'Etat n'étaient pas illégales, car accordées en contrepartie de la prestation de *« services d'intérêt économique général »*. – (AFP.)

La « deuxième fenêtre » de diffusion des films à la télévision divise le monde du cinéma

L'ÉMERGENCE d'une concurrence sur le marché de la télévision à péage a eu aussi pour conséquence de diviser le petit monde du cinéma français. Traditionnellement rangées sous la bannière du Bureau de liaison des industries du cinéma (Blic), les organisations représentatives du secteur sont aujourd'hui scindées. Si le Blic a pris acte de l'existence de Télévision par satellite (TPS), bouquet concurrent de CanalSatellite, le Bureau de liaison des organisations du cinéma (Bloc), fruit d'une récente scission du Blic, épouse les thèses de Canal Plus, grand argentier du cinéma depuis son lancement en novembre 1984.

La montée en puissance de TPS, fort aujourd'hui d'un portefeuille de près de 700 000 abonnés, a mis fin au guichet unique tenu par Canal Plus. Aux 800 millions de francs (122 millions d'euros) investis chaque année par la chaîne cryptée viennent déjà s'ajouter de 150 à 200 millions de francs apportés par le bouquet dirigé par Patrick Le Lay. Une manne supplémentaire qui ne devrait que croître avec la progression du nombre d'abonnés à TPS. C'est le pari du Blic.

OPPOSITION DE PURE FORME

A l'inverse, le Bloc veut encore croire à une cannibalisation du marché, dénoncée par tous les opérateurs et notamment Canal Plus. L'existence de TPS bouleverse aussi la traditionnelle chronologie des médias : un film sort d'abord en salle, puis neuf mois plus tard en vidéo, ensuite vient la première diffusion cryptée sur Canal Plus, puis la retransmission en clair sur les chaînes hertziennes (*Le Monde* du 4 juillet 1998).

Le Blic a choisi la voie de la concertation avec TPS. Cette démarche semble porter ses fruits : avant toute négociation, TPS a rédigé une plate-forme d'engagements très proches de ceux de Canal Plus. A l'inverse, le Bloc n'a pris langue qu'avec la seule chaîne cryptée. Les divergences portent sur la création d'une « deuxième fenêtre » de diffusion cryptée des films : elle est souhaitée par TPS, mais refusée par Canal Plus. Pour le Blic, cette deuxième fenêtre est déjà une réalité. Le Bloc, en revanche, ne ménage pas ses efforts pour la combattre.

Parfois, cette opposition n'est que de pure forme. Certains des *principaux dirigeants du Bloc* – signataires de la pétition adressée le 18 février au premier ministre, Lionel Jospin, après la condamnation de Canal Plus à 10 millions de francs (1,52 million d'euros) d'amende par le Conseil de la concurrence pour *« abus de position dominante »* – ont une attitude étrange. Ainsi René Cleitman, vice-président du Bloc, s'est tourné vers TPS pour trouver le financement de son film, *Quasimodo del Paris*, réalisé par Patrick Timsit. Quand Canal Plus ne lui proposait que 16 millions de francs (2,44 millions d'euros), TPS s'est engagé pour 19 millions de francs (2,9 millions d'euros), dont 16 millions pour acquérir les droits de la première diffusion cryptée, mais aussi 2 millions pour la deuxième fenêtre et 1 million pour le passage en paiement à la séance.

Clara Meriaux-Delbarre, déléguée générale de l'Union des producteurs de films (UPF), membre du Bloc, n'y voit pas malice. Selon elle, *« cela montre que ceux qui, aujourd'hui, sont contre la deuxième fenêtre ne sont pas téléguidés par les subsides de Canal Plus »*. M. Cleitman n'est pas seul dans ce cas. *Peut-être*, le prochain long métrage de *Cédric Klapisch, vice-président* de la Société des réalisateurs de films et pétitionnaire lui aussi, sera financé par TPS. Le bouquet paiera 21 millions de francs (3,2 millions d'euros) pour la première fenêtre et 3 millions pour la seconde. Le paiement à la séance est assorti d'un minimum garanti calculé en fonction des entrées en salles du film.

D'autres signataires sont allés plus loin encore, avec la cession à TPS des droits de la seule seconde fenêtre de diffusion. Dans ce cadre, Daniel Toscan du Plantier (UPF) a négocié trois films, *Quadrille, Désiré* et *Madame Butterfly*. Paolo Branco (UPF) a vendu les droits de six longs métrages : *Le Couvent, Le Journal d'un séducteur, Trois vies et une seule mort, Party, Caméléon* et *Pour rire*. Enfin, Jacques Leglou, *membre du Syndicat des producteurs de films* (SPI), adhérent du Bloc, a cédé les droits de seconde fenêtre à TPS du film *Macadam tribu*. Et la liste devrait s'allonger.

La réalité du marché et l'abolition de la chronologie des médias contenue dans la directive européenne Télévision sans frontières devraient conduire tous les intervenants du cinéma français à mettre un terme *à leurs divisions*. L'établissement d'un régime unique organisant les rapports entre le cinéma et les *opérateurs de télévision* en clair ou cryptée est à ce prix.

G. D.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GUCCI : le maroquinier italien a convoqué une assemblée générale** de ses actionnaires pour *le 25 mars, afin d'examiner* la demande de nomination d'un administrateur par LVMH, son principal actionnaire. Par ailleurs, la chambre commerciale de la Cour d'appel d'Amsterdam doit se prononcer, mercredi 3 mars, sur la demande, faite par LVMH, d'annulation des droits de vote accordés aux actions créées pour les salariés de Gucci, et d'interdiction de toute nouvelle augmentation de capital.

● **USINOR : le groupe** ***sidérurgique a signé***, *mardi*, un accord d'exclusivité avec le groupe indien Ispat en vue de lui céder Unimétal, Tréfileurope et SMR, filiales de production et de commercialisation spécialisées dans les produits longs spéciaux. Les deux groupes se donnent jusqu'au 31 mai1999 pour parvenir à un accord définitif. Ispat a acquis récemment les mêmes activités chez Thyssen.

● **SABATÉ : le numéro un français du bouchon de liège a** *annoncé, lundi, le rachat de 100 %* du capital du suisse Suber (16 millions € de chiffre d'affaires), spécialiste des bouchons pour grands crus.

● **ALLIED DOMECQ : le groupe britannique** envisage de séparer ses divisions spiritueux (gin Beefeater, whisky Teacher...) et distribution (chaine de fast-food Dunkin Donuts, pubs Firkin...), pour valoriser son action en Bourse et chercher des alliances dans les alcools, révèle le *Financial Times* du 2 mars.

● **ALCATEL : le groupe français de télécommunications** va lancer, à partir de lundi 8 mars et pour vingt jours, une offre publique d'achat amicale de 2 milliards de dollars (1,84 milliard €) sur 100 % de l'américain Xylan Corp., spécialiste des réseaux voix/données.

SERVICES

● **CANARY WHARF : sept ans après sa** ***mise en redressement*** **judiciaire**, un quart du capital du projet immobilier de l'est de Londres, près des docks, va être introduit en Bourse en mars ou en avril.

● ***FESTIVAL CRUISES : l'armateur*** **grec a passé commande de deux paquebots** – un ferme et un en option – aux Chantiers de l'Atlantique, filiale d'Alstom. Il s'agit de deux navires de 625 cabines permettant de transporter 1 250 passagers. Ils seront livrés en 2001 et 2002.

● ***FUSION : les sociétés*** **américaines UGI Corporation et Unisource Worldwide** ont annoncé, lundi, leur fusion pour un montant évalué à 1,5 milliard de dollars (1,4 milliards €), pour donner naissance à un groupe de distribution multi-produits (gaz propane, emballage, maintenance, papiers spéciaux) d'un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dollars.

● **COCA-COLA ENTERPRISES : le principal embouteilleur** de Coca-Cola a annoncé, lundi, la signature d'une lettre d'intention pour l'acquisition, pour un montant de 100 millions de dollars (90,8 millions €), de deux sociétés d'embouteillages françaises, Sud-Boissons à Toulouse, et Boissons gazeuses de la Côte d'Azur.

● **VODAFONE : le groupe britannique de télécommunications mobiles**, qui a fusionné récemment avec l'américain AirTouch, a annoncé avoir passé le cap des 10 millions de *clients dans le monde le 1er mars.*

FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : des militants de l'intersyndicale** (CFDT-CGT-Syndicat unifié) des Caisses d'épargne ont occupé, lundi et mardi, le siège social de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France à Paris, et appellent à la grève.

● **CAISSE DES DÉPÔTS : le directeur général, Daniel Lebègue**, a proposé aux syndicats de discuter des « *missions d'intérêt général de l'établissement public* » et de la « *politique de l'emploi au sein du groupe* », ainsi que de ses métiers financiers concurrentiels, qu'il veut développer et pour lesquels un projet de filialisation a circulé.

RÉSULTATS

■ **APRIL : le groupe d'assurance de personnes** (santé, prévoyance et épargne), a annoncé, mardi, un *résultat net consolidé part du* groupe en hausse de 26 % à 75,6 millions de francs (11,53 millions €).

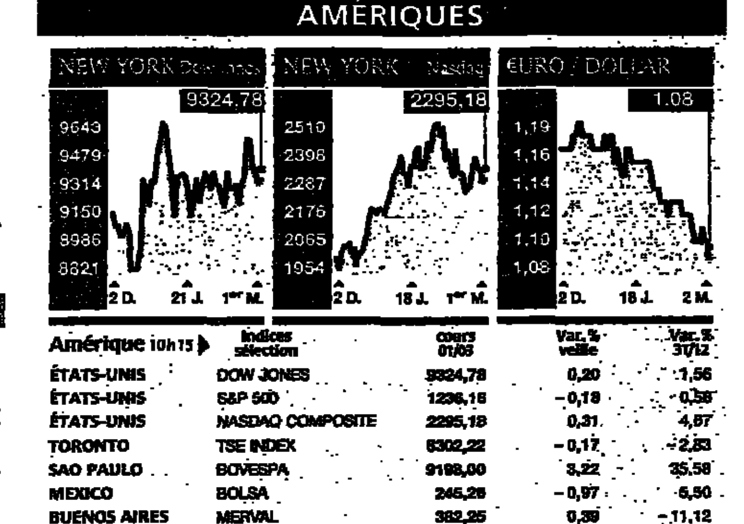
■ **LATÉCOÈRE :** la société aéronautique française a dégagé un ré*sultat net part du groupe en* hausse de 48 % en 1998, à 9,1 millions € (59,5 millions de francs).

EUROPE

FRANCFORT 4729,23 — LONDRES 6066,70 — PARIS 4021,41

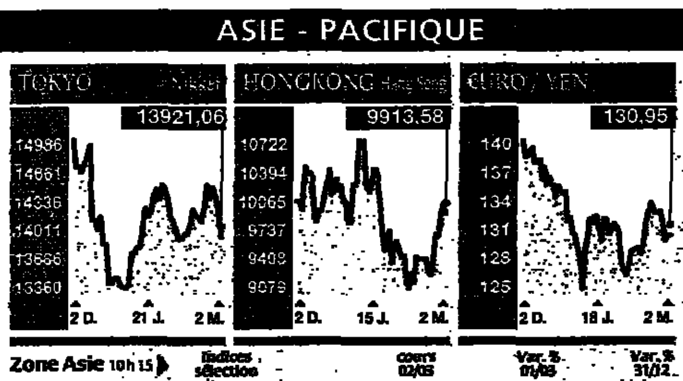
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 02/03	Var. % 01/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3421,23	−0,60	2,36
EUROPE	STOXX 50	3414,05	−0,08	2,83
EUROPE	EURO STOXX 324	297,91	−0,49	−0,15
EUROPE	STOXX 653	286,10	−0,10	2,89
PARIS	CAC 40	4021,41	−0,26	2
PARIS	MIDCAC	1592,21	−0,71	−3,37
PARIS	SBF 120	2708,51	−0,24	1,89
PARIS	SBF 250	2584,20	0,41	2,57
PARIS	SECOND MARCHÉ	1899,98	−0,18	−5,58
AMSTERDAM	AEX	529,64	−0,70	−2,73
BRUXELLES	BEL 20	3268,29	−0,61	−6,58
FRANCFORT	DAX 30	4729,23	−1,15	−5,46
LONDRES	FTSE 100	6066,70	0,19	3,13
MADRID	STOCK EXCHANGE	9789,90	−0,70	−0,68
MILAN	MIBTEL 30	34576,00	−0,86	−1,64
ZURICH	SPI	6962,30	−0,47	−2,77

AMÉRIQUES



Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 01/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9324,78	0,20	1,56
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1236,16	−0,18	0,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2295,18	0,31	4,67
TORONTO	TSE INDEX	6302,22	−0,17	−2,83
SAO PAULO	BOVESPA	9198,00	3,22	35,58
MEXICO	BOLSA	245,26	−0,97	6,50
BUENOS AIRES	MERVAL	382,25	0,39	−11,12
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,10	−0,16	41,59
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3822,31	0,81	−20,18

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 02/03	Var. % 01/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13921,06	−2,11	0,57
HONGKONG	HANG SENG	9913,58	−1,07	−1,34
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	1,86
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	61,93	2,74	−4,64
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2892,80	−0,69	2,82
BANGKOK	SET	24,43	−0,81	−4,87
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3523,98	3,66	15,34
WELLINGTON	NZSE-40	2168,02	−0,37	4,49

ÉCONOMIE

Le taux de chômage atteint un niveau record au Japon

LE CHÔMAGE a atteint un niveau historique au Japon, en venant frôler en janvier la barre des 3 millions de personnes, a annoncé, mardi 2 mars, l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Le mois dernier, 2,98 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi dans l'Archipel, en données brutes, soit une augmentation de 25 % sur un an. Il s'agit là d'un record absolu depuis que l'agence a commencé à compiler des statistiques sur la question en 1953. Le taux de chômage s'est inscrit à 4,4 % de la population active en données corrigées des variations saisonnières, a précisé l'agence statistique.

■ **ÉTATS-UNIS : les revenus des ménages ont augmenté de 0,6 %** en janvier et les dépenses de consommation ont progressé de 0,3 %, a indiqué, lundi, le département du commerce. Le taux d'épargne a augmenté de 0,1 % en janvier après avoir reculé de 0,3 % en décembre. Les dépenses en *biens durables ont reculé de 2,1 %*, après une hausse de 3,3 % le mois précédent. En revanche, les dépenses en biens non durables ont progressé de 0,3 % en janvier, après une hausse de 0,4 % en décembre. Les dépenses sur les services ont progressé de 0,8 %, contre une hausse de 0,4 % en décembre.

■ **Les dépenses de construction aux Etats-Unis** en janvier ont progressé de 1,6 %, à 692,3 milliards de dollars (635,14 milliards €), sur une base annuelle, contre une hausse de 1,4 % en décembre, a indiqué, lundi, le département du commerce. Sur un an, les dépenses de construction sont en hausse de 9,2 %.

■ **L'indice composite d'activité** établi par le groupement des directeurs d'achats des principaux groupes manufacturiers américains s'est établi à 52,4 en février, contre 49,5 en janvier, a-t-on appris lundi. L'indice des prix payés par ces industries a atteint 35,9 en février, contre 32,5 en janvier.

■ ***CANADA : le produit intérieur*** **brut** (PIB) devrait enregistrer une croissance de 2,7 % en 1999 et en l'an 2000, a estimé, lundi, la Banque de Montréal dans ses prévisions annuelles pour l'économie canadienne. De 8,4 % en 1998, le taux de *chômage devrait baisser à 7,9 % en* 1999 et se stabiliser à ce niveau en l'an 2000, affirment les auteurs de l'étude. *Le PIB a progressé de 3 %* en 1998, a annoncé, lundi, l'agence nationale Statistique Canada.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont progressé en février de 0,2 % comparé à janvier, ce qui porte leur hausse annuelle à 0,2 % également, a indiqué, lundi, l'office fédéral des statistiques de Wiesbaden, selon des chiffres provisoires.

■ **La confiance des chefs d'entreprise allemands** a nettement baissé depuis l'automne dernier et la *plupart ont réduit leurs projets d'in*vestissements, selon un sondage publié mardi par l'association allemande des chambres de commerce. Seulement 24 % des chefs d'entreprises envisagent l'avenir avec optimisme, contre 30 % il y a six mois.

■ **ITALIE : le produit intérieur brut** (PIB) s'est établi à 2 024 105 milliards de lires (1 045,4 milliards €) en 1998. La croissance du PIB a progressé de 1,4 % après avoir augmenté de 1,5 % en 1997.

■ **La consommation des ménages italiens** s'est accrue de 1,9 % en 1998. Elle s'est ralentie par rapport à l'année précédente (+ 2,6 %). En revanche, la demande de biens d'investissements s'est accélérée avec une progression de 3,5 % contre *une hausse de 0,8 % en 1997.*

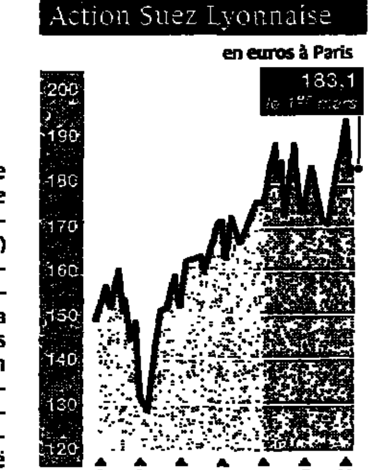
■ **Le déficit public italien** s'est établi, pour 1998, à 54 330 milliards de lires (28 milliards €), soit 2,7 % du PIB. « *Pour la première fois depuis de nombreuses années* », selon Istat, la balance des paiements courants a été positive pour plus de 10 000 milliards de lires, soit 0,5 % du PIB. *(Lire page 33.)*

■ **RUSSIE : le commerce extérieur s'est fortement contracté** l'année dernière, mais la Russie a continué à dégager un excédent a indiqué, lundi, le Comité d'Etat pour les statistiques. L'excédent a atteint 14,4 milliards de dollars (13,3 milliards €) avec une baisse de près de 20 % des importations qui ont atteint 59,5 milliards de dollars. Les exportations ont connu une baisse de 16,4 %, pour revenir à 73,9 milliards de dollars. Les investissements étrangers directs ont par ailleurs baissé de 37 % l'année dernière à 3,36 milliards de dollars.

■ **AN 2000 : le bogue de l'an 2000** *risque de coûter un total de* 1 300 milliards de dollars aux gouvernements et aux entreprises à l'échelle mondiale, ont estimé, lundi, des experts réunis à Manille. Les évaluations actuelles portent sur 600 milliards de dollars pour les *dommages causés et* 700 milliards de dollars pour les actions en justice qui s'en suivront.

VALEUR DU JOUR

Suez-Lyonnaise cède au mieux ses actions AXA



LE GROUPE Suez-Lyonnaise solde l'héritage de l'ancienne compagnie de Suez. Après avoir cédé 5,18 milliards d'euros (34 milliards de francs) de participations (dont Saint-Gobain et Sofinco) en deux ans, Suez-Lyonnaise organise aujourd'hui sa sortie du capital d'AXA (9,15 millions d'actions, soit 2,61 % du capital). En revanche, AXA conservera sa participation de 2,1 % au capital de Suez-Lyonnaise. Au lieu de céder directement les actions AXA sur le marché (l'obligeant à consentir un rabais aux acheteurs), *Suez-Lyonnaise a* mis en place une stratégie qui se révèle très lucrative.

Sur les conseils de la banque d'affaires américaine Morgan Stanley Dean Witter, Suez-Lyonnaise a émis une obligation échangeable en actions AXA pour un montant de 787 millions d'euros (5,16 milliards de francs). Cette obligation, émise au prix de 144 euros, est échangeable à raison d'une action AXA contre une obligation. Cela revient à céder à 144 euros des titres AXA qui cotent actuellement 114,8 euros, soit une prime de 25,4 %. De plus, pendant la durée de vie de l'obligation (4 ans et 9 mois) Suez-Lyonnais conservera ses actions AXA (il empochera donc les dividendes), alors que, en contrepartie, il ne versera aucun coupon sur l'obligation. Ce montage habile devrait faire croître les bénéfices de Suez-Lyonnaise de 2 %. Cette opération ne concerne qu'une partie des titres AXA en portefeuille (5,45 millions d'actions). Sur les 3,7 millions de titres restants, Suez-Lyonnaise a mis en place une stratégie à base d'options lui permettant de sécuriser une sortie avec, à la clé, une plus-value de 137 millions d'euros.

En outre, ces opérations permettent d'étaler dans le temps l'extériorisation des plus-values financières issues de la cession des participations. D'ici à 2002, Suez-Lyonnaise devrait réaliser 900 millions d'euros de plus-values (5,9 milliards de francs) entre la cession des titres Sofinco (275 millions d'euros de plus-values), de ceux d'AXA (620 millions d'euros) et d'une partie des actions Fortis. Cet étalement permet de couper court à toute demande de dividende exceptionnel.

Enguérand Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris fait preuve d'irrégularité mardi 2 mars. En hausse de 0,45 % à 4 050,16 points à l'ouverture, l'indice CAC 40 reculait de 0,45 % à 4 014,03 points vers 12 heures. Lundi, l'indice vedette avait terminé sur une perte de 1,49 % à 4 032,05 points.

FRANCFORT

APRÈS avoir ouvert mardi 2 mars en hausse, la Bourse allemande était dans le rouge en fin de matinée. l'indice DAX cédait 0,84 % à 4 738,93 points. Lundi, la Bourse allemande avait clôturé en recul de 2,55 %, l'indice DAX clôturant à 4 779,07 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres était en légère baisse deux heures après son ouverture mardi 2 mars. L'indice Footsie 100 perdait 0,16 % à 6 051,20 points. Lundi, il avait terminé sur une perte de 1,85 % à 6 060,9 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a clôturé pour la première fois depuis le 12 février en dessous de la barre des 14 000 points mardi 2 mars, l'indice vedette de la Bourse de Tokyo reculant de 2,11 % à 13 921,06 points. Le marché avait d'abord progressé grâce à la baisse du yen, mais de nouvelles ventes par *les entreprises qui cherchent à* dénouer leurs participations avant la fin de l'exercice le 31 mars ont pesé sur la tendance.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a progressé de 0,20 %, à 9 324,78 points, lundi 1er mars et l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq de 0,31 %, à 2 295,18 points. Déprimée toute la journée, la Bourse américaine a opéré un redressement dans les deux dernières heures des transactions après une réduction des pertes des actions du secteur de la haute technologie. Une hausse des dépenses de construction et des revenus des ménages en janvier ont quelque peu rassuré les boursiers.

TAUX

APRÈS AVOIR été très mal orientés lundi, les marchés obligataires se redressaient légèrement, mardi 2 mars en début de matinée. Le rendement des obligations du Trésor français émises à 10 ans s'inscrivait à 4,18 % tandis que celui des bunds allemands émis à la même échéance s'établissait à 4,07 %. Outre-Atlantique, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans a clôturé lundi à 5,657 %, contre 5,573 % vendredi.

MONNAIES

LE DOLLAR progressait face au yen, mardi 2 mars, lors des premiers échanges sur les marchés européens, dopé par les chiffres confirmant la bonne santé de l'économie américaine. Le billet vert cotait 120,08 yens, contre 119,78 yens à New York lundi soir. *L'euro montrait de nouveaux* signes de faiblesse et s'échangeait à 1,0878 dollar, contre 1,0991 dollar à Tokyo la veille.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76706
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	01/03
COURONNE DANOISE	7,4344
COUR. NORVÉGIENNE	8,6985
COUR. SUÉDOISE	9,0025
COURONNE TCHÈQUE	37,908
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7819
DOLLAR CANADIEN	1,6664
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1071
DRACHME GRECQUE	321,95
FLORINT HONGROIS	253,91
ZLOTY POLONAIS	4,3482

Cours de change croisés

02/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	----	0,83025	1,08755	0,16577	1,60935	0,68311
YEN	120,44500	----	130,95500	19,96500	193,84000	82,28500
€URO	0,91950	0,76362	----	0,15245	1,48020	0,62815
FRANC	6,03260	5,00860	6,55957	----	9,70905	4,12135
LIVRE	0,62137	0,51590	0,67555	0,10300	----	0,42450
FRANC SUISSE	1,46390	1,21540	1,59145	0,24270	2,35570	----

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	2,93	4,14	4,99
ALLEMAGNE	3,06	3,12	4,03	4,97
GDE-BRETAG.	5,81	5,16	4,69	4,53
ITALIE	----	3,02	4,26	5,17
JAPON	0,15	0,14	1,85	----
ÉTATS-UNIS	4,83	4,68	5,26	5,57
SUISSE	0,75	1,20	2,40	3,82
PAYS-BAS	3,12	3,05	4,13	5

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 02/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	14695	109,69	109,31
Euribor 3 mois			
MARS 99	3222	96,90	96,91

Matières premières

En dollars ▶	Cours 01/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1387	−0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	1166,5	−0,21
PLOMB 3 MOIS	513	−0,39
ETAIN 3 MOIS	5310	−0,19
ZINC 3 MOIS	1048	—
NICKEL 3 MOIS	4895	−0,71
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,53	—
PLATINE A TERME	82724,08	−0,11
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	245,5	0,41
MAÏS (CHICAGO)	206,25	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	124,9	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1279	1,03
CAFÉ (LONDRES)	1748	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 01/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,73	----
WTI (NEW YORK)	12,25	0,08
LIGHT SWEET CRUDE	12,28	−0,12

Or

En €uros ▶	Cours 01/03	Var % 26/02
OR FIN KILO BARRE	8400	—
OR FIN LINGOT	8450	−0,12
ONCE D'OR (LO) $	288,70	+0,33
PIÈCE FRANCE 20 F	50,40	+0,80
PIÈCE SUISSE 20 F	49,70	----
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49,60	+0,20
PIÈCE 10 DOLLARS US	263,25	----
PIÈCE 20 DOLLARS US	480	+3,15
PIÈCE 50 PESOS MEX	314,75	+0,56

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● **Aegis group** a clôturé en hausse de 2,1 %, à 123 pence, lundi 1er mars. La plus importante agence mondiale d'achats publicitaires a vu son bénéfice progresser de 8 % en 1998 alors que son activité s'est particulièrement développée aux Etats-Unis.

● **Artwork Systems** a bondi de 6 %, à 18,45 € lundi. L'éditeur de logiciels belge a vu son profit augmenter de 6,8 % au premier trimestre de son exercice 1998/1999.

● **Cultor** s'est envolé de 103 % à 17,05 €, lundi. Le groupe danois Danisco a annoncé le lancement d'une offre publique d'achat sur les titres du groupe alimentaire finlandais au prix de 18 €.

● **Deutsche Telecom** s'est apprécié de 1,6 %, à 42 €, lundi, après que le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* eut révélé que le premier opérateur de téléphone en Europe devrait obtenir le feu vert du régulateur allemand des postes et du téléphone pour abaisser ses tarifs de nuit sur les communications longue distance.

● **RWE** a perdu lundi 2,25 %, à 39,15 €. Le gouvernement allemand envisage une réforme fiscale qui devrait coûter 25 milliards de deutschemarks (12,9 milliards €) aux industries de l'énergie, selon le numéro deux de RWE. D'autres actions de compagnies du secteur étaient également mal orientées. **Veba** reculait de 3,6 %, à 46,55 € et **Viag** perdait 3,9 %, à 468 €.

STOXX 653 — sur un an : 286,19 (12 MARS – 2 SEPT. – 2 MARS ; échelle 212 à 315) — sur 5 jours (M J V L M) : 290,08 ; 288,08 ; 286,19

EURO STOXX 50 — sur un an : 3421,23 (2 MARS – 1er SEPT. – 2 MARS ; échelle 2418 à 3685) — sur 5 jours (M J V L M) : 3484,24 ; 3464,59 ; 3421,23

02/03 12 h 53 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,89	+0,80
BASF AG	BE •	30,55	−0,65
BMW	DE •	625	−1,57
CONTINENTAL AG	DE •	21,8	+1,40
DAIMLERCHRYSLER	DE •	82,7	−0,80
FIAT	IT •	2,83	−0,38
FIAT PRIV.	IT •	1,35	−2,17
LABINAL /RM	FR •	176,6	....
LUCAS VARITY	GB	4,16	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,33	−2,92
MICHELIN-B- /RM	FR •	38,44	−0,93
PEUGEOT /RM	FR •	119,2	−1,24
PIRELLI	IT •	2,61	−0,38
RENAULT	FR •	38,12	−4,70
SOMMER ALLIBER/	FR •	21,79	+0,86
VALEO /RM	FR •	77,8	−0,32
VOLKSWAGEN	DE •	55,9	−1,76
VOLVO -A-	SE	22,83	+0,24
VOLVO -B-	SE	23,39	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		250,87	−0,61

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	17,70	+1,51
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,85	−1,11
ALLIED IRISH BA	GB	15,45	−0,85
ALPHA CREDIT BA	GR	105,67	....
ARGENTARIA R	ES •	21,59	−0,05
B PINTO MAYOR R	PT •	18,44	....
BANCO ESSI R	PT •	10,21	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	47,3	−2,07
BANK OF IRELAND	GB	17,98	−4,06
BANK OF PIRAEUS	GR	43,61	....
BANKINTER R	ES •	32,15	−0,53
BARCLAYS PLC	GB	24,23	−0,86
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	48,7	+0,41
BCA FIDEURAM	IT •	5,28	+1,54
BCA INTESA	IT •	4,87	−1,81
BCA ROMA	IT •	1,31	−0,76
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,17	−0,53
BCO CENTRAL HIS	ES •	19,82	−0,75
BCO POPULAR ESP	ES •	58,75	+0,17
BCO SANTANDER	ES •	17,8	−1,29
BCP REG	PT •	27,4	....
BNP /RM	FR •	73,8	+3,81
CCF /RM	FR •	77,8	−0,19
CHRISTIANIA BK	NO	3,24	−1,41
COMIT	IT •	5,66	+1,07
COMM.BANK OF GR	GR	111,64	....
COMMERZBANK	DE •	24,7	−0,80
DEN DANSKE BK	DK	98,88	−0,41
DEN NORSKE BANK	NO	3,12	−3,57
DEUTSCHE BANK A	DE •	45,2	−1,95
DEXIA CC	BE •	135	−0,30
DEXIA FCE RM	FR •	119,8	+0,42
DRESDNER BK AG	DE •	30,35	+1
ERGO BANK	GR	72,45	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	675	....
FOERENINGSSB A	SE	19,72	−1,39
FOKUS BK	NO	8,79	....
HALIFAX	GB	10,73	−0,27
HSBC HOLDS	GB	25,80	−1,01
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	55,48	....
JYSKE BANK REG	DK	75,99	....
KAPITAL HOLDING	DK	41,70	−5,20
KBC BANCASSURAN	BE •	69	+0,58
LLOYDS TSB	GB	13,16	+1,70
MERITA	FI •	5,1	+0,78
NAT BANK GREECE	GR	65,77	....
NATEXIS	FR •	52	−1,52
NATL WESTM BK	GB	18,56	+0,56
NORDBANKEN HOLD	SE	5,34	+0,21
OBERBANK	AT •	63	....
ROLO BANCA 1473	IT •	22,4	+1,58
ROYAL BK SCOTL	GB	17,34	+2,96
S-E-BANKEN -A-	SE	9,78	−0,56
SPAREBANKEN NOR	NL •	162	−0,31
STE GENERAL-A-/	FR •	135,5	+0,87
SV HANDBK -A-	SE	30,50	+0,18
UBS REG	CH	280,29	+0,11
UNICREDITO ITAL	IT •	4,56	−2,36
UNIDANMARK -A-	DK	64,66	+1,67
XIOSBANK	GR	44,78	....
▶ DJ E STOXX BANK P		255,34	−0,43

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	57,72	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,86	+1,60
ASSIDOMAEN AB	SE	16,55	+1,36
AVESTA	SE	3,38	+0,66
BEKAERT	BE •	370	+0,54
BILTON	GB	4,44	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	41	−4,58
BRITISH STEEL	GB	1,86	+1,80
BUHRMANN NV	NL •	16,7	−0,60
BUNZL PLC	GB	3,19	−3,54
CART.BURGO	IT •	5,2	−0,38
DEGUSSA-HUELS	DE •	30,85	−0,32
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,49	+0,93
ELVAL	GR	11,50	....
INPARSA	PT •	19	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,43	−1,57
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,95	+0,16
METSAE-SERLA A	FI •	6,55	....
MODO B FR	SE	23,78	+1,66
NORSKE SKOGIND-	NO	27,29	−0,42
OUTOKUMPU OY -A	FI •	7,9	+1,28
PECHINEY-A-	FR •	30	−0,66
PORTUCEL INDUST	PT •	5,32	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,78	−0,52
RIO TINTO	GB	11,63	−0,25
SIDENOR	GR	23,73	....
SILVER & BARYTE	GR	31,13	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,89	−2,27
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,15	....
SOPORCEL	PT •	11,7	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,67	+1,16
STORA ENSO -A-	FI •	7,55	....
STORA ENSO -R-	FI •	7,82	+0,26
SVENSKA CELLULO	SE	18,17	+1,55
THYSSEN	DE •	183,3	−1,63
TRELLEBORG B	SE	8,44	+2,01
UNION MINIERE	BE •	29,25	+0,41
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,5	−0,42
USINOR	FR •	10,68	−1,93
VIOHALCO	GR	31,86	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	26,68	−1,15
▶ DJ E STOXX BASI P		145,24	−0,66

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,89	−0,93
AGA -B-	SE	11,78	−0,47
AIR LIQUIDE /RM	FR •	132,5	−0,23
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	30,55	−0,65
BAYER AG	DE •	31,9	+1,92
BOC GROUP PLC	GB	11,92	−1,09
CIBA SPEC CHEM	CH	65,44	+0,24
CLARIANT N	CH	430,63	+1,48
DYNO INDUSTRIER	NO	13,88	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4391,09	−2,17
HENKEL KGAA VZ	DE •	71,8	+1,13
HOECHST AG	DE •	39,5	−4,36
ICI	GB	7,63	−1,70
KEMIRA	FI •	5,45	....
LAPORTE	GB	7,89	−1,10
LENZING AG	AT •	54,01	−1,35
PERSTORP -B-	SE	8,83	−0,63
SNIA BPD	IT •	1,24	....
SOLVAY	BE •	82	−0,56
TESSENDERLO CHE	BE •	46,02	+0,27
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		279,87	−1,11

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,41	+1,12
CGIP /RM	FR •	49	+1,03
CIR	IT •	0,97	−2,02
D'IETEREN SA	BE •	440	+0,27
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,5	....
GBL	BE •	168,5	−0,41
GENL ELECTR CO	GB	7,83	+3,68
GEVAERT	BE •	67	−4,29
HAGEMEYER NV	NL •	27,7	−0,38
INCHCAPE PLC	GB	2,11	−2,04
INVESTOR -A-	SE	35,66	−0,47
INVESTOR -B-	SE	36,78	+0,61
KVAERNER -A-	NO	17,17	−3,57
KVAERNER -B-	NO	14,11	−0,81
LVMH / RM	FR •	194	−0,67
MYTILINEOS HOLD.	GR	14,65	....
NORSK HYDRO	NO	32,03	+1,84
OERLIKON-BUEHRL	CH	107,97	+1,18
ORKLA -A-	NO	12,03	−0,48
ORKLA -B-	NO	10,29	−1,11
SONAE INVESTIME	PT •	35,1	....
VEBA AG	DE •	45,5	−2,57
▶ DJ E STOXX CONG P		214,05	−1,61

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,65	+0,28
CABLE & WIRELES	GB	12,48	−0,47
DEUTSCHE TELEKO	DE •	41,6	−1,65
EUROPOLITAN HLD	SE	66,66	+0,58
FRANCE TELECOM	FR •	82,4	−0,96
HELLENIC TELE (	GR	23,65	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	45,85	−1,40
PORTUGAL TELECO	PT •	45,39	....
SWISSCOM N	CH	364,72	+1,93
TELE DANMARK	DK	108,28	−0,38
TELECEL	PT •	161,48	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,7	−1,02
TELECOM ITALIA	IT •	5,85	−2,17
TELEFONICA	ES •	41,31	−0,31
TIM	IT •	5,94	−0,34
VODAFONE GROUP	GB	16,37	+0,18
▶ DJ E STOXX TCOM P		697,86	−0,78

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,81	....
ACCIONA	ES •	54	−3,91
ACESA REG	ES •	12,65	+0,96
AKTOR SA	GR	13,86	....
ASKO OY	FI •	13,7	....
AUMAR	ES •	22,74	−0,57
AUTOSTRADE	IT •	7,97	−1,48
BCA INTESA	IT •	4,87	−1,81
BICC PLC	GB	1,19	−6,90
BILFINGER & BER	DE •	17,5	+1,74
BLUE CIRCLE IND	GB	4,56	+1,63
BOUYGUES /RM	FR •	234	+2,14
BPB	GB	3,27	−1,76
CARADON	GB	2,17	−0,67
CBR	BE •	81,8	+1,87
CHARTER	GB	5,10	−0,57
CIMPOR SGPS R	PT •	25,51	....
COLAS /RM	FR •	173,2	+0,17
CRH PLC	GB	16,58	−2,33
CRISTALERIA ESP	ES •	47,5	−0,19
DRACADOS CONSTR	ES •	34	....
FOM CON CONTRAT	ES •	61	−0,33
GROUPE GTM	FR •	85	+1,19
HEIDELBERGER ZE	DE •	59	−2,48
HELL.TECHNODO.R	GR	11,73	....
HERACLES GENL R	GR	22,97	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	29,6	−0,50
HOLDERBANK FINA	CH	231,64	....
HOLDERBANK FINA	CH	932,20	−0,54
IMETAL /RM	FR •	105,9	−0,75
ITALCEMENTI	IT •	10,15	−2,40
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,25	−3,85
LAFARGE /RM	FR •	81,9	−0,12
MICHANIKI REG.	GR	8,56	....
PARTEK	FI •	8	+1,91
PHILIPP HOLZMAN	DE •	120	....
PILKINGTON PLC	GB	0,95	....
POTAGUA -B-	DK	18,66	....
RMC GROUP PLC	GB	10,47	+2,73
RUGBY GRP	GB	1,46	+6,38
SAINT GOBAIN /R	FR •	142,5	−1,04
SEMAPA	PT •	14,71	....
SKANSKA -B-	SE	28,94	−1,51
SUPERFOS	DK	12,78	−1,04
TARMAC	GB	1,56	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,61	+3,49
TECHNIP /RM	FR •	83,2	+0,24
TITAN CEMENT RE	GR	72,57	....
UNICEM	IT •	9,85	−3,43
URALITA SA	ES •	9,03	−0,22
VALENCIANA CEM	ES •	11,25	−0,18
WIENERB BAUSTOF	AT •	176,65	−0,53
WILLIAMS	GB	5,61	−0,52
▶ DJ E STOXX CNST P		185,13	−0,62

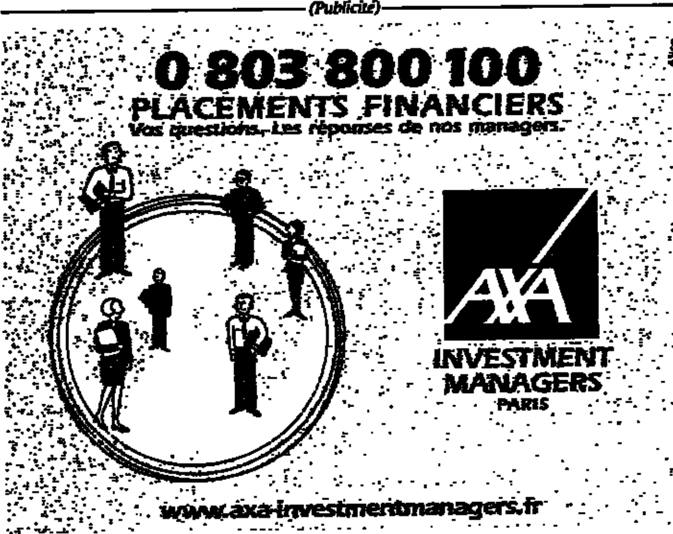
CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	214	+2,25
ADIDAS-SALOMON	DE •	85,5	−1,95
AMER GROUP A	FI •	13,99	−0,07
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	25,58	−1,50
BANG & OLUFSEN	DK	80,53	−1,10
BARRATT DEV PLC	GB	3,84	−0,76
BEAZER GROUP	GB	2,58	+1,14
BENETTON GROUP	IT •	1,47	+0,68
BERKELEY GROUP	GB	8,26	−0,35
BRITISH AIRWAYS	GB	6,50	−1,33
BRYANT GROUP PL	GB	1,67	−0,87
CHARGEURS RM	FR •	41,05	−3,32
CLUB MED. /RM	FR •	84,8	−0,24
COATS VIYELLA	GB	0,57	+2,63
COMPASS GRP	GB	10,98	−4,46
COURTAULDS TEXT	GB	2,24	−1,29
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,1	+0,50
ELECTROLUX -B-	SE	16,78	−2,27
EMI GROUP	GB	6,50	−0,22
EURO DISNEY /RM	FR •	1,24	....
FINNAIR	FI •	4,7	+1,08
G WIMPEY PLC	GB	1,95	−0,75
GRANADA GROUP P	GB	18,47	−0,47
HERMES INTL	FR •	84,9	−0,69
HPI	IT •	0,53	−1,85
HUNTER DOUGLAS	NL •	28,3	−4,07
KLM	NL •	25,7	+0,39
LADBROKE GRP	GB	4,17	....
MOULINEX /RM	FR •	10,5	....
NCL HLDG	NO	1,92	−7,26
PATHE /RM	FR •	250	−0,40
PENTLAND GRP	GB	1,42	....
PERSIMMON PLC	GB	3,22	....
RANK GROUP	GB	3,58	+2,10
SAIRGROUP N	CH	198,37	+1,28
SAS DANMARK A/S	DK	9,15	+1,49
SEB /RM	FR •	60	....
THE SWATCH GRP	CH	574,39	−2,66
THE SWATCH GRP	CH	124,29	....
WILLIAM BAIRD	GB	1,61	−1,79
WILSON BOWDEN	GB	8,61	+2,08
WOLFORD AG	AT •	46,1	−1,91
WWWW UK UNITS	GB	0,75	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		193,32	+0,32

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,78	+0,31
ASTRA -B-	SE	17,72	....
ELAN CORP	GB	67,87	+0,09
GLAXO WELLCOME	GB	28,41	+1,15
NOVARTIS N	CH	1577,53	−0,08
NOVO NORDISK B	DK	104,24	−0,26
ORION A	FI •	20,3	+2,53
ORION B	FI •	19,5	−0,51
RHONE POUL/RM	FR •	41,3	−1,67
ROCHE HOLDING	CH	16258,63	−0,37
ROCHE HOLDING G	CH	11343,38	−0,71
SANOFI /RM	FR •	156,5	+1,62
SCHERING AG	DE •	109	−3,96
SMITHKLINE BEEC	GB	12,33	−0,94
ZENECA GROUP	GB	37,05	−0,55
▶ DJ E STOXX PHAR P		380,53	−0,15

(Publicité)



ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	5,78	−5,66
BG	GB	5,26	−0,55
BP AMOCO	GB	12,49	−1,04
BURMAH CASTROL	GB	12,78	+3,93
CESPA	ES •	32,53	−0,12
ELECTRAFINA	BE •	107,4	−0,09
ELF AQUITAINE /	FR •	96,5	+0,94
ENI	IT •	6,31	−0,56
ENTERPRISE OIL	GB	3,94	−0,37
F.OLSEN ENERGY	NO	6,24	−2,70
LASMO	GB	1,79	....
OCEAN RIG	NO	0,19	−8,05
OMV AG	AT •	81,21	−2,14
PETROFINA SA BR	BE •	416,7	−0,74
PETROLEUM GEO-S	NO	10,35	+2,87
PRIMAGAZ /RM	FR •	70,35	−1,81
PROSAFE	NO	5,78	+2,04
REPSOL	ES •	46,92	−0,47
ROYAL DUTCH CO	NL •	38,9	−1,27
SAGA PETROLEUM	NO	7,69	−0,75
SAIPEM	IT •	3,12	+0,32
SHELL TRANSP &	GB	4,82	−1,79
SMEDVIG -A-	NO	6,94	−1,64
TOTAL /RM	FR •	96	−0,16
▶ DJ E STOXX ENGY P		225,36	−0,62

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,05	+2,66
ALMANIJ	BE •	70,15	....
ALPHA FINANCE	GR	54,08	....
AMVESCAP	GB	9,01	+3,54
BAIL INVEST /RM	FR •	126,5	−0,47
BPI-SGPS N	PT •	31,44	....
BRITISH LAND CO	GB	7,57	+1,37
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,61	−0,52
COBEPA	BE •	63,9	+0,16
CORP FIN ALBA -	ES •	129	+0,08
CPR /RM	FR •	38,25	+0,42
CS GROUP N	CH	140,62	−0,44
EURAFRANCE /RM	FR •	454,9	+0,20
FONCIERE LYONNA	FR •	128,5	−0,86
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102,3	−0,29
HAMMERSON	GB	5,87	−0,99
IMMEUBLES FRANC	FR •	16,9	−1,74
KAPITAL HOLDING	DK	41,70	−5,20
LAND SECURITIES	GB	12,27	+1,82
LIBERTY INT.HDG	GB	6,25	+0,95
MEDIOBANCA	IT •	10	−0,99
MEDIOLANUM	IT •	5,64	+2,55
MEPC PLC	GB	6,68	....
METROVACESA	ES •	23,7	+0,30
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	79,55	+0,19
PROVIDENT FIN	GB	14,10	−0,52
RODAMCO NV	NL •	22,25	+0,23
SCHRODERS PLC	GB	18,38	−1,65
SEFIMEG N /RM	FR •	62,25	−0,16
SIMCO N /RM	FR •	82,7	−0,36
SLOUGH ESTATES	GB	4,82	−0,90
SOPHIA /RM	FR •	38,44	−0,19
UNIBAIL /RM	FR •	116,5	+1,30
UNIM	IT •	0,51	....
VALLEHERMOSO	ES •	10,7	−0,09
WOOLWICH PLC	GB	5,58	−0,26
▶ DJ E STOXX FINS P		240,92	−0,43

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,10	+2,54
ASSOCIATE BRIT	GB	6,66	−3,87
BASS	GB	12,52	−0,93
BBAG OE BRAU-BE	AT •	43,59	+0,39
BONGRAIN /RM	FR •	350	+0,29
BRAU-UNION	AT •	47,73	−0,25
CADBURY SCHWEPP	GB	13,74	+0,43
CARLSBERG -B-	DK	41,70	+1,31
CARLSBERG AS -A	DK	40,08	....
CHR. HANSEN HLD	DK	103,57	−1,31
CULTOR -1-	FI •	17	−0,29
DANISCO	DK	44,39	....
DANONE /RM	FR •	224,6	−0,13
DELTA DAIRY	GR	20,48	....
DIAGEO	GB	10,07	−0,15
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,93	....
ERID.BECH.SAY	FR •	128,9	−0,86
GREENCORE GROUP	GB	3,65	+0,40
HEINEKEN	NL •	45,9	−0,76
HELLENIC BOTTLI	GR	30,48	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,73	....
HUHTAMAEKI I/Z	FI •	31	....
KERRY GRP-A-	GB	11,67	....
MONTEDISON	IT •	0,88	+1,15
NESTLE N	CH	1688,64	−0,66
PARMALAT	IT •	1,25	−0,79
PERNOD RICARD /	FR •	53,85	+0,47
RAISIO GRP K	FI •	5,9	....
RAISIO GRP V	FI •	5,72	+1,24
RIEBER & SON -B	NO	5,32	....
TATE & LYLE	GB	6,37	−3,33
UNICER REG	PT •	20,58	....
UNIGATE PLC	GB	6,34	−2,04
UNILEVER	NL •	67	−2,90
UNILEVER	GB	8,73	−0,33
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,74	−0,68

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,22	−0,54
ABB AB -B-	SE	10,22	....
ABB BADEN	CH	1091,65	−0,06
ADECCO CHESEREX	CH	455,74	−1,63
ALSTOM	FR •	23,95	−0,83
ALUSUISSE LON G	CH	990,58	−1
ASSOC BR PORTS	GB	3,85	−0,75
ATLAS COPCO -A-	SE	23,78	+3,38
ATLAS COPCO -B-	SE	23,55	+3,67
ATTICA ENTR SA	GR	8,47	....
BAA	GB	10,13	−0,72
BBA GROUP PLC	GB	5,49	+0,27
BERGESEN	NO	13,47	+1,30
BONHEUR	NO	16,88	+1,39
CMB	BE •	32,25	+0,78
COOKSON GROUP P	GB	2,27	−6,63
DAMPSKIBS -A-	DK	5111,17	....
DAMPSKIBS -B-	DK	5849,19	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8137,52	....
DELTA PLC	GB	1,74	+0,85
DET SONDENFJ NO	NO	5,61	−3
ELECTROCOMPONEN	GB	5,34	−0,82
EQUANT NV	DE •	66	....
FINNLINES	FI •	27,3	+2,25
FKI	GB	2,34	....
FLS IND.B	DK	19,37	....
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38	−1,17
GKN	GB	12,43	+1,19
GLYNWED INTL PL	GB	2,93	+3,63
HALKOR	GR	9,78	....
HANSON PLC	GB	7,60	+0,58
HAYS	GB	8,89	+0,33
HEIDELBERGER DR	DE •	50,5	−1,94
HELLAS CAN SA P	GR	20,87	....
IFIL	IT •	3	−1,32
IMI PLC	GB	3,22	−2,22
ISS INTL SERV-B	DK	55,62	−0,48
KOEBENHAVN LUFT	DK	94,15	....
KON.NEDLLOYD	NL •	10,25	−2,38
KONE B	FI •	101	+1
LAHMEYER	DE •	48,62	....
LEGRAND /RM	FR •	184	....
LEIF HOEGH	NO	10,75	+1,64
LINDE AG	DE •	495	+1,64
MAN AG	DE •	23,6	+0,43
MANNESMANN AG	DE •	119	−2,06
METALLGESELLSCH	DE •	16,6	....
METRA A	FI •	17	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,09	−1,40
NFC	GB	2,21	−1,95
NKT HOLDING	DK	69,94	−2,80
OCEAN GROUP	GB	11,79	−0,62
PENINS.ORIENT.S	GB	10,53	−1,78
PREMIER FARNELL	GB	2,68	+2,09
PREUSSAG AG	DE •	438	+1,39
RAILTRACK	GB	22,42	+0,20
RANDSTAD HOLDIN	NL •	46	−0,43
RATIN -A-	DK	181,58	....
RATIN -B-	DK	176,87	−5,40
RAUMA OY	FI •	10,5	....
RENTOKIL INITIA	GB	6,11	−7,13
REXAM	GB	2,90	+1,54
REXEL /RM	FR •	74	−2,63
RHI AG	AT •	24,5	−2,39
RIETER HLDG N	CH	529,82	+0,48
SANDVIK -A-	SE	17,78	+1,59
SANDVIK -B-	SE	17,83	+2,23
SAURER ARBON N	CH	424,38	+0,59
SCANIA AB -A-	SE	23,11	....
SCANIA AB -B-	SE	23,39	−0,24
SCHINDLER HOLD	CH	1421,85	−3,41
SCHINDLER HOLD	CH	1519,15	−2,81
SCHNEIDER /RM	FR •	49,63	−4
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,25	+1,63
SECURICOR	GB	8,64	−0,51
SECURITAS -B-	SE	14,94	....
SGS GENEVA BR	CH	677,97	+1,41
SHANKS & MCEWAN	GB	3,57	+0,83
SIDEL /RM	FR •	65,4	−0,76
BTR SIEBE	GB	3,76	−2,28
SITA /RM	FR •	186	−0,49
SKF -A-	SE	12,05	....
SKF -B-	SE	12,61	+1,34
SOPHUS BEREND -	DK	29,66	−2,63
SOPHUS BERENDS	DK	28,38	−2,76
STORK NV	NL •	17,15	−2,83
SULZER FRAT.SA1	CH	532,96	−0,24
SVEDALA	SE	14,44	+2,36
SVENDBORG -A-	DK	7397,74	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,55	−0,26
TOMRA SYSTEMS	NO	31,57	−0,55
ULSTEIN HOLDING	NO	19,89	....
UNITOR	NO	8,56	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	79	−0,07
VALMET	FI •	9,6	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		305,36	−0,29

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	48,35	−3,05
ALLEANZA ASS	IT •	9,52	+0,53
ALLIANZ AG	DE •	268,5	....
ALLIED ZURICH	GB	13,09	−0,45
ASPIS PRONIA GE	GR	14,75	....
AXA /RM	FR •	113,8	−0,87
CGU	GB	13,18	+1,69
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,48	+0,31
ERGO VERSICHERU	DE •	116	+1,75
ETHNIKI GEN INS	GR	44,10	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,24	....
FORSIKRING CODA	DK	97,33	....
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	34,5	+0,15
GENERALI HLD VI	AT •	200	+0,50
INA	IT •	2,25	−0,44
IRISH LIFE	GB	9,30	−0,47
LEGAL & GENERAL	GB	11	−0,40
MUENCH RUECKVER	DE •	171	−1,16
NORWICH UNION	GB	6,68	+2,01
POHJOLA GRP.B	FI •	50,8	+0,59
PRUDENTIAL CORP	GB	12,12	+0,61
RAS	IT •	9,33	−0,43
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,73	+2,13
SAMPO -A-	FI •	30,4	....
SWISS RE N	CH	2026,89	−0,03
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29,22	....
SKANDIA FOERSAE	SE	16,11	−1,36
STOREBRAND	NO	7	−1,63
SWISS LIFE BR	CH	538,61	−0,35
TOPDANMARK AS	DK	175,35	−0,48
TRYG-BALTICA	DK	22,87	−0,29
ZURICH ALLIED N	CH	590,08	−1,36
▶ DJ E STOXX INSU P		326,26	−0,95

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,17	−2,28
CANAL PLUS /RM	FR •	288	−1,20
CARLTON COMMUNI	GB	9,20	+0,96
ELSEVIER	NL •	14,5	−0,34
HAVAS ADVERTISI	FR •	172	+1,78
INDEPENDENT NEW	IR •	3,47	....
LAGARDERE SCA N	FR •	32,55	−1,84
MEDIASET	IT •	8,62	+0,35
PEARSON	GB	18,92	−0,58
REED INTERNATIO	GB	8,82	−0,84
REUTERS GROUP	GB	12,52	+0,71
SCHIBSTED	NO	10,29	−3,28
TF1	FR •	155,6	−1,52
UNITED NEWS & M	GB	9,40	−0,77
WOLTERS KLUWER	NL •	189,4	−0,76
WPP GROUP	GB	7,31	+0,40
▶ DJ E STOXX MEDIA P		320,49	−0,45

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	34,5	−0,58
ASDA GROUP PLC	GB	2,30	+1,29
ATHENS MEDICAL	GR	22,07	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	70,36	+2,90
BEIERSDORF AG	DE •	66	+4,76
BIC /RM	FR •	46,5	−1,61
BRIT AMER TOBAC	GB	8,48	−0,17
CASINO GP /RM	FR •	84,7	+2,05
CFR UNITS -A-	CH	1381,04	−1,35
CPT MODERNES /R	FR •	506	....
DELHAIZE	BE •	86,25	+1,29
ESSILOR INTL /R	FR •	348	−0,43
ETS COLRUYT	BE •	685	+0,29
FYFFES	GB	2,30	....
GIB	BE •	38,8	+2,65
GOODYS	GR	28,71	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,81	+1,37
KESKO OY	FI •	12,85	+0,39
L'OREAL /RM	FR •	544,5	−0,46
MODELO CONTINEN	PT •	19,1	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,61	....
PROMODES /RM	FR •	585,5	−1,05
RECKITT & COLMA	GB	11,71	+2,04
SAFEWAY	GB	3,83	+0,76
SAINSBURY J. PL	GB	5,38	+0,27
SEITA /RM	FR •	53,65	−1,83
SMITH & NEPHEW	GB	2,62	−0,58
STAGECOACH HLDG	GB	3,44	−0,84
TABACALERA REG	ES •	20,08	−0,64
TAMRO	FI •	3,88	....
TESCO PLC	GB	2,49	....
TNT POST GROEP	NL •	31,5	+0,16
▶ DJ E STOXX N CY G P		451,23	−0,26

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,40	+4,50
BOOTS CO PLC	GB	14,58	+0,20
CARREFOUR /RM	FR •	629,5	−1,41
CASTO.DUBOIS /R	FR •	192,5	+0,79
CENTROS COMER P	ES •	20,22	+1,10
CONTINENTE	ES •	25,37	+1,97
DIXONS GROUP PL	GB	16,69	−1,13
GEHE AG	DE •	50,5	−1,56
GREAT UNIV STOR	GB	11,91	+2,01
GUILBERT /RM	FR •	121,8	−0,57
HENNES & MAURIT	SE	69,66	−0,48
JERONIMO MARTIN	PT •	37,4	....
KARSTADT AG	DE •	333	−0,89
KINGFISHER	GB	11,09	−2,20
MARKS & SPENCER	GB	5,86	−2,68
METRO	DE •	60,8	−2,86
NEXT PLC	GB	10,40	−1,53
PINAULT PRINT./	FR •	146,5	−2,85
RINASCENTE	IT •	7,81	−2,62
STOCKMANN A	FI •	22,3	....
VALORA HLDG N	CH	198,37	−0,94
W.H SMITH GRP	GB	7,91	−0,56
WOLSELEY PLC	GB	5,88	+0,76
▶ DJ E STOXX RETL P		335,51	−1,40

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	98,2	+1,92
ALTEC SA REG.	GR	31,85	....
ASK PROXIMA	NO	6,67	+0,62
BAAN COMPANY	NL •	7,95	−5,36
BARCO	BE •	153,3	+2,47
BOWTHORPE	GB	6,49	−0,79
BRITISH AEROSPA	GB	6,78	−0,50
BRITISH BIOTECH	GB	0,28	+11,76
CAP GEMINI /RM	FR •	152,8	+0,07
COLOPLAST B	DK	94,83	−0,70
DASSAULT SYST./	FR •	34,51	−1,68
ERICSSON A	SE	24,72	−1,11
FINMECCANICA	IT •	1,03	−0,96
FRESENIUS MED C	DE •	52,3	−4,91
GAMBRO -A-	SE	7,28	....
GAMBRO -B-	SE	7,28	−0,76
GETRONICS	NL •	37,8	−0,92
GN GREAT NORDIC	DK	28,92	−3,53
INSTRUMENTARIUM	FI •	27	+0,75
INTRACOM N	GR	64,12	....
KON. PHILIPS EL	NL •	62,5	−0,48
MERKANTILDATA	NO	9,31	−1,23
MISYS	GB	9,03	+0,65
NERA ASA	NO	1,73	....
NETCOM ASA	NO	29,72	+0,39
NOKIA -A-	FI •	123,4	+0,49
NOKIA -K-	FI •	123,15	+0,94
NYCOMED AMERSHA	GB	6,38	+3,33
OCE	NL •	24,5	−1,61
OLIVETTI	IT •	2,9	+1,75
RACAL ELECT CON	GB	5,70	−1,52
RADIOMETER -B-	DK	43,71	....
ROLLS ROYCE	GB	3,97	....
SAGEM	FR •	499,8	−2,19
SAP AG	DE •	312	....
SAP VZ	DE •	338,5	−1,02
SEMA GROUP	GB	10,21	−1,27
SIEMENS AG	DE •	55,2	−3,18
SIRTI	IT •	5,37	−1,29
SMITHS IND PLC	GB	14,23	−0,41
STMICROELEC SIC	FR •	78,2	+1,23
TANDBERG DATA A	NO	3,12	−1,82
THOMSON CSF /RM	FR •	26	−1,89
WILLIAM DEMANT	DK	58,44	−0,31
ZODIAC /RM	FR •	178	−0,84
▶ DJ E STOXX TECH P		359,6	+0,18

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,76	−2,08
BRITISH ENERGY	GB	9,37	+0,47
CENTRICA	GB	1,76	+1,63
EDISON	IT •	8,28	+1,47
ELECTRABEL	BE •	380	−2,70
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,34	....
ENDESA	ES •	23,6	−1,58
EVN	AT •	119,09	+0,08
GAS NATURAL SDG	ES •	87,95	−0,73
HAFSLUND -A-	NO	6,07	....
HAFSLUND -B-	NO	3,53	+1,67
IBERDROLA	ES •	13,88	−0,72
ITALGAS	IT •	4,34	−3,56
NATIONAL GRID G	GB	6,57	+0,45
NATIONAL POWER	GB	7,28	+0,61
OESTERR ELEKTR	AT •	145,5	−0,27
POWERGEN	GB	11,14	−0,39
RWE	DE •	38,7	−2,27
SCOT POWER	GB	8,45	....
SEVERN TRENT	GB	13,18	+0,57
SUEZ LYON EAUX/	FR •	181,6	−0,82
SYDKRAFT -A-	SE	23,89	−1,38
SYDKRAFT -C-	SE	17,22	−3,13
THAMES WATER	GB	14,83	+0,40
TRACTEBEL	BE •	150,4	−0,40
UNION EL.-FENOS	ES •	14,8	−1,66
UNITED UTILITIE	GB	11,38	−0,13
VIAG	DE •	489	−0,42
VIVENDI/RM	FR •	234,4	−1,18
▶ DJ E STOXX PO SUP P		320,81	−1,26

EURO NOUVEAU MARCHÉ

02/03 12 h 53 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	26,5	+1,16
ANTONOV	0,74	−1,33
C/TAC	14	....
CARDIO CONTROL	9	....
CSS	16,05	....
HITT NV	7,3	+0,69
INNOCONCEPTS NV	18,4	−0,54
NEDGRAPHICS HOLD	17,5	+7,03
POLYDOC	1,9	....
PROLION HOLDING	81	+2,66
RING ROSA	7,25	−8,23
RING ROSA WT	1	+5,26
UCC HOLDING NV	14,85	+0,68

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,88	−0,69
FARDEM BELGIUM ABC	18,5	−3,14
INTERNOC HLD	4,8	+2,13
INTL BRACHYTHER B	15,3	+5,52
LINK SOFTWARE B	7,8	+2,50
PAYTON PLANAR	2,81	−6,33
SYNERGIA	7	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	132	+4,76
AIXTRON	190	−5,47
AUGUSTA BETEILIGUN	65	−5,80
BB BIOTECH ZT-D	32,3	+1,25
BB MEDTECH ZT-D	17,4	+0,58
BERTRANDT AG	74	....
BETA SYSTEMS SOFTW	20,5	−1,91
CE COMPUTER EQUIPM	157	−1,88
CE CONSUMER ELECTR	266	+1,53
CENIT SYSTEMHAUS	230	−3,77
DRILLISCH	163	−2,40
EDEL MUSIC E 98	410	−3,30
ELSA	80	−3,61
EM.TV & MERCHANDI	840	−0,71
EUROMICRON	32,3	−1,52
GRAPHISOFT NV	21,6	+0,09
HOEFT & WESSEL	169	−1,17
HUNZINGER INFORMAT	115,55	−5,21
INFOMATEC	278	−2,13
INTERSHOP COMMUNIC	137,9	−6,19
KINOWELT MEDIEN	187	−3,61
LHS GROUP	39	−2,50
LINTEC COMPUTER	143	−4,67
LOESCH UMWELTSCHUT	10	−0,79
MENSCH UND MASCHIN	86	−1,71
MOBILCOM	319	+0,16
MUEHL PRODUCT & SE	17,5	−2,78
MUEHLBAUER HOLDING	88	−2,76
PFEIFFER VACU TECH	44,2	+0,45
PLENUM	165	−1,20
PSI	79,5	−1,85
QIAGEN NV	62	....
REFUGIUM HOLDING A	34,5	−5,09
SACHSENRING AUTO	17	−1,16
SALTUS TECHNOLOGY	34	−8,72
SCM MICROSYSTEMS	72,5	−2,03
SER SYSTEME	405	−2,41
SERO ENTSORGUNG	11,2	−3,45

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Usinor** a gagné seulement 0,09 %, mardi 2 mars à l'ouverture du marché. Auparavant, le groupe a confirmé avoir engagé des discussions avec le sidérurgiste indien Ispat pour la cession de sa filiale Unimétal.

● L'action **Alcatel** a débuté la séance du mardi 2 mars par une hausse de 2,23 %. Avant Bourse, le groupe a annoncé le lancement d'une OPA de 2 milliards de dollars (1,85 milliard d'euros) sur la société américaine Xylan, spécialiste des équipements Internet pour les entreprises *(lire p. 17)*.

● L'action **Elf Aquitaine** a reculé de 2,09 %, mardi 2 mars en début de matinée. Les investisseurs ont réagi positivement à l'annonce par le pétrolier français de la signature d'un contrat de production en Iran *(lire p. 17)*.

● Le titre **France Télécom** a perdu 0,80 % durant les premières transactions du mardi 2 mars. L'opérateur téléphonique a été autorisé, sous certaines conditions, à commercialiser des services téléphoniques longue distance via la grande distribution *(lire p 17)*.

● L'action **Peugeot** s'est adjugée 1,49 %, mardi matin, après la publication d'une hausse de 14,4 % de ses immatriculations pour le mois de février.

● Les investisseurs ont suivi les recommandations positives de la banque d'affaires américaine J. P. Morgan sur l'action **Saint-Gobain**. Mardi matin 2 mars, cette dernière a gagné 0,62 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 MARS — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	148	—	—	....	6,39
CR.LYONNAIS(T.P.)	140,80	140,60	922,28	– 0,14	6,10
RENAULT (T.P.)	434,48	434	2846,85	– 0,11	15,15
SAINT GOBAIN(T.P.	178,20	180	1180,72	+ 1,01	9,77
THOMSON S.A (T.P	145	—	—	....	6,11
ACCOR	209,30	215	1410,31	+ 2,72	3,51
AGF	50,90	49,50	324,70	– 2,75	0,76
AIR FRANCE GPE N	16,82	16,78	110,07	– 0,23	2,74
AIR LIQUIDE	132,80	133	872,42	+ 0,15	2,38
ALCATEL	96,35	99,80	654,65	+ 3,58	1,75
ALSTOM	24,15	23,90	156,77	– 1,03	....
ALTRAN TECHNO. #	253	245,20	1608,41	– 3,08	0,53
ATOS CA	182	189,50	1243,04	+ 4,12	....
AXA	114,80	113	741,23	– 1,56	1,37
BAIL INVESTIS	127,10	127	833,07	– 0,07	9,80
BAZAR HOT. VILLE	99	99,55	653,01	+ 0,55	2,59
BERTRAND FAURE	56,40	56,80	372,58	+ 0,70	0,61
BIC	47,26	46,80	306,99	– 0,97	0,46
BIS	82,50	79,40	520,83	– 3,75	1,22
B.N.P.	70,90	74,75	490,33	+ 5,43	1,07
BOLLORE	174	172,40	1130,87	– 0,91	2,06
BONGRAIN	349	352	2308,97	+ 0,85	9,76
BOUYGUES	229,10	234,30	1536,91	+ 2,26	2,59
BOUYGUES OFFS	24,10	23,40	153,49	– 2,90	0,58
BULL#	5,79	5,88	38,57	+ 1,55	....
CANAL +	291,50	288,50	1892,44	– 1,02	3,05
CAP GEMINI	152,70	152,30	999,02	– 0,26	0,53
CARBONE LORRAINE	36,65	36,06	236,47	– 1,69	3,81
CARREFOUR	638,50	634	4158,77	– 0,70	4,57
CASINO GUICHARD	83	84,30	552,97	+ 1,56	1,19
CASINO GUICH.ADP	52,40	53,05	347,99	+ 1,24	1,23
CASTORAMA DUB.(L	191	193	1266	+ 1,04	1,68
C.C.F.	77,95	77,90	510,99	– 0,06	1,02
CEGID (LY)	151	154	1010,17	+ 1,98	3,81
CERUS	6,70	6,70	43,95	....	0,15
CGIP	48,50	48,21	316,24	– 0,59	6,40
CHARGEURS	42,46	41,05	269,27	– 3,32	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	*43,50*	*41,51*	*272,29*	*– 4,57*	*0,76*
CHRISTIAN DIOR	102,70	103,10	676,29	+ 0,38	0,96
CIC - ACTIONS A	80	80	524,77	....	....
CIMENTS FRANCAIS	53,10	53	347,66	– 0,18	0,76
CLARINS	64	63,10	413,91	– 1,40	0,99
CLUB MEDITERRANE	85	85	557,56	....	0,69
CNP ASSURANCES	25,15	24,55	161,04	– 2,38	....
COFLEXIP	52,90	53,60	351,59	+ 1,32	1,14
COLAS	172,90	172,80	1133,49	– 0,05	4,27
COMPTOIR ENTREP.	2,08	2,07	13,58	– 0,48	1,14
CPR	36,10	36,25	237,78	+ 0,41	3,35
CRED.FON.FRANCE	13,58	13,42	88,03	– 1,03	4,27
CFF.(FERRAILLES)	31,50	31,69	207,87	+ 0,60	1,14
CREDIT LYONNAIS	40	39,99	262,32	– 0,02	1,52
CS SIGNAUX(CSEE)	73,60	73	478,85	– 0,81	0,84
DAMART	62,60	63,95	419,48	+ 2,15	24,39
DANONE	224,90	224,50	1472,62	– 0,17	2,82
DASSAULT-AVIATIO	*162,60*	*165,90*	*1088,22*	*+ 2,02*	*5,03*
DASSAULT SYSTEME	35,10	35,20	230,90	+ 0,28	0,18
DE DIETRICH	42,70	43,15	283,05	+ 1,05	0,96
DEVEAUX(LY)#	79,95	80,25	526,41	+ 0,37	4,57
DEV.R.N-P.CAL LI	10	10	65,60	....	....
DEXIA FRANCE	119,30	119,70	785,18	+ 0,33	2,64
DMC (DOLLFUS MI)	6,05	6,02	39,49	– 0,49	0,61
DYNACTION	22,85	22,50	147,59	– 1,53	0,46
ECIA	86	86	564,12	....	1,98
EIFFAGE	63,60	62,50	409,97	– 2,03	1,52
ELF AQUITAINE	95,60	97,75	641,20	+ 2,24	2,29
ERAMET	34	33,25	218,11	– 2,20	1,14
ERIDANIA BEGHIN	127,80	128	839,62	+ 0,15	5,34
ESSILOR INTL	349,50	349	2289,28	– 0,14	2,59
ESSILOR INTL ADP	320	—	—	....	2,71
ESSO	73,65	71,50	469,01	– 2,91	1,52
EURAFRANCE	454	452	2964,93	– 0,44	6,54
EURO DISNEY	1,24	1,24	8,13	....	0,10
EUROPE 1	230	231	1515,26	+ 0,43	2,90
EUROTUNNEL	1,26	1,29	8,46	+ 2,38	....
FIMALAC SA	102,90	102,10	669,73	– 0,77	2,59
FINEXTEL	18,99	18,26	119,78	– 3,84	0,60
FIVES-LILLE	*67*	*67,05*	*439,82*	*+ 0,07*	*1,07*
FRANCE TELECOM	83,20	82,80	543,13	– 0,48	0,99
FROMAGERIES BEL	651,50	—	—	....	8,38
GALERIES LAFAYET	920	924	6061,04	+ 0,43	1,83
GASCOGNE	81	81,80	536,57	+ 0,98	2,44
GAUMONT #	61,50	60,95	399,81	– 0,89	0,38
GAZ ET EAUX	40,50	40,41	265,07	– 0,22	5,38
GECINA	102,60	102,30	671,04	– 0,29	2,97
GEOPHYSIQUE	35,70	35,68	234,05	– 0,05	1,22
GRANDVISION	21,75	21,60	141,69	– 0,68	0,20
GROUPE ANDRE S.A.	105	104	682,20	– 0,95	0,99
GPE VALFOND ACT.	*43,90*	*43,10*	*282,72*	*– 1,82*	*0,38*
GR.ZANNIER (LY)	17,50	17,50	114,79	....	0,38
GROUPE GTM	84	84,95	557,24	+ 1,13	1,30
GROUPE PARTOUCHE	64,20	61,70	404,73	– 3,89	1,37
GUILBERT	122,50	121,80	798,96	– 0,57	2,08
GUYENNE GASCOGNE	370,10	373	2446,72	+ 0,78	5,18
HACHETTE FILLME	215,10	216,30	1418,83	+ 0,55	2,29
HAVAS ADVERTISIN	169	172	1128,25	+ 1,77	2,29
IMETAL	106,70	105,90	694,66	– 0,74	2,67
IMMEUBLES DE FCE	17,20	16,90	110,86	– 1,74	....
INFOGRAMES ENTER	62,20	60,30	395,54	– 3,05	....
INGENICO	22,05	22,45	147,26	+ 1,81	0,46
INTERBAIL	22,01	22,01	144,38	....	2,61
INTERTECHNIQUE	260	255	1672,69	– 1,92	3,81
ISIS	50	50,25	329,62	+ 0,50	2,16
JEAN LEFEBVRE	80	81,95	537,56	+ 2,43	1,83
KLEPIERRE	84	81,40	533,95	– 3,09	4,27
LABINAL	*175,60*	*175,30*	*1149,89*	*– 0,17*	*4,12*
LAFARGE	82	81,80	536,57	– 0,24	1,68
LAGARDERE	33,16	32,54	213,45	– 1,86	0,67
LAPEYRE	60,20	61,60	404,07	+ 2,32	0,85
LEBON (CIE)	36	36,01	236,21	+ 0,02	1,07
LEGRAND	184	184,10	1207,62	+ 0,05	0,70
LEGRAND ADP	*115,50*	*115*	*754,35*	*– 0,43*	*1,12*
LEGRIS INDUST	39,80	39,90	261,73	+ 0,25	0,91
LOCINDUS	122,10	122,60	804,20	+ 0,40	9,24
L'OREAL	547	548	3594,64	+ 0,18	2,44
LVMH MOET HEN.	195,30	194,40	1275,18	– 0,46	0,96
MARINE WENDEL	179,80	175,30	1149,89	– 2,50	2,90
METALEUROP	4,81	4,50	29,52	– 6,44	0,61
MICHELIN	38,80	38,45	252,22	– 0,90	0,58
MONTUPET SA	31,95	31,55	206,95	– 1,25	2,29
MOULINEX	10,50	10,52	69,01	+ 0,19	0,61
NATEXIS	52,80	52	341,10	– 1,51	1,52
NEOPOST	14,60	14,30	93,80	– 2,05	....
NORBERT DENTRES.	25,40	26	170,55	+ 2,36	1,30
NORD-EST	27,40	26,30	172,52	– 4,01	0,84
NORDON (NY)	70	69,80	457,86	– 0,28	....
NRJ #	191,80	192,40	1262,06	+ 0,31	1,14
OLIPAR	6,92	—	—	—	....
PARIBAS	*79,40*	*80*	*524,77*	*+ 0,75*	....
PATHE	251	253,50	1662,85	+ 0,99	1,52
PECHINEY ACT ORD	30,20	29,52	193,64	– 2,25	0,61
PERNOD-RICARD	53,60	53,90	353,56	+ 0,55	0,72
PEUGEOT	120,70	119,50	783,87	– 0,99	0,46
PINAULT-PRINT.RE	150,80	147	964,26	– 2,51	5,95
PLASTIC OMN.(LY)	66,40	66,90	438,84	+ 0,75	1,52
PRIMAGAZ	71,65	70,35	461,47	– 1,81	1,31
PROMODES	571,50	570	3738,95	– 0,26	2,59
PUBLICIS #	149,90	145,20	952,45	– 3,13	0,03
REMY COINTREAU	13,57	13,26	86,98	– 2,28	0,70
RENAULT	*40*	*38,22*	*250,71*	*– 4,45*	*0,59*
REXEL	76	74	485,41	– 2,63	3,58
RHODIA	12,90	12,25	80,35	– 0,40	....
RHONE POULENC A	42	41,30	270,91	– 1,66	0,57
ROCHEFORTAISE CO	104	105	688,75	+ 0,96	0,79
ROCHETTE (LA)	2,60	2,60	17,05	....	0,18
ROYAL CANIN	46	46,40	304,36	+ 0,86	0,46
RUE IMPERIALE (L	1035	1029,50	6753,08	– 0,53	19,51
SADE (NY)	37	36,90	242,05	– 0,27	1,91
SAGEM SA	511	496	3253,55	– 2,93	4,19
SAINT-GOBAIN	144	143,10	938,67	– 0,62	2,82
SALVEPAR (NY)	*74,90*	*74,35*	*487,70*	*– 0,73*	*2,82*
SANOFI	154	156,90	1029,20	+ 1,88	1,07
SAUPIQUET (NS)	54,90	54,35	356,51	– 1	1,52
SCHNEIDER SA	51,70	49,76	326,40	– 3,75	0,99
SCOR	46,20	45,50	298,46	– 1,51	1,52
S.E.B.	60	60	393,57	....	1,89
SEFIMEG CA	62,35	62	406,69	– 0,56	2,30
SEITA	54,65	54	354,22	– 1,18	1,11
SELECTIBANQUE	9,84	10	65,60	+ 1,62	0,91
SFIM	44,19	44,49	291,84	+ 0,67	4,57
SGE	40,90	40,50	265,66	– 0,97	0,61
SIDEL	*65,90*	*66*	*432,93*	*+ 0,15*	*0,76*
SILIC CA	159	157,30	1031,82	– 1,06	5,69
SIMCO	83	82,70	542,48	– 0,36	2,29
S.I.T.A	185,10	185,80	1218,77	+ 0,37	2,06
SKIS ROSSIGNOL	12,53	12,52	82,13	– 0,07	0,23
SOCIETE GENERALE	135,40	136,10	892,76	+ 0,51	3,20
SOC.FONC.LYON.#	*127,60*	*126,50*	*829,79*	*– 0,86*	*2,52*
SODEXHO ALLIANCE	147,40	150,40	986,56	+ 2,03	5,34
SOGEPARC (FIN)	71,60	71,40	468,35	– 0,27	2,44
SOMMER-ALLIBERT	21,60	21,55	141,36	– 0,23	0,69
SOPHIA	36,51	36,44	239,03	– 0,19	2,18
SPIR COMMUNIC. #	53,90	53,70	352,25	– 0,37	2,29
STRAFOR FACOM	63,50	61,50	403,41	– 3,14	1,30
SUEZ LYON.DES EA	183,10	181,90	1193,19	– 0,65	2,29
SYNTHELABO	204	202,90	1330,94	– 0,53	0,94
TECHNIP	83	84	551	+ 1,20	2,21
THOMSON-CSF	26,50	26,02	170,68	– 1,81	0,55
TOTAL	95,15	96,45	632,67	+ 1,36	1,98
UNIBAIL	115	116,10	761,57	+ 0,95	4,57
UNION ASSUR.FDAL	115,30	115	754,35	– 0,26	3,05
USINOR	10,69	10,68	70,06	– 1,92	0,50
VALEO	78,05	78	511,65	– 0,06	0,93
VALLOUREC	25,52	25,15	164,97	– 1,44	1,14
VIA BANQUE	*27,62*	*28,35*	*185,96*	*+ 2,64*	*1,83*
VIVENDI	237,20	234,50	1538,22	– 1,13	2,29
WORMS (EX.SOMEAL	13,49	13,40	87,90	– 0,66	...
ZODIAC EX.DT DIV	179,50	178,90	1173,51	– 0,33	2,13

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	99,10	102,10	669,73	+ 3,02	0,16
A.T.T. #	76	74,45	488,36	– 2,03	0,24
BARRICK GOLD #	16,17	16,41	107,64	+ 1,48	0,05
CROWN CORK ORD.#	*26,32*	—	—	....	*0,19*
DE BEERS #	15,56	15,56	102,07	....	0,10
DU PONT NEMOURS	46,73	47,80	313,55	+ 2,28	0,25
FORD MOTOR #	53,95	53,10	348,31	– 1,57	0,34
GENERAL ELECT. #	90	92,25	605,12	+ 2,50	0,25
GENERAL MOTORS #	74,85	76	498,53	+ 1,80	0,37
HITACHI #	5,62	5,62	36,85	..	0,03
I.B.M #	150,20	154,60	1014,11	+ 2,92	0,17
ITO YOKADO #	51,55	50,95	334,21	– 1,16	0,09
MATSUSHITA #	14,79	14,51	95,18	– 1,89	0,03
MC DONALD'S #	76,30	79	518,21	+ 3,53	0,07
MERCK AND CO #	*74,05*	*73*	*478,85*	*– 1,41*	*0,40*
MITSUBISHI CORP.	4,84	4,82	31,62	– 0,41	0,02
MOBIL CORPORAT.#	75,90	73,80	484,10	– 2,76	0,43
MORGAN J.P. #	100	101,80	667,76	+ 1,80	0,71
NIPP. MEATPACKER	12,14	12,04	78,98	– 0,82	0,09
PHILIP MORRIS #	35,57	36,19	237,39	+ 1,74	0,22
PROCTER GAMBLE	80,90	80,75	529,69	– 0,18	0,21
SEGA ENTERPRISES	16,55	16,47	108,04	– 0,48	0,08
SCHLUMBERGER #	44,01	44,51	291,97	+ 1,13	0,17
SONY CORP. #	67	66	432,93	– 1,49	0,13

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon* ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 2 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	21,99	144,24	– 0,04
AB SOFT	15,85	103,97	....
ALPHAMEDIA	28	183,67	+ 5,66
ALPHA MOS	*7*	*45,92*	*– 5,14*
ALTAMIR & CI	151	990,50	– 0,65
APPLIGENE ON ◆	2,66	17,45	...
ASTRA	0,90	5,90	+ 4,65
ATN	12,10	79,37	+ 5,21
AVENIR TELEC	61	400,13	+ 1,66
BELVEDERE	76	498,53	– 3,79
BIODOME #	12,95	84,95	....
BVRP EX DT S	50	327,98	....
CAC SYSTEMES	7	45,92	+ 2,94
CEREP ◆	19	124,63	....
CHEMUNEX #	*1,08*	*7,08*	*– 1,81*
COIL	34	223,03	– 2,85
CRYO INTERAC	19,30	126,60	– 0,51
CYBER PRES.P	41,90	274,85	– 0,94
CYRANO #	15,01	98,46	– 0,92
DESK #	25,90	169,89	+ 2,37
DESK BS 98	2,95	19,35	....
DMS #	8,23	53,99	– 2,60
DURAND ALLIZ	6,62	43,42	+ 1,53
DURAN DUBOI	82	537,88	– 8,88
DURAN NV ICE ◆	87	570,68	....
EFFIK # ◆	18,80	123,32	....
ESKER	21,50	141,03	+ 0,93
EUROFINS SCI	66	432,93	– 1,49
EURO.CARGO S	11,70	76,75	– 0,34
EUROPSTAT #	35	229,58	....
FABMASTER #	*19,40*	*127,25*	*+ 6,01*
FI SYSTEM #	28,95	189,97	– 0,17
FLOREANE MED	9,68	63,50	– 0,10
GENERIX #	52,05	341,43	– 1,79
GENESYS #	12,15	79,70	– 1,61
GENSET	43	282,06	+ 1,17
GROUPE D #	23,55	154,48	– 0,63
GUILLEMOT #	60	393,57	....
GUYANOR ACTI	0,37	2,43	....
HF COMPANY	67,20	440,80	+ 1,66
HIGH CO.	40,50	265,66	+ 0,74
HOLOGRAM IND.	52,80	346,35	+ 5,49
IGE + XAO	3,88	25,45	+ 9,60
ILOG # ●	7,90	51,82	....
IMECOM GROUP.	2,50	16,40	– 8,42
INFONIE	21,72	142,47	– 3,46
INFOTEL #	24	157,43	+ 2,08
LEXIBOOK #	30,20	198,10	– 2,58
JOLIEZ-REGOL	7,50	49,20	– 4,45
JOLIEZ-REGOL ◆	0,22	1,44	....
LACIE GROUP	10,50	68,88	– 2,77
MEDIDEP #	16,50	108,23	....
MILLE AMIS # ◆	6,11	40,08	....
MONDIAL PECH	*8*	*52,48*	*+ 3,22*
NATUREX ◆	12,80	83,96	....
OLITEC	65	426,37	– 9,72
OMNICOM	135	885,54	– 1,45
OXIS INTL RG	2,20	14,43	– 2,65
PERFECT TECH	17,50	114,79	....
PHONE SYS.NE ◆	8,60	56,41	....
PICOGIGA	13,60	89,21	+ 1,49
PROSODIE	71	465,73	– 5,33
PROLOGUE SOF	26	170,55	....
QUANTEL	5,35	35,09	+ 2,88
R2I SANTE	*44,21*	*290*	*+ 1,28*
RADOUX INTL	38	249,26	+ 2,70
RECIF #	13,01	85,34	– 0,07
REPONSE #	16,60	108,89	– 6,74
REGINA RUBEN	4,49	29,45	– 2,17
SAVEURS DE F	26,50	173,83	....
SILICOMP #	10,40	68,22	– 1,88
SERP RECYCLA	143,60	941,95	– 0,20
SOI TEC SILI	22	144,31	– 4,34
STACI # ◆	22,10	144,97	....
STELAX	0,40	2,62	....
SYNELEC #	37,10	243,36	– 0,24
LA TETE D.L. ◆	2,83	18,56	....
THERMATECH I	26,08	171,07	– 1,39
TITUS INTERA	83	544,44	+ 0,60
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	*42,40*	*278,13*	*– 0,23*
TR SERVICES	12,90	84,62	+ 0,38
VALORUM # ◆	1,52	9,97	....
V CON TELEC	4,59	30,11	+ 2,22
WESTERN TELE	6	39,36	+ 0,16

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	68	446,05	+ 6,58
AIGLE #	69,80	457,86	+ 0,07
ALGECO #	60,70	398,17	– 1,30
APRIL S.A.#	*83*	*544,44*	....
ARKOPHARMA #	68,50	449,33	– 0,29
ASSUR.BQ.POP	96,20	631,03	– 0,82
ASSYSTEM #	18,50	121,35	+ 2,77
BENETEAU CB#	159	1042,97	– 0,56
BISC. GARDEI	6,09	39,95	– 2,71
BOIRON (LY)#	55	360,78	– 2,48
BOISSET (LY)	47,90	314,20	+ 2,13
BOIZEL CHANO	79,60	522,14	....
BONDUELLE	17,80	116,76	....
BOURGEOIS (L ◆	7,47	49	....
BRICE	*44*	*288,62*	*+ 3,52*
BRICORAMA #	39,50	259,10	+ 1,80
BRIOCHE PASQ	96,10	630,37	....
BUT S.A. ◆	40	262,38	....
SOLERI	51	334,54	....
CDA-CIE DES	27,20	178,42	+ 0,74
CEGEDIM #	41,40	271,57	– 0,24
CERG-FINANCE	94,06	616,99	+ 7,54
CGBI	26,50	173,83	– 3,38
CLAYEUX (LY)	7,50	49,20	+ 2,73
CNIM CA#	36	236,14	....
COFITEM-COFI	57,60	377,83	+ 0,08
CIE FIN.ST-H	62,50	409,97	– 0,79
C.A. PARIS I	149,80	982,62	+ 0,53
C.A.ILLE & V	48,54	318,40	+ 0,16
C.A.LOIRE/H.	42,69	280,03	– 0,02
C.A.MORBIHAN	*48,50*	*318,14*	*+ 0,04*
C.A.DU NORD#	74,70	490	– 0,59
C.A. OISE CC	60	393,57	– 1,15
C.A.PAS DE C	86	564,12	– 1,03
C.A.TOULOUSE	77	505,09	– 1,28
CRCAM CCI NV ◆	41,63	273,07	....
CRCAM TOUR.P	54,55	357,82	....
CROMETAL ●	49	321,42	....
DAPTA-MALLIN	—	—	....
GROUPE J.C.D	58	380,46	....
DAUPHIN OTA	64,10	420,47	+ 0,15
DECAN GPE NO	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	[illegible]	408,01	– 0,32
EXPAND S.A.	30,50	200,07	– 4,38
L ENTREPRISE	62,50	409,97	– 0,87
ETAM DEVELOP	30,60	200,72	+ 0,32
EUROPEENNE C	80,30	526,73	– 2,13
EUROP.EXTINC	47,20	309,61	– 3,27
EXEL INDUSTR	56	367,34	+ 3,70
FACTOREM	139	911,78	....
FACTOREM NV. ◆	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	19,82	130,01	+ 1,79
FINACOR	3,76	24,66	– 4,81
FINATIS(EX.L	*69,95*	*458,84*	*– 0,07*
FININFO	157	1029,85	– 0,63
FLO (GROUPE)	35,20	230,90	– 3,27
FOCAL (GROUP	52,20	342,41	+ 0,38
FRAIKIN 2#	54	354,22	– 3,57
GARONOR ORD. ◆	18,65	122,34	....
GAUTIER FRAN	47	308,30	....
GEL 2000	1,80	11,81	– 8,62
GENERALE LOC	26	170,55	....
GEODIS #	66,50	436,87	+ 2,61
G.E.P PASQUI ◆	2,13	13,97	....
GFI INDUSTRI	*27,85*	*182,68*	*– 0,35*
GFI INFORMAT	108	708,43	– 0,91
GO SPORT	60	393,57	– 1,31
FINANCIERE G ◆	7,50	49,20	....
GRAND MARNIE	4993,50	32755,21	– 0,01
GROUPE BOURB	*46,60*	*305,69*	*– 0,21*
GUERBET S.A.	17	111,51	+ 3,65
GUY DEGRENNE	38,17	250,38	– 4,57
GUYOMARC H N	47,75	313,22	+ 4,99
HERMES INTL	64,90	425,72	– 0,68
HYPARLO #(LY	101,90	668,42	....
I.C.C.# ◆	27,55	180,72	....
IMMOB.BATIBA	49,09	322,01	– 0,82
IMS(INT.META	9,30	61	– 2
INFO REALITE	38	249,26	– 0,52
INT. COMPUTE ◆	6,24	40,93	....
JET MULTIMED	*91,90*	*602,82*	*– 0,10*
LATECOERE #	85	557,56	+ 2,40
L.D.C.	116,50	764,35	– 2,62
LECTRA SYST.	6,70	43,95	– 0,74
LEON BRUXELL	39,80	261,07	+ 0,75
LOUIS DREYFU	22,60	148,25	– 1,52
LVL MEDICAL	17	111,51	+ 3,03
M6-METROPOLE	148	970,82	– 1,33
MEDASYS DIGI	1,95	12,79	....
MANITOU #	127,90	838,97	+ 0,39
MANUTAN	50,50	331,26	– 2,88
MARC ORIAN	109,80	720,24	+ 0,09
MARIONNAUD P.	*43,40*	*284,69*	*– 1,36*
MECATHERM #	31,20	204,66	– 1,26
MGI COUTIER	33	216,47	+ 3,26
MICHEL THIER	120	787,15	+ 2,56
NAF-NAF #	10,50	68,88	+ 0,96
PENAUILLE PO.	285,90	1875,38	+ 0,81
PHYTO-LIERAC	24,99	163,92	+ 4,08
POCHET ◆	74,60	489,34	....
RADIALL #	55	360,78	....
RALLYE(CATHI	55	360,78	– 2,65
REYNOLDS	37	242,70	– 0,26
RUBIS #	*21*	*137,75*	....
SABATE SA #	117	767,47	+ 4,46
SEGUIN MOREA	63	413,25	....
SIDERGIE	108,90	714,34	– 1
SIPAREX (LY)	23	150,87	– 2,54
SOCAMEL-RESC	18,50	121,35	– 4,24
SOPRA #	66	432,93	– 2,07
SPORT ELEC S. ◆	4,75	31,16	....
STALLERGENES	22,79	149,49	– 5
STEF-TFE #	39	255,82	....
SUPERVOX (B) ◆	3	19,68	....
SYLEA	46,10	302,40	– 3,51
TF1	157,50	1033,13	– 0,31
TOUPARGEL (L	8,59	56,35	....
TRANSICIEL #	113	741,23	– 0,44
TRIGANO ◆	29,28	192,06	....
UBI SOFT ENT	*115,80*	*759,60*	*+ 0,25*
UNILOG	496	3253,55	– 0,20
VIEL ET CIE	19,50	127,91	+ 2,63
VILMOR.CLAUS	78	511,65	....
VIRBAC	57,95	380,13	– 0,34
WALTER #	106	695,31	– 1,85
AFE # ◆	106	695,31	....
AFIBEL	43,59	285,93	– 0,70
AIRFEU#(NS)	34,80	228,27	+ 0,02
ALAIN MANOUK	29	190,23	+ 4,12
BQUE TARNEAU	70	459,17	+ 2,18
BIOPAT ◆	*67,70*	*444,08*	....
C.A.GIRONDE	93	610,04	+ 1,08
C.A. MIDI CC	53,50	350,94	– 0,18
C.A. SOMME C	54,90	360,12	+ 0,09
CR.AG.SUD RH	57,60	377,83	....
CIDER SANTE	51	334,54	+ 4,08
CODETOUR	58	380,48	+ 0,25
COFIDUR #	12,19	79,96	....
CORA INDUSTR ◆	32,98	216,33	...
DELACHAUX S.	135	885,54	– 2,03
DELMON INDUS	39	255,82	– 0,76
DIGIGRAM #	20,10	131,85	– 1,95
DISTRIBORG G	*47*	*308,30*	...
EMIN-LEYDIER	39,80	261,07	+ 0,25
FLAMMARION S	27	177,11	– 5,26
GRAVOGRAPH	10,21	66,97	+ 1,39
GPE GUILLIN	21,64	141,95	...
JEANJEAN #	16,30	106,92	– 0,06
HBS TECHNOLO	32,40	212,53	– 2,11
HOT.REG.PARI ◆	138,90	911,12	...
HUREL DUBOIS	93	610,04	....
IDI ◆	112	734,67	....
IMV TECHNOLO	19	124,63	...
INTER PARFUM	*24,14*	*158,35*	*– 0,04*
IPO (NS) #	39,48	258,97	...
LABO.PHARMYG	22,99	150,80	...
M.B.ELECTRON ◆	103,30	677,60	....
NSC GPE (NY)	86	564,12	– 3,37
NOCIBE	45,27	296,95	...
ONET #	113,50	744,51	+ 0,26
ORGASYNTH	17,20	112,82	– 6,87
PARIS EXPO	37	242,70	....
PAUL PREDAUL	24,50	160,71	+ 1,23
PIER IMPORT	8,20	53,79	– 5,09
PISC. DESJOY ◆	21,50	141,03	....
PLAST.VAL LO. ◆	24	157,43	....
REGIONAL AIR	29,12	191,01	+ 0,41
SECHE ENVIRO	26,22	171,99	– 2,38
SERVICES ET	55	360,78	– 9,83
SICAL	20,65	135,46	....
SMOBY (LY) #	57,90	379,80	+ 1,31
SODICE EXP.(	108	708,43	+ 0,09
SOFIBUS	51,75	339,46	...
SOGEPAG(PARC ◆	29	190,23	...
SOLVING #	48	314,86	– 0,13
S.T. DUPONT	7,20	47,23	– 0,68
STEDIM #	36,90	242,05	....
SURCOUF	17,99	118,01	– 0,05
SYLIS #	81	531,33	– 4,14
TEAMLOG #	53	347,66	– 1,85
THERMADOR GP.	*51*	*334,54*	....
THERMOCOMPAC ◆	15,80	103,64	....
UNION FIN.FR	107	701,87	+ 0,46
VRANKEN MONO.	46,90	307,64	+ 2,37
VULCANIC #	26,08	171,07	– 4,99

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 1er mars

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,25	159,07	01/03
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,44	153,76	01/03
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141803,64	930172,87	01/03
NATIO COURT TERME	2273,59	14913,77	01/03
NATIO COURT TERME 2	61749,45	405049,84	01/03
NATIO EPARGNE	346,15	2270,60	01/03
NATIO EP. CROISSANCE	623,46	4089,63	01/03
NATIO EP. PATRIMOINE	26,12	171,34	01/03
NATIO EPARG. RETRAITE	30,18	197,97	01/03
NATIO EPARGNE TRESOR.	1841,08	12076,76	01/03
NATIO EURO VALEURS	206,29	1353,17	01/03
NATIO EURO OBLIG.	173,19	1136,05	01/03
NATIO EURO OPPORT.	*199,44*	*1307,68*	*01/03*
NATIO EURO PERSPECT.	326,29	2140,32	01/03
NATIO IMMOBILIER	251,57	1650,19	01/03
NATIO INTER	178,47	1170,69	01/03
NATIO MONÉTAIRE C.	865,72	5678,75	01/03
NATIO MONÉTAIRE D.	796,86	5227,08	01/03
NATIO OBLIG. LT	*36,69*	*240,67*	*01/03*
NATIO OBLIG. MT C	143,25	939,66	01/03
NATIO OBLIG. MT D	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO OPPORTUNITES	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO PLACEMENT C	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO PLACEMENT D	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO REVENUS	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO SÉCURITÉ	[illegible]	[illegible]	01/03
NATIO VALEURS	[illegible]	[illegible]	01/03
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	[illegible]	[illegible]	01/03
CDC Asset Management			
LIVRET B. INV.D PEA	[illegible]	[illegible]	01/03
NORD SUD DEVELOP. C	[illegible]	[illegible]	26/02
NORD SUD DÉVELOP. D	371,05	2433,93	01/03
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	*49,96*	*327,72*	*28/02*
PATRIMOINE RETRAITE D	47,30	310,27	28/02
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	*3154,48*	*20692,10*	*01/03*
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3135,59	20568,12	01/03
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	58,49	383,67	14/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,10	276,16	01/03
ÉCUR. EXPANSION C	13382,86	87785,81	01/03
ÉCUR. GÉOVALEURS C	653,32	4285,63	01/03
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	46,48	304,89	14/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,97	1357,63	01/03
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,72	1224,80	01/03
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,78	333,09	01/03
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,42	304,50	01/03
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	320,69	2103,59	01/03
ÉPARCOURT-SICAV D	30,49	200	01/03
GÉOPTIM C	2205,88	14469,34	01/03
GÉOPTIM D	1974,36	12950,95	01/03
HORIZON C	442,88	2905,10	01/03
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,67	109,35	01/03
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	9566,76	62753,83	02/03
ATOUT AMERIQUE	37,36	245,07	01/03
ATOUT ASIE	12,99	85,21	01/03
ATOUT FRANCE EUROPE	171,35	1123,98	01/03
ATOUT FRANCE MONDE	42,05	275,83	01/03
ATOUT FUTUR C	*167,05*	*1095,78*	*01/03*
ATOUT FUTUR D	154,91	1016,14	01/03
COEXIS	[illegible]	[illegible]	01/03
DIÈZE	[illegible]	[illegible]	01/03
ELICASH	[illegible]	[illegible]	01/03
EURODYN	[illegible]	[illegible]	01/03
INDICIA	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM CONVERT. C	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM CONVERT. D	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM EUR. NOUV.	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM HOR. EUR. C	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM HOR. EUR. D	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM MULTI OBLIG.	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM ORIENT C	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM ORIENT D	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM UNIJAPON	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM STR. 5-7 C	[illegible]	[illegible]	01/03
INDOCAM STR. 5-7 D	[illegible]	[illegible]	01/03
MONÉJ C	[illegible]	[illegible]	01/03
MONÉJ D	[illegible]	[illegible]	01/03
OBLIFUTUR C	94,17	617,71	01/03
OBLIFUTUR D	86,79	569,31	01/03
ORACTION	176	1154,48	01/03
REVENU-VERT	181,64	1191,28	01/03
SÉVÉA	18,23	119,58	26/02
SYNTHÉSIS	3238,38	21241,86	01/03
UNIVERS ACTIONS	47,61	312,30	01/03
UNI ASSOCIATIONS	18,32	120,17	02/03
UNIVAR C	49,19	322,67	02/03
UNIVAR D	46,11	302,46	02/03
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,35	271,24	01/03
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	18636,49	—	01/03
INDOCAM VAL. RESTR.	2719,93	17835,01	25/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,48	121,22	26/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,29	119,97	26/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,90	117,42	26/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,44	114,40	26/02
OPTALIS EXPANSION C	16,74	109,81	26/02
OPTALIS EXPANSION D	*16,74*	*109,81*	*26/02*
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,71	109,61	26/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,98	104,69	26/02
PACTE SOL. LOGEM.	79,89	524,04	23/02
PACTE VERT T. MONDE	81,79	536,51	23/02
CIC BANQUES			
FRANCIC	28,94	189,83	01/03
FRANCIC PIERRE	26,41	173,24	01/03
EUROPE RÉGIONS	39,62	259,89	01/03
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,18	1103,06	01/03
CICAMONDE	27,40	179,73	01/03
CONVERTICIC	75,45	494,92	01/03
ECOCIC	*304,92*	*2000,14*	*01/03*
MENSUELCIC	1516,42	9947,06	01/03
OBLICIC MONDIAL	[illegible]	[illegible]	01/03
OBLICIC RÉGIONS	[illegible]	[illegible]	01/03
RENTACIC	[illegible]	[illegible]	01/03
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EUROCO SOLIDARITÉ	[illegible]	[illegible]	01/03
LION 20000 C	[illegible]	[illegible]	01/03
LION 20000 D	[illegible]	[illegible]	01/03
LION-ASSOCIATIONS C	[illegible]	[illegible]	01/03
LION-ASSOCIATIONS D	[illegible]	[illegible]	01/03
LION COURT TERME C	[illegible]	[illegible]	01/03
LION COURT TERME D	[illegible]	[illegible]	01/03
LIONPLUS C	[illegible]	[illegible]	01/03
LIONPLUS D	[illegible]	[illegible]	01/03
LION TRÉSOR	[illegible]	[illegible]	01/03
OBLILION	[illegible]	[illegible]	01/03
SICAV 5000	[illegible]	[illegible]	01/03
SLIVAFRANCE	250,26	1641,20	01/03
SLIVAM	[illegible]	683,64	01/03
SLIVARENTE	[illegible]	273,60	01/03
SLIVINTER	148,12	971,60	01/03
TRILION	[illegible]	5196,03	01/03
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	[illegible]	124,44	01/03
CM FRANCE ACTIONS	[illegible]	198,10	01/03
CM MID. ACT. FRANCE	[illegible]	160,18	01/03
CM MONDE ACTIONS	[illegible]	2011,95	01/03
CM OBLIG. LONG TERME	[illegible]	698,59	01/03
CM OPTION DYNAM.	[illegible]	175,80	01/03
CM OPTION ÉQUIL.	[illegible]	*322,53*	*01/03*
CM OBLIG. COURT TERME	[illegible]	986,56	01/03
CM OBLIG. MOYEN TERME	[illegible]	2053,01	01/03
CM OBLIG. QUATRE	168,44	1104,89	01/03
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,66	115,84	01/03
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	58,25	381,96	01/03
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3374,37	22134,42	01/03
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	[illegible]	325,09	01/03
ST-HONORÉ PACIFIQUE	*78,38*	*513,75*	*01/03*
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	321,47	2108,70	01/03
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,25	1906,93	01/03
STRATÉGIE IND. EUROPE	185,10	1214,18	01/03
STRATÉGIE RENDEMENT	329,14	2159,02	01/03
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	[illegible]	152,97	01/03
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	[illegible]	152,51	01/03
AMPLITUDE EUROPE C	[illegible]	[illegible]	01/03
AMPLITUDE EUROPE D	[illegible]	[illegible]	01/03
AMPLITUDE MONDE C	[illegible]	[illegible]	01/03
AMPLITUDE MONDE D	[illegible]	[illegible]	01/03
AMPLITUDE PACIFIQUE C	[illegible]	[illegible]	01/03
AMPLITUDE PACIFIQUE D	[illegible]	[illegible]	01/03
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	[illegible]	[illegible]	01/03
ÉLANCIEL EURO D PEA	[illegible]	[illegible]	01/03
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	[illegible]	[illegible]	01/03
GÉOBILYS C	[illegible]	[illegible]	01/03
GÉOBILYS D	[illegible]	[illegible]	01/03
INTENSYS C	[illegible]	[illegible]	01/03
INTENSYS D	[illegible]	[illegible]	01/03
LATITUDE C	[illegible]	[illegible]	01/03
LATITUDE D	[illegible]	[illegible]	01/03
OBLITYS D	[illegible]	[illegible]	01/03
PLÉNITUDE D PEA	[illegible]	[illegible]	01/03
POSTE GESTION D	[illegible]	[illegible]	01/03
POSTE PREMIÈRE SI	6494,08	42578,69	01/03
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38794,47	254475,04	01/03
POSTE PREMIÈRE 2-3	8352,46	54786,51	01/03
REVENUS TRIMESTR. D	811,05	5320,14	01/03
THÉSORA C	169,23	1110,08	01/03
THÉSORA D	148,09	971,21	01/03
TRÉSORYS C	42910,23	281472,66	01/03
SOLSTICE D	366,86	2406,44	01/03
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6056,68	39729,22	01/03
ACTIMONÉTAIRE D	4671,30	30641,72	01/03
CADENCE 1 D	*163,90*	*1075,11*	*01/03*
CADENCE 2 D	162,29	1064,55	01/03
CADENCE 3 D	162,21	1064,03	01/03
CAPIMONÉTAIRE C	64,99	426,31	01/03
CAPIMONÉTAIRE D	57,22	375,34	01/03
INTEROBLIG C	51,06	334,93	01/03
INTERSÉLECTION FR. D	68,61	450,05	01/03
SÉLECT DÉFENSIF C	179,86	1179,80	01/03
SÉLECT DYNAMIQUE C	212,10	1391,28	01/03
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	153,40	1006,24	01/03
SÉLECT PEA 3	145,97	951,60	01/03
SOGEPEA EUROPE	*214,89*	*1409,59*	*01/03*
SG FRANCE OPPORT. C	382,35	2508,05	01/03
SG FRANCE OPPORT. D	359,44	2357,77	01/03
SOGENFRANCE C	419,95	2754,69	01/03
SOGENFRANCE D	379,71	2490,73	01/03
SOGEOBLIG D	94,99	623,09	01/03
SOGÉPARGNE D	*46,60*	*305,68*	*01/03*
SOGINTER C	57,64	378,09	01/03

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, va annoncer, lors du conseil des *ministres du* mercredi 3 mars, des propositions visant à freiner la fuite en avant du sport dans le domaine économique. ● ELLE SOUHAITE, notamment, empêcher le trafic de jeunes sportifs en les obligeant à signer leur premier contrat professionnel avec leur club formateur, interdire la mutipropriété des clubs ainsi que l'entrée en Bourse des futures sociétés sportives professionnelles (SSP). ● DANS UN DOCUMENT publié par *Le Monde*, le commissaire européen chargé de la concurrence dénonce, par ailleurs, les effets désastreux de l'arrêt Bosman et laisse entrevoir d'autres dérèglements. ● LES MINISTRES EUROPÉENS DU SPORT, qui se rencontrent à la fin du mois de mai, devraient réclamer une « exception sportive » à l'image de l'« exception culturelle ».

Marie-George Buffet veut ouvrir la voie à l'exception sportive en Europe

La France va adopter un certain nombre de mesures, comme la protection des sportifs mineurs ou encore l'interdiction à la multipropriété des clubs, qui sont autant de dispositions faisant contrepoids à l'arrêt Bosman et à la politique européenne de la concurrence

INQUIÈTE devant les coups de vent ultra-libéraux qui balayent le monde du sport depuis plusieurs mois, Marie-George Buffet repart en croisade. La ministre de la jeunesse et des sports a prévu de prendre la parole, mercredi 3 mars, lors du conseil des ministres, sur le thème de la « dimension européenne et internationale de la politique sportive de la France ». Cette communication est le premier pas d'une stratégie plus générale dont l'objectif final sera de *revendiquer* prochainement, avec les autres ministres des Etats membres de l'Union, une « exception sportive » *auprès des autorités européennes.*

Marie-George Buffet doit se contenter, mercredi, d'annoncer un certain nombre de dispositions dont la France va se doter en urgence. Ces mesures, parfois en contradiction avec l'esprit qui anime les services du commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, devraient en principe être débattues à l'Assemblée nationale à l'initiative du groupe socialiste, au mois de mai.

La mesure la plus spectaculaire est celle qui va permettre aux clubs de se constituer en société anonyme. Une nouvelle entité juridique va être créée. Elle s'appellera la Société sportive professionnelle (SSP). Elle permettra la redistribution des dividendes entre les différents actionnaires, mais l'entrée en Bourse lui sera interdite.

Il lui faudra répondre à un certain nombre d'obligations, comme de signer une « convention » avec l'association-mère du club, *laquelle chapeautera les sections* amateurs et continuera d'être propriétaire du numéro d'affiliation à la Fédération française de football (FFF). *La SSP* devra également posséder son centre de formation, comme c'est le cas actuellement au sein des structures existantes (association renforcée ; société anonyme à objet sportif ; société d'économie mixte).

Il sera par ailleurs précisé que les actionnaires d'une SSP ne pourront posséder aucune participation dans une autre SSP, cela afin de ne pas mettre en péril la notion d'incertitude sportive. Un article de ce genre existe déjà dans les règlements de la Ligue nationale de football (LNF), mais le gouvernement veut éviter tout début de procédure en ces heures de rachat de clubs de football par des grands groupes industriels. Sur ce sujet de la multipropriété, la position de la Commission européenne est d'ailleurs loin d'être tranchée. Il est possible *que* l'initiative française ne soit pas du goût de Karel Van Miert, lecteur scrupuleux des libertés d'entreprendre figurant dans le traité de Rome.

De la même façon, une autre des résolutions imaginées par Marie-George Buffet risque de déplaire fortement *au super-gendarme de* Bruxelles. Le récent « transfert » d'un jeune footballeur français de 15 ans, Jérémie Aliadière, vers le club *anglais d'Arsenal a choqué* la ministre de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 16 février).

Un texte est à l'étude : il obligera tout joueur ayant *été formé* au moins un an dans un club français à signer son premier contrat professionnel avec ce même club. Ce *contrat sera de trois ans, ce qui de*vrait permettre aux centres de formation de se protéger de la menace que font peser sur eux les *recruteurs des grandes équipes eu*ropéennes.

DÉCLARATION DE GUERRE

Ce *dispositif* est une véritable déclaration de guerre à l'arrêt Bosman, qui prévoit la libre circulation des sportifs dans l'Union et s'oppose à tout contrat « obligatoire ». Ce n'est toutefois pas le seul cas d'entrave à la décision de la Cour européenne de justice. Depuis quelques mois, plusieurs pays tentent de « contourner » l'arrêt Bosman. La Fédération allemande de football impose ainsi la présence minimum de douze joueurs allemands dans un effectif de club professionnel.

En Ecosse, les clubs doivent inscrire trois joueurs écossais de moins de 21 ans sur la feuille de match. La Belgique a adopté une *sorte de taxe sur les transferts afin* d'en limiter leur nombre. Quant aux gouvernements italien et espagnol, ils travaillent à une mesure *visant à contingenter le nombre* d'étrangers sur le terrain.

Unis sur le dossier de la lutte contre le dopage, les ministres *européens des sports* le *sont aussi* sur la dénonciation de l'arrêt Bosman. Leur prochaine réunion, les 31 mai et 1er juin prochains à Paderborn (Allemagne), pourrait *déboucher* sur une déclaration commune visant à réclamer une « exception sportive » aux règles de la concurrence.

Le domaine culturel avait obtenu une disposition de ce genre en octobre 1993 lors des accords du GATT. Cette exception permet par exemple à un pays comme la France de fixer des quotas de films français sur les chaînes de télévision. A l'époque, il avait été mis en avant que les lois du marché ne peuvent pas s'appliquer *« à tout ce qui touche à l'esprit et au corps ».*

Frédéric Potet

Pour une DNCG européenne

Marie-George Buffet voudrait également que soit créé, au niveau européen, un système permettant de contrôler la gestion des clubs professionnels. En France, la Ligue nationale de football (LNF) possède un dispositif de ce genre : la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) vérifie les comptes des clubs et impose des sanctions aux mauvais élèves, comme des rétrogradations ou des interdictions de recrutement. De nombreux clubs étrangers traînent des déficits abyssaux, mais cela ne les empêche pas de recruter librement sur le marché européen. Le système français s'estime donc victime de concurrence déloyale. Marie-George et les autres ministres européens des sports pourraient prochainement prononcer une *« recommandation politique »* auprès de l'Union européenne de football (UEFA) afin que celle-ci s'équipe d'un tel outil. Une directive européenne sur le statut des clubs est également envisageable.

Le commissaire Van Miert regrette les effets de l'arrêt Bosman mais annonce pire encore

DEPUIS la promulgation de l'arrêt Bosman par la Cour européenne de justice le 15 décembre 1995, le monde du sport n'en finit plus de s'interroger sur ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire sur le plan strictement économique. Le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, croule aujourd'hui sous les plaintes émanant de clubs, d'athlètes, de fédérations ou encore d'organisateurs de compétition qui dénoncent des entraves au traité de Rome. La diversité et la complexité des affaires empêchent la définition d'une politique sportive cohérente en matière de concurrence.

Ce constat apparaît dans un document confidentiel à usage interne que viennent de réaliser les services de Karel Van Miert dont *Le Monde* révèle le contenu. Le texte de 35 pages commence par un aveu d'impuissance : *« L'application des règles de concurrence au secteur du sport est sûrement l'aspect qui cause (...) la plus grande incertitude au monde sportif. »* Censée servir de base à une réflexion plus large, cette étude apporte des réponses à un grand nombre de questions, mais laisse aussi des zones d'ombre. Voici quelques-uns des sujets abordés.

● **L'arrêt Bosman.** Karel Van Miert est parfaitement conscient que l'univers du football professionnel a profondément changé à cause de l'arrêt Bosman, et pas forcément dans le bon sens. *« Le nombre de transferts internationaux à l'intérieur de l'espace économique européen a augmenté de façon significative. Les meilleurs joueurs semblent avoir bénéficié des nouvelles conditions de marché »*, observe-t-il. Le commissaire constate également, avec regret, que les *« grands clubs »* n'ont pas suivi la recommandation de la Cour européenne de justice en 1995 stipulant qu'un *« système de solidarité »* devait être mis en place afin d'indemniser les clubs formateurs. Les grands clubs *« ont préféré développer leurs activités sur le terrain économique. Certains deviennent des entreprises cotées en Bourse, la plupart prétendent à la propriété des droits de radiodiffusion et s'écartent de plus en plus des petits clubs »*, dénonce Karel Van Miert. Avant de conclure, sans ambiguïté : *« Le marché est ainsi loin de trouver la stabilité dont les clubs, les joueurs et les organisations sportives ont besoin pour garantir un sport de qualité. »*

● **Les transferts.** Dans la plus grande discrétion, les services de Karel Van Miert ont envoyé une communication des griefs à la Fédération internationale de football (FIFA), le 15 décembre 1998. Il y est précisé que l'actuel système d'indemnités de transfert est une entrave aux lois du marché. Dans le cas d'un joueur qui souhaiterait mettre un terme à son contrat, le club qui voudrait l'enrôler n'aurait plus besoin de verser, à l'autre club, une somme d'argent compensatoire correspondant à la « valeur » du joueur. *« Le fait (...) que les indemnités atteignent des montants très élevés, voire exorbitants dans le cas des meilleurs joueurs, semble être suffisant pour établir que leur objet et leur effet est de restreindre et/ou de distordre de manière sensible la concurrence sur le marché du spectacle sportif du football »*, argumente Karel Van Miert. Si la Commission parvient à faire céder la FIFA sur cette question, une recrudescence du nombre de transferts est à redouter. Tous les joueurs – qu'ils soient ou non citoyens de l'Union européenne – *seraient concernés. Karel Van Miert* recommande toutefois de généraliser une période de transferts dans l'année (appelée *mercato* en Italie).

● ***Superligue et organisation privée.*** L'été 1998, Media Partners, une société de communication et de marketing probablement téléguidée par quelques magnats de l'audiovisuel, voulait créer une compétition concurrente à la Ligue des champions qu'organise l'Union européenne de football (UEFA). Le projet n'a pas vu le jour, mais rien ne l'empêcherait de réapparaître. Karel Van Miert, en tout cas, ne s'opposera pas à une initiative privée. *« La création d'une nouvelle organisation sportive (...) pourrait entraîner des effets bénéfiques sur le marché de l'organisation des événements sportifs en y introduisant la concurrence entre plusieurs organisateurs potentiels »*, précise-t-il. Le commissaire met toutefois un bémol : les « petits clubs » doivent pouvoir accéder à toute nouvelle compétition. Le principe de la Superligue chère à Media Partners consistait à faire s'affronter entre eux les clubs les plus riches du continent, ceux-ci étant qualifiés en dehors de tout *critère sportif.*

● **L'abandon des frontières.** En août 1997, le Royal Excelsior de Mouscron (Belgique), dont le stade n'est pas conforme *aux règles de sécurité pour la Coupe d'Eu*rope, s'est vu refuser par l'UEFA la possibilité de jouer un match au Stadium Nord de Villeneuve d'Ascq, à quelques kilomètres de l'autre côté de la frontière. La Commission, qui n'a pas encore pris de décision définitive sur le sujet, invite toutefois l'UEFA à réfléchir sur un assouplissement de ses réglementations pour les questions frontalières. Il est précisé, à un autre endroit, que nul ne pourrait s'opposer à *« l'abandon des frontières nationales par les organisations sportives de plusieurs Etats membres qui décideraient de créer une seule organisation couvrant les Etats membres en cause »*. En clair, si la Belgique et les Pays-Bas veulent créer un championnat de football en commun, la Commission ne s'y opposera pas. En poursuivant la logique jusqu'au bout, la Ligue espagnole pourrait fort bien accueillir le Benfica Lisbonne dans son championnat.

● **La multipropriété des clubs.** L'UEFA interdit aux clubs ayant des actionnaires en commun de disputer les mêmes compétitions, cela afin de préserver l'éthique sportive. Un litige l'oppose, à ce sujet, avec le *groupe britannique ENIC, présent dans de* nombreux clubs européens (Glasgow Rangers, Vicence, Sparta Prague, AEK Athènes...). Bien que l'affaire n'ait pas été *portée devant ses services, Karel Van Miert* estime, *« à première vue »*, que la réglementation de l'UEFA garantit effectivement l'*« incertitude des résultats »*. Il suggère toutefois à l'UEFA de *« trouver des moyens moins restrictifs permettant d'atteindre le même objectif »*. Explicitement, la Commission européenne pense qu'elle aura du mal à interdire la multipropriété à plus ou moins long terme.

F. P.

Magvenn Poupart a délaissé ses chaussons de danse pour des crampons de rugby

CAEN

de notre envoyé spécial

« S'il n'y avait pas l'après-match, cela me plairait moins de jouer. La fête, ça compte. » Ah, cette fameuse troisième mi-temps du rugby ! Elle a fait – pour une part – *la* réputation de ce sport. Et si Magvenn Poupart a craqué pour le ballon ovale, c'est, entre autres, pour cette *« convivialité »*, ces heures *« où l'on refait la rencontre, (...) si importantes pour l'esprit de groupe »*.

La fête, elle devrait être d'actualité vendredi 5 mars. Auparavant, il aura fallu à cette jeune fille de 28 ans, née en Normandie (à Honfleur) de parents bretons (d'où le prénom), ainsi qu'à ses partenaires du XV de France, affronter, à Savigny-sur-Orge (Essonne), l'équipe du pays de Galles dans le cadre du premier Tournoi des cinq nations féminin.

C'est en 1965 que le rugby féminin apparaît en France et en 1972 *que naît un championnat.* Structurée en fédération indépendante en 1984, la discipline est rattachée à la Fédération française du rugby *(FFR) depuis 1989. Désormais,* le rugby féminin compte une centaine d'équipes, dont 45 qui disputent une épreuve et 12 le championnat de France de 1re division.

Magvenn Poupart a débuté sa carrière de *rugbywoman* en 1989, au Mans (Sarthe), où elle s'était installée pour ses études. *« A la fac, j'ai vu une affiche. Des filles cherchaient à monter une équipe. Je me suis lancée. »* Du rugby, elle ne connaissait que des matches vus à la télévision. *« J'aimais le jeu, surtout quand les actions arrivaient à se prolonger. »*

AUX ANTIPODES

La pratique sportive de Magvenn Poupart se situait aux antipodes. Depuis 1981, elle faisait de *l'équitation.* Et sa *première* activité, à partir de l'âge de 5 ans et pendant huit annnées, avait été la danse classique. *« Dans le rugby, je voyais surtout le jeu »*, explique celle qui, des chaussons, des pointes et des entrechats, est ainsi passée aux chaussures à crampons.

Evoluant en deuxième ou troisième ligne, Magvenn Poupart avoue avoir vite pris la mesure des réalités du terrain. *« C'est un sport de combat. Il y a lutte. Il y a des plaquages et cela ne fait pas toujours du bien »*, explique la joueuse (1,71 m, 67 kg) décrite comme *« une personne douce »* par le staff du XV de France et qui estime avoir gardé de ses années de danse souplesse et capacité de récupération.

Après une année au Mans, ses études conduisent Magvenn Poupart à Toulouse (Haute-Garonne). Là, elle rejoint le club de Saint-Orens, l'un *des meilleurs du rugby* féminin. Elle découvre la division I. Durant sept ans. Le temps de décrocher un titre de champion de France, en 1992-1993, et une maîtrise d'administration économique et sociale, ainsi qu'un DEA de droit communautaire. Parallèlement, elle fait ses premières armes dans le XV de France en février 1996, où elle totalise à ce jour quinze sélections. Avec un Championnat d'Europe victorieux, en 1996. *« Lorsque je dis que je fais du rugby, cela surprend moins qu'il y a neuf ans »*, constate Magvenn Poupart. *« Du côté des joueurs, il y avait un a priori négatif. Mais les choses ont progressé. Nous-mêmes, les filles, avons su proposer un jeu plus attractif. »*

En 1998, parce qu'elle n'a pu trouver de travail, Magvenn Poupart est revenue à Honfleur chez ses parents. Elle a signé au club de Caen, qui lui a procuré un emploi-jeune. Depuis, elle a prolongé ses études, avec un DESS de formation économique et juridique aux professions du sport. *« Mon idée est de trouver un emploi au niveau d'un club, ou d'une fédération. »* Pour autant, elle n'envisage pas de raccrocher tout de suite ses crampons. *« Je veux aller au moins jusqu'à 32 ans. »*

En attendant, face aux Galloises, avec le XV de France, Magvenn Poupart aura à cœur de rééditer le bon match (24-0) réalisé contre l'Irlande le 6 février. *« Ce ne sera pas facile, le pays de Galles a battu l'Irlande 26-0 voici deux semaines. »* Viendront ensuite les *« deux gros morceaux »*, Angleterre et Ecosse. *« Nous ne sommes pas favorites »*, admet Magvenn Poupart.

Philippe Le Cœur

L'Europe pourrait préparer l'ère des fusées réutilisables

LA FIRME FRANÇAISE Aerospatiale compte proposer à l'Agence spatiale européenne (ESA) deux véhicules expérimentaux, destinés à donner à l'Europe la maîtrise du *retour d'orbite des engins spatiaux* et à préparer l'ère des fusées réutilisables qui devraient succéder à Ariane-5 dans une vingtaine d'années. Il s'agirait, dans un premier temps, de mettre au point un avion spatial baptisé ARES, d'environ 7 mètres de long pour un poids de 2 tonnes. Lui succéderait Thémis, une fusée ailée de 55 tonnes et de 27 mètres de long, à propulsion cryogénique. Décollant en position verticale, cette navette d'un genre nouveau regagnerait le sol en vol plané. Si l'ESA accepte ces projets, ARES pourrait voir le jour en 2006 et Thémis aux alentours de 2009. Pour Philippe Couillard, directeur de la division lanceurs stratégiques et spatiaux à Aerospatiale, il est essentiel que l'Europe étudie les techniques de retour dans l'atmosphère *« car ses concurrents, et notamment la NASA, investissent énormément dans ce domaine »*.

■ **ESPACE : le vaisseau spatial russe Soyouz TM-28**, qui s'était détaché de la station Mir samedi 27 février à 23 h 52 (heure de Paris), a atterri sans incident au Kazakhstan, dimanche à 2 h 14. Il ramenait le commandant russe Guennadi Padalka, qui a passé plus de six mois à bord du complexe orbital, et le Slovaque Ivan Bella, qui y a séjourné six jours. Trois hommes restent à bord de Mir, dont l'astronaute français Jean-Pierre Haigneré, qui y mène une mission scientifique prévue pour durer six mois.

Un menhir à face humaine découvert chez les Helvètes

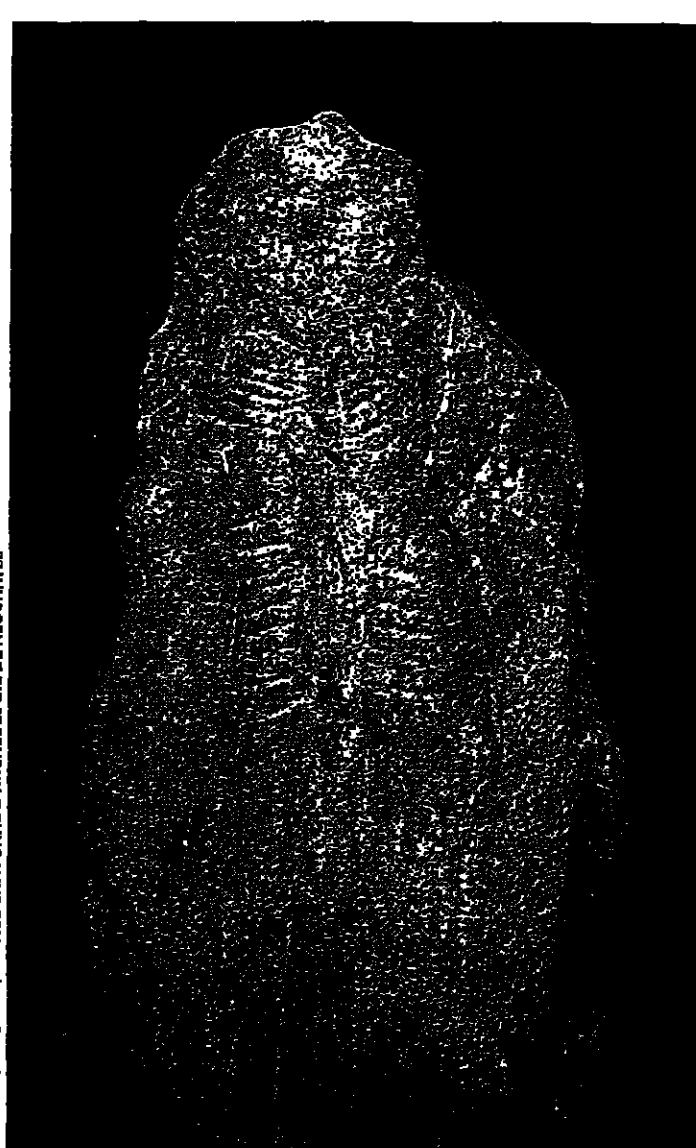
Elevés il y a 7 000 ans par les peuples agriculteurs pour marquer leur territoire et vénérer leurs ancêtres, les mégalithes se dressent surtout le long de l'Atlantique et, accessoirement, au bord du lac de Neuchâtel

A l'occasion de la construction d'une autoroute, un menhir sculpté à figure humaine a été récemment mis au jour en Suisse, au bord du lac de Neuchâtel. Si l'on connaît quelques autres exemples d'alignements dans ce pays de montagne, la grande majorité des mégalithes se trouvent le long de l'Atlantique, du Portugal à la Scandinavie. Les dolmens étaient des tombeaux reliquaires. La fonction des grands ensembles de menhirs, comme ceux de Carnac ou de Stonehenge, est moins évidente. Il pourrait s'agir de temples parfois liés aux astres. Ces énormes édifices témoignent de la naissance d'une société structurée. Ils ont été dressés par les agriculteurs du néolithique venus du Proche-Orient qui, arrêtés par la mer dans leur migration vers l'ouest, sont devenus sédentaires et ont alors éprouvé le besoin de marquer leur territoire.

ON CROYAIT les mégalithes, menhirs et dolmens plutôt cantonnés à la façade occidentale de l'Europe. Du Portugal à la Scandinavie, ils constituent, en effet, un véritable *« mur de l'Atlantique »* dont les éléments les plus connus sont les alignements de Carnac en France ou l'ensemble monumental de Stonehenge, en Grande-Bretagne. Surprise : cinq menhirs viennent d'être mis au jour en Suisse, au bord du lac de Neuchâtel, lors de la construction d'une autoroute. L'un d'eux est même sculpté. On y distingue un visage, des mains placées très haut vers les épaules, ainsi que les détails d'un vêtement ou d'une parure.

« D'autres alignements ont été découverts précédemment près de Neuchâtel, mais c'est la première fois que l'on trouve en Suisse un menhir anthropomorphe, se réjouit Michel Egloff, chef du service archéologique cantonal. *Nos études indiquent qu'il a été réalisé en deux phases. La première, il y a sept mille ans, a consisté à mettre en forme le bloc et son rostre. Puis, un à deux mille ans plus tard, ont été sculptés l'arcade sourcilière, le nez, la forme du visage ainsi que les mains. »*

Que font là ces mégalithes, en pleine montagne, à plus de mille kilomètres de l'océan ? *« Ces pierres épaulées avec rostre exprimé sont plus courantes sur la façade atlantique et en Bretagne »*, reconnaît Jean-Pierre Mohen, directeur du Centre de recherche et de restauration des musées de France. Selon lui, il s'agit probablement d'un *« mouvement de retour par rapport à la culture océanique »*. Le menhir sculpté marquait sans doute *« le centre d'un territoire bien organisé, avec des zones d'agriculture »*. D'ailleurs, deux villages lacustres, *« qui dépendaient probablement de sites plus importants situés plus haut »*, ont aussi été découverts près de Neuchâtel.



THOMAS JANTSCHER/SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE DE NEUCHÂTEL

La mise en forme du menhir anthropomorphe découvert au bord du lac de Neuchâtel remonte à 7 000 ans ; l'arcade sourcilière, le nez, la forme du visage ainsi que les mains ont été sculptés 1 000 à 2 000 ans plus tard.

Les spécialistes relient en effet les mégalithes à l'agriculture et à la sédentarisation. Première architecture de pierre de l'humanité, ils auraient été dressés il y a sept mille ans par des peuples agriculteurs porteurs d'un mode de vie né au Proche-Orient trois mille ans plus tôt.

COURSE AU GIGANTISME

La migration de ces peuples vers l'ouest s'est effectuée au fil des siècles et des générations en suivant deux grandes voies, l'une passant par les pays du Danube, l'autre suivant la rive nord de la Méditerranée. *« La coutume voulait que, pour ne pas épuiser les terres, les jeunes partent et créent des colonies rurales un peu plus loin. Mais, lorsqu'ils ont atteint l'océan, faute de pouvoir continuer plus loin, ils ont dû inventer et légitimer une vie sédentaire. Pour marquer leur territoire et faire tomber les tensions sociales, ils ont alors eu l'idée de génie d'en appeler à un au-delà chargé de surveiller l'ordre du monde »*, explique Jean-Pierre Mohen, qui vient de publier *Les Mégalithes, pierres de mémoire* chez Gallimard.

Les familles dominantes se faisaient ainsi construire un tombeau – le dolmen, toujours recouvert d'un tumulus – pour y déposer les ossements de leurs proches, qui devenaient ensuite des reliques vénérées pendant des siècles. Si les spécialistes parviennent sans trop de difficulté à expliquer le rôle des dolmens grâce aux ossements et aux objets de la vie courante découverts dans ces tombeaux-reliquaires, ils ont beaucoup plus de peine à le faire pour les menhirs. Ces derniers *« se caractérisent par une architecture ouverte, avec une notion d'orientation très importante, souvent d'est en ouest. En outre, ils tiennent compte de la topographie et offrent des effets de perspective »*. Les ensembles qu'ils constituent ont certainement eu une fonction commémorative et religieuse, parfois reliée aux astres, estime Jean-Pierre Mohen.

Stonehenge, conçu de manière à observer à l'horizon la position du soleil levant le jour du solstice d'été, est souvent considéré comme un antique observatoire solaire. Des images virtuelles réalisées sur les alignements de Carnac montrent qu'ils sont associés à une forme ovalaire ou rectangulaire fermée. *« Dans l'état actuel des recherches, on pense qu'ils constituent la partie processionnelle d'un temple néolithique, alors que la forme fermée en est le sanctuaire, le saint des saints. »* Le préhistorien français vient de remettre un rapport sur Carnac au ministère de la culture et de la communication, dans lequel il propose d'aménager le site en fonction de cette nouvelle hypothèse, et d'y lancer un nouveau programme de recherche pour tenter d'en savoir plus sur ses bâtisseurs.

La compétition entre communautés aidant, la taille des dolmens et des menhirs a atteint des proportions gigantesques. *« Comme pour les statues de l'île de Pâques, la concurrence s'est poursuivie jusqu'à la démesure »*, explique le chercheur français. Le dolmen de la Roche-aux-Fées, en Charente, dispose ainsi d'une chambre funéraire longue de 19 mètres, large de 6 et haute de 4. Le Grand Menhir brisé de Locmariaquer (Morbihan), le plus grand du monde occidental, est un monstre de 20 mètres de hauteur, dont le poids a été évalué à 350 tonnes. Des fouilles effectuées il y cinq ans ont montré qu'il avait été érigé il y a six mille ans, en compagnie de dix-huit autres.

La hardiesse de ces constructions multimillénaires implique de toute évidence une société structurée : il faut mobiliser un grand nombre de personnes pour extraire, amener (parfois de fort loin) et équilibrer ces énormes blocs de pierre. Une expérience effectuée en juillet 1979 à Exoudun – un village proche de Bougon (Deux-Sèvres) où se trouvent plusieurs tumulus – a montré que deux cents personnes pouvaient tracter un bloc de 32 tonnes (*Le Monde* du 31 juillet 1979). Mais, pour bâtir un alignement, il fallait aussi un *« chef volontaire et diplomate »* capable de mobiliser des troupes importantes, des ingénieurs-géolologues connaisseurs des pierres et de la résistance des matériaux. Et aussi un pouvoir religieux *« pour déterminer l'emplacement et l'orientation du monument, et lui donner sa finalité »*...

Christiane Galus

La vérité plus vieille que les légendes

Les mégalithes ont longtemps suscité perplexité et inquiétude. La légende les a voulus installés par des géants. D'où certaines appellations, comme la Dent de Gargantua à Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), ou le Doigt de Gargantua au fort La Latte, dans les Côtes-d'Armor. On les a dits également d'origine divine. Les alignements de Carnac (Morbihan) étaient, alors, les restes figés pour l'éternité de trois mille légionnaires pourchassant saint Cornély.

La véritable étude des menhirs et des dolmens ne sera entreprise qu'à partir du XIXe siècle. En 1894, Gabriel de Mortillet recense 6 192 mégalithes en France, dont 3 450 dans le seul Morbihan. Dans les îles Britanniques, 900 pierres sont comptabilisées. Mais c'est seulement en 1955 que les préhistoriens ont pu dater, au carbone 14, le tumulus de Barnenez, dans le Finistère, découvrant par la même occasion que les pierres dont il était constitué étaient bien plus anciennes qu'ils ne le pensaient, et approchaient les sept mille ans.

Comment le coucou convainc ses « hôtes » de le nourrir

QUI n'a pas entendu le cri du coucou le soir au fond des bois ? Mais qui connaît bien ce volatile aux mœurs étranges, dont la femelle disperse un à un ses œufs dans des nids de rouges-gorges ou d'accenteurs mouchets, de troglodytes ou de rousserolles ? Quel que soit l'hôte, le jeune coucou, à peine éclos, commence par faire le vide autour de lui, poussant par-dessus bord œufs ou oisillons généralement plus petits. Après ce massacre des innocents, le parasite est nourri, plusieurs semaines durant, par ceux dont il a éliminé la progéniture.

Mais pourquoi diable les parents acceptent-ils de se transformer en amphitryons et de ravitailler cet écornifleur à plumes, assassin de surcroît ? C'est la question à laquelle a répondu une équipe de biologistes britanniques de l'université de Cambridge, dans une étude publiée par l'hebdomadaire scientifique *Nature*, jeudi 25 février. Pendant trois étés, ils ont observé des nids de rousserolles effarvattes, passereaux vivant généralement dans des massifs de roseaux et connus en France sous le sobriquet de « cra-cra », qui leur a été attribué en raison de leur chant caractéristique.

UN GOSIER QUI MANGE COMME QUATRE

Dans un premier temps, ces chercheurs ont mis en évidence le système de signaux que les petits de la rousserolle utilisent pour enjoindre leurs parents de les nourrir. Comme tous les oisillons, ils ouvrent leur bec et piaillent... Cela semble évident, mais les zoologues britanniques ont montré avec précision que la surface des gosiers pointés vers le haut s'accroît en fonction de l'appétit tout comme augmente la fréquence des cris.

Une fois ces codes décryptés, l'équipe de Cambridge s'est attaquée au coucou. Malgré sa taille imposante, qui fait parfois redouter à ses observateurs que ce Gargantua ne dévore ses « nourrices », ce pique-assiette a un problème. Même grand ouvert, son bec ne présente pas la surface des quatre becs de rousserolles que compte généralement une nichée. Mais, par un tour de sorcellerie vocal, l'oisillon compense ce handicap en criaillant sur une cadence impressionnante – parfois cent piaillements en l'espace de six secondes. Confrontés à un casse-tête psychologiquement stressant – nourrir ou pas ? –, les parents se laissent abuser. Faussement rappelés à leur devoir, ils vont chercher de quoi nourrir leur nichée virtuelle. Et le coucou mange, littéralement, comme quatre. En décodant les règles de becquée de ses hôtes et en adaptant les signaux qu'il émet pour masquer ses défauts d'imitateur, ce passereau est ainsi devenu le parasite idéal.

Comme le fait remarquer, non sans humour, le zoologue américain Douglas Mock (université de l'Oklahoma) dans le commentaire de l'étude britannique, cette façon de tirer parti de sensibilités inconscientes préexistant chez l'autre n'est pas unique. Les acariens, les grenouilles et les poissons la connaissent également. Mais le champion dans cet art de l'illusion reste sans conteste *Homo sapiens*, qui a coutume d'envoyer *« de faux signaux sexuels à l'aide de postiches, d'implants mammaires, de chaussures à semelle compensée et de braguettes... »*.

Pierre Barthélémy

: les Helvètes

nérer leurs ancêtres, du lac de Neuchâtel

agriculteurs du néolithique venus du Proche-Orient qui, arrêtés par la mer dans leur migration vers l'ouest, sont devenus sédentaires et ont alors éprouvé le besoin de marquer leur territoire.

« hôtes » de le nourrir

Outils de chefs

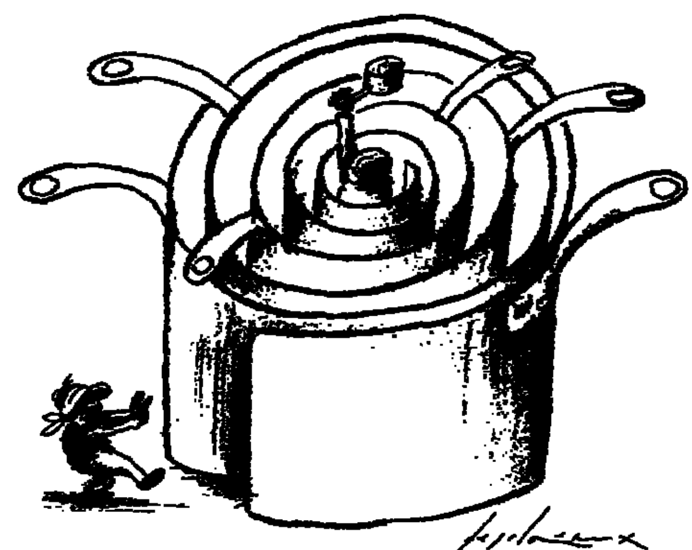
Les ustensiles de cuisine dans leur conservatoire

C'ÉTAIT véritablement très pratique. Aux Halles, rue Coquillière, les deux magasins se faisaient face. On pouvait acheter chez l'un l'engin qui servirait à tuer ce que l'on ferait cuire dans les cocottes vendues par l'autre. La Manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Etienne voisinait avec l'entreprise E. Dehillerin, casseroliste émérite et fameux marchand d'ustensiles à moins rater la cuisine. Dehillerin reste aujourd'hui seul, seul et toujours surchargé de dévots, qui continuent à *venir fouiller* en sachant presque à coup sûr y trouver leur bonheur.

Panoplie. Il y a plusieurs écoles. Soit l'on travaille l'ensemble de l'œuvre à l'Opinel, et seulement à l'Opinel, soit l'on se débrouille avec un vieux restant d'héritage émoussé, soit l'on devient sérieux et l'on s'équipe. Dans *La Grande Bouffe*, le professionnel, Tognazzi, arrive avec ses coutelas de combat, car sans eux aucun suicide collectif n'est possible. Les lames permettront les réjouissances et laisseront la place nette. De la gastronomie efficace. Pour Marco Ferreri, il s'agissait avant tout de tailler dans le vif du sujet. On cria au scandale, à l'insanité, à l'obscène.

Il est pourtant vrai qu'un couteau doit savoir couper, une passoire passer, un pilon pilonner, une sauteuse sauter. Tout ce petit monde a un emploi. Vit, bouge, s'agite. L'impatience est sur le feu. Sur le froid aussi. Pèse-sirop pour les sorbets, crème anglaise pour les plombières, et sorbetière en action, si dangereuse à manœuvrer quand il faut maintenir la glace à bonne température à force de nourrissage en gros sel. Un seul grain de travers et c'est foutu ; tuée raide, la plombières. Blocage hasardeux, verrouillage défaillant ? Une chose est néanmoins certaine : avec Dehillerin, moins de pépins. Outre que cette boutique recèle la plus efficace collection de ferronneries d'art appliquées aux choses de bouche, elle pourrait bien être aussi à elle seule un conservatoire de nos convictions et traditions populaires les plus intimes.

Et il est assez réjouissant qu'à son fronton intérieur soit mis en évidence l'objet emblématique qui fait le lien entre les préciosités de la table de cour et les aspirations à la grande cuisine pour tous : le moulin à légumes. Ils sont trois, fiers comme des trophées. L'imposant, celui pour armées en campagne ; le costaud, celui des pensionnats de province ; et le nôtre, le nôtre à tous, l'universel, le seul, l'unique, avec sa marche arrière incomparable, son ressort-moteur inusable et ses trois grilles-programme, qui, contrairement à la télévision, nous ont toujours paru *infiniment suffisantes*.



DESSINS DESCLOZEAUX

CINQ GÉNÉRATIONS

On comprendra qu'il faut entrer ici en confiance. Rien de tordu, sinon tout ce qui doit l'être pour respecter les formes et les justes contours de l'orthodoxie. Cinq générations de Dehillerin veillent à notre confort et à la bonne élévation du croquembouche. Voici Eugène, le fondateur, qui planta le fanion de la maison en 1820. Un pas commode avec ses moustaches façon capitaine de la garde impériale et son regard trempé aux meilleurs aciers. Sous l'effigie, juste sous l'effigie, l'un de ses descendants, l'actuel patron, un homme pâle, calme et serein, toujours fidèle aux très strictes consignes de l'ancêtre : matériaux impeccables, finition parfaite, priorité à l'artisanat français.

Au cœur du capharnaüm, l'œil brillant, deux dames américaines soupèsent des poêlons à sucre ; une Allemande vient de trouver son coupe-truffes ; des Africains s'intéressent à des couverts modèle *univa-lunch* ; un passant, qui ne veut rien, rêve devant une gerbe de caramélisateurs. Dans une vitrine, on voit un entonnoir à piston et des douilles sultane pour décorer les religieuses. Et, plus loin, une louche extra-forte, un grappin à viande, un passe-sauce nommé chinois, un zesteur, un diapason « sélection », une dariole ronde, une pomponette, un lampion...

De l'encombrement de la batterie de cuisine, mais quelquefois aussi de son absolue nécessité. On connaît l'envoi de Talleyrand, prévenant Louis XVIII qu'il avait davantage besoin de casseroles que de conseils pour mener à bien les négociations du congrès de Vienne. On croit savoir qu'il découpait lui-même les viandes et les volailles, servant ses hôtes avec application chacun – précaution d'usage en diplomatie – dans le rang qui était le sien. Pour le boiteux, il s'agissait ici de ne pas être trop manchot ; imaginons la qualité du matériel. Ajoutons immédiatement qu'il avait eu un maître d'armes des plus adroits : Antonin Carême s'était retrouvé durant douze ans à son service. Carême, la star, mécaniste astucieux à ses moments perdus, auquel on doit plusieurs innovations en instrumentation pâtissière, vieille passion qui ne le quittait pas, étant entré très tôt dans la carrière par la farine.

Tout ça est loin, dira-t-on, très loin des soucis que nous avons à gagner notre pain quotidien et encore plus à l'accommoder. On s'en fout des moules à brioche pourvu qu'on ait la brioche, et semblablement du fouet à purée du moment qu'on a la purée. Bien sûr. Reste que la vraie purée peut aussi se faire avec un fouet. C'est très modestement ce que veut dire le barnum culinaire de la rue Coquillière. Depuis 1820.

Jean-Pierre Quélin

★ **E. Dehillerin, 18-20, rue Coquillière Paris-1er. Tél. : 01-42-36-53-13.**

La pomme pink lady

A l'Association des croqueurs de pommes, on se désole. Ces amateurs qui militent pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales sont tristes : il n'existe à la vente qu'une dizaine de variétés pour ce fruit, alors qu'il en existe tant et tant.
***On estime en effet aujourd'hui* que plus de douze cents pommiers donnent des fruits différents dans le monde. Un chiffre qui monterait jusqu'à dix mille en comptant les *variétés sauvages*. Les pommes n'ont pas toujours été recensées en aussi grand nombre. En 70 après J.-C., Pline l'Ancien n'en décrivait que six variétés ; Charles Estienne, en 1530, en citait quinze ; Olivier de Serres, en publiant en 1600 son *Théâtre d'agriculture en mesnages des champs*, n'en recense que trente-deux ; et un demi-siècle *plus tard*, Nicolas de Bonnefons n'en comptait encore que quatre-vingt-huit, alors qu'il faisait état de plus de trois cents poires différentes.**
***Dans les grandes surfaces, n'allez pas* aujourd'hui chercher l'objet rare. Si la golden règne en maître, inutile d'espérer trouver ici la reinette du Vigan, très ancienne *variété cévenole*, ou la pomme d'Eylau, qui fut, dit-on, rapportée de Russie par un grognard de Napoléon.**
Saluons donc l'arrivée, *dans ces rayons*, d'une petite nouvelle : la pink lady. Cette pomme à la robe rouge rosé est née à Stoneville, en Australie. C'est là qu'elle fut mise au point au milieu des années 70 par John Cripps, « docteur en pomologie ». A la fois sucré et légèrement acidulé, ce fruit a débarqué en France il y a plus de dix ans, à titre expérimental, mais ce n'est qu'en 1997 que la première récolte française a été commercialisée. Il y en avait alors 200 tonnes. Le volume de récolte de 1998 (ce qui se vend actuellement) a monté en flèche puisque ce sont 4 500 tonnes qui ont été cueillies cette fois. Plus de trois cents producteurs français cultivent cette nouvelle pomme, qui se mange jusqu'au *« rouzigigou »*, comme on le dit dans le Languedoc, entendez jusqu'au trognon.
Star Fruits, une société française, a été choisie en Europe pour être l'éditeur exclusif de cette variété et pour la protéger, car les faussaires et les pilleurs de végétaux existent ! *« Pour vérifier que des pommiers n'étaient pas plantés clandestinement,* raconte Philippe Toulemonde, l'un des responsables de l'entreprise, *nous avons réalisé à l'automne des vues aériennes des vergers français. Heureusement, les arbres qui portent la pink lady sont facilement repérables, car leurs fruits sont récoltés en moyenne un mois plus tard que les autres variétés.* » Cette pomme bien gardée n'a toutefois pas échappé aux pasticheurs, puisque dans son édition de novembre 1998 le journal *L'Exploitant agricole* racontait que l'on avait trouvé des pink lady chez un épicier de Toulouse et de fausses pink lady sur un étal allemand. Pour se faire connaître et reconnaître, l'authentique petite nouvelle affiche sur chacun de ses fruits un sticker en forme de cœur.
Gage d'émois amoureux ? C'est ce que pensaient en tout cas autrefois les jeunes Siciliennes. A la Saint-Jean, elles jetaient par leur fenêtre une pomme, souhaitant qu'un homme la ramasse et non un prêtre. Dans le premier cas, elles pouvaient espérer se marier dans l'année, dans l'autre risquer de mourir vieille fille.

Guillaume Crouzet

★ Pomme pink lady, entre 15 et 20 francs (entre 2,29 et 3,05 euros) le kilo.

BOUTEILLE

Bordeaux supérieur rouge

Château de Parenchère, cuvée Raphaël Gazaniol 1996

Le trophée Talent du bordeaux supérieur, décerné par un jury indépendant, vient de couronner cette année une cuvée du château de Parenchère, déjà finaliste l'an passé. Il est suffisamment rare qu'une organisation viticole s'engage dans une politique de promotion de la qualité pour que l'initiative du Syndicat des bordeaux et bordeaux supérieurs soit encouragée. Le fief de Parenchère, attaché au domaine royal, appartenait au gouverneur de Sainte-Foy-la-Grande, et le château, édifié en 1731, est de style périgourdin. C'est la famille Gazaniol qui, depuis 1958, a entrepris le remembrement de ce domaine d'une soixantaine d'hectares d'un seul tenant composé aujourd'hui de 40 % de merlot, 40 % de cabernet sauvignon, 15 % de cabernet franc et 5 % de malbec. Des fermentations à température modérée, des temps de macération prolongés afin d'extraire le plus de matière possible et un élevage en barriques de merrains de la forêt de Tronçais annoncent un vin structuré et concentré, mais non dépourvu de souplesse. En bouche se développent déjà des arômes de baies noires prolongés par des tanins élégants. Le millésime 1996, bientôt épuisé, laisse place à la cuvée 1997, dont le potentiel est comparable (58 F, 8,84 €). Ce sont deux bouteilles de charme, de prix honnête, que l'on laissera vieillir pour augmenter le plaisir de les boire.

★ **Cuvée Raphaël Gazaniol 1996 : 57 F, 8,69 €.**
Château de Parenchère 33220 Ligueux, tél. : 05-57-46-04-17.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ÉCHO DU CHINON

■ Un peu en retrait de la gare du Nord, face à l'église Saint-Vincent-de-Paul, ce bistrot est un abri, calme et simple, bien à l'image de son chef, Jacky Delalande. C'est une maison vouée aux vins de Loire et de Chinon, *dont le choix est abondant. La cuisine puise aux traditions régionales* avec un millefeuille de légumes et bacon, des sardines marinées façon méridionale, une gratinée de moules au sabayon léger. Les viandes sont sautées, mijotées, ou mitonnées comme la gourmandine d'agneau à l'estragon et craquelins, la fricassée de ris et rognons de veau au vieux porto ou encore la blanquette de veau aux champignons, un classique de la cuisine normande. Les desserts, parmi lesquels une dacquoise aux fruits frais et crème mousseline, montrent les facettes d'un beau talent, qui n'a pas oublié sa province. *Menus :* 99 F,15,09 € *(au déj.)*. 170 F, 25,92 € et 210 F, 32,01 € (vins et café compris).

★ **12, rue de Belzunce 75010 Paris, tél. : 01-48-78-40-03. Fermé samedi et dimanche.**

FOGON

■ A l'exception de la paella, Paris ignore presque tout de la cuisine espagnole, mis à part Rosimar (16e arrondissement) et le San-Valero à Neuilly. Elle n'est jamais aussi bonne, il est vrai, que dans la diversité de ses campagnes maritimes ou agraires, à la ferme ou bien dans les sévères maisons bourgeoises des petites villes magnifiques. Mais depuis quelque temps un nouveau venu, Alberto Herràiz, installé dans une modeste échoppe *face à l'église Saint-Julien-le-Pauvre, présente un éblouissant* festival de *vinos* et *cocina mediterranea*, avec d'excellentes charcuteries ibériques, le fameux riz noir à l'encre de calamar et la *paella*, un nom emprunté à l'ancien Français « paele », aujourd'hui poêle, plat rond en fonte muni de deux anses et qui atteint ici *« les saveurs quintessenciées »* décrites par Manuel Vasquez Montalban dans *Les Recettes de Carvalho*. A la carte, compter 180 F (27,44 €).

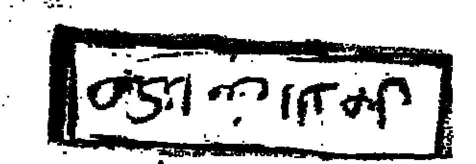
★ **10, rue Saint-Julien-le-Pauvre 75005 Paris, tél. : 01-43-54-31-33. Fermé le dimanche.**

LA BONNE TABLE

■ Le 14e arrondissement de Paris recèle quelques bonnes adresses au décor inchangé, lieux rassurants et prospères, un peu surannés, mais où l'on sait d'emblée, à la mine réjouie des clients, que la qualité de la table prime le cadre. La surprise vient ici du chef, Y. Kawamoto, un Japonais converti par Guy Savoy aux vertus de la cuisine hexagonale et dont le talent s'applique à visiter les classiques du répertoire. C'est la terrine de foie gras de canard aux fonds d'artichaut, délicatement assaisonnée, ou bien le croustillant de tête de veau à la sauce vierge acidulée du menu, que l'on pourra accompagner d'un blanc du Minervois. Les coquilles saint-jacques à la sauce légère de crustacés, le saint-pierre à la tapenade et l'omble chevalier au beurre blanc citronné ont en commun la fraîcheur et la précision de leur cuisson. Une vertu des cuisiniers nippons. Selon les arrivages, on trouvera aussi le *sashimi* de saumon et de belles viandes, le foie de veau et le magret de canard sauce aigre-douce. Quelques vins de propriétaires à prix mesurés. Menu 146 F (22,26 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

★ **42, rue Friant 75014 Paris, tél. : 01-45-39-74-91. Fermé le samedi midi et le dimanche.**

Jean-Claude Ribaut



Temps agité

MERCREDI, les hautes pressions se replient sur l'océan Atlantique. Une profonde dépression stationnera au nord de la France ces prochains jours, amenant un flux de nord-ouest frais et humide. Une première bande pluvieuse s'enfonce du nord au sud. Elle sera suivie d'un temps bien agité avec de fréquentes giboulées. Les températures commencent à redescendre, la neige reviendra sur tous les massifs ces prochains jours.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Des averses se déclenchent près des côtes et s'étendront vers l'intérieur. On attend de fortes rafales de vent. Il fera de 8 à 11 degrés.

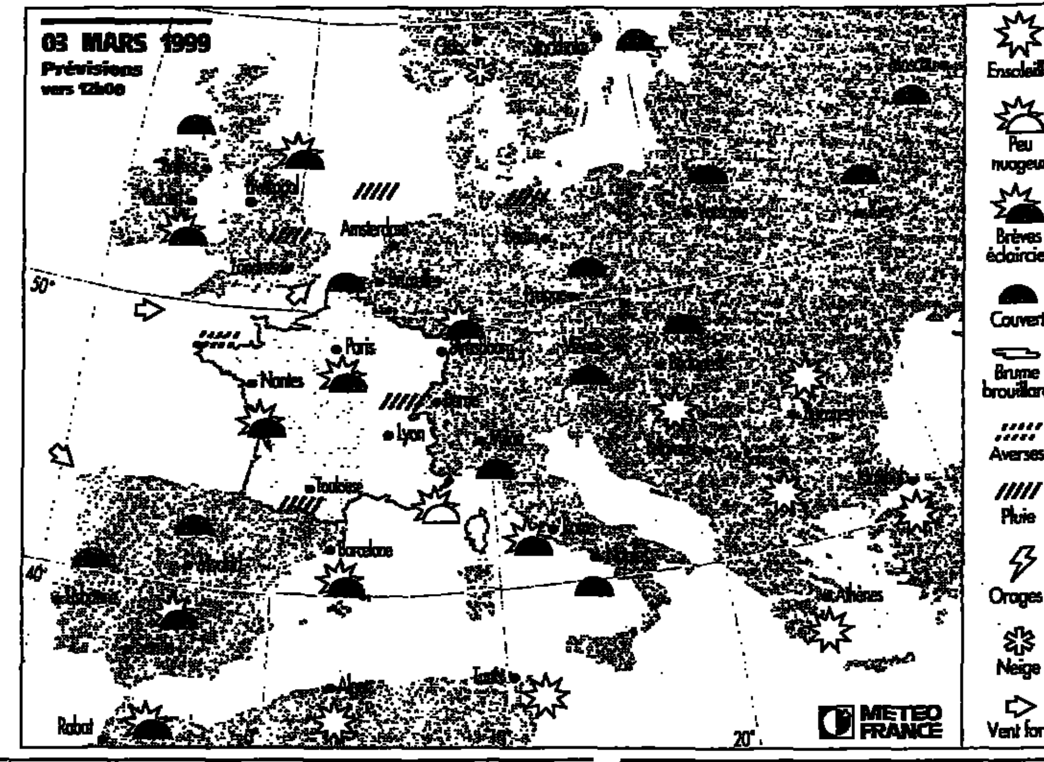
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il ne faudra pas trop se fier aux éclaircies du matin. Les averses reprendront vite le dessus. Elles se renforceront l'après-midi et s'accompagneront parfois de fortes rafales. Il fera de 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera souvent ventée, grise et humide. Un ciel d'averse prendra le relais l'après-midi en Champagne, Lorraine et Bourgogne. Il neigera alors sur les Vosges et le Jura. Il fera de 10 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Soleil et averses se partageront le ciel en Poitou-Charentes. La grisaille et les pluies seront plus tenaces en s'approchant des Pyrénées. Il fera de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps se gâtera en Auvergne et sur le Lyonnais avec du vent et de la pluie. Cette dégradation s'installera surtout l'après-midi sur les Alpes où il neigera vers 1500 mètres. Il fera de 10 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil perdra du terrain et les nuages s'épaissiront en cours de journée, ils donneront quelques pluies l'après-midi. Il fera de 14 à 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MAURICE.** A compter du samedi 27 mars, entrée en vigueur des horaires d'été de la compagnie Air Mauritius, qui proposera, au départ de Paris, neuf vols de nuit sans escale et, depuis Maurice, de nombreuses correspondances à destination de la Réunion, de Rodrigues, des Comores, de l'Afrique du Sud et de l'Afrique de l'Est. Par ailleurs, la compagnie ouvre son service Minitel 3615 Air Mauritius à la vente. Il sera désormais possible de réserver et d'acheter (avec sa carte de crédit) un billet qui sera expédié à l'adresse indiquée ou délivré à l'aéroport.

■ **IRLANDE.** La compagnie à tarifs réduits Ryanair proposera un vol quotidien Beauvais-Dublin supplémentaire à partir du dimanche 28 mars, soit un total de 4 vols par jour vers la capitale irlandaise et, le jeudi 22 avril, deux nouvelles lignes au départ de Biarritz et Dinard vers Londres-Stansted.

PRÉVISIONS POUR LE 03 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	7/11 P	PAPEETE	24/29 P	KIEV	1/6 C	VENISE	2/9 N	LE CAIRE	12/21 S
AJACCIO	7/15 S	NANTES	6/10 N	POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	9/14 C	VIENNE	5/12 C	MARRAKECH	8/18 S
BIARRITZ	8/12 P	NICE	7/16 S	ST-DENIS-RÉ.	24/29 C	LIVERPOOL	5/10 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/29 S
BORDEAUX	8/12 N	PARIS	8/11 N	**EUROPE**		LONDRES	6/10 P	BRASILIA	20/25 P	PRETORIA	21/34 S
BOURGES	6/10 N	PAU	4/13 P	AMSTERDAM	7/10 P	LUXEMBOURG	4/7 P	BUENOS AIR.	18/28 S	RABAT	11/16 N
BREST	5/9 P	PERPIGNAN	7/16 N	ATHENES	9/18 S	MADRID	5/13 C	CARACAS	22/29 S	TUNIS	8/16 S
CAEN	7/10 P	RENNES	7/11 P	BARCELONE	10/17 N	MILAN	3/14 C	CHICAGO	-3/3 C	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	6/9 P	ST-ETIENNE	6/12 P	BELFAST	3/7 C	MOSCOU	-4/-1 C	LIMA	22/28 P	BANGKOK	25/34 N
CLERMONT-F.	8/13 P	STRASBOURG	11/13 N	BELGRADE	2/16 S	MUNICH	4/12 C	LOS ANGELES	10/18 S	BOMBAY	23/35 S
DIJON	8/11 P	TOULOUSE	6/12 P	BERLIN	9/12 P	NAPLES	7/15 C	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	25/29 C
GRENOBLE	3/13 N	TOURS	7/9 N	BERNE	5/8 P	OSLO	-6/1 *	MONTREAL	-6/3 P	DUBAI	19/25 S
LILLE	7/9 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	6/11 C	PALMA DE M.	7/18 C	NEW YORK	3/13 C	HANOI	21/23 C
LIMOGES	5/8 N	CAYENNE	24/29 N	BUCAREST	3/17 S	PRAGUE	5/11 C	SAN FRANCIS.	7/12 S	HONGKONG	20/25 N
LYON	7/12 P	FORT-DE-FR.	22/28 S	BUDAPEST	3/12 C	ROME	6/14 N	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	10/19 C
MARSEILLE	7/16 S	NOUMEA	25/29 S	COPENHAGUE	1/7 C	SEVILLE	8/18 N	TORONTO	-3/2 P	NEW DEHLI	14/28 S
				DUBLIN	3/7 N	SOFIA	0/14 S	WASHINGTON	5/19 P	PEKIN	1/15 N
				FRANCFORT	6/10 C	ST-PETERSB.	-7/-4 N	**AFRIQUE**		SEOUL	4/10 S
				GENEVE	4/9 P	STOCKHOLM	-4/-2 C	ALGER	7/18 S	SINGAPOUR	25/30 C
				HELSINKI	-6/-4 N	TENERIFE	11/13 S	DAKAR	17/23 S	SYDNEY	22/26 P
				ISTANBUL	8/13 S	VARSOVIE	2/11 C	KINSHASA	23/31 P	TOKYO	4/13 N

Situation le 2 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Offrir des fleurs à domicile et à distance

GRÂCE aux chaînes de transmission florale, on peut commander un bouquet à Paimpol et le faire livrer à Lille ou à Montréal. *« A condition de ne pas s'y prendre au dernier moment »*, prévient Sylvie. Sortie tard de son travail à Paris, elle s'est précipitée à 19 h 30 chez le fleuriste le plus proche. *« On m'a répondu qu'il était impossible de faire livrer des fleurs à Marseille pour le lendemain en fin de matinée. »* Pour envoyer quinze roses à Montpellier, Marie a pris ses marques dès le mardi pour le samedi matin. *« Il y avait incertitude sur le prix, le cours de la rose variant d'un jour à l'autre. Le fleuriste a proposé de téléphoner à son collègue et m'a conseillé de passer la commande au plus tard le jeudi, afin de laisser au fleuriste local le temps de s'approvisionner. »* Un autre correspondant acceptait la commande samedi à 17 heures pour le dimanche matin, mais la rose était plus chère en province : 20 F (3 €) au lieu de 15 F (2,28 €).

Le délai dépend de l'heure de fermeture plus tardive à Paris qu'en région et des possibilités d'approvisionnement du fleuriste chargé d'exécuter la commande. Le délai est aussi lié au mode de transmission des commandes. Les sociétés travaillent en réseau : 5 000 adhérents pour Interflora, 4 200 pour Téléfleurs, 3 200 pour Floritel, 1 800 pour Flora-Jet et Transélite, 500 pour Mutflor. Le fleuriste auquel s'adresse le client prend la commande et la transmet par téléphone, fax ou Minitel, soit directement à un autre fleuriste de la localité concernée, soit au siège de la société, qui désignera l'exécutant de la commande. Compte tenu des frais de livraison (de 84 à 99 F, 12,80 à 15,09 €), un montant mimimum de l'ordre de 150 F (22,86 €) est *« conseillé »* ou imposé.

Comment être sûr que la livraison sera conforme à la commande ? Trois sociétés (Interflora, Téléfleurs et Flora-Jet) proposent des catalogues avec dessins ou photos. Mais ils ne sont pas contractuels et comportent une fourchette de prix pour chaque produit : les écarts peuvent aller de 100 à 300 F (15,24 à 45,73 €) pour une même composition florale. *« Les fleurs n'ont pas le même prix partout, le même jour et en toutes saisons »*, expliquent les fleuristes. Des régions sont mieux approvisionnées que d'autres : grâce à la proximité de la Hollande, les tulipes sont moins chères dans le Nord et le Pas-de-Calais. Le prix d'un bouquet de dix roses rouges à tiges de 60 centimètres pourra varier, selon les jours, les lieux et les magasins, de 150 à 450 F (22,86 à 68,60 €).

Téléfleurs, Transélite et Mutflor privilégient le contact direct entre fleuristes, qui permet de s'assurer que le confrère possède bien les fleurs demandées. Chez Floritel, Flora-Jet et Interflora, les ordres transitent par le siège de la société. *« Nous assumons la responsablité de l'opération, en nous efforçant d'apparier des professionnels de même niveau »*, indique-t-on chez Flora-Jet. Interflora a adopté un système mixte où le contact téléphonique entre fleuristes reste possible. Le nombre de commandes reçues par chaque adhérent figure également parmi les critères de désignation du fleuriste, car l'objectif d'un réseau est d'assurer à ses membres un volume de commandes proche du nombre d'ordres émis.

Cinq sociétés utilisent des programmes informatiques pour collecter les données et répartir les gains. Le fleuriste transmetteur reçoit de 20 % à 30 % du prix du bouquet. La rémunération du fleuriste exécutant peut être de 70 % à 80 % de la commande, augmentée d'une partie du montant forfaitaire de la livraison, l'autre étant destinée à rémunérer la société de transmission, qui perçoit de 30 à 50 F (4,57 à 7,62 €). Mutflor ne prend pas de commission et se contente de mettre à la disposition du réseau un annuaire télématique (2,23 F la minute) : le fleuriste peut soit encaisser la totalité des frais pour son propre compte, soit consentir un rabais de 30 à 50 F sur le prix du bouquet.

Dans certaines chaînes, le particulier peut commander directement sur Internet ou par Minitel. On a le choix entre des formules à prix fixe. Si on opte pour un bouquet de roses (279 F, 42,5 € pour Floritel, 300 F, 45,7 € pour Téléfleurs, 340 F, 51,8 € pour Interflora), l'ordinateur n'indique pas le nombre de fleurs qu'il comportera. Les livraisons hors délais, ou la réception de fleurs fatiguées donnent généralement lieu pour le client à la livraison d'un *« bouquet d'excuses »*, ou au remboursement, et à des sanctions pour le fleuriste, qui risque l'exclusion du réseau.

Avant de faire livrer des fleurs à distance, le particulier doit s'assurer que le destinataire sera présent le jour prévu. Il aura intérêt à indiquer un numéro de téléphone, pour que le livreur puisse se faire ouvrir la porte de l'immeuble protégée par un Digicode. Il faut, enfin, préciser les nom et prénom du destinaire. On évitera la mésaventure survenue à Florent F., qui a reçu chez lui, le dimanche de la Saint-Valentin, un bouquet adressé à *« Monsieur F »*, portant la seule mention *« Moi, pour toi »*. Il a échappé de justesse à une scène de ménage : il a découvert le soir seulement que le bouquet était destiné à sa fille, qui venait d'éconduire son amoureux.

Michaëla Bobasch

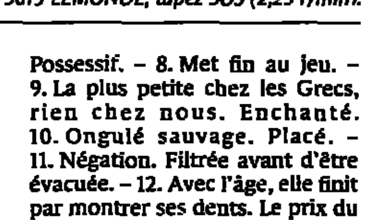
Adresses

● **Interflora.** Prix minimum de la commande : 140 F (21,34 €) + 89 F (13,5 €) de frais. Minitel : 36 15 Interflora. Internet : www.interflora.fr.
● **Téléfleurs.** Minimum : 150 F (22,86 €) + 89 F (13,5 €) ; 125 F (19 €) pour les DOM-TOM et l'étranger. Tél. : 08-00-00-00-07. Minitel : 36 15 Téléfleurs.
● **Flora-Jet.** Minimum : 130 F (19,81 €) + 88 F (13,4 €).
● **Transélite.** Minimum : 130 F (19,81 €). Livraison : 10 % du prix du bouquet + 87 F (13,2 €).
● **Floritel.** Minimum : 150 F (22,86 €) + 99 F (15 €). Contrôle « Qualité-France ». Tél. : 08-00-00-00-10. Minitel : 36 15 Floritel. Internet : www.Floritel.com.
● **Mutflor.** Le prix du bouquet + 34 à 84 F (5 à 12,8 €), selon le fleuriste.
● **Roses.** Les roseraies Meilland-Richardier, 69160 Tassin-la-Demi-Lune, envoient des bouquets de roses par Chronopost. Commande par téléphone (04-78-34-46-52) ou par Minitel : 36 14 Meilland ; à partir de 299 F (45,5 €) les 15 grandes roses. La veille pour le lendemain ; éviter la livraison le samedi matin à Paris.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99053

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II											■	
III							■					
IV					■							
V									■		■	
VI			■						■			
VII						■				■		
VIII		■					■					■
IX				■				■				
X												



HORIZONTALEMENT

I. Au service des mécontents. – II. Pas négociable, sauf en Bourse. – III. Evitons de les chercher, et tout ira mieux. Petit lac. – IV. Formée par le vent. Sale endroit pour les poumons. – V. Monture gardée à droite. – VI. Bien attrapé. Joli coup sur le terrain, mais attention à la sanction. Coule à contresens. – VII. Manifestes énergiquement. Passe à Berne. Note. – VIII. Fit tout un plat de son droit. Divinité shintoïste. – IX. Réduit la France sur le papier. A fait entrer le PC dans les foyers. Un bon moyen pour connaître la vérité. – X. Remettre au goût du jour.

VERTICALEMENT

1. S'il va encore au bureau, c'est du théâtre. – 2. Videur matinal. Métal gris et cassant. – 3. Se chevauchent sur la coque. Victoire napoléonienne. – 4. Passent du filet aux filets. – 5. Pièce maîtresse de la charrue. Mettait à terre. – 6. Problème chez l'imprimeur. Mit en marche la « pompe à phynances ». – 7. Cœur de chaton. Imprévisible mais renversé. Possessif. – 8. Met fin au jeu. – 9. La plus petite chez les Grecs, rien chez nous. Enchanté. 10. Ongulé sauvage. Placé. – 11. Négation. Filtrée avant d'être évacuée. – 12. Avec l'âge, elle finit par montrer ses dents. Le prix du silence.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99052

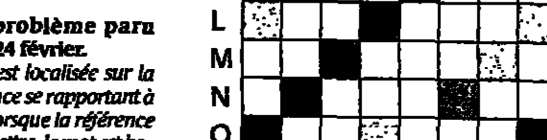
HORIZONTALEMENT

I. Tâtonnements. – II. Epileur. Dura. – III. Nette. Grimât. – IV. Tri. Sportive. – V. Aces. Et. Etel. – VI. Tuniques. ORL. – VII. Dur. Parsi. – VIII. Votée. Toi. Is. – IX. Epar. Berline. – X. Senestre. Ise.

VERTICALEMENT

1. Tentatives. – 2. Aperçu. OPE. – 3. Titien. Tan. – 4. Olt. Sidère. – 5. Nées. Que. – 6. Nu. Peur. Bt. – 7. Ergote. Ter. – 8. Rr. Spore. – 9. Edité. All. – 10. Numitor. Li. – 11. Traversins. – 12. Satellisée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 111

Le quatrième mot

1. **Tirage : C E L R T U U**

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en complétant avec 5 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

c) A E L M P R Y. Trouvez un sept-lettres. C I O O R S T. Trouvez un sept-lettres. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *le Monde* du 10 mars.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A								B							
B								L							
C								O	L	F	A	C		I	F
D								N							
E								D							
F								I							
G								N							
H				J	O	L	I	E	T						
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 24 février.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) PLEYON ou playon, accessoire de faux, 15 D, 60.

b) POILENT, implaçable. PLOIENT, I 3, 94, en collante au-dessous d'INAVOUE.

c) PILERONT, A 2, 83, ou les anagrammes PLIERONT, POLIRENT et TERPINOL-POLICENT, C 2, 78 ou l'anagramme PICOLENT-POLIMENT, E 2, 72-PILOTENT, J 4, 64-EPLOIENT, déploient, L 6, 72-POILANTE, 13 C, 72, ou l'anagramme ANTILOPE-SPOLIENT, 14 G, 74-LINOTYPE, 15 B, 110.

Michel Charlemagne





PATRIMOINE La création d'une petite force de surveillance, en 1994, a permis de mettre fin aux vols dans le parc national d'Angkor, au Cambodge. Mais, au-delà, sur une zone de 230 km², des centaines de temples demeurent sans réelle protection, comme l'a prouvé le sac, en février, de dizaines de mètres de bas-reliefs du Banteay Chmar. ● SI ANGKOR a connu huit siècles de pillages, les voleurs opèrent aujourd'hui avec un matériel et une logistique sophistiqués, sans doute avec la complicité de militaires et d'intermédiaires commerciaux. Les autorités semblent se désintéresser de ce brigandage à grande échelle. ● AIDÉ par 180 ouvriers locaux, dont le salaire est financé par la France, Pascal Royère remet sur pied le Baphûon, une pyramide hindouiste du XIe siècle. L'Italie, l'Allemagne, le Japon et la Chine populaire travaillent également à la restauration de vestiges khmers.

Les voleurs continuent à sévir sur le site d'Angkor

Même si le parc national d'Angkor où sont situés les principaux temples est maintenant protégé du brigandage, les pillages d'art khmer dans la zone historique alimentent le marché international et ne se heurtent à aucune volonté politique d'y mettre fin

ANGKOR (Cambodge)
de nos envoyés spéciaux

Seul dans son module de chantier, récupéré sur le matériel laissé par les Nations unies au Cambodge et transformé en bureau, le commissaire Chea Sophat, commandant de la « police du patrimoine » d'Angkor, ne se fait guère d'illusions : le pillage systématique de pièces d'art khmer risque de continuer à alimenter le florissant marché mondial de cette « valeur », illégale mais sûre entre toutes. Les moyens pour l'empêcher sont bien trop dérisoires pour une tâche bien trop vaste.

« J'ai tenté à de multiples reprises d'alerter les autorités de Phnom Penh. Notre patrimoine national est détruit, le patrimoine hérité de nos ancêtres et le bien de l'humanité tout entière. Mais les leaders khmers n'entendent pas. Les hommes politiques ferment leurs oreilles, regardent ailleurs. Ils ne voient que leurs dollars », se lamente-t-il, même si les vols ont pour ainsi dire cessé dans le parc national d'Angkor – le temple d'Angkor Vat proprement dit, l'ancienne ville royale d'Angkor Thom abritant les ruines du palais royal, et quelques temples avoisinants – depuis la création de sa petite force de surveillance, en 1994, avec une aide matérielle initiale de la France.

Les 400 hommes, anciens militaires, équipés de petites motos japonaises, patrouillent régulièrement, donnent l'alerte en cas de larcin, se font aider par leurs familles occupées à vendre au touriste boissons fraîches et souvenirs... Mais ils sont bien trop mal payés, quand ils touchent leur salaire, avec un à deux mois de retard. A l'extérieur, sur une zone qui s'étend sur 230 km², des centaines de temples angkoriens demeurent sans réelle protection. Le pillage récent et spectaculaire de dizaines de mètres de bas-reliefs du Banteay Chmar (*Le Monde* du 12 février), en partie interceptés en Thaïlande, en a fourni une triste mais éclatante démonstration.

La lumière risque de ne jamais être faite sur ce larcin opéré à un niveau de technicité nouveau. Au début des années 90, explique Christophe Pottier, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), qui travaille sur place à la conservation des temples angkoriens, les pillards se servaient en démontant des statues ou frises de grès au burin et à la barre à mine – saccageant les pièces dans l'opération. Cette fois, à Banteay Chmar (la Citadelle du chat, dans le nord-ouest du Cambodge à une vingtaine de kilomètres de la frontière thaïlandaise), ils ont découpé la pierre à l'aide de marteaux piqueurs creusant en pointillé les pourtours des motifs choisis, de manière à ne conserver que la surface sculptée des blocs, abandonnant le reste à la forêt.



CHRISTOPHE POTTIER

Le pillage de Banteay Chmar : « Cette opération a représenté au moins deux à trois semaines de travail pour une douzaine d'ouvriers. »

Les inspections faites sur place ont permis de confirmer ce « professionnalisme » nouveau, qui suppose une logistique bien adaptée. *« Cette opération a représenté au moins deux à trois semaines de travail pour une douzaine d'ouvriers »*, estime Christophe Pottier, à l'examen des photographies des restes des vestiges qu'il a prises une fois l'alerte donnée.

A l'évidence, même si personne ne le dit publiquement, il a fallu, pour mener à bien cette tâche, la complicité active de militaires cambodgiens, d'intermédiaires commerciaux, de certains des militaires thaïlandais qui gardent cette frontière... un réseau bien organisé dont la logique est orientée vers la satisfaction d'une demande qui ne recule pas devant les coûts. La presse thaïlandaise montre du doigt Singapour, où des amateurs aussi éclairés que peu scrupuleux sont venus se joindre aux collectionneurs-pirates d'Europe, d'Amérique et du Japon.

Ce n'est pas parce que ce pillage-ci était particulièrement alarmant, par son ampleur et la qualité des pièces volées, qu'il a été mis au jour et partiellement déjoué, lorsque la police thaïlandaise a saisi, le 5 janvier, un total de 117 blocs de grès sculpté remontant à la fin du XIIe siècle. Plus probablement, c'est qu'un maillon de la chaîne en a dénoncé l'existence. Le camion intercepté se trouvait déjà en Thaïlande à plus de 100 km de la frontière. Un quart du butin aurait été ainsi mis à jour. Le reste s'est évanoui dans les filières clandestines qui demeurent bien en place.

C'est même une véritable industrie qui s'est greffée sur le sac des quelque 1 500 temples angkoriens que recèle le nord-ouest cambodgien. Des blocs de grès vierges, du type utilisé par les rois d'Angkor, sont volés pour être gravés par des artisans-sculpteurs khmers ou thaïlandais dans le style exact des originaux. D'autres œuvres, abîmées dans le démontage clandestin, sont réparées tant bien que mal par l'adjonction d'éléments qui ne correspondent pas nécessairement aux règles décoratives d'origine – seuls les experts peuvent déceler ces faux, mais leur existence contribue à alimenter la demande de pièces authentiques. Quel rôle bizarre joue alors l'Union européenne, dont un programme de coopération au Cambodge consiste à enseigner à des tailleurs de pierre à fabriquer... des faux ?

> A l'évidence, il a fallu la complicité active de militaires et d'intermédiaires commerciaux

Le marché de l'art khmer est tel que les antiquaires spécialisés, à Bangkok et à Hongkong, exposent sans scrupule éléments faux et véritables, têtes de statues cassées, troncs décapités ou démembrés, pièces mutilées par maladresse ou intentionnellement, en partant du principe que les brisures contribuent, à leur manière, à l'entretenir. Rien de nouveau, donc, dans le principe, depuis qu'André Malraux, au milieu des années 20, s'emparait d'une cargaison entière d'œuvres d'art khmer dont il assurerait plus tard, pour justifier cet « emprunt », qu'elles gisaient à même le sol, déjà prêtes à nourrir l'insatiable appétit des collectionneurs privés.

Rien de nouveau, hormis l'échelle actuelle du pillage, plus que jamais en rapport avec le nombre considérable d'ouvrages réalisés entre les IXe et XIIIe siècles. Même l'inventaire de cette œuvre reste à établir. Entamé par les Français au début du siècle, il était alors évalué, pour la seule zone restreinte de Siem Reap (40 km sur 20 ou 25 km), à deux cents sites architecturaux. La télédétection par satellite a permis d'en dénombrer 550. Le travail de fourmi, pour comprendre l'organisation de la société angkorienne et son histoire, en est toujours à ses balbutiements.

Les hangars de la Conservation d'Angkor regorgent de pièces. Installés à côté, les spécialistes de l'EFEO cherchent à les répertorier, les analyser et les arracher à leur mystère. Dans ce richissime fouillis, les pillages récents et leur détection peuvent-ils constituer un déclic, qui convaincra les responsables de l'urgence à agir contre le viol d'Angkor ? Christophe Pottier l'espère, qui a envoyé, à propos des bas-reliefs de Banteay Chmar, un rapport circonstancié au gouvernement cambodgien après avoir bénéficié, de la part des autorités militaires contrôlant la région, d'une coopération plus étroite, semble-t-il, que par le passé. *« Pour protéger Banteay Chmar, il faudrait l'ouvrir au public »*, dit-il, mais le seul accès envisageable à l'heure actuelle est par la Thaïlande, dont la frontière se situe à moins de 30 kilomètres.

Après trois décennies de guerres et de crises, la normalisation du Cambodge est bien incomplète, fragile et semble donner raison au pessimisme du commissaire Chea Sophat. Les anciens Khmers rouges qui, voici peu, rôdaient encore dans les parages, sont partis, assure-t-il. Mais les problèmes politiques demeurent. Les dirigeants *« ont oublié la culture »* et se désintéressent de ce joyau du Patrimoine mondial, sans même se rendre compte qu'il y a là la matière première *« d'une industrie sans fumée »*.

« Angkor est le symbole du pays. Pourquoi nos dirigeants ne le défendent-ils pas ? », conclut, avec tristesse, Chea Sophat.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

La protection internationale

La convention de l'Unesco de 1970, que la France a tardivement ratifiée en 1997, interdit l'importation et la vente d'objets faisant partie du patrimoine national des pays signataires. Elle vise notamment les pièces exportées frauduleusement du Cambodge où l'arsenal législatif a été renforcé en 1996. De son côté, l'Ecole française d'Extrême-Orient a effectué un inventaire des collections du dépôt de la conservation d'Angkor où de nombreux vols ont été signalés.

Enfin un organisme international comme l'ICOM (International Committee of Museum), qui réunit la plupart des grands musées du monde, a publié dans sa collection « Cent objets disparus », un volume consacré au « Pillage à Angkor », où figurent un certain nombre de pièces volées avec leur description et leur photo. Une première édition de la brochure a permis le retour de plusieurs statues repérées dans des musées ou des collections occidentales. Ces actions sont largement insuffisantes.

Huit siècles de sacs

● **Première moitié du IXe siècle.** Fondation d'Angkor par le roi Javarvarman II (802-850).
● **Début du XIe siècle.** Nouvelle dynastie. Suryavarman Ier, qui règne jusqu'en 1050, restaure et complète les monuments de ses prédécesseurs. Son fils édifie le temple-montagne du Baphuon.
● **Fin du XIe siècle.** Nouvelle dynastie avec Jayavarman VI. Son successeur Suryavarman II crée Angkor Vat, vers 1122.
● **1177.** Sac d'Angkor par les Chams. Jayavarman VII (1181-1219) relève les ruines et bâtit plusieurs temples, dont Angkor Thom et Banteay Chmar.
● **Jusqu'en 1430.** Les rois khmers continuent de régner à Angkor en dépit de la dégradation du royaume et des attaques répétées de ses voisins, notamment les Thaïs. Après cette date, Angkor est abandonnée.
● **1863.** Protectorat français sur le Cambodge. Henri Mouhot publie dans *Le Tour du monde* le récit de sa découverte d'Angkor enfouie dans la végétation.
● **1898.** Création de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO). Les campagnes pour le dégagement des temples vont se succéder.
● **1923.** André Malraux part pour la région d'Angkor afin de prélever des bas-reliefs khmers. Il est arrêté dès son retour à Phnom Penh.
● **1953.** Indépendance du Cambodge. Norodom Sihanouk est roi du Cambodge.
● **1970.** Norodom Sihanouk – qui doit faire face aux Khmers rouges et composer avec les communistes nord-vietnamiens – est déposé par le général Lon Nol, protégé des Américains. La guerre du Vietnam s'étend au Cambodge.
● **1975.** Phnom Penh, prise par les Khmers rouges, est évacuée. Début du génocide. Les derniers représentants de l'EFEO quittent le Cambodge. Les camps de réfugiés se multiplient à la frontière de la Thaïlande.
● **1979.** Les Vietnamiens chassent les Khmers rouges et occupent à leur tour la région d'Angkor. Les temples sont sporadiquement pillés.
● **1989.** Retrait des troupes vietnamiennes. On constate que les bâtiments du Dépôt de la conservation d'Angkor ont été mis à sac. Début du pillage systématique des temples.
● **1991.** Accords de Paris. Retour de Norodom Sihanouk à Phnom Penh. Les pillages continuent.

Un chantier français au chevet de l'art khmer

ANGKOR
de nos envoyés spéciaux

Quel amateur résisterait à un jeu de construction de 35 mètres de haut, composé d'un demi-million de pièces de plusieurs dizaines de kilogrammes chacune, toutes vieilles de dix siècles ? Pascal Royère, qui dit n'avoir pourtant pas été particulièrement porté sur les puzzles dans son enfance, s'offre pour encore quatre ans le plaisir de remonter pierre par pierre, avec l'aide de 180 ouvriers khmers dont le salaire est financé par la France, un des fleurons du complexe des temples d'Angkor, le Baphûon, pyramide hindouiste du XIe siècle attribuée au roi Udyadiyavarman II.

Celui-ci, dit la légende, voulut, au milieu de sa ville, dresser *« une montagne d'or »* surmontée *« d'un temple d'or brillant d'un éclat céleste »*. Au fil des siècles, l'élévation excessive du temple par rapport à son quadrilatère de base (140 mètres dans sa plus grande longueur) provoqua des affaissements fâcheux. Au point qu'au tournant de ce siècle, il ressemblait plutôt à un immense sorbet à moitié fondu dans la forêt angkorienne quand furent entrepris les premiers travaux de restauration par Jean Commaille en 1910.

Après les sanglants épisodes de la guerre (1969-1975) puis le règne des Khmers rouges (1975-fin 1978), l'envoi de « bérets bleus » a permis à la France de reprendre ces travaux de restauration qui lui sont comme un sacerdoce, depuis qu'elle a pris le pays pour ainsi dire sous son aile au XIXe siècle. Jour après jour, sous le rude soleil tropical comme sous les pluies, Pascal Royère, directeur du projet Baphûon de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), remet ainsi sur pied un des plus magnifiques ouvrages de l'architecture khmère, à proximité immédiate du célébrissime Bayon aux Tours à quatre visages.

Le monument offre une structure quelque peu incongrue depuis que, au XVIe siècle, il a été partiellement « cannibalisé » : une partie de ses pierres servirent à construire, sur l'un de ses flancs, la silhouette d'un des plus grands bouddhas couchés de la statuaire bouddhique. La couverture et le remplissage d'une galerie antérieure se trouvent donc dans le bouddha. C'est à présent un puzzle dans le puzzle. Il va falloir à Pascal Royère et à ses collaborateurs identifier, parmi ces blocs, ceux qui serviront à combler les trous de la reconstitution du reste du temple. Ce que n'avait permis l'informatique en trois dimensions utilisée pour ces travaux qui ont débuté en 1995.

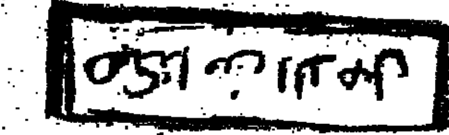
TROIS SPÉCIALISTES CHINOIS

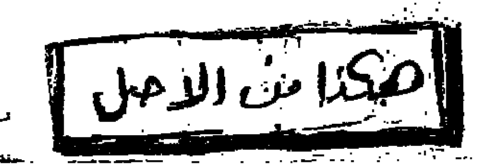
En attendant, grues et autres engins de levage, dûment estampillés *« don de la France »* et pilotés par des Khmers, contribuent à rendre au pays et à ses hommes une mémoire et un savoir de conservation archéologique. L'histoire récente les en avait privés, après les tentatives de restauration de Bernard-Philippe Groslier dans les années 60, interrompues en 1972 par la guerre. Les travaux du Baphûon font suite à la reconstitution des ruines de la Terrasse du roi lépreux et à la restauration de la Terrasse des éléphants par les Français.

Beaucoup d'efforts pour un bien lointain passé ? La France, quoi qu'il en soit, n'est pas seule à travailler à remettre de l'ordre dans les ruines angkoriennes. L'Italie, l'Allemagne, le Japon surtout, ont aussi mis la main à la pâte, sur une échelle plus modeste. Et encore l'Indonésie, avant d'abandonner les lieux, faute de moyens par suite de la crise économique.

Enfin, nouvelle venue, la Chine populaire vient d'envoyer trois spécialistes diriger la restauration du petit Chau Say Tevoda, temple légèrement postérieur au Baphûon, très abîmé. Pourquoi Pékin, qui n'a aucune connaissance en matière d'architecture khmère hormis un lointain mémoire rédigé par l'émissaire Tcheou Ta Kouan après une visite des lieux en 1296, éprouve-t-il le besoin de se joindre à cet effort de reconstitution ? Ce faisant, la Chine, qui a si longtemps soutenu les Khmers rouges, fossoyeurs de ce peuple, souligne encore un peu plus le poids de l'ambigu symbole que sont les temples d'Angkor.

F. D. et J.-C. P.

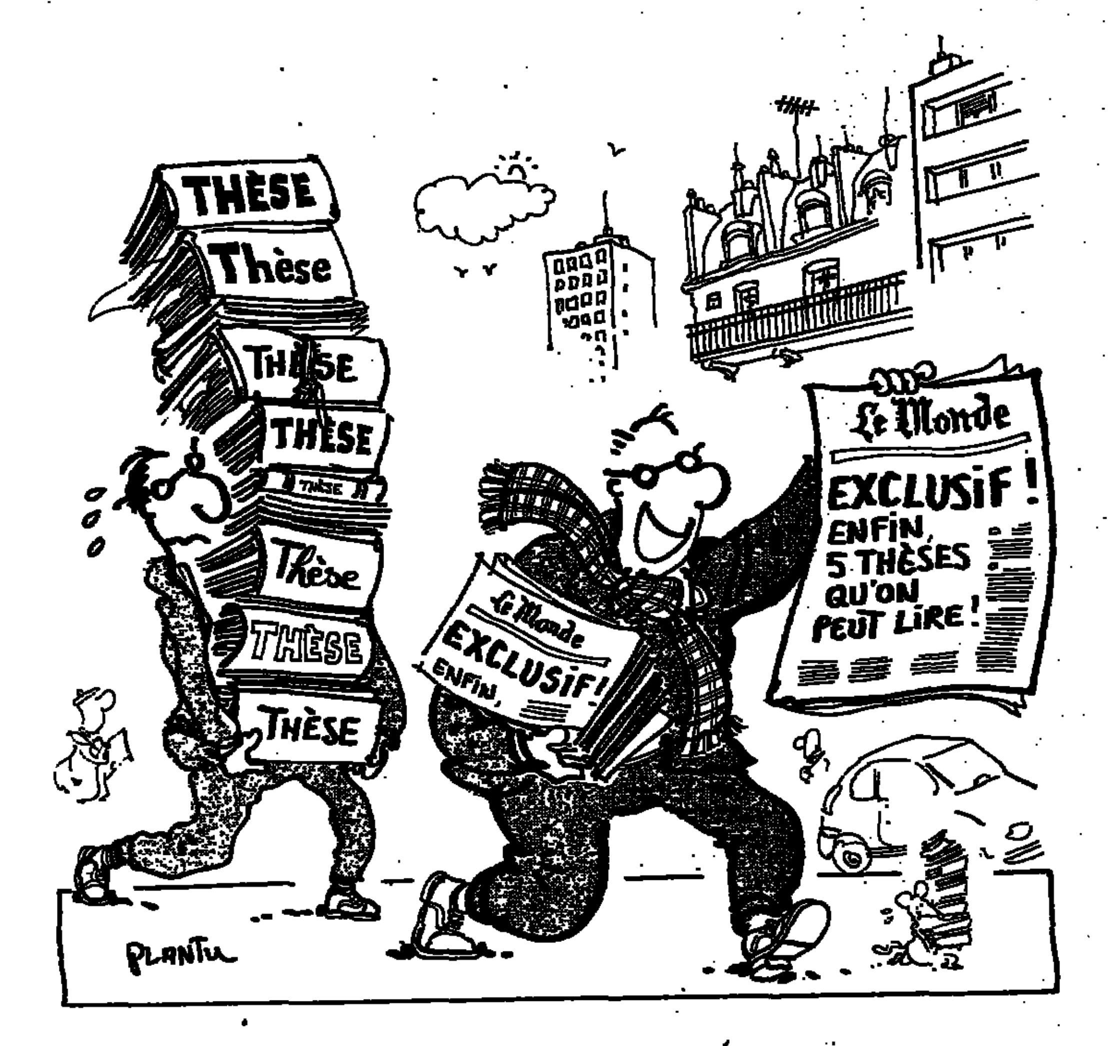


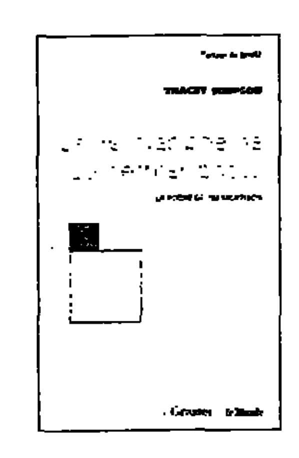


Partageons les Savoirs !

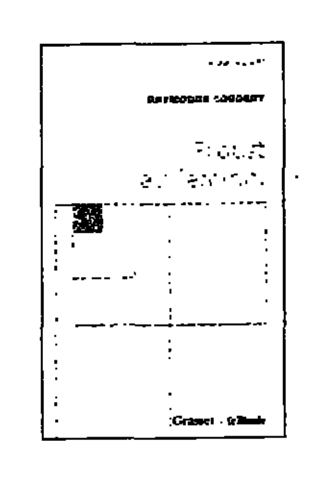
En janvier 1997, *Le Monde de l'éducation* crée **le Prix Le Monde de la recherche universitaire** destiné à récompenser, par l'édition, cinq docteurs ayant démontré le caractère novateur de leur travail et son utilité pour le grand public.

En octobre 1998, les éditions **Grasset** publient les premiers ouvrages de la collection **« Partage du Savoir »** dirigée par **Laure Adler** et **Edgar Morin**.

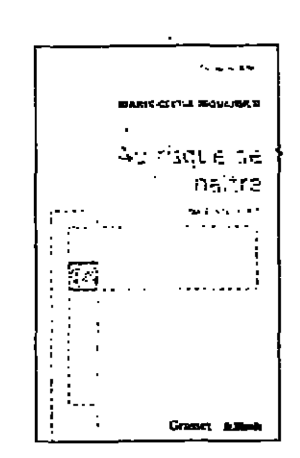




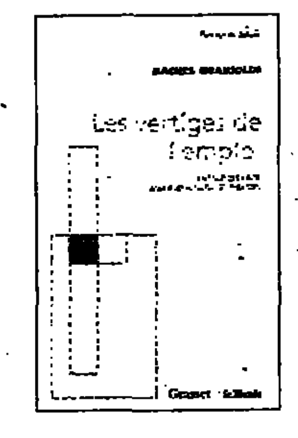
Tracey Simpson
Le dernier poème du dernier poète
La poésie de Jim Morrison
Parution 21 octobre 1998



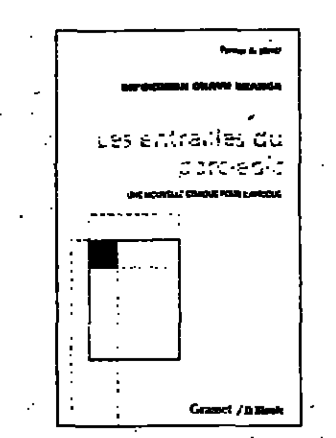
Raymonde Coudert
Proust au féminin
Parution 21 octobre 1998



Marie-Cécile Moulinier
Au risque de naître
Maternité et Sida
Parution 4 novembre 1998



Rachel Beaujolin
Les vertiges de l'emploi
L'entreprise face aux réductions d'effectifs
Parution janvier 1999



On'okundji Okavu Ekanga
Les entrailles du porc-épic
Une nouvelle éthique pour l'afrique
Parution janvier 1999

Nouvelle collection Partage du *savoir*
Grasset / **Le Monde**

À l'initiative du Monde de l'éducation, avec le soutien de la Fondation Banques CIC pour le livre, de la Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme et de l'UNESCO.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Banques CIC pour le livre
fondation d'entreprise



fondation Charles Léopold Mayer





Christie's crée un département de ventes privées à New York

La nouvelle structure de la société de ventes aux enchères publiques sera dirigée par la Suissesse Dominique Astrid Lévy, spécialiste de l'art contemporain

LA SOCIÉTÉ de ventes aux enchères publiques Christie's, contrôlée par l'homme d'affaires français François Pinault (*Le Monde* des 7 et 20 mai 1998), annonce la création d'un département consacré aux ventes privées. Il sera basé à New York, dans la 59e Rue, et dirigé par Dominique Astrid Lévy.

Née en Suisse, Dominique Astrid Lévy, 31 ans, diplômée de sciences politiques et de sociologie, a commencé sa carrière au département d'art contemporain de Christie's en 1987, avant de rejoindre Sotheby's à Genève, où elle fut en charge du département des peintures impressionnistes et modernes. Elle a ensuite dirigé la galerie Daniel Malingue de Genève avant de créer, en association avec Simon Struder, sa propre structure de conseil et d'organisation d'événements artistiques. On lui doit entre autres l'ébouriffante exposition du cinéaste Peter Greenaway à Genève (*Le Monde* du 27 avril 1994) et la réalisation du concours Unidufour (*Le Monde* du 1er août 1996). Elle a également organisé des expositions à Parme, Oslo et Singapour. Elle collaborait depuis 1998 avec la galerie Anthony d'Offay de Londres, où elle supervisait les relations avec d'importants artistes américains et des collectionneurs internationaux.

C'est donc une spécialiste de l'art contemporain, qui ne cache pas son goût personnel pour la photographie, la vidéo et les aspects les plus actuels de la création, que François Pinault a chargée de mettre en place ce département dévolu aux ventes privées, qui entend se concentrer sur l'art du XXe siècle.

Une pierre dans le jardin de Sotheby's, qui passe pour un grand méchant loup auprès des galeries d'art vivant

L'annonce de la création de cette nouvelle branche devrait inquiéter les marchands d'art, qui redoutent que Christie's ne vienne chasser sur leurs terres. Certes, il y a beau temps que Christie's et sa rivale Sotheby's ne se contentent plus des ventes au marteau et se comportent, lorsqu'elles y trouvent avantage, comme des marchands privés, soit après des enchères infructueuses, soit lorsque leurs clients réclament une discrétion de plus en plus difficile à assurer en ventes publiques. C'est ce souci de garantir l'anonymat des transactions qui a d'ailleurs présidé au choix du siège du nouveau département, à l'écart de celui où se déroulent les enchères et où officient les experts de la maison.

« Nous voulons offrir un nouveau service aux clients de Christie's », explique Dominique Astrid Lévy, qui assure par ailleurs ne pas vouloir entrer en concurrence avec les galeries d'art : *« Ce n'est pas le même métier, et nous n'avons pas vocation à vendre des artistes directement. Nous n'intervenons que sur le second marché, et nous ne voulons pas nous substituer aux galeries dans leur rôle de promotion de l'art contemporain. Au contraire : s'ils réfléchissent un peu, les galeristes comprendront vite l'intérêt qu'ils ont à travailler avec nous. »*

Une pierre dans le jardin de Sotheby's, qui, après avoir racheté la galerie new-yorkaise André Emmerich (*Le Monde* du 15 juin 1996) et recruté le très contemporain Jeffrey Deitch (*Le Monde*, 2 octobre 1997), passe pour un grand méchant loup auprès des galeries d'art vivant. Mais un tel département risque de drainer vers lui quelques gros tableaux qui feront défaut à bon nombre de galeries. Car, bien souvent, les œuvres anciennes financent les plus récentes, et la grande majorité des galeries d'art contemporain équilibrent leurs comptes grâce à des opérations de courtage de cette nature.

Mais il est peu probable que le gibier chassé par Dominique Astrid Lévy soit du même ordre de grandeur : *« Quand je parle de service, je pense à des possibilités nouvelles. Nous pouvons satisfaire un client qui a besoin de vendre rapidement un tableau. Nous pouvons lui trouver un acheteur, ou acheter pour nous même, le cas échéant. De même, dans le cas d'œuvres importantes, nous pouvons envisager de participer à l'acquisition, avec une tierce personne. Il y a aussi le cas des musées qui souhaiteraient se défaire de pièces de leur collection* [aux Etats-Unis, la chose est possible] *: nous pouvons les y aider, comme nous pouvons les aider en cas d'acquisition. »*

Quant au choix de New York, il s'imposait : première place mondiale du marché de l'art, c'est aussi la moins grevée par les taxes. Le 26 février, Jo Laird, avocate de Christie's, qui organisait un séminaire sur le droit de suite qui doit s'étendre à l'ensemble de l'Europe, qualifiait la volonté de Bruxelles par un bel euphémisme : *« Ce n'est pas totalement une mauvaise nouvelle »*, a-t-elle reconnu, en montrant les Warhol, Matisse ou Miro mis en vente à New York par des Européens, qui *« seront de plus en plus nombreux »*, selon Jo Laird. Dominique Astrid Lévy ne désespère pas, pourtant, si l'expérience américaine est concluante, de rapatrier un jour, peut-être, ses bureaux à Paris. En attendant, les chefs-d'œuvre de l'art du XXe siècle iront changer de main outre-Atlantique, en toute confidentialité.

Harry Bellet



D. R.

Dominique Astrid Lévy, directrice internationale des ventes privées chez Christie's : « S'ils réfléchissent un peu, les galeristes comprendront vite l'intérêt qu'ils ont à travailler avec nous. »

DÉPÊCHES

■ **INTERMITTENTS : à l'appel du Syndicat national des techniciens et réalisateurs de la production audiovisuelle (SNTR-CGT),** un rassemblement des intermittents du spectacle aura lieu le samedi 6 mars à partir de 18 heures devant le Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, à l'occasion de la cérémonie des Césars.

■ **CINÉMA : selon le quotidien spécialisé *The Hollywood Reporter*,** le casting du remake américain des *Visiteurs* prend forme. Christina Applegate interprétera l'amoureuse de Jean Reno, qui conserve son rôle de Godefroy de Montmirail, tandis que Tara Reid jouera une Américaine typique qui s'entiche de Christian Clavier, qui garde, lui, le rôle de Jacquouille la Fripouille. Jean-Marie Poiré assurera lui-même la mise en scène de la version américaine de son film.

■ **DANSE : sept chorégraphes venus de six pays ont été retenus pour participer aux** épreuves du 1er Concours international de chorégraphie classique de Paris. Il s'agit de Dmitrij Simkin (Allemagne), Jorg Mannes (Autriche), Lisa Deyo (Etats-Unis), Jean-Luc Beaupère (France), Bernard Courtot de Bouteiller (France), Teet Kas (Norvège) et Hazel Sabas Gower (Philippines). La finale aura lieu le 12 mars à l'Auditorium des Halles à Paris. Le grand prix est doté de 40 000 francs (6 098 euros).

■ **ARTS : le mensuel *Beaux-Arts Magazine* présente, du 28 février au 7 mars,** une exposition au Salon de l'agriculture, porte de Versailles à Paris, et publie à cette occasion un cahier spécial consacré aux représentations agrestes dans les arts plastiques. Intitulée « Art et agriculture », l'exposition regroupe douze artistes, de César à William Wegman, en passant par Thomas Grünfeld et ses bêtes hybrides.

Un projet de téléphérique menace le site inca du Machu Picchu

L'Unesco a demandé le report de sa construction, confiée à une société suisse, jusqu'à ce qu'une mission d'experts se rende sur place

LIMA
de notre correspondante

Comment assurer l'intégrité d'un site mondialement connu et en même temps faciliter sa fréquentation ? De plus en plus souvent, les grands points de rencontre du patrimoine mondial sont confrontés à ce conflit d'intérêts entre commodité et authenticité, préservation d'un paysage et facilités techniques.

Un téléphérique pour le Machu Picchu ? Les visiteurs éviteraient ainsi vingt minutes de bus sur la route sinueuse et poussiéreuse qui relie la station de chemin de fer d'Aguas Calientes à la citadelle inca. C'est l'argument des agents touristiques. De leur côté, les défenseurs du patrimoine crient au blasphème : le sanctuaire précolombien serait défiguré. Polémique. L'Unesco a demandé le report de l'exécution du projet.

« Avec ses pylônes, ses câbles, ses wagons qui se croisent dans l'espace et ses stations d'embarquement et de débarquement des passagers, le téléphérique va détériorer le paysage », déclare Daniel Estrada, parlementaire et ancien maire de Cuzco, principal opposant au projet. *« Les câbles seront peints en vert pour qu'ils se fondent dans le paysage »*, réplique Lorenzo Souza, président du consortium qui a remporté l'appel d'offres.

« VIEUX MOTEURS DIESEL »

Lors du premier congrès extraordinaire de défense du patrimoine culturel et naturel du Pérou, qui s'est déroulé à Cuzco, en novembre 1998, les experts n'ont guère été convaincus par cet argument. Tous se sont montrés préoccupés de l'abandon par l'Etat des institutions responsables de la conservation du patrimoine, et de l'adoption de politiques économiques visant à obtenir un maximum de rendement à court terme.

Comment ce site grandiose et son monument historique, reconnu « patrimoine culturel et naturel de l'humanité » par l'Unesco, a-t-il pu être bradé, du jour au lendemain, par la commission de promotion des concessions privées (Promcepri) ? Une concession, portant sur 14 000 mètres carrés, a été octroyée à l'opérateur Machu Picchu Cable Car SA pour les vingt-cinq prochaines années.

L'investissement de 8 millions de dollars (48 millions de francs, 7 millions d'euros) serait récupéré en quatre ans par le consortium, estime Daniel Estrada, Machu Picchu Cable Car SA prévoyant de transporter 400 personnes par heure. Or, selon un rapport de l'entreprise Wright Water Engineers, à la demande de l'Institut national de la culture (INC) et de l'Unesco, le sanctuaire ne peut en supporter plus de 2 200 par jour, pour que son infrastructure ne souffre pas de dégâts irréparables. Pour assurer sa rentabilité, le téléphérique en transporterait deux fois plus.

« C'est une critique mal intentionnée, commente Roberto Persivale, qui n'est pas tendre non plus face aux *« mochileros »* – les touristes sac au dos et à petit budget –, *« qui contaminent l'environnement et provoquent des incendies de forêt »*. A son avis, le projet de téléphérique, qui vise à attirer une clientèle aisée, *« est la forme la plus appropriée et la plus sûre pour transporter les touristes. Les bus, qui fonctionnent mal et déversent de l'huile de moteur dans le fleuve Vilcanota, et le vrombissement des hélicoptères, provoquent un impact sur l'environnement bien plus grave que ne le ferait le téléphérique, conçu selon les normes suisses »*.

« La pollution par le bruit, ce n'est pas tout, ajoute Percy Tapia, de la Commission de promotion du Pérou (Promperu). *Les arguments contre ce téléphérique sont tous subjectifs. Les vieux moteurs diesel de l'entreprise de chemins de fer ne sont-ils pas plus polluants ? Autre remarque : si des téléphériques transportent les touristes dans plus de quatre-vingts pays, pourquoi seraient-ils considérés nocifs pour l'environnement au Pérou ? Si l'Unesco a lancé un projet de téléphérique et d'hôtel pour 600 personnes, détruisant entre 1983 et 1985, 300 mètres du Chemin de l'Inca, installant d'énormes tuyauteries et ravageant une partie de la montagne Winay-Huayna, comment peut-elle défendre son point de vue aujourd'hui ? »*

« L'entreprise suisse Von Roll Tramways a une grande expérience dans la manière de s'insérer auprès des monuments historiques puisqu'elle a construit des téléphériques dans des sites de l'importance de Stone Mountain à Atlanta, Pao de Azucar à Rio de Janeiro, et Massada en Israël, rappelle Roberto Persivale. *Les deux stations seront parfaitement camouflées »*.

Et si l'on passait derrière les ruines

L'idée d'un téléphérique n'est pas neuve – elle a été lancée en 1981 –, mais le projet prévoyait alors de faire passer le dispositif sur la face de la montagne qui est derrière les ruines, et non pas devant. En juillet 1982, l'entreprise péruvienne Remi, représentant la société française Pomagalski, remporta le premier appel d'offres devant le groupe suisse Von Roll. Mais les autorités de Cuzco s'opposèrent au projet. En 1989, Remi remporta la seconde adjudication. Un problème de financement l'empêcha cette fois d'exécuter ce projet. En juin 1998, Von Roll a pris sa revanche.

Jacques Beharel, de Remi, ne s'avoue pas battu : *« Après tant d'années de travail, nous voulons toujours construire ce téléphérique »*, assure-t-il. Il rappelle que Pomagalski est le premier fabricant dans le monde avec plus de 4 000 installations, dont une trentaine de l'envergure de celle proposée pour le Machu Picchu. Le dernier né est en service auprès de la muraille de Chine. Jacques Beharel ajoute : *« Notre projet de passer derrière les ruines était moins cher, moins dangereux – risques d'éboulements, bourrasques de vent, survol du fleuve – et, surtout, il ne compromettait pas la beauté du site. Il était invisible. »*

Persivale, gérant général de Peru Hotel SA, la société qui administre l'hôtel de Machu Picchu, ainsi que le très luxueux Monasterio de Cuzco, et dont Machu Picchu Cable Car SA est une filiale. *Si le train ne peut amener qu'un peu plus d'un millier de touristes par jour, comment le téléphérique pourrait-il en transporter quatre fois plus ? »*

Le Comité pour le patrimoine mondial des Nations unies, réuni à Kyoto (Japon) en décembre 1998, a demandé au gouvernement péruvien que l'exécution de ce projet soit reportée jusqu'à ce qu'une mission d'experts se rende sur place pour évaluer ses conséquences.

« Les fonctionnaires de l'Unesco ? Ils sont tous communistes, comme Daniel Estrada et plusieurs maires de la région », lance Roberto Per-

LETTRE SUR INTERNET

De toute façon, l'appel d'offres a été lancé sans consulter l'Institut national de la culture (INC), ni l'Unesco. Le directeur du Centre du patrimoine culturel de l'Unesco, Bernd von Droste, avait néanmoins insisté auprès des autorités péruviennes, depuis décembre 1996, pour qu'aucune initiative ne soit prise concernant le projet de téléphérique – *« qui pourrait avoir de graves conséquences sur le site »* – avant que ne soit adopté un plan d'ensemble ou « plan Maestro », pour assurer la protection du site. Ce plan n'aurait été approuvé qu'en octobre 1998, mais son contenu n'a pas été rendu public.

De plus, l'appel d'offres a été lancé avant les études techniques concernant l'impact sur l'environnement, la force des vents et la prospection archéologique qui ont été réalisées, a posteriori, par la société qui a remporté l'appel d'offres. Une instruction judiciaire a été ouverte. Et une centaine de personnalités du monde entier ont signé, par le biais d'Internet, une lettre adressée à Federico Mayor, directeur de l'Unesco. La question de fond est de savoir si les biens culturels sont des marchandises soumises aux lois de l'offre et de la demande.

Nicole Bonnet

Bernard Fixot crée sa propre maison d'édition

L'ÉDITEUR Bernard Fixot, PDG des éditions du même nom, ainsi que des maisons Robert Laffont, Julliard et Seghers, quittera ce poste le 1er septembre 1999, pour créer sa propre maison d'édition dont Havas sera l'actionnaire de référence. Il reste administrateur de Laffont et membre du Comité exécutif de la branche multimédia et édition grand public d'Havas dirigée par Agnès Touraine, et rejoindra parallèlement le comité éditorial d'Havas Interactive.

Arrivé en 1993 à la tête des éditions Robert Laffont, dont le chiffre d'affaires avoisine 300 millions de francs (45,73 millions d'euros), ce patron réputé pour son sens du marketing et ses coups commerciaux, souhaite *« redonner la priorité à l'édition sur le management »*. Il publiera chaque année, au sein d'une structure de *« cinq à six personnes »*, dont le nom n'est pas encore connu *« une dizaine ou une quinzaine d'ouvrages »* à vocation internationale pouvant *« être déclinés sur des supports multimédia – CD-ROM, Internet, Télévision »*. *« L'écrit n'a pas à avoir de complexes face aux nouveaux supports*, note Bernard Fixot. *Nous avons découvert que nous pouvions faire partie des listes de* best sellers *du monde entier. Notre idée est de publier des documents ou des romans utilisant des ressorts universels. »*

Bernard Fixot sera remplacé en septembre par Léonello Brandolini, PDG d'UGE-Poche (Pocket, Pocket Jeunesse, Fleuve Noir, 10/18) depuis 1994 et *« homme poche »* du groupe Havas. C'est l'éditeur Jean-Claude Dubost, dont Léonello Brandolini estime qu'il continuera son action *« dans le même ordre d'idée »* qui, rejoignant Havas, prend la tête d'UGE-Poche.

POCHE ET MAGAZINES

Editeur au Livre de Poche, chez Hachette, puis directeur de Bayard Editions, la branche livre du groupe Bayard Presse, depuis 1987, Jean-Claude Dubost a notamment créé le secteur poche de Bayard Editions, au sein duquel les magazines pour la jeunesse *Belles Histoires*, *J'Aime lire* et *Je Bouquine* ont notamment trouvé une deuxième vie et où la collection américaine « Chair de Poule » a connu son succès phénoménal. Le chiffre d'affaires de Bayard Editions (environ 270 millions de francs soit 41,15 millions d'euros) est constitué à 60 % par la vente des collections au format poche. *« C'est un professionnel qui connait bien le secteur*, commente-t-on chez Pocket. *Pour le reste, les gens ici attendent que les choses se mettent en place pour voir. »*

Du côté de Bayard Editions, Charles-Jean Pradelle, directeur général du groupe Bayard Presse, indique qu'il *« reprend en direct le suivi du département que quitte Jean-Claude Dubost »*. Un départ qui, selon lui – et malgré le passage de l'éditeur Pierre Marchand chez Hachette (*Le Monde* du 20 janvier) – ne modifie en rien les travaux entamés avec Gallimard pour un rapprochement dans le secteur du poche pour la jeunesse.

Florence Noiville

La présence française à la 48e Biennale de Venise

LA 48e BIENNALE d'arts plastiques de Venise 1999 aura lieu cette année du 14 juin au 7 novembre. L'Association française d'action artistique (AFAA), qui a la charge de l'organisation de la présence française à la Biennale, a décidé, comme il y a deux ans, de ne pas nommer un commissaire mais un (ou plusieurs) artiste(s), *« à qui il est laissé la liberté d'organiser les modalités de son projet »*, *« sur proposition d'un comité de personnalités »*.

Ce comité réunissait cette année Michel Bourel, directeur de la Villa Arson à Nice, Henri-Claude Cousseau, directeur des musées de Bordeaux, Olivier Kaeppelin, du ministère de la culture, Jean de Loisy, de la Mission pour l'an 2000, Denys Zacharopoulos, directeur du Centre d'art contemporain de Kerguéhennec, et Natacha Caron, commissaire d'expositions. Le comité a choisi deux artistes vivant et travaillant à Paris : Jean-Pierre Bertrand, né en 1937, et Huang Yong Ping, né en 1954, qui partageront le pavillon français de la Biennale.

Patrick Caulfield ne croit pas à ce qu'il voit

A Londres, une rétrospective révèle l'énergie et l'acuité d'un des inventeurs du pop anglais, analyste incisif de nos habitudes de vision

PATRICK CAULFIELD. Hayward Gallery, South Bank, Londres. Mº Waterloo. Tél. : 00-44-171-960-5226. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, mardi et mercredi jusqu'à 20 heures. Entrée : 6 livres. Jusqu'au 11 avril.

Patrick Caulfield a soixante-trois ans. Il a été l'un des meilleurs protagonistes du pop-art anglais des années 60. Son œuvre se poursuit dans une visible jubilation, sans se répéter. Mais Caulfield ne cherche pas à passer pour une star. Il n'a pas émigré en Californie. Il n'est sûrement pas aussi télégénique que David Hockney. Donc, en France, il est à peu près inconnu. A Paris, il n'a obtenu que deux expositions personnelles, à la galerie Claudine Papillon, en 1993 et 1996. Une fois, une seule, un musée l'a accroché sur ses murs – c'était en 1973. Il serait temps de recommencer.

Il se trouve qu'une rétrospective Caulfield se tient à Londres, dans les salles austères de la Hayward Gallery. Elle ira au Luxembourg, à Lisbonne et à Yale – nulle part en France. En 55 tableaux, de 1961 à 1997, elle démontre cependant combien il est regrettable d'ignorer cet artiste. Ses œuvres posent quelques questions pertinentes à propos de la société contemporaine, de ses modes de représentations, de ses stéréotypes visuels, de la photographie, de la publicité, de la bande dessinée et de l'histoire de la peinture de Matisse à nos jours.

DÉNIAISER LES REGARDS

Avec une ironie insistante, elles donnent à penser que nous ne voyons pas ce que nous croyons voir, que nous nous contentons le plus souvent de reconnaître hâtivement des signes pauvres, dans le plus grand désordre. Ce désordre, ces signes pauvres, ces stéréotypes incohérents, Caulfield en fait des tableaux, c'est-à-dire des démonstrations, de l'art intelligent – pléonasme, en principe. La méthode est simple, en apparence du moins. Caulfield prend une toile de grand format et choisit un grand sujet, que le titre annonce de manière péremptoire : ça s'appelle, par exemple, *Ville et campagne*. Comment un peintre peut-il se saisir de ce sujet, que l'on croirait réservé aux politiques et aux sociologues ? Par la construction réfléchie d'une perspective incompréhensible. Au premier plan, il y a de la moquette rose, vert et bleu peinte par petits points. Sur les côtés, des murs – ce devraient être des murs, logiquement – étalent leurs papiers peints hideux, à motifs géométriques genre Vasarely pour chambre à coucher. A moins que l'on ne soit plutôt à la réception d'un hotel miteux, ornée d'une horloge et d'un plafond écarlate. Ce serait un hôtel à la campagne, puisque l'espace s'ouvre au centre de la toile sur une vue d'extérieur avec arbres, buissons et feuillages d'automne. Le contraste entre cette partie, traitée en pseudo-réalisme, et les géométries qui l'entourent est assez brutal. On pourrait en déduire que le monde actuel ne regarde plus la nature que sous forme de morceaux choisis insérés dans la ville – il ne reste donc de la nature qu'une imagerie. Ce que le tableau en montre pourrait n'être qu'un agrandissement photographique, la profondeur pourrait n'être que factice. Tout serait faux ?

Tout est faux, évidemment. Les fruits et les plats cuisinés qui s'accumulent dans les natures mortes proviennent de publicités assurément mensongères pour gastronomie prête à réchauffer. Les paysages copient des cartes postales et les intérieurs copient des clichés pour magazines de mode. Le bois est du faux bois et les fleurs sont artificielles.

Dans chaque toile, depuis les années 60, un ou plusieurs éléments jettent la perturbation, discrètement ou violemment selon l'humeur de l'auteur. La perspective s'écrase soudain contre un plan invisible. Un triangle de couleur pure passe à travers l'espace et les objets. Un rayon de lumière n'éclaire rien. A l'inverse, il produit deux ombres dans deux directions opposées. Un morceau de trompe-l'œil voisine avec un morceau d'abstraction géométrique. Des roses tyriens, des pourpres, des écarlates, des violets écœurants se battent sans merci. Il arrive que l'une des couleurs l'emporte et inonde la toile, étrange application du monochrome. Plus souvent, aucune ne gagne et la querelle n'en finit pas, ravivée par l'irruption d'un jaune citron ou d'un vert pistache. On ne peut pas prétendre que Caulfield aspire à séduire les regards. Il préfère les déniaiser.

LOGIQUE CUBISTE

La cohérence de l'entreprise est manifeste. En 1961, jeune turc du pop, Caulfield montrait comment les chefs-d'œuvre de la peinture finissent en posters, Delacroix en affichiste et le fauvisme en illustration touristique. Aujourd'hui, il compose des pièges à visions. En 1963, il a peint un hommage à Juan Gris. Aujourd'hui, assez souvent, il fait allusion au cubisme dans sa phase débridée, celle de Picasso et de Gris après 1912. Il pratique avec une dextérité consommée l'art du faux collage et exécute de temps en temps des variations sur la pipe, celle de Picasso plutôt que celle de Magritte. Tout cela est parfaitement logique, puisque les cubistes ont été les premiers à figurer le chaos contemporain saturé d'images hétéroclites et de faux-semblants.

Philippe Dagen


COLLECTION ST JOHN WILSON TRUST

« Portrait of Juan Gris » (1963). Huile sur panneau, 121,9 x 121,9 cm.

Heisenberg et Bohr, une rencontre particulière

COPENHAGUE, de Michael Frayn, adaptation de Jean-Marie Besset. Mise en scène de Michael Blakemore. Avec Maïa Simon, Niels Arestrup, Pierre Vaneck.
THÉÂTRE MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté et Edgar-Quinet. Du mardi au samedi à 21 heures, matinées le samedi à 16 h 30 et le dimanche à 15 h 30. Tél : 01-43-22-77-74. De 90 F à 160 F (de 13,70 € à 24,40 €).

En 1941, le physicien allemand Werner Heisenberg s'en va rencontrer, à Copenhague, le physicien danois Niels Bohr, son aîné, auquel il était intimement lié avant les guerres du Reich, comme, la plupart du temps, se lient les quelques savants parvenus à un tel summum de recherche qu'ils ne peuvent s'entretenir utilement qu'entre eux.

Cette rencontre est particulière : le Danemark est occupé par les Allemands, et tout laisse à penser que les deux savants s'emploient, « chacun de son côté », à l'étude de l'exploitation militaire de la fission. La Science, l'Histoire, l'Amitié, soutiennent un conflit de rare dimension. L'événement n'est pas fictif : la rencontre a réellement eu lieu, par moments en présence de Margrethe Bohr.

La teneur de l'échange, le but de la rencontre, restent inconnus. L'auteur britannique Michael Frayn invite sur les planches nos trois grandes figures. Il ne leur fait pas dire ce qu'il ne sait pas, c'est une des qualités de la pièce. Il est dans le noir, il tâte le terrain, il propose une piste éventuelle, une autre, une autre... Il y a, qui sous-tend chaque seconde, ce lien d'amitié profonde, mis en veilleuse par la guerre, et le profil de la trahison.

Traduit en belle langue claire par Jean-Marie Besset, c'est une bonne leçon de « physique facile », d'Histoire vraie inimaginable, de situation invivable. Les trois acteurs sont excellents. Maïa Simon a toujours donné intérêt, densité, aux œuvres qu'elle interprète, par la finesse, la lumière, de son art. Il suffit que Pierre Vaneck apparaisse dans un décor pour que le théâtre (public, scène, pièce, tout compris) prenne une évidence, une force. Niels Arestrup, lui, c'est le mystère, la magie, l'imprévu, l'émotion, le danger, la poésie, du grand acteur-né.

Une soirée sérieuse, au tableau d'honneur du « théâtre privé ».

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

La Légende de saint Julien l'Hospitalier
1875 : Flaubert va mal. Panne d'inspiration, angoisses, problèmes d'argent. Il décide de prendre l'air, à Concarneau, d'où il écrit à son ami Tourgueniev : *« Pour m'occuper à quelque chose, je vais tâcher d'écrire un petit conte, une légende qui se trouve peinte sur les vitraux de la cathédrale de Rouen. »* Le *« petit conte »* en question, ce sera *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* – un texte fait pour inspirer Christian Rist, qui, avec son Studio Classique, mène un travail souvent remarquable d'exploration des œuvres non dramatiques. Il dirige ici le comédien Jean-Jacques Le Vessier, qui sera accompagné dans son monologue par un musicien adepte des instruments anciens, Jean-Michel Deliers.
Cartoucherie - Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Mº Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-74-99-61. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 18 avril.

Karina Gauvin (soprano)
Roger Vignoles (piano)
Le centenaire Poulenc aura fait entendre tout, ou presque, et parfois n'importe quoi. Ce n'est pas le cas de la Bibliothèque nationale de France, qui présente toutes les mélodies de Poulenc, mais en les agençant d'une manière apéritive et remarquable. De jeunes artistes bien préparés et bien-disants en sont les interprètes.
Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Jean-Philippe Viret Quartet
Ne revenons pas sur les hauts faits de la carrière de Jean-Philippe Viret (Grappelli, l'Orchestre de contrebasses) : les musiciens de jazz sont pour le public infatigablement conduits à rappeler leur talent à chaque concert qui disparaît. Viret réunit un quartet convaincant. Ses preuves sont faites. Reste donc la musique. C'est cela qui rend l'expérience des clubs cruciale : leur enjeu, cette façon, pour rien, un soir en passant, de mettre sa carrière sur la table tout en continuant de jouer. Rendez-vous au Duc.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mº Châtelet. Le 2, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Sttellla
Le groupe de rock belge humoristique Sttellla, animé par le chanteur et compositeur Jean-Luc Fonck, est considéré comme un disciple de Boby Lapointe, avec ses chansons sarcastiques et humoristiques, où les jeux de mots abondent. La formation a publié son dernier album *(Il faut tourner l'Apache)* il y a quelques semaines, chez Chantons sous la Truie-PIAS.
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Les 2, 3 et 4, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65.

CHAMBÉRY

Jean-Claude Gallotta
Personnage gallottien que Don Quichotte ! Toujours fiévreux, sans cesse en alerte, prompt à bondir pour défendre ses rêves, il a plus d'un point commun avec le chorégraphe de Grenoble. Si le chevalier de la Mancha est absent de cette nouvelle création intitulée *Presque Don Quichotte*, son esprit, ses élans irriguent la chorégrahie, qui précipite huit danseurs dans une aventure gestuelle fantasque et exubérante. Le mythique hidalgo n'a pas encore rendu les armes.
Espace André-Malraux, 73 Chambéry. Le 3, à 20 h 30 ; le 4, à 19 h 30. Tél. : 04-79-85-55-43. 140 F.

NANTES

Le Labo
Cette jeune manifestation se veut au cœur des tendances artistiques du moment : lieux non conventionnels de représentation (entrepôt Delrue, chapelle de l'Oratoire), rencontres pluridisciplinaires avec des chorégraphes (Olga de Soto, Olivia Grandville), plasticiens (Lucy Orta, Micha Deridder), créateurs lumières ou musiciens, discussions entre le public et les artistes. Chaque soir, deux performances pour aiguiser le regard sur le corps en mouvement dans un espace insolite.
Du 3 au 9 mars, 44 Nantes. Tél. : 06-62-15-78-14.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Bertrand Tavernier, documentariste
Lyon et l'Amérique, la littérature et le jazz, l'histoire politique et la géographie sociale, tels sont les thèmes principaux des documentaires réalisés par *Bertrand Tavernier. Chacun d'entre eux* (à l'exception de *Lyon, le regard intérieur*) dure près de trois heures et est réalisé avec un partenaire (*Jean Aurenche, Robert Parrish, son père René*, Patrick Rotman, son fils Nils). Au programme : *Philippe Soupault* (1982), *Mississippi Blues* (1983), *Lyon, le regard intérieur* (1988), *La Guerre sans nom* (1991). *De l'autre côté du périph'* (1997). Une rencontre avec Bertrand Tavernier est prévue le 6 mars.
Galerie du Jeu de Paume, place de la Concorde, 1er. Mº Concorde. Du 2 au 21 mars. Tél. : 01-47-03-12-50.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 *(2,23 F/mn)*

VERNISSAGES

- Lewis Carroll photographe
- La Collection de Sir Edmund Davis
- Gothic Revival : architecture et arts décoratifs de l'Angleterre
- Tableaux vivants : fantaisies photographiques victoriennes (1840-1880)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 2 mars au 6 juin. 40 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi *au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le* dimanche.

Le Conclave du Chauvet
de Laurent Jaffro, textes dits par Jeanne Balibar.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mº Rambuteau. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 40 F et 60 F.

Les Arts florissants
Purcell : *Odes et musiques pour les anniversaires royaux*. Joseph Cornwell (ténor), Clive Bayley (basse), William Christie (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 2, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Nuit blanche
Hommage à Thelonious Monk.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mº Châtelet. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Amos Garrett and The Eh Team
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mº Château-d'Eau. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Christine Delaroche
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e. Mº Sentier. Le 2, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F. Jusqu'au 20 mars.

KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 3 MARS 1999

Dans les coulisses de l'économie globale

Le « New York Times » a mené l'enquête à Washington, en Russie, en Asie et en Amérique latine. Dans une série de trois articles, il pointe la part de responsabilité des Etats-Unis dans le déclenchement des crises financières de ces derniers mois

***MEA CULPA**, mea minima culpa.* Oui, l'administration Clinton est en partie – *en partie seulement* – responsable des crises financières qui secouent l'Asie, la Russie et une partie de l'Amérique latine. Tel est l'aveu formulé par certains des responsables de l'administration dans une série d'articles du *New York Times* – repris par l'*International Herald Tribune* au début du mois – sur *« les coulisses de l'économie globale »*.

C'est une histoire d'où il ressort que l'un des axes stratégiques les plus importants de l'administration Clinton fut, dès le début du premier mandat du président, non seulement de lutter contre le protectionnisme commercial, mais surtout pour l'ouverture des marchés aux produits financiers – et tout d'abord ceux de la banque, de la Bourse et des compagnies d'assurances américaines. L'objectif était la libéralisation maximale des mouvements de capitaux, à destination des marchés les plus demandeurs, ceux des économies émergentes en Asie ou en Amérique latine, voire en Russie. Ces pays en profitèrent, ayant enfin accès à un capital privé qui participa grandement à leur réel développement. Mais ils payèrent aussi le prix fort, quand, au moindre indicateur défavorable, les gestionnaires de ces fonds les retirèrent massivement, provoquant les crises que l'on sait.

Ce n'était pas inévitable, laissent entendre les auteurs de la série, Nicholas D. Kristof et David E. Sanger. Des voix autorisées disaient depuis le début que le mouvement de libéralisation était trop rapide. Elles faisaient valoir que les pays visés n'avaient pas les structures bancaires et légales pour accueillir une telle manne de capitaux.

« C'est une critique légitime que de dire que nous aurions dû être plus nuancés, prudents, que nous aurions pu prévoir ce qui allait arriver », confie ainsi au quotidien new-yorkais Mickey Kantor, qui fut secrétaire au commerce dans l'administration Clinton et l'un des plus proches conseillers du président. Avoir déréglementé et libéralisé les flux financiers aussi vite, ce fut un peu comme si les Etats-Unis avaient voulu

The New York Times
Free Markets: Clinton Gave a Push

« construire un building sans en établir d'abord les fondations ». Chef des économistes de la Maison Blanche au début des années 90, Laura D'Andrea Tyson insinue qu'elle fut l'un des rares, dans le cercle étroit des conseillers, à mettre en garde contre une approche qui plaçait tous les pays émergents sur le même plan, quel que soit leur degré de préparation, ou d'impréparation, à recevoir pareil torrent de capitaux flottants.

Si ces trop rares avertissements furent balayés, c'est que la libéralisation des capitaux était exactement ce que voulait le secteur des services financiers américains, en gros Wall Street, et ses représentants au sein de l'administration, raconte le *New York Times*. Ainsi, l'un des avocats les plus insistants de la libéralisation financière a été celui qui allait devenir le deuxième secrétaire au Trésor de Bill Clinton, le brillant Robert Rubin, ancien vice-président d'un des fleurons du secteur financier, Goldman Sachs. *« L'industrie américaine des services financiers voulait pénétrer sur ces marchés »*, confie Mme D'Andrea Tyson aux auteurs de la série.

Universitaire, aujourd'hui doyen de la faculté de gestion de l'université Yale, Jeffrey Garten, qui fut l'un des patrons du département du commerce dans l'administration américaine, confie qu'il y eut aveuglement par dogmatisme idéologique : *« Rétrospectivement, c'est facile d'observer que nous avons sans doute été trop loin et trop vite* [dans la libéralisation], *on en a trop fait, il y avait dans tout cela une certaine arrogance* [intellectuelle]. »

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ *Le cri du cœur se dédouble pour réclamer une vie à la fois plus excitante et mieux protégée.* Les exploits des casse-cou ne servent désormais qu'à frayer la piste à une nouvelle branche de l'industrie des loisirs. Mais, simultanément, dans tous les domaines, l'exigence de sécurité augmente, et chaque manquement à celle-ci entraîne une imputation de responsabilité, voire une procédure de dédommagement. La démocratie du frisson déteste en effet le désordre. *Cette contradiction traverse toute la société.* D'une part, une vie protégée, par la confiance qu'elle donne mais aussi par l'ennui qu'elle propage, pousse à la prise de risque. D'autre part, la perception du risque, sous la loupe médiatique, finit par impliquer une protection accrue *contre les aléas, surtout par intimidation des fauteurs de troubles.*

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Par un message qu'il fera lire au Parlement, Jacques Chirac préfacera la procédure de ratification du traité d'Amsterdam. C'est un acte tout à fait exceptionnel auquel il n'a eu recours qu'une seule fois en 95 pour *annoncer la mise en chantier des* réformes sur la session unique et *sur l'élargissement du champ du* référendum. Le président a quelques raisons fortes de recourir à cette disposition. Il entend certainement rappeler la prééminence *du chef de l'Etat dans la* définition des grands choix de la *nation, y compris en période de* cohabitation. Il se donne par ailleurs les moyens de recadrer sa position sur la question européenne.

THE NEW YORK TIMES

■ Lorsque le président sortant du Nigeria, le général Abubakar, accéda au pouvoir en juin dernier, il promit une transition vers un régime civil, après quinze années de désastres militaires. Il a tenu sa promesse, *mais la transition* reste inachevée. Les chefs de l'armée, qui ont largement financé la campagne électorale du nouveau président élu, le général Obasanjo, continueront de menacer son gouvernement. Il lui faudra rompre avec eux s'il veut réussir à améliorer la vie de la nation la *plus peuplée d'Afrique.* Beaucoup de Nigérians espèrent que M. Obasanjo parviendra à priver les militaires de tout rôle politique, mais cela est improbable. Les réformes économiques et les mesures anti-corruption, dont le pays a tant besoin, susciteront la colère des généraux, premiers bénéficiaires de l'actuel bourbier. Pour avoir une chance de réussir, Obasanjo doit faire de son gouvernement la première phase *d'un nouveau règne civil, et pas* seulement l'ultime étape du règne des militaires.

SUR LA TOILE

FERMETURE D'ALTERN

■ Suite à sa condamnation dans le procès l'opposant à Estelle Hallyday (*Le Monde* du 17 février), Valentin Lacambre, patron de la société Altern qui héberge gratuitement *plus de 30 000 sites Web français*, a interrompu son service le 21 février. Aussitôt, une campagne en faveur d'Altern s'est organisée sur Internet, et un comité de soutien a été mis en place pour collecter des fonds. M. Lacambre assure que sa pétition en ligne a déjà réuni 17 000 signatures, et qu'il a reçu des messages de diverses personnalités, dont Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, qui écrit notamment que *« la plupart des analyses conduites en France (...) et au niveau européen convergent pour limiter la responsabilité de l'hébergeur »*.
altern.org/defense
comite-altern.sgdg.org

ANNUAIRE PAR DÉPARTEMENTS

■ La société GNCIA Multimédia a annoncé la réouverture prochaine de son annuaire des sites Web français classés par départements. Il sera ouvert aux entreprises, artisans, professions libérales et associations.
gncia.fr/rofinfr/Professaj.html

www.absolutvodka.com

Un site sur la musique techno sponsorisé par une marque de vodka défie la loi de nombreux pays

À PREMIÈRE VUE, le site officiel de la célèbre vodka *suédoise* Absolut est un espace à la fois artistique et informatif consacré à la musique techno, visant un public international jeune et branché. Des applications interactives, conçues et réalisées avec le concours de grands noms de la techno comme UFO, Coldcut et DJ Spooky, permettent aux visiteurs de charger des *« samples » (échantillons)* et de créer en temps réel leur propre musique en rajoutant les effets de leur choix, « scratch », « boucle », « cut »... L'internaute peut associer à sa création musicale des images et des séquences vidéo. Une fois son œuvre multimédia achevée, il la sauvegarde et, s'il le souhaite, il la fera voyager partout sur le Net. Récemment, Absolut Vodka s'était déjà distingué en créant *un festival d'animations* (Absolut Panushka), ainsi qu'une exposition de l'artiste Kevin Kelly (Absolut Kelly), qui sont toujours accessibles sur le Web.

Or tous ces sites, outre leur nom très explicite, proposent également de faire parvenir aux *internautes des informations sur* les produits de la marque Absolut. Seule restriction : les visiteurs désireux d'en savoir plus sur la vodka doivent envoyer au siège de New York une photocopie de pièce d'identité attestant qu'ils ont plus de vingt et un ans. Sans le spécifier, Absolut se conforme donc, du moins en *théorie, aux lois en vigueur aux* Etats-Unis. En revanche, dans certains pays, dont la France, ce genre de publicité est illicite, indépendamment de l'âge des personnes visées : *« En France, la loi Evin est très claire »*, explique Jérôme Constant, responsable juridique au Bureau de vérification de la publicité (BVP) ; *« l'article L 17 présente les différents supports autorisés pour la diffusion de publicités pour les boissons alcoolisées. Or Internet ne figure pas sur la liste. La publicité ou le parrainage ayant pour objet la propagande de boissons alcoolisées y sont donc interdites. »*

On peut s'interroger sur la viabilité de cette exception française, car, en pratique, tout internaute résidant en France peut consulter à sa guise le site d'Absolut Vodka, et tous les sites du même genre : *« Idéalement*, estime M. Constant, *il faudrait que pour cette forme de communication, le pays de diffusion ne prenne pas seulement en compte sa propre législation, mais aussi celle des pays susceptibles de recevoir le message publicitaire. »* Un vœu pieux sans portée pratique quand on sait qu'Internet est désormais présent sur la terre entière...

Xavier de Moulins

EN VUE

■ Les services d'**Elizabeth II** ont dû retirer à la hâte une petite annonce, illégale en Grande-Bretagne depuis *l'instauration du salaire minimum*, proposant un emploi non rémunéré au château de Windsor, en échange d'une maison de gardien et du paiement de la note d'eau.

■ Lundi 1er mars, le **prince Charles**, venu soutenir dans un *restaurant de Newport les éleveurs* gallois, a trouvé *« absolument délicieux »* un morceau de viande à l'os, interdit en Grande-Bretagne en raison de la maladie de la « vache folle ».

■ Les pensionnaires du collège d'Eton, en Angleterre, qui, par jeu, se pendent jusqu'à *l'évanouissement, puis se font* ranimer par leurs camarades, ont retrouvé, lundi 22 *février, mort* dans sa chambre, **Nicholas Taylor**, 15 ans, une corde à son cou.

■ Près de Manchester, en Grande-Bretagne, après une dispute avec sa mère, une fillette de huit ans s'est pendue avec sa corde à sauter.

■ L'Ecomog, la force armée *ouest-africaine, vient de remettre* à l'Unicef trente-trois enfants âgés de 5 à 14 ans enrôlés par les rebelles sierra-léonais. *« D'autres sont encore en ville. Leurs parents les cachent sous leurs lits »*, a indiqué **Amara Jalloh**, petit soldat.

■ Les habits de la poupée **Baby Born**, *« jouet de l'année »* en Allemagne, *« ne contenant*, selon **Katrin Leuthaueser**, représentant *du fabricant, aucun des colorants interdits encore utilisés dans les vêtements pour enfants »*, sont plus chers que des vrais.

■ *« Gracié »* à l'issue d'un combat sanglant à Nîmes, **Tanguisto**, le jeune taureau, rejoindra ses pâturages et ses génisses andaloux, après des soins vétérinaires de plusieurs jours.

■ Les deux chats logeant au *Parlement à New Delhi, nourris au* réfectoire, familiers des lieux, coupables d'être passés devant les caméras pendant un discours télévisé du président indien, seront châtrés.

■ **Giuseppe Arvana**, 83 ans, dernier « Guépard », duc de *Gualtieri, marquis de Castania,* baron de Sicamino, est mort le *21 février, à Monti Nebrodi, en* Sicile, asphyxié par un vieux poêle dans la chapelle désaffectée où il vivait depuis dix ans, sonnant les cloches, chaque fois qu'il faisait l'amour, pour humilier sa femme, sa voisine.

■ Le 16 février au cimetière de Prima Porta, à Rome, après plusieurs heures d'attente, des *dizaines de familles, bloquées par* une grève des croque-morts dans un embouteillage de corbillards, ont elles-mêmes procédé à l'inhumation de leurs défunts, se trompant parfois de caveau.

Christian Colombani

MARDI 2 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 Les Années Staline. Forum Planète
23.20 Jeux vidéo, au delà du virtuel. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. José Rossi. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Richard Berry. Paris Première
20.40 Thema. Les fantômes de Vincent Van Gogh. Arte
20.50 De quel droit ? Argent : quand la famille règle ses comptes. M 6
21.00 Le Gai Savoir. La nostalgie des Hussards. Paris Première
23.15 La Vie à l'endroit. Pollution : Un village sous le choc. France 2
23.15 Science 3. Science et beauté : la dictature de l'apparence. France 3
0.15 Zone interdite. Elles font un bébé toutes seules. M 6
1.25 Saga-Cités. Bouquet misère. France 3

DOCUMENTAIRES

20.05 Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [2/4]. Le massacre des singes. Arte
20.30 URSS. [2/3]. 1939 - 1953 : le triomphe du tyran. Forum Planète
20.35 L'Homme de Kihnu. Planète
20.45 Les Descendants. [4/13]. Les gitans ou les fils du vent. Histoire
21.15 Carnets de vols. Les pompiers du ciel. Odyssée
21.45 Les Ateliers du rêve. [4/6]. Egypte, le murmure de la passion. Histoire
22.00 Erik Satie, fils des étoiles. Muzzik
22.10 Inde, naissance d'une nation. La veille de l'indépendance. Odyssée
22.30 Lonely Planet. [5/39]. Alaska. Planète
23.15 L'Epopée des fusées. [8/13]. Planète
23.20 Palettes, Vincent Van Gogh. La haute note jaune : *La Chambre d'Arles*, 1888-1889. Arte

SPORTS EN DIRECT

17.30 Football. Coupe de l'UEFA. Quarts de finale aller : Bologne - Lyon. 19.30 Bordeaux - Parme. 21.15 Marseille - Celta Vigo. Canal +
20.00 Basket-ball. *Euroligue (Plays-off)* : Asvel - Cibona Zagreb. AB Sport
21.30 Football. Coupe de l'UEFA. Quart de finale aller. Atletico Madrid - AS Roma. Eurosport
2.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Canal +

MUSIQUE

19.30 Edouard Lalo. *Symphonie espagnole.* Avec Peter Zazofsky, violon. Par l'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. Zoltan Pesko. Mezzo
21.00 Riccardo Chailly et Maria João Pires jouent Mozart. Muzzik
22.45 Roméo et Juliette, de Berlioz. Par l'Orchestre symphonique *et le Chœur de la Radio bavaroise*, dir. sir Colin Davis. Mezzo
23.00 An Evening with Nat «King» Cole. 1996. Muzzik

VARIÉTÉS

20.50 Eurovision 99. Sélection française. France 3

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme des autres. Jean Marbœuf. Festival
21.45 Vincent. Paul Cox. Arte
22.05 Jennie, lady Randolph Churchill. [1/3]. Festival
22.35 Un alibi parfait. Kevin Meyer. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.00 Les Nuits de la pleine lune. Switch 2. Arte

SÉRIES

20.40 The Practice. Sexe, mensonges et petits singes. Course avec le diable. Série Club
20.55 La Vie à cinq. Le bienfaiteur. Téva
21.45 Ally McBeal. Fools Night Out (v.o.). Téva
23.05 Star Trek, la nouvelle génération. *Arrêt sur image (v.o.).* Canal Jimmy
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

14.55 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) O. Ciné Cinéma 3
15.15 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 1
16.40 Parrain d'un jour ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, 100 min) O. Cinéstar 2
18.00 Annie Hall ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 90 min) O. Cinétoile
18.20 Last Action Hero ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. Cinéstar 2
18.30 Senso ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1954, 120 min) O. Histoire
18.55 Août ■ ■ *Henri Herré (France, 1991,* 95 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 Crépuscule ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
19.30 Cat Ballou ■ ■ Elliot Silverstein. (Etats-Unis, 1965, 100 min) O. Cinétoile
20.30 La Vie de plaisir ■ ■ Albert Valentin (France, 1943, N., 95 min) O. Ciné Classics

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Peggy Sue s'est mariée ■ ■ Francis Ford Coppola. Avec Kathleen Turner, Nicolas Cage (Etats-Unis, 1986, 100 min) O. Cinéstar 2
22.05 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
22.45 Les Oiseaux ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 120 min) O. Cinétoile
23.55 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
0.35 Swing Kids ■ ■ Thomas Carter *(Etats-Unis, 1992,* 115 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Goldeneye ■ Film. Martin Campbell. O.
23.15 *High Secret City.* Le gagnant rafle la mise. O. Les frères de sang. O.
1.00 Minuit sport.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Experts ■ Film. *Phil Alden Robinson.* O.
23.05 Bouche à oreille.
23.15 La Vie à l'endroit. Pollution : Un village sous le choc.
0.55 *Journal, Météo.*
1.15 Le Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Eurovision 99. La sélection.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Science 3. Science et beauté : la dictature de l'apparence.
0.05 Magazine olympique.
0.30 Les Beaux-Arts à l'école.
1.25 Saga-Cités. Bouquet misère.
1.55 Nocturnales. La Cenerentola.

CANAL +

17.15 Football. Jour d'Europe. Coupe de l'UEFA. 1/4 de finales aller. 17.30 Bologne - Lyon. 19.30 Bordeaux – Parme.
21.15 Football. Coupe de l'UEFA. Marseille - Celta Vigo.
23.28 Les Faell. O.
23.30 Mad Dogs ■ Film. Larry Bishop (v.o.). O.
1.00 Mammifères marins. La plage aux éléphants de mer.
1.35 Planète Jordan.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale [2/4].
20.40 Thema. Les fantômes de Vincent Van Gogh. 20.45 Van Gogh et son double. 21.45 Vincent. O. 23.20 Palettes, Vincent Van Gogh. *La haute note jaune : La Chambre d'Arles* (1888-1889).
0.00 Les Nuits de la pleine lune. Art vidéo et de performance.

M 6

18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 De quel droit ? Argent : quand la famille règle ses comptes.
22.35 Un alibi parfait. Téléfilm. Kevin Meyer. O.
0.15 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Poésie studio. Les Poétiques. Dominique Sampiero.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. (rediff.) [2/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 20e anniversaire des Arts Florissants. Par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dubedout, Petroi.
23.07 Le Dialogue des muses. Œuvres de Biondi.

RADIO CLASSIQUE

20.15 *Les Soirées. Œuvres de Prokofiev.* 20.40 Balzac, les musiciens de son temps. Œuvres de Liszt, Berlioz, Paganini, CHopin.
22.48 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Chausson, Debussy, Fauré.

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CLASSICS

16.55 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■

Une des plus célèbres scènes de ménage de l'histoire du cinéma. Mike Nichols ne s'est pas mis en frais pour « cinématographier » la pièce d'Edward Albee. Mais le terrible affrontement de Liz Taylor et de Richard Burton, qui prend parfois des allures de règlement de comptes personnel, atteint une véritable résonance tragique. Film d'acteurs. Et quels acteurs ! En v.o.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Balzac, les musiciens de son temps

La musique est présente dans la plupart des romans de Balzac. Lui-même trompait sa solitude en allant assidûment à l'opéra, parce qu'« *entendre de la musique, c'est mieux aimer ce qu'on aime* ». Il était spécialement fasciné par Beethoven : « *Ce que nous peignons est fini, déterminé.* (...) *Ce que nous jette Beethoven est infini* », s'écria-t-il à l'audition de la *5e Symphonie.*

ARTE

20.40 Thema : Les fantômes de Vincent Van Gogh

Les trois films constituant cette soirée sont de haute qualité. Vincent, réalisé par Paul Cox, inédit *en France*, retrace la dernière décennie de la vie du peintre. Le *Van Gogh* d'Alain Jaubert est un modèle d'intelligence et de délicatesse. Toutefois, le morceau de choix de la soirée est *Van Gogh et son double*, documentaire réalisé par Edgardo Cozarinsky.

MERCREDI 3 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Arafat, «J'ai fait un rêve». Forum Planète
23.20 Botero ou l'art démesuré. Invités : Georges Begou ; Pascal Bonafoux ; Gilbert Lascault ; Daniel Marchesseau. Forum Planète

MAGAZINES

13.30 M 6 Kid. Les métiers traditionnels de la montagne. M 6
14.00 20 h Paris Première. Invité : Richard Berry. Paris Première
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Nathan Charansky. Histoire
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
16.00 Saga-Cités. Hôtel des solitudes. France 3
16.55 Zapping Zone. Disney Channel
17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer. Serge Gainsbourg. Paris Première
18.00 Stars en stock. Rod Steiger. Sammy Davis Jr. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Brian Setzer ; Sandrine Alexi ; Philippe Sollers ; Jean-François Kahn ; Lenny Kravitz. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean Becker. Paris Première
20.05 Viva. Tibet exilé : l'espoir insoumis. TSR
20.15 Strip-tease. Au cœur des ténèbres (16 rue de la Loi). Un mâle dominant. Les compagnons de la chanson. On ne prête qu'aux pauvres. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Affaire Grüninger. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Le viol de l'innocence. Emma Bonino : Diplomate de terrain. Corée du Nord : témoins en fuite. Invitées : Emma Bonino ; Somaly Mam. France 3
21.05 Au nom de la loi. Un week-end ordinaire. Secte et justice. Péril en la demeure. TV 5
22.40 Ça se discute. Divorce : peut-on se séparer sans se blesser ? France 2
23.25 Un siècle d'écrivains. Georges Courteline. France 3
0.15 De quel droit ? Argent : quand la famille règle ses comptes. M 6
0.55 Le Canal du savoir. Lire Robert Musil avec Jacques Bouveresse. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.05 Boxeurs de Belfast. Planète
17.10 La Faune africaine. Liwandé, sanctuaire des rhinocéros. Odyssée
17.40 Liv Ullmann. Scènes d'une vie. Odyssée
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux. La folle histoire du temps. La Cinquième
18.30 Le Monde des animaux. La Caverne des phoquiers. La Cinquième
18.30 Cinq colonnes à la une. Planète
18.30 Une saga scandinave. [2/2]. Histoire
18.30 Carlos Saura en répétition. Mezzo
19.00 Connaissance. Les Cadeaux de la nature. [1/3]. La pomme de terre. Arte
19.30 Conférences de presse. 28 octobre 1966 [2/3]. Histoire
19.35 La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale. [3/4]. Potions magiques *de la forêt vierge.* Arte
20.25 Voyage en Patagonie. Où naissent les géants. Odyssée
20.30 Arafat, au-delà du mythe. Forum Planète
20.35 Un opéra sur le Nil. Planète
20.55 Les Kogis de Colombie, survivants d'une autre époque. Odyssée
21.45 Les Tribus indiennes. [10/20]. Les Lenapes. Planète
21.50 Histoire de l'écriture. Odyssée
22.20 L'Homme de Kihnu. Planète
22.45 Eldorado, la route de l'or. Odyssée
23.55 Idéal palace. L'hôtel de Paris à Monaco. TF 1
0.00 La Lucarne. The Star, Marina Abramovic. Arte
0.00 L'Affaire Rosenberg. TSR

SPORTS EN DIRECT

16.00 Natation. Coupe du monde en petit bassin. Eurosport
16.30 Cyclisme. Tour de Murcie *(1re étape).* AB Sport
20.35 Football. Ligue des champions. Manchester United - Inter Milan. TF 1

DANSE

22.25 Speaking in Tongues. Chorégraphie de Paul Taylor. Par la Paul Taylor Dance Company. Muzzik
22.45 Le Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Par le Ballet du Kirov. Avec Altynai Asylmuratova. Mezzo

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Shows 5 et 6. Enregistré en 1957. Muzzik
19.10 Prinsengracht Concert. Amsterdam, 1994. Dir. Joop Stokkermans. Muzzik
19.25 Carmen, suite pour orchestre, Bizet et Chtchedrine. Enregistré en 1993. Par l'Orchestre *de chambre Amadeus,* dir. Agniezska Duczmal. Mezzo
20.05 Jérôme Ducros aux Folles Journées Brahms. Nantes, 1998. Muzzik
20.45 Du sitar à la guitare. Avec Ravi Shankar. Mezzo
22.55 Black Sessions. Transmusicales de Rennes 1998. Paris Première
23.25 The Return of Maria Callas. Londres, 1973. Avec Giuseppe Di Stefano ; Ivor Newton. Muzzik
0.15 Coppelia, de Leo Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. Mezzo
0.25 Quincy & Friends. Jazz à Montreux, 1991. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 Notre Juliette. *François Luciani.* Téva
20.30 Pitié pour les rats. Jacques Ertaud. Festival
20.40 Vengeance de femmes. Ian Barry. *RTL 9*
20.50 Le Choix d'Elodie. Emmanuelle Bercot. O. M 6
21.20 Le Meurtrier à ma porte. Eric Till. O. RTBF 1

SÉRIES

18.25 Lois et Clark. Concert de plaintes. M 6
20.40 Homicide. *Course contre la mort.* Série Club
20.40 Histoires de compositeurs. Le fantôme de Rossini. Disney Channel
20.40 Nestor *Burma. Nestor Burma* se brûle les ailes. 13ème Rue
20.55 Les Monos. La Vallée des légendes. France 2
21.30 Le Caméléon. Crazy (v.o.). Série Club
22.15 Oz. Histoire de famille (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One with the Thanksgiving Flashbacks (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Ally McBeal. Le fruit défendu. Les nerfs à vif. M 6
22.45 Absolutely Fabulous. L'hôpital (v.o.). Canal Jimmy
23.05 3e planète après le Soleil. Moby Dick (v.o.). Série Club
0.15 New York Police Blues. Sur de nouvelles bases (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

COLLECTION CHRISTOPHE L.

12.25 Paris Texas ■ ■ Wim Wenders. Avec Nastassja Kinski, *Harry Dean Stanton* (Fr. - All. 1984, 150 min) O. Cinétoile
16.05 Sept morts sur ordonnance ■ ■ Jacques Rouffio (France, 1975, *115 min)* O. Festival
16.40 America, America ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 170 min) O. Cinétoile
17.25 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) O. Ciné Cinéma 3
17.55 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 1
19.00 Chacun sa chance ■ ■ Karel Reisz (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 2
19.10 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
21.40 Little Buddha ■ ■ Bernardo Bertolucci (Fr. - GB, 1993, 140 min) O. TSR
21.50 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
22.55 L'Amour en fuite ■ ■ François Truffaut (France, 1978, 95 min) O. Cinétoile
23.40 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) O. Ciné Cinéma 2
23.50 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■ John Ford. Avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
0.30 Une femme disparaît ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., v.o., 90 min) O. Cinétoile
0.30 Last Action Hero ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, v.o., 130 min) O. Cinéstar 2
1.00 Journal intime ■ ■ ■ Nanni Moretti (Italie, 1994, v.o., 100 min) O. Arte
1.10 Pat Garrett et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3
1.50 Au cœur de la nuit ■ ■ ■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Cinq sur 5 ! O.
16.30 Vidéo gag.
16.45 Au cœur des flammes. O.
17.35 Beverly Hills. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Soirée Ligue des Champions. Quart de final, match aller. Manchester Utd - Inter Milan. 22.40 Les temps forts des autres rencontres.
23.55 Idéal palace. L'hôtel de Paris à Monaco.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. O.
17.40 Rince ta baignoire.
18.15 Friends. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Monos. La Vallée des légendes. O.
22.40 Ça se discute. *Divorce :* peut-on se séparer sans se blesser ?
0.30 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes. Invitées : Emma Bonino, Somaly Mam.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Un siècle d'écrivains. Georges Courteline.
0.15 Les Quatre Dromadaires. Au royaume des lions d'Asie.

CANAL +

15.50 Décode pas Bunny.
16.25 Toonsylvania. O.
16.40 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Michael Keal contre la World News Company ■ *Film. Christophe Smith.* O.
22.23 Les Faell. O.
22.25 L'Héritage de la haine ■ Film. James Foley (v.o.). O.
0.15 South Park. Varicelle. O.
0.40 Spin City. Coup de froid. O.
1.00 Tempête dans un verre d'eau. Film. Arnold Barkus. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.10 En juin, ça sera bien.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. Les Cadeaux de la nature [1/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Forêt tropicale [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'Affaire Grüninger.
21.35 Les Cent Photos du siècle.
21.45 Musica. Une soirée avec l'American Ballet Theatre.
23.10 Profil. Philippe Garrel, artiste.
0.00 La Lucarne. The Star, Marina Abramovic.
1.00 Journal intime ■ ■ ■ Film. Nanni Moretti (v.o.). O.

M 6

17.00 Des clips et des bulles.
17.30 Fan de.
18.00 Sports événement.
18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Combats de femmes. Le Choix d'Elodie. Téléfilm. Emmanuelle Bercot. O.
22.35 Ally McBeal. *Le fruit défendu.* O. 23.30 Les nerfs à vif. O.
0.15 De quel droit ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Michel Delon. *(Sylphes et sylphides).*
21.00 Philambule. *Autour de Mandeville.*
22.10 Fiction. *L'Enfant Tam-tam,* de Claude Carré.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.). [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Casella, Donatoni, Berio, Dallapiccola, *Respighi.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Roy, Berio.
23.07 Les Greniers de la mémoire. *Invité : Yves Koechlin.* Charles Koechlin.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. *Sonate* nº 4 D 537, de Schubert. 20.40 *La Création.* Oratorio de Haydn. Par The English Baroque Soloist, dir. John Eliot Gardiner.
22.23 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

FESTIVAL

16.05 Sept morts sur ordonnance ■ ■

Un fait divers inspira à Georges Conchon le scénario de ce film. A deux reprises, le pouvoir d'un vieux mandarin de la médecine (Charles Vanel) pèse sur la vie de deux chirurgiens mutualistes (Michel Piccoli et Gérard Depardieu) qui gênent ses privilèges. Jacques Rouffio a traité ce réquisitoire contre un clan grand-bourgeois avec un réalisme « balzacien ».

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Alla breve

Pour réconcilier les mélomanes avec les créateurs, la direction de la musique de Radio-France a passé commande à vingt-six compositeurs d'une œuvre de dix minutes en cinq mouvements. Chacun est diffusé chaque jour de la semaine dans la séquence *Alla breve*, *puis l'œuvre intégrale*, le vendredi à 22 h 30 et le dimanche à 1 heure, ainsi que sur France-Culture, une semaine sur deux.

ARTE

20.45 Les Mercredis de l'Histoire

Dans son dernier film, *L'Affaire Grüninger*, le réalisateur Richard Dindo raconte l'histoire d'un héros oublié, d'un fonctionnaire déchu pour avoir refusé, en 1938, d'appliquer les directives antisémites des autorités helvétiques alors qu'il était chef de la police de Saint-Gall. *Ce film remarquable* relance le débat sur la question de la responsabilité du fonctionnaire devant sa conscience.

Le Monde
MERCREDI 3 MARS 1999

A Cuba, de la prison a été requise contre quatre dissidents

LE PROCÈS de quatre dissidents cubains s'est achevé, lundi 1er mars, le jour même de son ouverture à La Havane (*Le Monde* du 2 mars), par un violent réquisitoire de deux heures, au cours duquel le procureur a accusé les prévenus d'être payés par les Etats-Unis. L'accusation a maintenu ses réquisitions initiales : six ans de prison contre Vladimiro Roca et cinq ans de prison contre ses trois coaccusés, Martha Beatriz Roque, René Gomez et Félix Bonne. Les « Quatre » sont accusés de *« sédition »*. La sentence a été mise en délibéré et doit être rendue dans un délai de moins de dix jours ouvrables.

Le réquisitoire du procureur, Edelmira Pedriz, a été *« insultant, humiliant »*, selon Magalys de Armas, l'épouse de M. Roca, visiblement émue et épuisée par cette journée de procès, qui a démenti vigoureusement que les « Quatre » soient manipulés et financés par Washington. Seuls neuf parents proches des quatre dissidents ont été admis dans la salle d'audience tandis que diplomates et journalistes étrangers ont été relégués dans une rue éloignée de 200 mètres du tribunal provincial où se déroulait le procès. *« Vladimiro Roca réclamait un procès public et cela a été un procès privé »*, a déploré son épouse. Près d'une centaine d'opposants et de *« journalistes indépendants »* auraient été arrêtés ou retenus chez eux afin d'empêcher toute manifestation de soutien aux accusés. Selon des témoins, les « Quatre », détenus depuis juillet 1997 peu après avoir publié un texte critique contre le régime, *« sont en bonne santé »*.

Le département d'Etat américain a *« dénoncé fermement »*, lundi, les conditions entourant le procès des « Quatre », ainsi que l'interpellation, au cours du week-end passé, de *« dizaines »* d'opposants à Fidel Castro. Le régime castriste a manifesté son *« mépris total envers les préoccupations de la communauté internationale, qui a réclamé la libération »* des quatre dissidents, a ajouté James Foley, porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

Cinq touristes étrangers ont été tués en Ouganda

Ils avaient été capturés par des rebelles hutus rwandais

CINQ TOURISTES étrangers enlevés, lundi 1er mars, avec dix autres de leurs compagnons dans un parc animalier du sud-ouest de l'Ouganda ont trouvé la mort, mardi matin, lors d'une tentative de libération. Selon un porte-parole de la police ougandaise, les cinq personnes auraient été tuées par les rebelles qui les avaient capturées. Les identités et les nationalités des victimes n'ont pas été rendues publiques. La police a précisé que sept touristes avaient été libérés et que trois autres étaient portés disparus.

Trente-deux touristes étrangers qui séjournaient dans le parc national de Bwini, la « Forêt Impénétrable », où vivent quelque 300 gorilles des montagnes, proche de la République démocratique du Congo (RDC), ont été enlevés, dimanche soir et lundi matin, par des rebelles hutus rwandais ayant pris d'assaut trois camps. Un garde ougandais a été tué. Des Américains, des Australiens, des Britanniques, des Canadiens, des Français et des Néo-Zélandais figuraient au nombre des trente-deux touristes. Dix-sept d'entre eux ont réussi à tromper la vigilance de leurs gardes, mais quinze autres sont restés aux mains de leurs ravisseurs.

IMMIXTION « DANS LES TENTES »

Anne Peltier, numéro deux de l'ambassade de France à Kampala, était parmi les touristes enlevés, mais elle a réussi à s'échapper. Elle a raconté, mardi à la BBC, comment elle avait obtenu la libération de cinq touristes français et quatre australiens. *« A 7 heures du matin, nous avons entendu des coups de feu à l'extérieur des tentes où nous dormions*, a raconté la diplomate française. *Soudain, des soldats sont entrés et ont demandé de l'argent. Ils ont pris tous ce qui avait de la valeur. Finalement, nous avons gagné un village, où nous avons attendu l'arrivée de la police et de l'armée. »* Plusieurs Ougandais ont également été enlevés durant cette attaque.

L'armée ougandaise, arrivée plus tard, a ratissé la région lors d'une opération qui a impliqué des hélicoptères et d'importants moyens au sol, selon un diplomate occidental. Aucun groupe n'a revendiqué l'enlèvement, mais cette région est propice à des attaques de rebelles installés en Ouganda, en RDC ou au Rwanda.

L'Ouganda est devenu la destination privilégiée pour observer les gorilles des montagnes disséminés sur les trois pays, en raison de l'insécurité régnant en RDC, pays en guerre, et au Rwanda en proie à une rébellion. Ces derniers mois, des accrochages entre armée ougandaise et rebelles hutus rwandais, basés pour certains en RDC, ont été rapportés dans cette zone frontalière. – *(AFP, Reuters, AP.)*

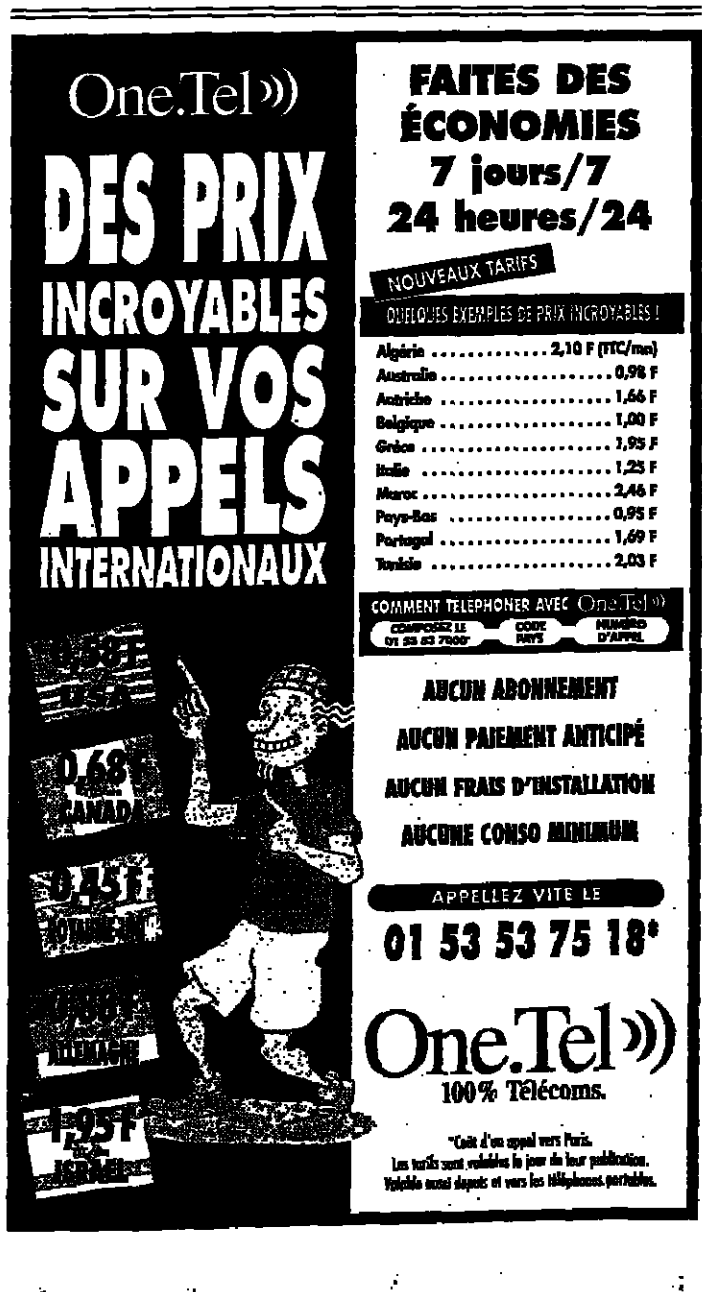
Olusegun Obasanjo est officiellement proclamé président du Nigeria

L'ANCIEN GÉNÉRAL Olusegun Obasanjo a officiellement été proclamé, lundi 1er mars, vainqueur de l'élection présidentielle au Nigeria, avec 63 % des voix. Son rival, un ancien ministre des finances, Olu Falae, a invité les millions de Nigérians qui ont voté pour lui *« à exprimer leur insatisfaction »* par des *« actions politiques, des protestations, mais non par la violence »*.

Le président de la Commission électorale nationale indépendante, Ephraïm Akpata, s'est dit *« heureux »* de constater que les observateurs internationaux ont conclu que le vote *« reflète les souhaits du peuple nigérian »*. Mais les observateurs de la Fondation [Jimmy] Carter et de l'Institut national démocratique américain se sont dit *« gravement préoccupés »* par les irrégularités du scrutin. Dans un courrier adressé à M. Akpata, M. Carter indique qu'il *« ne peut pas fournir un jugement précis sur le résultat du scrutin »*, relevant *« une grande disparité entre le nombre de votants observés aux bureaux de vote et les résultats définitifs annoncés dans plusieurs Etats »*.

Le ministre des affaires étrangères sud-africain, Alfred Nzo, a affirmé que son pays était *« disposé à nouer un partenariat »* avec des *« autorités démocratiques au Nigeria »*, ajoutant que l'Afrique du Sud étudiait la question d'une réintégration du Nigeria dans le Commonwealth – dont il a été suspendu en 1995, pour violations des droits de l'homme. Selon un communiqué publié par Ketumile Masire, le chef des observateurs du Commonwealth, *« le retour du Nigeria à la démocratie sera une étape significative pour ce pays, pour l'Afrique et la communauté internationale. »* Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, s'est *« félicité du fait que la population du Nigeria ait saisi l'occasion de voter pour un gouvernement démocratique »*, tout en espérant que les *« allégations »* de fraude feront l'objet d'une *« enquête approfondie »*. Le Quai d'Orsay, quant à lui, s'est réjoui du *« bon déroulement du scrutin »*, qui, *« malgré les quelques irrégularités constatées »*, reflète *« la volonté des Nigérians »*. – *(AFP, AP.)*

Lire aussi notre éditorial page 16



L'Italie affiche la croissance la plus faible d'Europe

« UN DES PIRES résultats d'Europe. » C'est en ces termes que l'institut national des statistiques italien a qualifié, lundi 1er mars, la piètre performance italienne en 1998. Avec 1,4 % seulement de croissance, l'Italie fait en effet figure de bon dernier de la zone euro. Le ministre du Trésor, Carlo Ciampi, s'en est ému, *« car cela entraîne également des problèmes pour les finances publiques »*. Il a cependant invoqué des circonstances atténuantes, jugeant que la crise internationale *« a frappé plus fortement l'Italie que les autres pays »*.

Pour 1999, les prévisions sont loin d'être plus optimistes. En présentant, fin janvier, le plan de stabilité budgétaire italien, M. Ciampi avait indiqué que la croissance *« ne dépasserait pas 2 % »* cette année alors que les prévisions officielles tablent sur 2,5 %.

Sur le plan des finances publiques, le gouvernement italien veut rester en ligne avec les exigences de l'Union monétaire européenne. Fort des 2,7 % de déficit public par rapport au produit intérieur brut (PIB) obtenus en 1998 – comme en 1997 –, M. Ciampi essaie de calmer les inquiétudes sociales exprimées dans la Péninsule. Il souligne que l'Italie est parvenue à réaliser le *« grand saut »* en 1997 pour monter dans le train de l'euro (Maastricht imposait un critère de 3 % de déficit). Pour M. Ciampi, l'assainissement des finances italiennes, *« qui était la principale source de préoccupation pour les opérateurs »* financiers, est désormais un acquis.

En ce qui concerne 1999, le gouvernement ne donnera d'indications budgétaires précises que *« dans quelques semaines »*, a expliqué M. Ciampi, qui a néanmoins reconnu que les prévisions initiales d'un déficit à 2 % du PIB cette année vont devoir être révisées en hausse. Les analystes estiment plus probable un déficit de 2,3 %, qui resterait néanmoins dans les limites fixées pour l'adhésion à l'euro.

Face aux nuages qui s'amoncellent sur la conjoncture, M. Ciampi ainsi que le ministre des finances Vicenzo Visco ont fermement défendu l'action du gouvernement, qui offre un faible niveau des taux d'intérêt et un allègement de la fiscalité des entreprises.

OBJECTIFS HORS D'ATTEINTE

Les inquiétudes demeurent. Il y a quelques semaines, la Commission européenne a invité Rome à revoir sa copie budgétaire, jugeant ses pronostics *« trop optimistes »* par rapport à l'évolution économique tant nationale qu'internationale. Alors que le pays tablait sur un déficit public de 1 % du PIB à l'horizon 2001 grâce à une croissance soutenue (2,5 % cette année, 2,8 % en 2000 et 2,9 % en 2001), la commission a estimé que l'Italie devrait *« recourir à des mesures correctives supplémentaires »* pour respecter ces objectifs, qui apparaissent aujourd'hui hors d'atteinte. Autrement dit, Rome doit freiner encore plus ses dépenses, au risque de ralentir la croissance déjà faible.

L'espérance de M. Ciampi, considéré comme le principal artisan de l'entrée de l'Italie dans l'euro, est que la confiance revienne et que la croissance reparte au second semestre. Mis à part le chômage (12,6 % en octobre 1998), les voyants de l'économie sont encore au vert : l'inflation est maîtrisée (2 % en moyenne en 1998), la balance commerciale est largement excédentaire (23,95 milliards d'euros en 1998) et la production industrielle progresse toujours, même si le rythme se ralentit (+ 1,7 % en 1998).

Tirage du Monde daté mardi 2 mars 1999 : 497 146 exemplaires. 1 –

Suivez le prince

par Pierre Georges

QUEL RUDE MÉTIER que celui de prince de Galles aux comices agricoles ! Charles le *« bio »*, Charles réputé plutôt du genre aquarelle-crudités que peinture à l'huile-nature morte, Charles, donc, a dû sacrifier aux devoirs de sa charge.

Il était venu apporter son soutien aux éleveurs du pays de Galles, victimes comme d'autres de la crise de la « vache folle ». Il les a soutenus vaillamment, sans frémir, prenant les risques les plus insensés lors du banquet organisé dans un grand hôtel de Newport. Au menu, il y avait, c'est bien le moins, du bœuf. Du bon bœuf de pays comme de Galles.

Donc l'on passa aux actes : à table, messieurs, et voyons voir si ce bœuf est bien digne de notre royale sollicitude. Il le fut, à en juger par le bref mais définitif commentaire : *« C'est absolument délicieux ! »* Où l'affaire se complique un peu, c'est que, faisant ainsi son possible comme son devoir pour restaurer, dans sa légitimité et sa réputation d'excellence, le bœuf gallois, Charles se mit involontairement hors la loi. On lui avait servi, à lui comme au ministre de l'agriculture, du bœuf à l'os. Or il est de notoriété publique en Grande-Bretagne qu'au nom du principe de précaution la vente de bœuf à l'os reste interdite... par le ministère de l'agriculture. Par crainte évidemment d'une possible contamination du genre humain par la maladie de la « vache folle ».

Toute la presse britannique s'est donc penchée avec délectation sur ce cas d'école : les princes qui nous gouvernent, ou y aspirent, sont-ils au-dessus des lois sur le bœuf à l'os ? Grave débat examiné sous toutes ses coutures et dans toutes ses conséquences. Les commentateurs ne s'en sortent qu'au prix d'une pirouette pour exonérer le prince de cette délinquance flagrante. Ils convinrent que la loi anglaise, dans son flou artistique, interdisait de vendre certes, mais pas de manger du bœuf à l'os. Ils notèrent, en sus, que ce bœuf n'avait pas été vendu à l'hôtelier ou par l'hôtelier, mais offert par les éleveurs et accommodé par un chef accommodant. Et ils conclurent que Charles le Téméraire, malgré lui, devait bénéficier d'un non-lieu. Par acclamations.

Suivez le prince ! Tout de même, qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour soutenir l'agriculture et les agriculteurs ! On s'y emploie ces temps-ci sur le continent. Selon un vieux rite coutumier, les politiques français, de la paille plein la tête, se dirigent, en chenilles processionnaires, vers la porte de Versailles. Quand faut y aller... Ils y vont. Ils filent vers ce qu'il est convenu d'appeler, selon un cliché usé comme antique corde à foin, *« la plus grande ferme de France »*.

Merveilleuse image dont on ne sait trop qui l'inventa, à s'en péter le ciboulot. La « plus grande ferme de France » tient Salon. Le dernier Salon dont l'on cause. Et même le dernier Salon du siècle finissant. La plus grande ferme de France rejoint la plus grande France des fermes. Et tout cela fait partie, au soleil couchant d'une époque, d'un merveilleux jeu de société, qui tient autant du Monopoly et des férocités de l'agroalimentaire que du paradis perdu et des grâces aimables, des yeux doux et du mufle soyeux de la Blanchette, bête admirable. Alors, là encore, suivons les princes. Au doux pas de nos nostalgies de nos bœufs de nos fermes de notre France de notre siècle de toujours et de demain !

Accord en voie de signature entre le Brésil et le FMI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a indiqué, lundi 1er mars, qu'un accord entre le Fonds et le gouvernement brésilien était en voie de signature. *« Je pense que vous aurez de bonnes nouvelles du Brésil dans les prochains jours »*, a-t-il déclaré dans le cadre d'une conférence rassemblant des banquiers internationaux à Washington. *« Nous avons beaucoup avancé. Ce sont des négociations en profondeur. Le programme sera solide »*, a-t-il assuré. Un tel accord ouvrira la voie au versement de la deuxième tranche de l'aide internationale de 41,5 milliards de dollars, suspendue après la décision du gouvernement brésilien de laisser flotter sa monnaie. Il devrait également contribuer à calmer la spéculation. Le real a perdu plus de 40 % depuis la mi-janvier. Il a atteint son plus bas niveau lundi 1er mars, s'échangeant à 2,15 pour un dollar. Le nouveau gouverneur de la banque centrale, Arminio Fraga, ancien collaborateur du financier George Soros, n'a pour l'instant pas réussi à endiguer les sorties de capitaux. – *(AFP.)*

L'ancien maire (PS) de Vitrolles condamné à cinq ans d'inéligibilité

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, a condamné, lundi 1er mars, Jean-Jacques Anglade, ancien maire (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), à trois ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour trafic d'influence, faux et usage de faux. Il lui était reproché d'avoir, entre 1990 et 1995, mis en place un système de fausse facturation en attribuant le marché des panneaux publicitaires de sa municipalité à la société Expo-Publicité pour un prix minoré (*Le Monde* du 8 janvier).

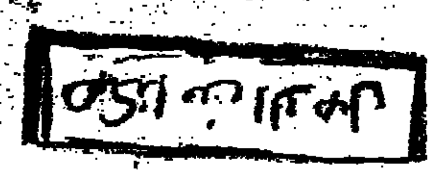
Douze autres personnes ont été condamnées à des peines de prison avec sursis ainsi qu'à des amendes. Jean-Claude Alcaraz, gérant de la société Expo-Publicité, se voit infliger deux ans de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. Jean-Claude Tapie, président du club de handball de l'OM-Vitrolles, a été condamné à trois mois de prison avec sursis et l'ancien directeur du cabinet de M. Anglade, Guy-Noël Abraham, à deux ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et trois ans d'inéligibilité.

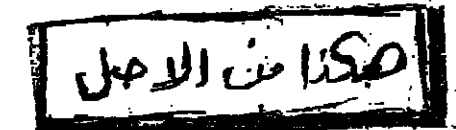
DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : armée et police ont été déployées en force**, mardi 2 mars à Ambon, le chef-lieu des Moluques, ravagé par une semaine d'affrontements entre chrétiens et musulmans. Le bilan des victimes depuis le début des affrontements, fin janvier, s'élève désormais à plus de 150 morts. La tension a été encore aggravée par des rumeurs selon lesquelles les musulmans prévoyaient de manifester, mardi, pour protester contre la mort de quatre des leurs. – *(AFP.)*

■ **CITÉ DU VATICAN : le pape Jean Paul II a donné son accord**, lundi 1er mars, au lancement du procès en béatification de Mère Teresa, décédée en septembre 1997. – *(AFP.)*

■ **ENVIRONNEMENT : l'apposition d'une bande verte** sur les plaques minéralogiques des véhicules circulant au GPL (gaz de pétrole liquéfié) sera désormais obligatoire. Un décret sera publié avant la fin de l'année. Cette décision est destinée à *« mieux prévenir les risques pour les usagers et les équipes de secours ou de police »*, précise le ministère de l'intérieur. Une nouvelle règlementation sur les dispositifs de sécurité des voitures GPL va également être mise en chantier.





(Publicité)

Le groupe BNP en 1998

Un bénéfice net de 7,3 milliards de F (1,11 milliard d'€)

UNE FORTE DYNAMIQUE DE CREATION DE VALEUR

En 1998, la BNP a poursuivi l'amélioration en profondeur de ses performances :

- La banque domestique a fortement accru ses résultats grâce à son dynamisme commercial et à la poursuite de la maitrise de ses frais de gestion. Son résultat net (avant impôt et à fonds propres normalisés) augmente de 49 % et atteint 5 055 millions de francs (771 millions d'euros).
- La banque de proximité hors zone euro a connu une forte accélération de sa croissance. La BNP a fusionné sa filiale Bank of the West avec First Hawaiian Bank, créant un groupe bancaire multimarques de 213 agences et 800 000 clients à l'ouest des Etats-Unis. Elle a, en outre, porté à plus de 97 % sa participation dans la BNPI, présente en banque de proximité en Méditerranée et dans l'Océan indien. Au total, le résultat net de cette activité progresse de 40 % à 1 012 millions de francs (154 millions d'euros).
- La banque de grande clientèle et de marchés a connu des résultats satisfaisants dans une année de turbulences, grâce à un bon contrôle des risques et aux performances remarquables de chacune des lignes de métier concernées, en particulier les financements spécialisés et les actions. Le résultat net de cette activité, en très légère baisse (-5,5 %), demeure largement bénéficiaire : 4 245 millions de francs (647 millions d'euros).

Un résultat net multiplié par 7 en 5 ans

(en MF)

93	94	95	96	97	98
1018	1656	1784	3856	5962	7309

L'INNOVATION ET LA QUALITE AU SERVICE DES CLIENTS

En cinq ans, la BNP s'est profondément réorganisée pour mieux servir ses clients. Pour la banque de proximité, les équipes commerciales se sont accrues de 16 %, le dispositif d'agences a été adapté et modernisé, et un service de recherche et d'innovation de plus de 200 personnes a été mis en place pour créer de nouveaux produits. Une démarche qualité a été mise en œuvre, avec des mesures de satisfaction client regulières.

Pour ses grands clients, la BNP a également constitué des equipes dédiées, organisées au niveau mondial. Des lignes de métier ont été créées pour mettre à la disposition de ces clientèles une expertise de niveau international et des services à forte valeur ajoutée.

Cœur industriel de la banque, l'informatique BNP a démontré son haut niveau de performance à l'occasion du passage à l'euro et avec la certification ISO 9002 de l'ensemble de son dispositif d'exploitation.

Un ROE* multiplié par 5,4 en 5 ans

(en %)

93	94	95	96	97	98
2,2	3,5	3,7	7,4	10,4	11,8

*Retour sur capitaux propres

UNE GESTION SOCIALE RIGOUREUSE ET MOTIVANTE

Depuis 1993, la BNP a mis en place une gestion solidaire de l'emploi qui a permis de faire face aux disparitions de postes de travail résultant des progrès de l'informatique sans départ contraint. La reduction des effectifs a ainsi été limitée à 5 200 personnes, 3 500 ayant été reconverties vers les métiers commerciaux. Dans le même temps, 3 600 personnes ont été recrutées. La BNP a aussi mis en place une politique de rétribution motivante. L'intéressement et la participation ont été multipliés par 5, ainsi que l'abondement versé pour favoriser l'épargne salariale.

UN BILAN SOLIDE ET UNE POLITIQUE CONTINUE DE MAITRISE DES RISQUES

Entre 1993 et 1998, les capitaux propres moyens de la BNP sont passés de 45,3 milliards de francs (6,9 milliards d'euros) à 62,1 milliards de francs (9,5 milliards d'euros). La BNP dispose, en outre, d'un fonds pour risques bancaires généraux de 6,8 milliards de francs (1 milliard d'euros) et d'une provision pour risques sectoriels éventuels non affectée de 1,4 milliard de francs (0,2 milliard d'euros). Son portefeuille de participations comporte aujourd'hui 12 milliards de francs (1,8 milliard d'euros) de plus-values latentes.

Les risques font l'objet d'une politique particulièrement rigoureuse, tant au niveau du contrôle que du provisionnement. En 1998, les engagements de la BNP dans les pays atteints par une crise financière ont continué à diminuer. Ils ont fait l'objet de compléments de provisions, notamment 1,9 milliard de francs (290 millions d'euros) pour la zone sensible d'Asie, 1,4 milliard de francs (219 millions d'euros) pour la Russie et 0,9 milliard de francs (133 millions d'euros) pour d'autres pays. L'encours total des provisions pour risques pays (15,2 milliards de francs, soit 2,3 milliards d'euros) couvre très largement les besoins de provisionnement du groupe.

Une forte hausse des résultats en 1998

	1998 (en MF)	1997 (en MF)	Variation (en %)	1998 (en MM €)
Produit net bancaire	*48 315*	*44 066*	**9,6**	*7,37*
Frais de gestion	(32 917)	(30 631)	**7,5**	5,02
Résultat brut d'exploitation	15 398	13 435	**14,6**	2,35
Dotations aux provisions	(7 892)	(6 785)	**16,3**	1,20
Exceptionnels et divers	2 974	1 566	**89,9**	0,45
Résultat net avant impôt	10 480	8 216	**27,6**	1,60
Impôts	(2 823)	(1 997)	**41,4**	0,43
Résultat net d'ensemble	*7 657*	*6 219*	**23,1**	*1,17*
Résultat net, part du groupe	**7 309**	**5 962**	**22,6**	**1,11**

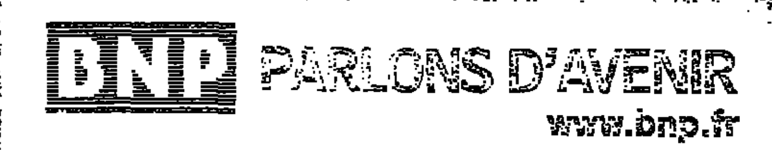
Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 1,5 euro (9,84 francs).

"1998 est une très bonne année pour la BNP. L'entreprise a une fois de plus dépassé les objectifs qu'elle s'était assignés, tant au niveau de son bénéfice qui atteint 7,3 milliards de francs, que de son retour sur capitaux propres qui se situe à 11,8 %. Ses équipes peuvent être fières de ces résultats acquis malgré un environnement particulièrement difficile pour certaines activités. Depuis sa privatisation en 1993, la BNP n'a cessé d'avancer, en conduisant un projet ambitieux : créer de la valeur pour ses actionnaires, tout en améliorant la qualité de ses services pour ses clients et en assurant à ses équipes une politique de ressources humaines motivante. Notre nouveau projet d'entreprise, BNP 2002, exprime un nouveau défi d'amélioration de la rentabilité de notre groupe par un développement soutenu de nos différents métiers, tant en France qu'au niveau mondial. Ce développement sera assuré par une croissance interne soutenue. Nous saisirons aussi les opportunités de croissance externe que nous considérerons avantageuses pour nos actionnaires, nos clients et nos équipes. La BNP a les moyens de son ambition : le développement dans la rentabilité."

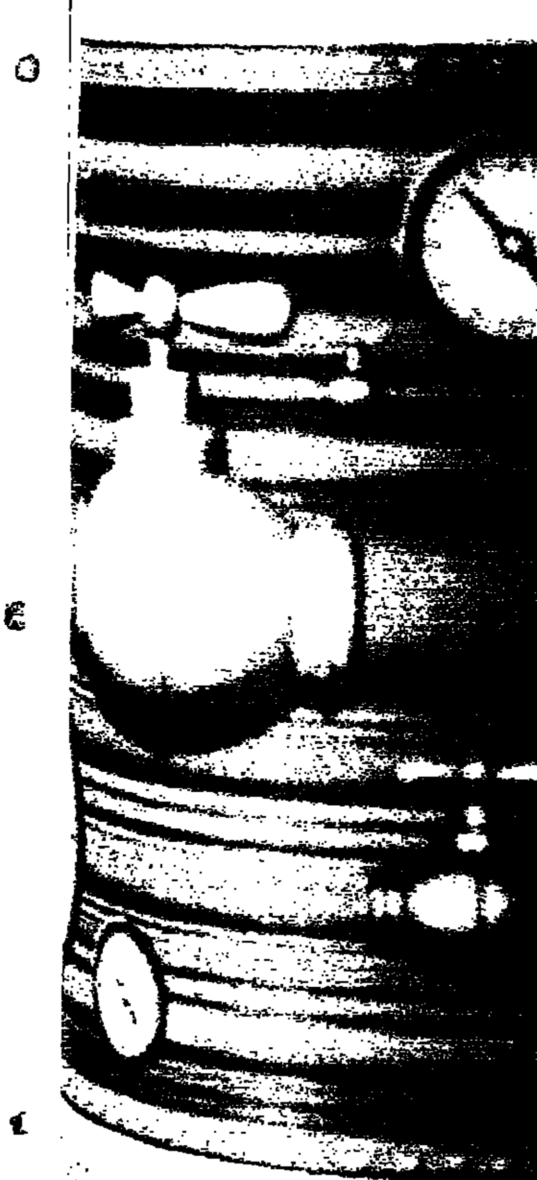
Michel Pébereau
Président-Directeur Général de la BNP

Une entreprise mondiale présente dans 80 pays
La première banque des entreprises et des exportateurs
La banque de 5 millions de clients en France
Un très haut niveau de technologie et de qualité
Une stratégie de développement dans la rentabilité

Une "gestion solidaire de l'emploi" : aucun licenciement collectif depuis la privatisation, plus de 1 000 embauches de jeunes réalisées en 1998 et autant prévues en 1999



www.bnp.fr



...ELLES TECHNO

Inter
à la v

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

MERCREDI 3 MARS 1999

www.lemonde.fr/nvtechno

PORTRAIT
Dans deux ans, Jean-Marc Philippe lancera Kéo, un engin spatial bourré de rêves. P. IV

HUMANITAIRE
Cent millions de mines antipersonnel jonchent encore le sol de la planète. En attendant de nouvelles techniques de déminage. P. VII

CANAL JEUX
A partir de cette semaine, « Le Monde interactif » et Canal + consacrent une page à la cyberculture. P. V



LUCARNES
A cristaux liquides, à plasma ou à micropointes, les écrans de demain seront plats. P. VI



PETITES ANNONCES
5 pages d'offres d'emploi. P. VIII à XII

Internet passe à la vitesse supérieure

Les accès à haut débit que préparent les opérateurs devraient écourter les fastidieuses attentes. Passé le soulagement, on se demande pourtant vite ce que l'on va pouvoir faire passer dans ces nouveaux tuyaux

LAS D'ATTENDRE indéfiniment devant votre écran que s'affiche une image ? Fatigué de patienter jusqu'à ce qu'enfin vos documents soient téléchargés ? Réjouissez-vous, ardents internautes : voici que se profile l'Internet à grande vitesse. Dix secondes, à peine, pour récupérer une vidéo d'une minute, contre dix minutes avec un modem 28,8 kbits/s. Quinze secondes plutôt qu'un quart d'heure pour enregistrer sur le disque dur un extrait musical. Et moins d'une minute pour télécharger un logiciel de 10 Mo, à la place d'une bonne heure auparavant. Qui ne se laisserait tenter ? Il faudra certes faire preuve d'un ultime sursaut de patience et laisser aux différents opérateurs le temps de déployer leurs technologies, qu'elles soient ADSL, câble ou satellite. Attendre encore qu'au-delà des simples boucles locales l'ensemble du réseau mondial soit passé à la vitesse supérieure, puisque selon une intransigeante loi de la physique, c'est le maillon le plus lent de la chaîne qui donne le rythme à l'ensemble. Mais après... Qui dira le vertige de surfer sur la vague à plusieurs centaines de kilobits par seconde ?

Une fois passés les premiers émois, les premiers frissons de la navigation hors-bord, une autre interrogation jaillit : aller plus vite, soit, mais pour faire quoi ? La réponse ne s'impose pas d'évidence. Que faire de ces grands débits qui s'annoncent ? De la vidéo, du son ? Pourquoi pas, mais encore ? Nul, en vérité, ne sait répondre avec précision. C'est que le problème est plus complexe qu'il n'y paraît. Selon Corinne Lejbowicz, directrice du planning stratégique chez AOL-CompuServe France, *« sauf à faire de la science-fiction, et d'évoquer la vidéo à la demande, il faut admettre que tout cela ne bouleverse pas Internet, pour ce qui est du moins de l'accès résidentiel. La révolution viendra peut-être, en son temps, mais il faudra encore lever pour cela bien des contraintes techniques et pas mal d'inconnues économiques »*. Avant de débarquer chez le numéro un mondial du service en ligne, Mme Lejbowicz a en effet pu constater que les accélérations du Réseau laissaient souvent les foyers pantois. Directrice de projet chez le câblo-opérateur Téléréviera, elle a assisté aux premières expériences de l'Internet par fibres optiques installé dans des familles tests. « *Ce qui fonctionnait bien,* précise-t-elle, *c'était la possibilité de visionner de courtes bandes-annonces de films. Là, il y avait une véritable demande. Mais pour le reste, rien de bien probant au bout du compte.* »

« *Le haut débit est de fait une notion un peu abstraite,* admet-on également chez World Online, dernier arrivé – depuis le 1er février – sur le marché de l'accès Internet. *Il vaut mieux s'interroger sur la qualité du service et son adéquation avec les attentes du public.* » « *L'augmentation de la vitesse n'est pas forcément la priorité des priorités,* confirme Christophe Sapet, PDG d'Infonie et président de l'Association française des fournisseurs d'accès (AFA). *En réalité, on constate qu'il existe un seuil de confort, aux alentours de 128 kbits/s, au-delà duquel l'effet différentiel n'est plus perceptible.* »

En attendant mieux, les prestataires d'accès et fournisseurs de contenus pourront toujours observer les applications spécifiques qui naîtront inévitablement sur les réseaux universitaires et scientifiques. En juin, tout sera prêt pour le lancement national de Renater 2, qui offrira des pointes de vitesse à 155 Mbits/s. Avant la fin de l'année, 37 universités américaines devraient être reliées entre elles par 16 000 kilomètres de câbles à 2 400 Mbits/s. Soit environ 42 000 fois la vitesse d'un très classique modem du commerce à 56 kbits/s.

Olivier Zilbertin

TINO

On peut désormais envoyer et recevoir rapidement des montagnes de données en utilisant le câble, les liaisons par satellite ou, simplement, les bons vieux fils de cuivre du téléphone avec un boîtier ADSL

GROS DÉBIT
Dans le cadre du projet Rodeo (Réseaux à hauts débits, réseaux ouverts), l'Inria a mis au point un système permettant l'accès au Net à haut débit grâce au satellite. Explications. P. II

Les prochains téléphones mobiles proposeront des vitesses jusqu'à 200 fois supérieures aux performances de leurs actuels homologues

Portables à haut débit

CANNES
de notre envoyé spécial

Simple colporteur de voix aujourd'hui, le téléphone portable va entrer dans la course à la transmission rapide de données. Ce sont les professionnels du GSM, réunis à Cannes du 23 au 25 février, qui l'assurent. Les 9,6 kbits/s actuels ne seront bientôt plus qu'un souvenir balayé par les nouvelles normes, qui permettront aux téléphones portables d'atteindre des vitesses comprises entre 144 kbits/s et 2 Mbits/s. De quoi faire entrer Internet sur le mobile dans de bonnes conditions. Plusieurs opérateurs s'apprêtent ainsi à lancer des offres combinant téléphonie mobile et accès Internet.

Le 26 mars, avec leur pack « Les uns, les autres », SFR et Alcatel offriront à leurs abonnés de nombreux services interactifs : météo, réservation de places de cinéma, consultation de comptes bancaires (la BNP, la Société générale et le Crédit mutuel ont déjà signé un accord en ce sens) pourront être activées à partir des touches du téléphone. De son côté, France Télécom et son réseau Itinéris proposeront en avril un bouquet de services Internet accessible sur les Nokia 7710. Le constructeur suédois vient de signer un accord avec la chaine américaine CNN pour fournir aux abonnés Itinéris une information en continu sur l'écran du portable.

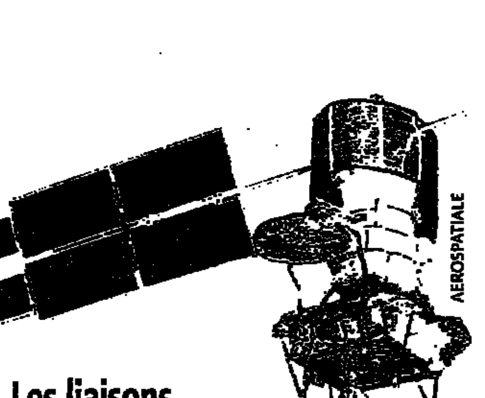
Pour la suite, il faudra attendre les années 2001-2002 et la standardisation d'une nouvelle norme, l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System) appelée à remplacer le GSM et à s'imposer comme la norme mondiale de la téléphonie mobile. Avec l'UMTS, les débits pourront atteindre les 2 Mbits/s et donner naissance aux portables de la troisième génération. Convaincu du succès de cette norme, le numéro trois mondial sur le marché des réseaux sans fil et GSM a dévoilé, lors du GSM World Congress de Cannes, ce que pourraient être les appareils de communication du XXIe siècle. Témoin, un appareil photo numérique extra-plat doté d'une antenne pour la transmission immédiate des clichés ou encore un écran de poche qui permettra de visualiser son interlocuteur en temps réel pendant la conversation. Les premiers tests de l'UMTS seront effectués au Japon à la fin de l'année, et en France l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a lancé une consultation publique pour fixer les conditions d'attribution des futures licences UMTS.

G. F.

Surf parabolique

DANS SA QUÊTE des hauts débits, Internet n'oublie aucun des réseaux de télécommunications. Dernier entré en lice, le satellite, qui permet de recevoir des données à des débits de plusieurs Mbits/s grâce à une antenne parabolique classique de 60 centimètres de diamètre et à une carte de décodage des signaux insérée dans l'ordinateur. Un équipement de réception que l'on trouve désormais à moins de 5 000 F (762,25 €).

Contrairement aux accès par le téléphone ou par le câble, les équipements de réception grand public par satellite ne fonctionnent que dans un sens. Le retour est assuré par les réseaux terrestres. Ce principe ne pose pas d'obstacle majeur à l'usage d'Internet, qui est essentiellement déséquilibré : on reçoit généralement dix fois plus de données que l'on en envoie, coefficient qui augmente encore lors de la réception de sons et d'images vidéo. De plus, les applications de « push » (informations reçues automatiquement) ne requièrent pratiquement pas de voie de retour. Les débits proposés par le satellite, de l'ordre de 2 Mbits/s, offrent un confort de réception nettement supérieur à celui d'une liaison téléphonique classique (56 kbits/s) ou Numéris (128 kbits/s). De plus, cette solution ne demande pas de modification des équipements de télécommunications terrestres existants. En revanche, contrairement aux liaisons par câble, il faut toujours s'acquitter de la connexion téléphonique en plus du prix de l'abonnement au réseau par satellite.


AEROSPATIALE

Le satellite Sesat doit couvrir une zone s'étendant de l'Europe occidentale à l'Asie centrale

Les liaisons par satellite permettent de recevoir des données. Mais pas de répondre

En France, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a lancé une initiative baptisée OR (Optimisation des réseaux), qui va expérimenter d'ici à juillet les usages du satellite pour désengorger le Renater (Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche). Depuis la fin janvier, le système OR propose des groupes de discussion d'intérêt scientifique, des applications de téléconférences et des sessions vidéo, ainsi que l'amélioration des infrastructures techniques du Renater (réplication de sites, serveurs tampons locaux, régionaux et nationaux, etc.). Un consortium s'est formé autour du projet OR, qui rassemble Alcatel, Eutelsat, l'Inria, Polycom et Softway. Une dizaine de sites universitaires expérimentent le système, équipés d'un simple micro-ordinateur,d'une carte décodeur et d'une antenne. Après remise d'un rapport au CNES (Centre national d'études spatiales) et au ministère, la grande aventure commerciale pourra commencer.

L'Internet par satellite n'entend pas se cantonner aux grandes structures. En janvier, Visiosat, Easynet et Eutelsat se sont regroupés pour proposer Easysat, une offre de connexion par satellite pour les petites entreprises et les particuliers qui permet de surfer sur Internet à 2 Mbits/s. A titre d'exemple, un fichier de 20 Mo parvient à l'ordinateur en seulement six minutes contre deux heures et demie avec un accès ordinaire par le réseau téléphonique. Les abonnés devront acquitter un forfait de 4 500 F (686 €) pour acquérir l'antenne et le décodeur, auxquels il faut ajouter 500 F (76,22 €) d'abonnement mensuel. Outre l'accès au réseau mondial, Easysat apporte à ses clients la centaine de chaînes de télévision numérique diffusées en clair sur le satellite Hot Bird.

Contrairement aux satellites d'Eutelsat, qui offrent une zone de couverture européenne, le réseau Mondialphone 2000 de Global Mobile Electronics s'appuie sur le réseau de satellites Inmarsat qui arrosent l'ensemble de la planète. Le téléphone-satellite relié à l'ordinateur permet de recevoir des informations jusqu'à 1,5 Mbit/s. On peut alors surfer en plein cœur de la savane africaine ou en plein océan.

Olivier Dumons

Quand la Toile passe par les fils de la télévision

Longtemps retardé par France Télécom, l'accès à Internet par le câble peut enfin décoller

CYBERCÂBLE, Câble Wanadoo, Médiaréseaux, Numéricâble... Les services d'accès au réseau mondial à haut débit par l'intermédiaire du câble fondent sur l'Internet hexagonal. Les opérateurs s'appuient sur le succès des nombreuses expériences menées depuis 1996, en particulier au Mans, à Annecy, à Nice et à Strasbourg. Ils proposent une vitesse de connexion théorique dix fois plus élevée que celle des modems téléphoniques – un confort jusque-là réservé aux liaisons louées par les entreprises.

La généralisation des offres d'accès à Internet par le câble se fait, néanmoins, dans la douleur. Conçues pour la télévision et issues du plan câble, la plupart des infrastructures étaient prévues pour la diffusion et ne comportaient, par conséquent, aucune voie de retour indispensable à un accès à Internet. Or plus de la moitié des installations du câble appartiennent à France Télécom. L'opérateur s'est retrouvé dans la situation de devoir mettre en place une voie de retour qui aurait ouvert la voie à la téléphonie sur le câble ! L'entreprise publique s'y est toujours refusée, surtout au moment où le marché des télécommunications s'ouvrait à la concurrence. Jusqu'à ce qu'en 1998 deux arrêts rendus par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), confirmés par la cour d'appel de Paris, lui imposent de mettre ses réseaux à niveau pour le début de 1999.

Les offres d'accès à Internet comportent généralement la location du modem-câble et un accès illimité au Réseau pour un montant de 250 à 300 F par mois (38 à 46 €). Outre le débit élevé, l'internaute réalise d'importantes économies, puisqu'il n'a plus à payer de communication téléphonique vers son centre serveur. De plus, il dispose d'une connexion permanente qui lui permet dans certains cas d'installer un site internet sur son ordinateur personnel.

La Lyonnaise Câble dispose du plus grand nombre d'abonnés à Internet avec son offre Cybercâble. L'opérateur recense 30 000 abonnés, dont le tiers à Paris. La mise à niveau technique des derniers quartiers doit intervenir d'ici à la fin de l'année. Câble Wanadoo, de France Télécom, sera disponible avant la fin du premier trimestre dans quinze villes. L'entreprise ne proposera pas ce service dans l'ensemble des réseaux qu'il exploite commercialement, faute de disposer d'un nombre d'abonnés potentiels suffisant. NC numéricâble, la filiale de Canal Plus, à l'origine de l'expérience Télériviera menée avec 200 abonnés à Nice, va déployer son offre au second semestre sur la moitié des prises de son réseau câblé. La seconde tranche sera activée dans le courant de l'année 2000.


TINO

L'expression « accès illimité » ne recouvre pas le même sens suivant l'opérateur. Certaines offres, comme Cybercâble et Cyber Wanadoo, masquent une limitation du trafic remontant de l'internaute au Réseau. Ceux-ci limitent le volume de courrier électronique, les données nécessaires à la récupération des pages Web, les informations transmises lors de jeux en réseau, etc. Les opérateurs affirment que, pour les usages courants, les internautes reçoivent dix fois plus de données qu'ils en envoient. Avec 125 à 150 Mo de limitation en sortie, les forfaits pseudo-illimités de Cybercâble et Cyber Wanadoo permettent donc de récupérer 1,2 à 1,5 Go de données sur Internet. Au-delà, l'utilisation de la bande passante est facturée au mégaoctet consommé. En pratique, cette limitation interdit tout usage intensif de la visioconférence, de l'audioconférence et bride la richesse des informations diffusées sur les sites personnels.

Plusieurs associations se sont élevés contre ces restrictions qui apparaissent en contradiction avec les arguments publicitaires des opérateurs commerciaux. L'Association des internautes mécontents (ADIM) et Les utilisateurs du Cyber-Câble associés (Luccas) entament le dialogue avec les câblo-opérateurs afin de supprimer toute limite du trafic et pour attirer leur attention sur la dégradation du service que certains utilisateurs constatent avec l'évolution du nombre d'abonnés. L'association Luccas prépare le premier congrès des internautes utilisant le câble pour leur accès au réseau mondial. Il devrait se tenir au CNIT de la Défense, près de Paris.

Olivier Puech

Mots binaires

BIT
Binary digit (nombre binaire). En informatique, les données (texte, son ou images) sont transcrites sous forme binaire, c'est-à-dire d'une suite de 0 et de 1. Le bit est donc l'élément d'information le plus simple. On mesure une vitesse de transmission en bits par seconde (bits/s) ou en multiples de cette unité : le kilobit/s (kbit/s, 1024 bits/s), le mégabit/s (Mbit/s, 1 024 x 1 024 bits/s) et ainsi de suite avec le gigabit/s et le térabit/s, limite actuelle du débit envisageable.

BANDE PASSANTE
Il s'agit du débit d'information exprimé en bits/s ou en hertz (pour un signal vidéo, par exemple, le nombre de points multiplié par la fréquence de rafraîchissement de l'image).

ADSL cherche opérateur

IL A 13 ans et, dès qu'il lit les quatre lettres ADSL sur un forum, il s'empresse d'apporter son témoignage. Khalid habite Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), première agglomération choisie par France Télécom pour tester l'Asymetric Digital Subscriber Line (ADSL), une technique de connexion à Internet à haut débit qui s'appuie sur les bons vieux fils de cuivre du téléphone. En février 1998, Khalid pousse la porte de son agence France Télécom. *« Un mois plus tard, l'ADSL était chez moi et opérationnel ! »*, explique l'adolescent, content d'avoir convaincu ses parents : à 279 F (42,53 €) par mois pour un accès illimite qui laisse le libre usage du téléphone, c'est plutôt une bonne affaire pour ce passionné qui, depuis, passe ses journées de vacances à jouer en réseau, discuter avec d'autres internautes et peaufiner son site Web...

« L'enquête menée à Noisy a montré que 98 % des expérimentateurs étaient satisfaits », explique Yves Cascalès, directeur du département de France Télécom en charge du dossier. Pourtant, la technologie tarde à venir dans l'Hexagone. Un comble quand on sait que le français Alcatel est l'un des tout premiers fournisseurs d'équipements pour l'ADSL (35 % du marché mondial et 52 % sur l'Amérique du Nord). Officiellement, il s'agit pour France Télécom d'offrir aux abonnés l'échantillon le plus large de moyens d'accès à Internet, sans en privilégier aucun. L'opérateur attend beaucoup de l'ADSL « allégé » (ou G-Lite DSL), une technologie développée par Compaq, Microsoft et Intel qui devrait simplifier l'installation des prises chez le particulier. Reste à financer l'adaptation des centraux téléphoniques. Willem Verbiest, directeur des produits d'accès à Internet chez Alcatel, estime le prix de revient de ces travaux entre 1 200 et 3 000F (180 et 450 €) par abonné.

Pour Yves Cascalès, le déploiement et la politique tarifaire sont suspendus à la *« stabilisation du cadre réglementaire »*. France Télécom ne veut pas reproduire l'expérience du plan câble, qui l'a conduit *à « garder un compte d'exploitation déficitaire quand les opérateurs commerciaux ont eu un retour sur investissement rapide »*. Les manœuvres des opérateurs de téléphone, de réseaux câblés et l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) l'incitent à la prudence. L'ART envisage en effet de se pencher sur la possibilité de débrancher les lignes du réseau France Télécom pour les rebrancher sur celui d'autres opérateurs. De quoi nourrir les atermoiements de France Télécom quand l'ADSL est déjà proposée dans nombreux autres pays d'Amérique du Nord et d'Asie, et que le marché mondial est estimé à 750 millions de lignes.

Corinne Manoury

Trois questions à...

Walid Dabbous, chercheur à l'Inria

1 Dans le cadre du projet Rodeo (Réseaux à hauts débits, réseaux ouverts), vous avez mis au point un système permettant l'accès Internet à haut débit grâce au satellite. En quoi votre solution est-elle différente de celles qui sont proposées actuellement par les opérateurs de satellite ?

Aujourd'hui, l'Internet par liaison satellite repose sur une technique de centralisation des données. Les requêtes des internautes sont acheminées de manière classique vers une station émettrice qui les renvoie ensuite vers le satellite. L'utilisateur ne gagne donc de la vitesse que dans cette seconde phase.

Nous avons développé un système qui repose sur l'installation de plusieurs stations émettrices. Si on prend l'exemple de la France, on s'aperçoit qu'il existe déjà de nombreuses zones d'accès à Internet à grande vitesse. En installant une antenne dans chacune de ces zones, on augmente la rapidité de transmission des données en rapprochant les stations de relais au sol des postes d'accès à Internet.

2 Quels sont les problèmes posés par l'arrivée du satellite dans le monde d'Internet ?

Il faut savoir qu'en passant par la voie satellitaire on ne fait que court-circuiter le réseau terrestre. Il faut alors veiller à ce que le satellite ne soit pas à son tour saturé. L'autre problème concerne la réaction des fournisseurs d'accès. Il va falloir qu'ils acceptent de laisser passer des données qui comportent une adresse IP (Internet Protocol) différente de la leur et surtout qu'ils compensent le manque à gagner dû à la perte du trafic retour *[l'opérateur du destinataire est, en effet, rémunéré par celui de l'expéditeur]*. Mais je crois sincèrement que nous allons rapidement arriver à une intégration automatique du satellite dans le monde Internet.

Dans l'avenir, on peut très bien imaginer que le routage des données se fasse en fonction de la charge du trafic, mais aussi en fonction de la qualité de débit souhaitée par l'internaute. L'ordinateur pourrait être configuré pour que celui qui souhaite recevoir du son et de l'image soit relié au satellite tandis que l'internaute qui ne désire que du texte n'utiliserait que le réseau classique.

3 Il n'y aura donc pas de concurrence entre le haut débit terrestre et le haut débit aérien ?

Je ne pense pas qu'une technologie prendra le pas sur une autre. A l'Inria, nous travaillons pour que l'ensemble des protocoles de communication fonctionnent dans un monde hétérogène dans lequel tous les systèmes pourraient coexister. La seule chose importante, c'est de démocratiser le haut débit, dans l'intérêt du consommateur.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

Dans les rayons

Enigmatique correspondance

Jeune artiste peintre, Griffin reçoit un jour une carte postale pas comme les autres : Sabine, mystérieuse correspondante, semble le connaître mieux que quiconque. Se noue alors, au fil des mots qu'ils s'échangent, un amour singulier. Mais qui est donc cette étrange Sabine ? Adapté de la trilogie de Nick Bantock (*Sabine et Griffo, Les Carnets de Sabine, Le Nombre d'or*), *Ceremony of Innocence* est une aventure troublante, que l'on pourra se contenter d'écouter, pour les voix intimes de Marie Trintignant et de Tom Novembre. Dommage que le spectateur n'y soit pas plus mis à contribution.

■ ***Ceremony of Innocence*** **(Real World Multimedia/Ubi Soft), pour Mac et PC, 299 F (45,58 €)**

En tête de l'art

Primé dans la catégorie « *référence et culture générale* » au récent Milia, *Le Plus Beau Musée du monde* présente quelque 170 chefs-d'œuvre du patrimoine mondial issus de 70 grands musées. Au programme : 3 heures d'animations commentées, *300 pages de notices, un lexique de* 150 mots, des jeux et un site Internet (www.plusbeaumusee.com).

■ ***Le Plus Beau Musée du monde*** **(Gallimard Multimédia), pour Mac et PC, 299 F (45,58 €)**

Grands reportages en grands formats

Mon premier est un magazine passionnant : 48 pages grand format, richement illustrées, où l'on scrute une région du monde sous l'angle de la géopolitique, de la culture ou de la vie quotidienne. Mon second est un CD-ROM de 300 photographies et 3 heures de son radiophonique pris sur le vif, pour se plonger un peu plus encore dans l'ambiance des pays visités. Mon tout est *Globe Mémoires*, un magazine trimestriel en kiosque depuis le 16 février. Au sommaire du premier numéro : l'Asie centrale.

■ ***Globe Mémoires*** **(Editions Globe Mémoires) pour PC et Mac, trimestriel, 49 F (7,47 €)**

Dernières parutions

■ ***Vis@ pour l'Internet*** **(Montparnasse Multimédia).** – Pour surfer intelligemment, 2 h 30 de cours, et 45 minutes de vidéo, avec les conseils de Joël de Rosnay. Pour PC. 199 F (30,34 €).

■ ***QuickImpôts 99*** **(Harvest).** – Pour rendre un peu moins pénible sa déclaration et calculer par avance le montant de ses impôts. Pour PC, 299 F (45,58 €).

■ ***Guidexpress Windows 98*** **(Micro Aplication).** – Encore un livre sur Windows ? Oui, mais en breton. Il s'appelle donc *Windows 98 e Brezhoneg*. 72 F (10,98 €).

le.[illegible].des.réseaux

Les sites technologiques et scientifiques à visiter



PIERRE PLATTIER

Mosaïque d'Alba (Ardèche) en cours de restauration

www.culture.fr/culture/conservation/fr

Conçu par le ministère de la culture et de la communication, ce site dresse un état des lieux de la recherche en matière de conservation et de restauration des œuvres d'art. De la radiographie par rayon X à la microscopie électronique, en passant par la spectrométrie d'absorption atomique, les méthodes et techniques les plus en pointe en matière de conservation préventive et de consolidation des tableaux ou des sculptures font l'objet d'une analyse détaillée, qui s'appuie systématiquement sur une étude de cas.

www.medisite.fr

Sur le Réseau, depuis le début du mois de février, ce nouveau site consacré aux questions médicales s'adresse aussi bien aux médecins qu'aux patients. Les professionnels de la santé peuvent interroger gratuitement des experts sur des questions médico-légales ou informatiques, et un logiciel comprenant une interface en langage naturel leur permet de s'exercer au cours d'une consultation avec un patient virtuel. Quant à l'internaute lambda, il trouvera un catalogue de sites médicaux francophones, les dépêches médicales de l'AFP en temps réel ou encore des conseils hygiénico-diététiques sur des thèmes aussi divers que le tabac ou le mal au dos.

www.cieau.com

D'où vient l'eau potable ? Comment contrôle-t-on sa qualité et selon quels critères ? Comment est calculé son prix ? *Qui gère le service de l'eau et celui de* l'assainissement ? Autant de questions auxquelles le site du Centre d'information sur l'eau *apporte une réponse.* Des schémas montrent le fonctionnement des stations d'épuration et les différents traitements physiques, physico-chimiques et biologiques subis par les eaux usées. Un professeur de santé publique explique, dans un document sonore, les technologies utilisées pour contrôler la qualité de l'eau potable. Pédagogique, le site apprendra également aux jeunes visiteurs ce qu'est l'évapotranspiration et leur montrera, à travers une animation virtuelle, les phases successives du cycle de l'eau.

sol.ircam.fr/instruments

Réalisé par l'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique), qu'héberge le Centre Georges-Pompidou, ce site tente de dresser un bilan exhaustif de l'état de la recherche en matière de son instrumental. L'internaute mélomane découvrira les étapes à suivre pour numériser un son par ordinateur. *Dilatation, filtrage, transposition ou* hybridation de sons, le site présente également les différentes techniques de transformation du son dites en temps réel. Le visiteur pourra, par exemple, écouter et comprendre la mutation progressive d'une voix féminine en un son de violon.



volcano.und.nodak.du/vwdocs/vwlessons/atg.html

A partir de l'observation des cratères du parc national des volcans d'Hawaï, ce site américain invite le visiteur à se familiariser avec la vulcanologie. Conçu comme un outil pédagogique à destination des professeurs de géologie, le site propose une série de leçons qui vont de la présentation de la théorie de la tectonique des plaques à l'analyse des laves en fonction des types de volcans. Un chapitre est consacré aux technologies les plus innovantes utilisées pour surveiller et étudier l'activité des volcans. En outre, schémas, photographies et images vidéo plongent le visiteur au cœur de la fournaise.

Une sélection de Stéphane Mandard

Quand le Minitel deviendra Net

En ajoutant les usagers de Télétel et ceux de la Toile, France Télécom change dans la continuité

RUE DE GRENELLE, à la direction « *Minitel, Audiotel et télécommerce* » de France Télécom, on projette de faire de France Télécom un acteur d'Internet tout en développant le trafic sur Télétel. L'idée de cumuler les utilisateurs des deux réseaux fait son chemin. Elle permettrait de redresser les statistiques de fréquentation française, minorées du fait de la coexistence des réseaux Télétel et Internet. Une vingtaine de millions de connectés, assortie d'une vingtaine de milliards de francs de chiffre d'affaires pour le commerce électronique, ferait plus chic dans le paysage de concurrence économique mondiale ! L'enjeu est de taille pour France Télécom, mais l'esprit des cadres de l'opérateur est encore embrumé par des conflits internes entre les partisans du Minitel et ceux d'Internet.

La réorganisation de la direction du multimédia et des services en ligne a permis à Philippe Reynaud de constituer une nouvelle équipe et de développer un plan de synergie entre Minitel et Internet. Nom de code : « Minitel 2001 ». « *France Télécom va lancer prochainement une offre d'accès couplant Télétel et Internet, via Numéris* », confirme-t-il. Le kiosque à 64 kbit/s est un vieux rêve des ingénieurs différé depuis près de dix ans pour d'obscures raisons. « *On pourra passer de l'un à l'autre. Cliquer sur une adresse Internet écrite sur un écran vidéotexte et se retrouver sur une page Web. Ou bien, cliquer sur un lien hypertexte et appeler un écran vidéotexte. Et pas nécessairement la page d'accueil du service ! Exactement comme sur Internet* », explique Francis Le Bras, directeur du développement d'Intelmatique, la filiale chargée du télécommerce. Autrement dit, l'utilisateur surfera d'une page Web « gratuite » à un service payant ! Une révolution réservée dans un premier temps aux abonnés Numéris et qui pourrait s'étendre rapidement à l'ensemble des utilisateurs. « *Nous allons modifier les paliers tarifaires de Télétel et rendre l'accès plus convivial avec l'installation d'un nouveau guide et des fonctions de messagerie* », annonce Philippe Reynaud.

L'opérateur tire ainsi les leçons des portails d'Internet et transforme l'accès de Télétel en un Yahoo ! qui propose comme produits d'appel une messagerie mixte Minitel-Internet, Minitelnet. Une marque qui vaut de l'or, selon les experts d'outre-Atlantique, *qui s'interrogeaient encore récemment sur les raisons de sa non-exploitation sur Internet.* Le nom fut jadis la propriété d'*Intelmatique*, une filiale créée au début des années 90 pour le « *kiosque vidéotexte international* ». Ce service, appelé *également* « groom », reliait les réseaux vidéotextes anglais, allemand, espagnol, suisse, hollandais, américain, en assurant aux éditeurs de tous ces pays la reversion des paiements. Peu connue, mal promue, Minitelnet n'arriva jamais à faire admettre aux utilisateurs que le Minitel n'était pas si franco-français qu'on a toujours voulu le dire. Rachetée par la maison mère, la marque *Minitelnet* est devenue le 3615 Minitelnet, une messagerie dont l'interface Web s'appelle « Le Mel ». Installée sur le nouveau « portail Télétel » et promue à coups de dizaines de millions de francs, Minitelnet devrait *permettre la création de plus d'un* million d'adresses électroniques du type « prenom.nom@minitel.net ». *Une façon de résister* aux fournisseurs d'adresses gratuites américains.

Enfin, pour que les Français aiment encore leur Minitel en 2001, France Télécom va ouvrir dans deux villes une expérimentation de 350 Screenphones, des téléphones à écrans compatibles Web et Télétel. Il s'agira de tester l'utilisation des services HTML et vidéotexte avec ce nouveau terminal.

Michel Puech

Sursauts

TÉLÉTEL pèse encore près de 15 milliards de francs (2,3 milliards d'euros). *Sur ce chiffre*, 6 milliards de francs (910 millions d'euros) ont été encaissés en 1997 par *France Télécom, qui* en a reversé 55 % aux éditeurs. Si le Minitel enregistre une baisse de la *fréquentation* (– 3 % pour 1998), l'opérateur note une légère hausse des appels de 1,6 %, le tout avec un chiffre d'affaires globalement étale. Le nombre des modèles de Minitel de la première génération en fonction diminue – on n'en compterait plus que 5,4 millions –, la demande en Magis, équipé d'un lecteur de carte bancaire, ne serait plus négligeable. Sans compter les micro-ordinateurs qui permettent de se connecter sans terminal.

Stratégies

La puce « tout-en-un »

IBM Microelectronics a annoncé, pour le début du mois d'avril, une puce intégrant sur un même carré de silicium les fonctions de logique et de mémoire qui ouvrirait la voie aux « systèmes sur une puce » et à une nouvelle génération de produits d'informatique diffuse.

Bataille de secrétaires virtuelles

France Télécom va tester entre mars et septembre un service d'« assistante personnelle entièrement virtuelle » sur 400 clients professionnels. Celui-ci permettra, notamment, de gérer tous les appels entrant et sortant, et intégrera un système de reconnaissance vocale.

Chauffés au biogaz

Les habitants de Rillieux-la-Pape, près de Lyon, vont être les premiers expérimentateurs d'un chauffage au biogaz, composé à 40 % de méthane, gaz dégagé naturellement par la fermentation des ordures ménagères. Pour mener à bien cette expérience, Gaz de France a signé une convention avec la Communauté urbaine de Lyon. L'installation coûtera 2 millions de francs (300 000 €), mais la facture des consommateurs pourrait baisser de 20 %.

Les nouveaux horizons de Gemplus

Gemplus, leader mondial des cartes à puce, fourmille de projets pour 1999. Cap sur la Chine d'abord, où l'une de ses usines va fabriquer des cartes GSM, quand l'autre va faire des cartes à puce pour répondre à la demande de la Bank of China, qui veut en mettre 200 millions en circulation avant 2002. L'entreprise crée une division stratégique qui sera chargée de développer de nouvelles applications.

Gateway offre le Net gratuit

Le constructeur américain d'ordinateurs Gateway offre depuis le 26 février, pour tout achat d'un PC de bureau ou d'un ordinateur portable dont le montant dépasse 1 000 $ (872 €, 5 724 F), un an d'accès gratuit à Internet.

Une banque d'affaires en ligne

Les échanges boursiers via Internet grandissant, E*Trade a décidé qu'il était temps de s'attaquer à une autre clientèle : celle des entreprises. C'est ainsi que le portail financier de référence, qui proposait l'achat d'actions et le placement dans des fonds communs avec un zeste de pédagogie, compte ouvrir, avant la fin de l'année et avec l'aide de quelques investisseurs, E*offering. L'objectif principal de cette banque d'affaires en ligne sera de réduire la part qui revient traditionnellement aux intermédiaires, de 7 % à 4,5 %. Ce qui, selon les analystes, devrait singulièrement changer les règles du marché.

Consoles de jeux : la montée en puissance

Les « world game companies » fourbissent leurs microprocesseurs

APRÈS QUATRE longues années de paix relative, les trois grands acteurs du monde de la console vidéo viennent de déterrer la hache de guerre. Sony affiche sa suprématie avec plus de 50 millions de Playstation vendues depuis la fin 1994. Mais Nintendo et Sega tentent de desserrer l'étau en faisant parler la poudre de silicium.

En France, le marché du jeu vidéo est en plein essor : il a dépassé les 4 milliards de francs (610 millions d'euros) en 1998, dont les trois quarts pour la Playstation. Deux ans à peine après la sortie de cette dernière, Nintendo avait parié sur la technologie pour imposer sa Nintendo 64. La console, en doublant la puissance du processeur, devait enfoncer sa concurrente directe. La différence de rapidité ou de qualité graphique et sonore n'apparaissait pas au premier coup d'œil, et le combat s'était soldé par une manche à zéro en faveur de Sony, ou plutôt deux manches à zéro si l'on ajoute l'échec de la Saturn de Sega, sortie en même temps que la Playstation et boudée par les consommateurs en raison d'une conception moins évoluée et d'un catalogue de jeux trop pauvre.

Sega a eu donc tout loisir pendant ces années d'absence de peaufiner sa *« Playstation killer »*. La Dreamcast, arme absolue, a fait une entrée fracassante sur le marché japonais : depuis fin novembre, date de sortie, plus de 700 000 exemplaires ont été vendus. Sa conception a été soignée. Les créateurs, qui ont décidé de ne pas retomber dans le piège de la boîte vide, font la part belle aux développeurs et aux concepteurs. *« En matière de console, ce n'est pas la machine qui compte, c'est le contenu »*, reconnaissait un responsable de Sega lors du dernier Milia, tirant les leçons du succès de Sony. Sega va tenter de créer un catalogue assez riche afin de contrer la Playstation 2, annoncée pour le printemps au Japon, mais plus sûrement attendue pour la fin de l'année. Sony entend tout simplement *« fabriquer la machine à fabriquer des rêves »*.

Les armes de ces nouvelles machines à jouer sont redoutablement affûtées : les processeurs ont quadruplé en puissance, passant de 32 à 128 bits avec des vitesses de calcul de 200 MHz et 250 MHz. Les graphismes ont été améliorés : l'affichage se mesure maintenant en millions de polygones (éléments minimaux constituant un objet 3D) affichés à la seconde. La Dreamcast revendique 3 millions de polygones par seconde, et la Playstation 2 s'envole vers les 55 millions de polygones par seconde grâce à l'*« Emotion Engine »*, un tout nouveau processeur 3D signé Toshiba. Elle promet de nouveaux effets de filtrage, de brouillard ou encore de surfaces courbes, technologie utilisée dans le très attendu Quake 3. En prime, la Playstation 2 sera en mesure de lire les films DVD et bénéficiera de la supériorité de ce support sur le CD pour proposer des jeux plus riches. La touche *online* de ces nouveaux jouets futuristes n'a pas été oubliée : on compte déjà près de 50 000 connectés par l'intermédiaire de la console Dreamcast au site-portail officiel japonais Dricas, qui permet d'affronter plusieurs milliers d'autres joueurs simultanément sur un même terrain.

A la mi-mars, le Tokyo Game Show sera l'occasion de nouvelles annonces pour ces *« world game companies »*. Alors que la Dreamcast n'a pas encore montré sa couleur en Europe et que l'on ne connaît ni le nom définitif ni l'architecture exacte de la future console Sony, des rumeurs annoncent un nouveau type de machines à base du processeur Voodoo 3 de Matsushita que 3DO, précurseur des consoles 32 bits en 1993, préparerait en secret.

O. Du.

Au choix

SEGA SATURN
Console 32 bits.

SONY PLAYSTATIO
Console 32 bits. 50 n llions d'utilisateurs dont 3 illions en France. Le catalogue e plus fourni d'Europe (50C itres). Meilleure vente en E rope : Gran Turismo. Meill ure vente au Japon : Final Fant sy 8.

NINTENDO 64
Console 64 bits. En F ance, plus de 800 000 utilisateu s. Meilleure vente au Japon : Zel 64.

SEGA DREAMCAST
Console 128 bits ave processeur 200 MHz. Affichage e 3 millions de polygones à la se onde, modem et réseau LA I, carte-mémoire/mini- onsole. Depuis sa sortie au J pon fin novembre 1998, 700 00 consoles ont été ven ues, et plus de 50 000 perso nes se connectent au Web ur son intermédiaire. Meill ure vente au Japon : Virtua Fig ter 3TB. Sortie mondiale pré ie le 9 septembre.

SONY PLAYSTATIO 2
Console 128 bits ave processeur 3D Toshiba 250 MH Affichage de 55 millions de po gones à la seconde, décodeur M PEG2, lecteur DVD. Sortie u Japon prévue avant l'été.

3DO NEW PROJECT
Console 128 bits ave processeur Voodoo 3 de Matsus ita.

La tête dans les étoiles

En 2001, Jean-Marc Philippe lancera dans l'espace un satellite qui doit revenir sur la Terre dans 50 000 ans pour rappeler à nos descendants qui nous étions

IL AURAIT voulu être un peintre de la Renaissance ou un artiste africain pour montrer le sublime de l'existence ; il aurait pu embrasser la brillante carrière scientifique qui lui tendait les bras ; il est devenu peintre contestataire dans une société qui l'étouffait. Et, aujourd'hui, il n'aspire qu'à donner vie aux songes des hommes. Son dernier pari : envoyer dans l'espace, en 2001, un microsatellite en forme d'oiseau baptisé Kéo, qui devrait revenir sur la Terre dans 50 000 ans, pour transmettre *« la mémoire de l'humanité »* à nos lointains descendants (*Le Monde* daté 16-17 août 1998).

A presque 60 ans, Jean-Marc Philippe est un être paradoxal. Tout commence au Musée du Louvre. Le jeune Jean-Marc n'a pas dix ans et, tous les jeudis après-midi, il déambule d'une galerie à l'autre : *« Je sortais à chaque fois grandi de ce musée qui m'extrayait d'une réalité quotidienne blafarde »*, raconte-t-il. Il traverse ses années d'études aussi joyeusement que les allées du Louvre. Alors qu'il est élève au lycée Louis-le-Grand, à Paris, un professeur en sciences physiques lui transmet la passion d'apprendre. Son baccalauréat de mathématiques élémentaires en poche, il rejoint la Sorbonne, où il se passionne pour la géophysique – *« discipline qui* [lui] *permet d'appréhender la Terre comme un objet et d'en prendre conscience »* –, passe une thèse sur le « comportement des plasmas ionosphériques terrestres sous l'effet des perturbations solaires » en 1966, et puis... c'est la rupture.

Persuadé que la science ne lui expliquerait jamais pourquoi « e = mc² », il fait le pari de l'intuition contre la raison et devient *« artiste contestataire »*. Dans la mouvance de Mai 68, il exprime, dans ses graffitis et ses représentations humaines distordues, le rejet d'*« une société qui bride la créativité des hommes »*, et ses œuvres rencontrent un certain succès dans le microcosme parisien. Mais, comme la science lui avait montré ses limites, la contestation ne va pas tarder à pointer les siennes. Jean-Marc Philippe prend conscience que *« gueuler est infirme »* et décide d'entreprendre *« une grande œuvre artistique collective qui soit fondamentalement utile à* [ses] *contemporains »* : ce sera Kéo.

Prononcez le mot magique, et les yeux s'illuminent, la langue se délie : *« Kéo se déplacera, durant ses deux premières années de vie, sous l'effet de la pression des radiations solaires, grâce aux battements de deux ailes en alliage à mémoire de formes, avant de poursuivre son voyage de retour vers la Terre comme dans un long vol plané. »* L'ombre de ses ailes plane sur le grand atelier blanc du boulevard Brune, à Paris, où il travaille nuit et jour sur le projet, avec sa compagne Karine.

La tête dans les étoiles, il garde les pieds bien sur terre.

Pour transformer ce qui n'était, au départ, qu'un rêve d'artiste en un projet collectif soutenu par des organismes tels que l'Unesco, Jean-Marc Philippe a su mobiliser tout ce que la France compte de spécialistes. Plus de cent trente personnes ont, à l'instar de Marc Montagne, ingénieur à Aérospatiale, été séduites par cet *« artiste d'un nouveau genre qui repousse les limites de l'homme »*, et travaillent bénévolement pour donner vie au projet. La faisabilité technique de Kéo étant démontrée, il reste à trouver les fonds pour financer la construction, qui devrait débuter fin juin. Le rêve est à portée de main. *« Le principal risque encouru par Kéo est d'entrer en collision avec des débris d'origine humaine.* [Il] *peut faire prendre conscience aux hommes qu'ils sont en train de transformer la Terre en une gigantesque poubelle. »*

En mettant la technologie au service de la poésie, Kéo réconcilie l'artiste et l'homme de sciences qui l'a imaginé comme *« un don des hommes d'aujourd'hui aux hommes de demain »* : nos lointains descendants découvriront, lors de l'hypothétique retour de l'oiseau spatial, ce qu'étaient au tournant du troisième millénaire la Terre et ses habitants.

En guise de premier cadeau, Kéo devrait signaler son arrivée par une aurore boréale artificielle, sous l'effet de l'échauffement de son bouclier de protection thermique au contact de l'atmosphère. Sur l'enveloppe sphérique externe du satellite, l'image de la Terre d'aujourd'hui sera gravée de façon à être immédiatement perceptible par ceux qui le découvriront. *« Cette gravure cherchera à signifier à nos descendants que cet étrange objet, cache un trésor »*, explique le poète. Au cœur du satellite : un diamant de zircon servira de fourreau à quatre microbilles d'or. Elles renfermeront respectivement une goutte d'eau de mer, une pincée de terre arable, une bulle d'air et une goutte de sang humain. Ciselés sur des plaques de verre, des visages humains laisseront trace de la richesse ethnique actuelle. Pour compléter ce témoignage sensible, une sorte de bibliothèque d'Alexandrie moderne tentera de rendre compte, sur des disques de verre, de notre état de développement, de nos savoirs, de nos coutumes et croyances.

Enfin, toujours sur des disques de verre, l'offrande la plus chère au papa de Kéo : les messages destinés aux lointains habitants de la Terre. Un site Web a été créé pour collecter ces témoignages, qui seront rendus publics lors du départ du satellite. Kéo se veut universel : *« Chacun dispose de quatre pages pour s'exprimer, et 50 000 ans est une distance qui place le citoyen lambda et le savant sur un pied d'égalité en les obligeant à recourir à l'intuition pour imaginer le futur. »*

Le poète définit son bébé comme *« une œuvre interpellatrice collective, un catalyseur où chacun apportera sa cour des miracles »*. L'artiste croit dorénavant davantage en l'homme qu'en la contestation et se fait philosophe : *« Kéo, par sa métaphore, prétend ouvrir à chacun un espace de liberté et apporter une toute nouvelle lecture sur ce que nous sommes aujourd'hui. Je reste persuadé que le gosse des favelas de Rio aura des choses plus importantes à nous dire que le Prix Nobel d'économie ! »* Jean-Marc Philippe a donc pris son bâton de pèlerin pour persuader associations, Eglises et écoles de l'aider à collecter les songes des habitants les plus isolés du globe.

Hier dans un village de pêcheurs à Madagascar, demain à la prison de Fleury-Mérogis, Jean-Marc Philippe parcourt le monde pour embarquer l'humanité dans son rêve. *« Lorsqu'un homme seul fait un rêve, ce n'est qu'un rêve. Lorsque plusieurs hommes font le même ensemble, c'est le début d'une réalité nouvelle »*, rappelle celui qui est en passe de gagner son pari.

St. M.

■ www.keo.org/fr/



WAHIB

Dates

1966
Thèse de géophysique : r le comportement des plasmas io osphériques terrestres sous l'effet de perturbations solaires.

1967
Première exposition p ce Beauvau. Peint pendant trois ans ans un atelier de la Cité des arts, à Paris.

1986
Partage son temps ent : Paris et San Francisco, où il travaille usqu'en 1990 sur des sculptures en alli ge à mémoire de formes qui ont la par cularité de se muer sous l'effet de la ch leur.

1987
Soutenu par Hubert Re ves, il monte l'opération « Message à l'Univers », qui consiste à envo er depuis le radiotélescope de Nançay des messages collectés vi le Minitel, à destination d'éventuel voisins de la galaxie.

1992
Jean-Marc Philippe squisse les premiers traits du projet Kéo.

2001
Année de lancement de éo.

52001
Année approximati : du retour hypothétique du micro tellite, si l'un des quatre mille obje s de plus de 4 centimètres recensés ictuellement dans l'espace – micr météorites, débris de lanceurs, orceaux de satellites, etc. – ne l'a as pulvérisé avant.

Kéo, l'oiseau spatial

Satellite passif qui ne devrait pas dépasser 100 kg pour 8 cm de diamètre, Kéo est le résultat des savoir-faire technologiques les plus avancés. Aerospatiale travaille sur la conception de la capsule. L'Ecole des mines de Paris teste les performances des alliages à mémo e de formes qui devraient constituer ses ailes. La société Digipress met u point des disques en verre trempé métallisés au nitrure de titane, capa les de résister à l'usure de plus de 50 000 ans. Le Ganil (grand accélérat eur national d'ions lourds) vient de prouver que la quantité théorique le rayonnement cosmique que recevra le satellite durant son voyage affectera en rien les informations stockées à son bord. Enfin, Starsem, liale d'Arianespace, devrait lancer gracieusement le satellite, sur un pl n d'inclinaison orbitale de 57°, afin de minimiser les risques de collis on avec des météorites ou des débris d'origine humaine.

Ici l'ombre

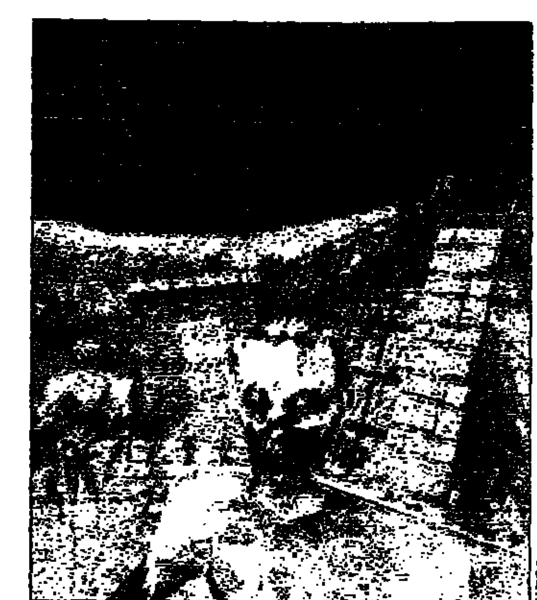
Après la vogue du jeu de massacre sans nuance, la mode est au jeu de cache-cache

DARK PROJECT
Editeur : Eidos
Support : CD-ROM PC
Configuration minimale : Pentium 233
Windows 95/98 ; 32 Mo RAM
Prix : 349 F (53,20 €)

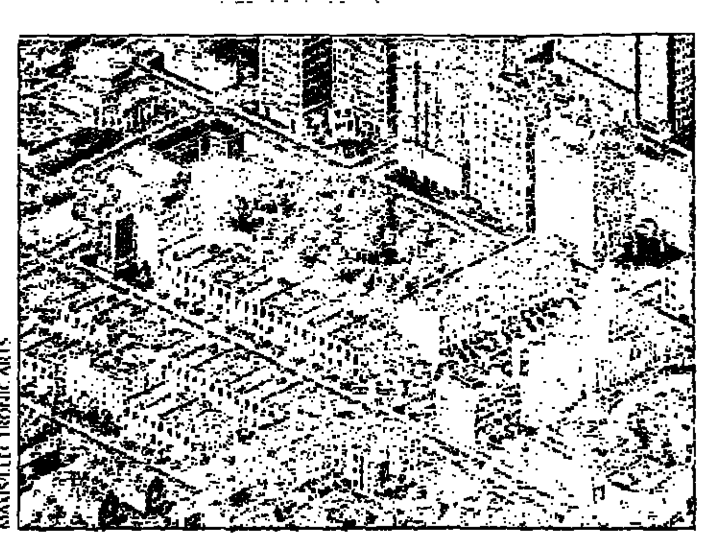
« **RUSE** et discrétion », voilà la tendance de ce début 1999. Dark Project *appartient à une nouvelle famille*, celle des jeux sournois. Pourquoi sournois ? Parce qu'on ne demande plus *seulement de tuer tout ce qui bouge*, il faut désormais le faire en silence : du brutal, mais pas vu pas pris ! Dans Dark *Project, le joueur incarne un* voleur chargé par sa guilde de différentes missions, qui vont du simple *cambriolage à la libération de* prisonniers. Il évolue dans un univers de *heroic fantasy* réalisé *en 3D. Le but du jeu consiste* à opérer dans la discrétion. Seul face à des dizaines de gardes, il n'est *pas question de foncer dans le tas*, car, *une fois repéré*, on a peu de chances d'en sortir vivant. Il faut donc se *faufiler dans le dos des sentinelles*, marcher *sur la* pointe des pieds ou, de préférence, sur les tapis pour *étouffer le bruit* des pas et contourner les dalles ou les sols métalliques trop bruyants. Ne jamais rester en *pleine lumière* à découvert ; il faut se glisser furtivement dans l'ombre, et toujours penser à jeter un coup d'œil au coin du couloir avant de s'engager. Un vrai frisson vous parcourt l'échine lorsque vous vous retrouvez tapi dans l'ombre à prier pour qu'un garde ne vous aperçoive pas.

Mais l'intérêt du jeu réside dans les ruses qu'il faut parfois déployer pour parvenir à ses fins. On peut par exemple déjouer l'attention des gardes en lançant des objets pour les attirer dans une mauvaise direction et utiliser des flèches à eau pour éteindre les torches et plonger un couloir dans l'obscurité. Le joueur dispose de gadgets dignes d'un James Bond médiéval : des *flèches grappins*, des flèches anti-zombies trempées dans l'eau bénite et un astucieux système permettant de répandre sur le sol une mousse pour atténuer le bruit de ses pas. Tant qu'on n'est pas repéré, on peut assommer les gardes d'un bon coup de gourdin et cacher sa victime dans un recoin sombre. Mais si on est découvert, on sera forcé de dégainer son épée pour se battre « à la loyale ». C'est beaucoup plus difficile, et surtout les traces de sang pourraient donner l'alerte. C'est le moment de décocher des flèches à eau, qui servent aussi à ça ! Voilà le genre de subtilités qui vous attendent dans ce qu'on pourrait appeler ironiquement un « simulateur de vol » pour monte-en-l'air. Dark Project, un « Doom-like » malin qui renouvelle le genre, mais dont le principal défaut est qu'il nécessite au moins un Pentium 2 avec une carte accélératrice 3D pour jouer correctement sans ralentissements.

Marc Lacombe (Canal+)


EIDOS

La poétique de la


MAXIS/ELECTRONIC ARTS

SIM CITY 3000
Editeurs : Maxis/Electronic Arts
Support : CD-ROM PC
Configuration minimale :
Pentium 233 ; Windows 95/98 ;
32 Mo de RAM
Prix : 369 F (56,25 €)

SIM CITY est de retour, dix ans après la première version de Bill Wright. Le principe est à présent bien connu : construire une ville et la faire prospérer, grâce à un simulateur en temps réel (Sim City était un des premiers jeux du genre) qui n'épargnera au joueur aucune subtilité de l'action municipale. En tout cas, de l'action municipale *honnête*. Exemple du jeu vidéo intelligent. Sim City n'avait pas convaincu dans sa deuxième version (dite « 2000 », ça marche comme ça chez Maxis). La simplicité apparente et le charme du titre initial avaient disparu sous une couche graphique – certes plus au goût du jour, mais qui comportait une grave erreur : dans Sim City, on voyait tout, d'en haut, et c'était ça la trouvaille. Comme un tableur illustré qui représentait de manière vivante les relations du tissu urbain. Le plaisir, c'était la maîtrise de l'ensemble, d'un coup d'œil.

Dans la version 2000, avec la vue en faux relief (isométrique, donc sans perspective), mais surtout avec l'ajout du sous-sol (eau, électricité, métro), on se trouvait dans la fausse bonne idée, celle qui emballe quand on déballe le jeu, mais qui lasse très vite. Sim City 3000 poursuit dans la même erreur, mais ça devient presque

En creusant ses erreurs, le célèbre jeu de simulation en fait des charmes

une qualité. Et un autre jeu. Le tout est en effet beaucoup plus beau et beaucoup plus décourageant si l'on veut tout maîtriser. Un monde lilliputien, toujours laborieux à créer. C'est qu'il faut prendre la chose autrement : partir d'une ville déjà construite (il y en a plusieurs dans le programme), la voir vivre et la modifier à la marge. Pour voir. L'embonpoint du programme devient alors un bon point, avec ses tours Eiffel, ses stades et ses passants sur lesquels on peut zoomer. Sim City 3000, c'est comme ces suites de bons films qui, de trahison en trahison, finissent par nous refaire un bon film.

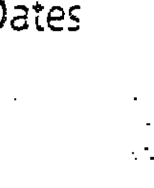
Isis (Canal +)

Le Monde & CANAL+

Sabir cyber

Joystick

SURTOUT ne pas croire qu'on fait *son malin en observant qu'un joystick* évoque la forme d'un organe sexuel *mâle en érection. C'est précisément ce* que le mot veut dire : *joystick*, mot à *mot : « bâton de joie » et, dans l'argot* des bordels américains du XIX[e] siècle, *« pénis en érection ». Le mot le plus* tranquillement obscène de tout le *lexique cyber. Une obscénité invisible*, comme *La Lettre volée* d'Edgar Allan Poe. Etalé dans les rayons des magasins de jouets de *toute la planète, où les* bambins emmènent leurs innocentes mamies acheter de la « bite » en plastique au beau milieu des poupées Barbie. Noël, Noël, donne-nous notre joystick tant désiré ! Comment est-ce possible ? Il n'y a pas, ici, de vérité scientifiquement prouvée, on entre dans le monde des conjectures et des enquêtes parallèles. La vérité est ailleurs, sans doute, comme on dit dans « X-files ». Mais essayons quand même.



La traduction française courante de *joystick* est pudiquement « manche à balai ». Plus question ici de joie. Mais poursuivons docilement la piste. « Manche à balai » est un terme d'aviateur qui désigne l'instrument par lequel on contrôle l'inclinaison d'un avion. Dans le premier tiers du siècle, il avait en effet la forme d'un manche à balai, donc en gros, une tige longue et fine. Sauf à imaginer des usages de ce manche à balai notoirement ignorés dans l'armée, même *dans l'armée de l'air*, on ne saisit pas tout de suite pourquoi l'équivalent *américain fait* allusion à la joie.

Ce sont les encyclopédies de l'aviation qui nous aident ensuite. Dans les années 60, on assista aux début du *fly by wire, c'*est-à-dire *la commande électronique des avions* : non plus la transmission physique, *par des tringles et* des palonniers, des mouvements du *pilote, mais la transformation de petits* mouvements (qu'on pouvait accomplir *même en étant assommé par* les G [accélérations équivalant à plusieurs fois la fois de la gravitation terrestre] encaissés dans les virages) en *efforts considérables sur* les ailerons et autres volets. Le manche à *balai originel se* raccourcit et s'épaissit jusqu'à quelque chose d'environ 15 centimètres de long et 3 cm de diamètre.

Evidemment, les gars firent des rapprochements. Dans les Phantom F4 de la guerre du Vietnam, et surtout ensuite avec les F15 ou autres F16, un pilote devait manipuler vigoureusement cet objet pour obtenir les résultats désirés. L'US Air Force (USAF) recommandait l'usage du mot *flight stick*. Mais c'était évidemment trop tard. Au même moment, l'informatique populaire et ludique naissait. L'argot des pilotes se transmit à l'industrie des jeux vidéo. D'autant plus facilement que certains, comme Bill Stealey, le fondateur de Microprose, étaient eux-mêmes des anciens de l'USAF. Et que les pionniers du genre, comme Nolan Bushnell chez Atari, n'étaient pas contre un peu de provocation.

Et voici comment de bons gros gars mitraillant Vietnamiens et Arabes donnèrent un nom à une vedette du rayon jouets des magasins de Ho-Chi-Minh-Ville et du Caire.

Cléo (Canal +)

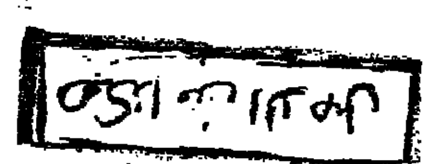
Tendance

SOLIDEMENT implanté. A tel point que le rappel de l'origine du mot – indiscutablement sexuelle – donne souvent à son auteur une réputation *d'esprit mal tourné*. « Manche à balai » n'a jamais pris, de même que « poignée » ou le superbe « périphérique d'entrée analogique », remède que, *avec cette fois un* esprit vraiment mal tourné, on pourrait prendre comme pire que le mal. Le *joystick* reste, cependant, l'apanage du micro-ordinateur ; la console, *elle, sans doute destinée plus clairement à un* public juvénile, est livrée avec une manette (*paddle* est tombé en désuétude). Celle-ci, ou manette de jeu (*control pad*, parfois *game pad* en anglo-américain), a d'ailleurs une forme plate qui n'évoque rien.

Dico

LE MOT D'ARGOT américain remonte à très loin : avant le XIX[e] siècle. Son *usage militaire* naît probablement à la fin des années 50, chez les pilotes d'essais. Le manuel de la deuxième console Atari (1977) est le premier à parler de *joystick au grand* public. Dans la micro, c'est avec l'Apple II (1978) que le premier usage du terme apparaît. On le trouve, en France, dans des revues de micro-informatique dès 1979.

Encore absent du Petit Larousse illustré en 1995, le mot figure dans l'édition 1998, qui rappelle qu'il est recommandé de dire « *manche à balai* », recommandation que l'on retrouve dans l'Universalis ou Encarta. Le *joystick* devient *Steuerknüppel* en allemand, *palanca de mando* (« manche à balai ») en espagnol, mais reste *joystick* en italien. Ah ! les *Latin lovers*...



IV / LE MONDE / MERCREDI 3 MARS 1999
LE MONDE INTERACTIF

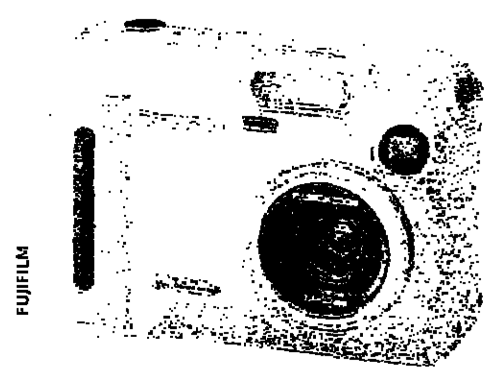
Comme une image

Une sélection d'appareils photo numériques à moins de 5 500 F (840 €)

Séduisant

Très compact, léger (330 g sans batterie), esthétique, le MX-600Z est livré avec une carte à mémoire de 4 Mo. Il est doté d'un capteur de 1,5 million de pixels, conçu et fabriqué par FujiFilm selon une technologie de pointe (taille d'un demi-pouce, structure interlignée, pixels carrés). Le MX-600Z possède un objectif autofocus Fujinon, un zoom optique 3x, un viseur optique pouvant être remplacé par un écran à cristaux liquides de 4,6 cm et un flash intégré automatique avec mode anti-yeux rouges. Sa sensibilité équivaut à 100 ISO. La mise au point s'effectue en mode normal ou macro et la balance des blancs, de façon automatique ou manuelle (cinq modes). Connectable à un téléviseur ou à un ordinateur, le MX-600Z est alimenté par une batterie lithium-ion rechargeable offrant une autonomie de prise de vue accrue. 5 490 F *(837 €)*.

■ **FujiFilm : 01-30-85-65-43**
■ **www.fujifilm.fr**



Economique

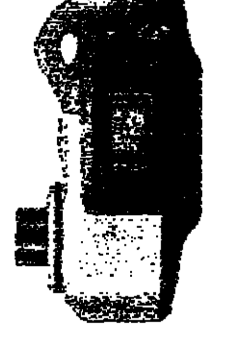
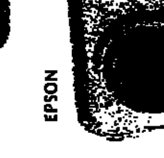
L'appareil photo 780 d'Agfa dispose de trois positions de mise au point (macro, portrait, infini), d'un flash anti-yeux rouges, d'un retardateur de 10 secondes et d'une sortie vidéo pour visionner les images sur un téléviseur. Selon le niveau de qualité choisi, entre 12 et 96 photos sont stockées sur la carte à mémoire amovible de 2 Mo livrée avec l'appareil. La définition maximale étant portée à 1024 × 768 points (soit un peu moins de 800 000 pixels par le logiciel PhotoGenie, le résultat à l'impression est tout à fait correct dans les petits formats. Les images peuvent aussi être retouchées dans un logiciel fourni. 2 490F (379 €).

■ **Agfa : 01-47-32-73-00**
■ **www.agfa.fr**

Rapide

Prêt à brancher (port USB), le DC240 de Kodak s'inspire des modèles compacts argentiques. La liste des fonctions défile en français sur l'écran à cristaux liquides et la mise au point s'effectue en moins d'une seconde. Le délai de déclenchement entre deux photos est inférieur à une demi-seconde. Equipé d'un zoom optique 3x et d'un capteur de 1,3 million de pixels, il produit des images d'un bon rendu. Il est livré avec un chargeur et 4 batteries auxquels s'ajoutent, pour le lancement, 4 autres piles et une seconde carte à mémoire amovible de 16 Mo (coffret Premium). 4 990 F (761 €). Disponible fin mars aux Etats-Unis et courant avril en France.

■ **Kodak : 0-800-90-62-81**
■ **www.kodak.com**

Précis

Stockées sur une mémoire interne ou une carte amovible, les clichés du PhotoPC 750Z peuvent s'imprimer au format A4 grâce à la définition simulée par le logiciel Hypict qui peut atteindre 2 millions de pixels (1 600 × 1 200), alors que le capteur d'images n'en dispose que de 1,3 million. Un capteur solaire et un système d'extinction de l'écran permettent de prolonger la durée des batteries. Relié à une carte d'acquisition vidéo, le PhotoPC 750Z se transforme en caméra. L'appareil est capable de prendre des vues en rafale à la cadence de deux photos par seconde et dispose d'un objectif autofocus, d'un zoom optique 3x, d'un flash et de réglages précis (ISO 90, 180 et 360, exposition,...). Compatible Mac et PC, il peut se connecter sur 8 modèles d'imprimantes Epson pour imprimer sans passer par un ordinateur. Onze logiciels sont livrés avec l'appareil (un record). La carte à mémoire (incluse dans le modèle 750Z Graphic Pro) est vendue en supplément. 5 490 F (837 €).

■ **Epson : 01-40-87-37-37**
■ **www.epson.fr**

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

Dans les labos

Un bon gène ferré

La Grand-Bretagne vient de connaître une violente polémique à propos des plantes transgéniques. Celle-ci n'empêche pas des chercheurs américains et britanniques d'annoncer qu'ils ont isolé un gène dans les plantes, qui pilote l'extraction du fer contenu dans le sol et le stocke dans leurs racines. Les chercheurs espèrent parvenir à améliorer ce processus, qui permettrait de réduire les problèmes de carence en fer dans les pays du tiers-monde.

La souplesse du robot martien

EAPs pour *electroactive polymers*. C'est avec ces matériaux plastiques, capables de s'étirer ou de se rétracter en réponse à une impulsion électrique, que les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory à la NASA, l'agence spatiale américaine, travaillent à la conception des « muscles » des futurs robots d'exploration martienne. Plusieurs architectures sont testées, du ruban aux feuilles enroulées en cylindre, de manière à assurer la plus grande agilité.

Soldat cybernétique

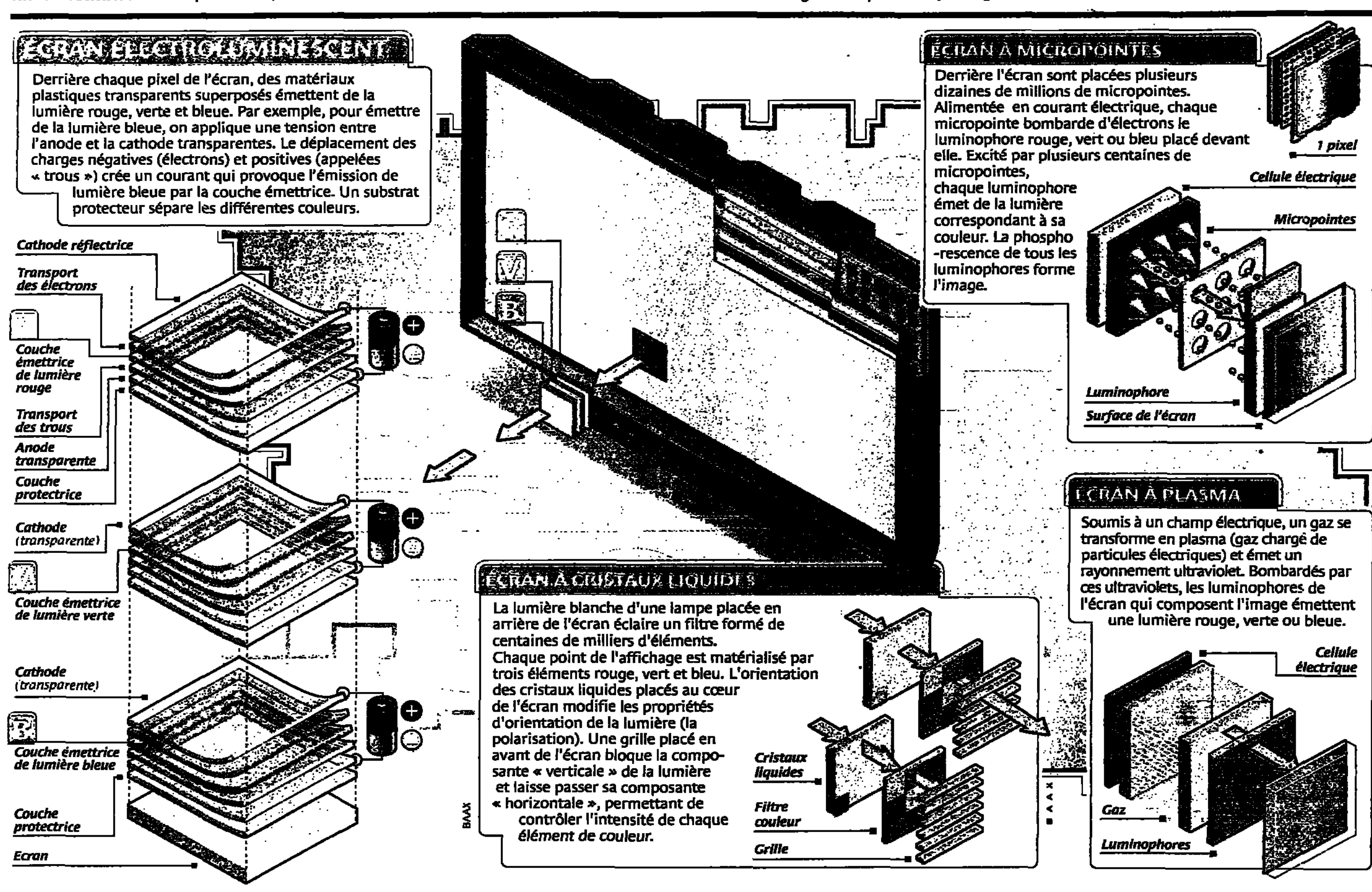
Le programme s'appelle Félin (Fantassin à équipement et liaisons intégrés). Il est mené par la délégation générale pour l'armement, et sa première réalisation, un *« prototype opérationnel de l'équipement du combattant débarqué »*, vient d'être présentée. Elle comprend une structure parant aux agressions nucléaire, bactério-chimique et balistique, une tenue toutes températures, un calculateur de mission et un équipement *« de tête »* plutôt sophistiqué avec sonorisation et affichage.

Prochaine étape, la fusion nucléaire

Une équipe de scientifiques dirigée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) vient d'achever la conception d'un aimant de 40 tonnes. Combiné à un aimant de même taille construit au Japon, il doit servir de prototype en modèle réduit pour un aimant de 1 300 tonnes, lui-même clé de l'expérience internationale sur la fusion nucléaire Iter (*international thermonuclear experimental reactor*).

Laser pour secrets polaires

Icesat, tel est le nom du satellite qui, d'ici à 2001, devrait être lancé au-dessus du pôle Nord pour aller prendre le pouls des glaces. C'est grâce à un laser doté d'une étonnante capacité à mesurer les différences de hauteur et de densité des couches de glace que le satellite s'acquittera pendant deux ou trois ans de cette tâche. Le but est évidemment de cerner les changements climatiques gardés en mémoire par les glaces.



Le plastique à la conquête des écrans

DANS LE MONDE de l'affichage, *la minceur est un luxe. Il* faut compter 25 000 F (3 800 €) pour un moniteur à cristaux liquides de 18 pouces à brancher sur un ordinateur de bureau, le double pour un téléviseur grand format à plasma. A ce prix-là, le marché ne décolle pas. Les technologies ne sont pas encore mûres, et l'encombrant tube cathodique a encore de belles années devant lui.

Il faudra attendre encore au moins cinq ans avant que de nouvelles technologies viennent changer la donne. La plus prometteuse consiste à réaliser des écrans en... plastique ! Des chercheurs de Kodak, en 1987, ont mis pour la première fois en évidence l'électroluminescence de certains polymères : excités par un courant électrique, ils émettent une lumière colorée. Baptisée Oled (Organic Light Emitting Device), cette technique devrait permettre de produire des écrans non seulement extrêmement plats et peu gourmands en énergie, mais aussi souples et transparents ! Kodak a annoncé au début du mois de février une alliance avec Sanyo afin de produire dès l'an 2000 les premiers écrans de ce type qui équiperont des appareils photo numériques et des organiseurs électroniques. La société américaine Universal Display est également sur les rangs, qui possède plusieurs brevets pour la fabrication des écrans polymères.

Aujourd'hui, la durée de vie des écrans en plastique n'excède pas quelques jours. De plus, leur taille ne dépasse pas quelques centimètres de diagonale et la qualité de l'image reste médiocre. Pourtant, le vice-président d'Universal Display, Dean Ledger, est optimiste : *« Au début, nous allons faire des choses simples. Nous allons nous associer avec des grands noms de l'électronique et de la téléphonie pour créer des écrans couleur pour les téléphones portables et les organiseurs de poche. Puis, dans quelques années, nous pourrons nous attaquer au marché de la télévision et de l'ordinateur. »*

Kodak et Sanyo s'allient pour innover dans le domaine des périphériques ultra-plats

Avant d'en arriver là, les écrans en plastique devront prouver qu'ils peuvent rivaliser avec les écrans à cristaux liquides pour les ordinateurs portables, les écrans à plasma pour les téléviseurs haut de gamme et, plus récemment, les écrans à micropointes dans le secteur médical.

Gageons que les industriels trouveront les ressources nécessaires : le marché des écrans plats est estimé à 20 milliards de dollars (17,8 milliards d'euros, 117 milliards de francs) en 2002.

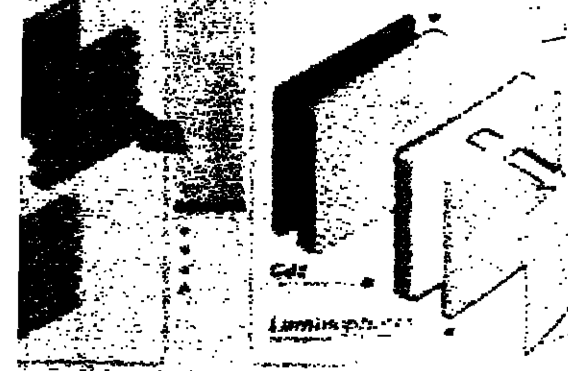
Eric Lecluyse

Les micropointes : l'outsider français

C'est au LETI, le laboratoire d'électronique du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) situé à Grenoble, que des chercheurs français ont conçu le premier écran à micropointes. Conscients du potentiel commercial de leur découverte, ils créent la startup Pixtech en 1992. Aujourd'hui, la société emploie près de 170 personnes dans le monde. Après avoir accordé une licence de leur technologie au japonais Futuba et à l'américain Motorola, Pixtech a commencé à produire en septembre 1998 des petits écrans à micropointes pour des appareils médicaux. De grands noms se sont aussi lancés à la mise au point d'écrans à micropointes : Sony, Mitsubishi, Canon, Samsung... Mais Pixtech est reconnu comme le leader du secteur, qui vise à long terme les marchés de l'informatique et de la télévision. La société française vient d'ailleurs de présenter un premier prototype de 15 pouces de diagonale au public et à ses partenaires. *« Entre les écrans à cristaux liquides qui passent difficilement le cap des 20 pouces et les écrans à plasma qui, au contraire, sont très grands, il y a une place pour nous sur le marché*, estime Yves Morel, vice-président financier. *Le marché des écrans plats est semblable à celui des semi-conducteurs il y a une vingtaine d'années. »*

Dans les labos





ète des écrans

Les micropointes : l'outsider

Agenda

RENCONTRES

Le 4 mars
Marcher à quatre pattes sur la Terre
Conférence de Sabine Reiious, directeur de recherche au CNRS, dans l'auditorium de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, à 18 heures. Entrée libre.
■ www.mnhn.fr

Jusqu'au 7 mars
La Cité de l'espace décroche la Lune !
Une exposition et des animations pour célébrer les 30 ans de l'exploration lunaire et découvrir toutes les facettes de la Lune.
■ Cité de l'espace, avenue Jean-Gonord, à Toulouse.
■ www.cite-espace.com

Le 10 mars
Les constellations de satellites
Les réseaux de satellites et leur rôle dans les télécommunications par Eitan Altman, chargé de recherche à l'Inria Sophia-Antipolis. La conférence a lieu de 10 heures à midi à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. L'entrée est gratuite.
■ www.cite-sciences.fr/new/ agendas/inria. htm

Le 11 mars
Les jeudis de l'informatique et des télécoms
Tous les deux mois, le Salon du recrutement ouvre ses portes pour une journée de rencontre avec des professionnels de l'informatique. De 16 heures à 23 heures, entretiens d'embauche avec des consultants.
■ Espace Eiffel-Branly à Paris
■ www.lesjeudis.com

Jusqu'au 14 mars
Internet et vous à Poitiers
Conférences, démonstrations et séances d'initiations pour accéder à l'Internet et au multimédia.
■ w3emf.univ-poitiers.fr

Du 14 au 18 mars
Jardin planétaire 99
Le symposium « Jardin planétaire » fait partie des douze « Ateliers du siècle prochain » organisés à l'initiative de l'association Prospective 2100. Le Jardin planétaire est le premier symposium international sur la gestion durable des écosystèmes.
■ www.2100.org

17 et 18 mars
Expo Intranet 99
L'exposition, parrainée par

Les rendez-vous de mars

le Sénat, le secrétariat d'Etat à l'industrie et le Medef (ex-CNPF), propose des démonstrations de projets Intranet et des conférences autour des réseaux d'entreprises.
■ CNIT, Paris-la Défense
■ www.intranet99.org

Capital IT
Deux journées de rencontres professionnelles entre une quarantaine d'entreprises du secteur des nouvelles technologies et des investisseurs.
■ www.capital-it.com

Du 17 au 20 mars
Informedica
16e édition du Salon de l'informatique médicale, du multimédia et de la télémédecine.
■ Salon du Medec, porte de Versailles à Paris.
■ www.medec-fmc.com

Du 17 au 22 mars
Salon du multimédia et de l'édition électronique
La 19e édition du Salon du livre accueille un espace réservé aux éditeurs multimédia. Prix de l'entrée : 30 F (4,57 €).
■ Porte de Versailles à Paris
■ salondulivre.reed-oip.fr

Du 18 au 24 mars
CeBIT 99
Le plus grand Salon de l'informatique en Europe se tient chaque année à Hanovre, au nord de l'Allemagne.
■ www.messe.de/cb99/

Le 18 mars
Faut-il une loi pour Internet ?
Un jeudi par mois, à 19 heures, l'Ecole multimédia et *Le Monde* organisent un forum thématique retransmis en direct sur Internet.
■ www.ecole-multimedia.com

Du 19 au 21 mars
Fête de l'Internet
Trois jours et deux nuits pour fêter l'Internet. Les trois millions d'internautes français sont appelés à tendre la main à ceux qui ne connaissent pas encore le réseau des réseaux. L'Association pour la fête de l'Internet (AFI) lance un appel aux initiatives sur son site.
■ Partout en France avec un relais européen avec Internet Fiest@ (www.internet-fiesta.org)
■ www.fete-internet.asso.fr

DIALOGUES EN DIRECT

Le 4 mars
iMac
A 3 heures du matin (heure de Paris), une heure de discussion en temps réel avec David Pogue, auteur de *iMac pour les nuls* (*iMac for dummies*, éditions IDG Books). Trucs et astuces du dernier-né d'Apple.
■ www.talkcity.com/calendar/events/event3135.htmpl

SYLVAIN SOLARO

Sylvain Solaro expose au Web Bar.

Le 10 mars
A l'ère du Réseau, une démocratie au Net ?
Psychonet propose un débat retransmis en direct, à 20 h 30, sur Internet et la démocratie. Parmi les invités, Thierry Vedel, politologue et chercheur au CNRS, Stéphane Barbery, ancien animateur du « Deuxième Monde » sur Canal Plus, et Jean Rembert, psychologue et maître de conférences à Paris-X.
■ Web Bar, 32, rue de Picardie, 75003 Paris
■ www.psycho-net.com/
■ www.webbar.fr/

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier

Manchettes

De la lecture à la pharmacie

Amazon.com, le plus fameux des libraires en ligne, a adopté une stratégie de diversification agressive. Après avoir élargi son catalogue aux disques, puis aux films, c'est hors du champ culturel que Jeff Bezos, le fondateur de l'entreprise, se dirige. Il a en effet annoncé une prise de participation à hauteur de 40 % dans le capital d'une startup qui commercialise médicaments et produits parapharmaceutiques sur la Toile. Née il y a sept mois, cette entreprise envisage – avec le soutien marketing et logistique d'Amazon.com – de prendre pied sur le marché évalué le 25 février par le *Wall Street Journal* à 150 milliards de dollars annuels (131 milliards d'euros, 859 milliards de francs) depuis la pharmacie jusqu'aux produits dérivés (cosmétiques, parapharmacie, etc.).

Ventes en ligne

Le *San Jose Mercury News* du 24 février note que les entreprises qui misent sur Internet et le commerce électronique, celles qui inventent et commercialisent les produits permettant des achats réticulaires, sont souvent de médiocres acteurs du commerce électronique. Ainsi, 3Com, Hewlett-Packard ou Sun vendent-ils peu leurs produits en ligne. La tendance semble cependant s'inverser, prédit le quotidien de la Silicon Valley, qui cite une étude de Forrester Research : a la suite de Cisco (2,1 milliards de dollars – 1,83 milliard d'euros, 12 milliards de francs – de chiffre d'affaires en ligne pour le dernier trimestre 1998) et de Dell (14 millions de dollars – 12,2 milliards d'euros, 80 milliards de francs – par jour), la vente de produits en ligne devrait exploser dès l'an 2000 (50 milliards de dollars – 43,6 milliards d'euros, 286 milliards de francs – estimés en 1999 et 230 milliards de dollars – 201 milliards d'euros, 1 317 milliards de francs – en 2001).

Guichets virtuels

Les cyberbanques, qui n'ont ni bureaux ni guichets, connaissent un succès croissant aux Etats-Unis, grâce notamment à des taux d'intérêt parmi les plus bas du marché. L'absence de transactions et de négociations physiques réduit considérablement les coûts de fonctionnement de ces établissements qui répercutent ces économies sur leurs clients. Le *San Jose Mercury News* du 23 février note ainsi que le taux de croissance des dépôts de fonds a baissé dans la plupart des banques américaines alors qu'il a crû de 424 % chez Net. B+nk en l'espace d'un an. Net.B+nk compte maintenant plus de 15 000 clients et affiche un actif d'environ 300 millions de dollars (261,8 millions d'euros, 1,7 milliard de francs).

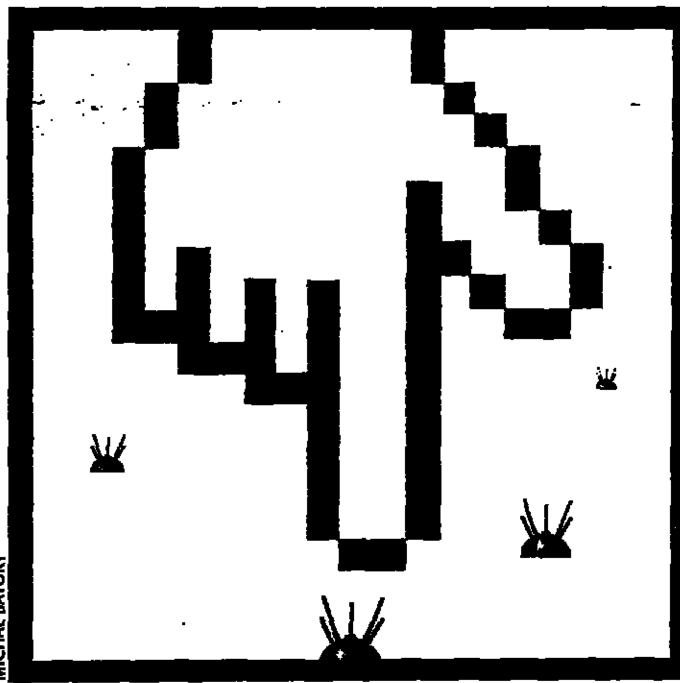
Les fourmis du déminage en quête de découvertes

Le 1er mars, le traité interdisant les mines antipersonnel est entré en vigueur. Mais, sur le terrain, la technologie fait encore défaut

LES QUELQUE 100 millions de mines antipersonnel qui jonchent la planète provoquent chaque année près de 10 000 morts et deux fois plus de blessures et de profonds handicaps. Le traité d'Ottawa interdisant leur fabrication et leur usage devait entrer en vigueur lundi 1er mars, jour choisi par Handicap International pour faire sonner les cloches des églises européennes et célébrer l'événement. Une manière également de souligner que 75 des 133 signataires ne l'ont toujours pas ratifié et que 58 Etats ne se sont pas associés.

Aujourd'hui, le déminage est avant tout une affaire d'hommes. Des milliers de spécialistes risquent leur vie, protégés par un frêle équipement et munis d'une simple « poêle à frire », un détecteur de métal à ondes électromagnétiques, comme on en voit l'été sur les plages. Le chien vient parfois épauler leur travail, qui possède un nez capable de déceler de faibles traces de vapeurs dégagées par les mines.

Pour accélérer les opérations engagées en Bosnie, au Cambodge, en Angola ou ailleurs, un important effort de recherches est engagé depuis 5 ans. L'objectif est d'abord d'accélérer considérablement la vitesse de recherche des mines. Cette étape est, en effet, une tâche fastidieuse et dangereuse qui produit 1 000 fausses alertes pour chaque vraie mine trouvée, mettant en péril la vigilance des démineurs. Comme l'explique Kosta Tsipis, qui dirige les recherches sur le déminage au prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), « *aucune des nouvelles technologies expérimentées n'est encore rentable pour être vraiment déployée sur une large échelle* ». Ce ne sont pourtant pas les idées qui manquent. Au pays de Galles, les chercheurs travaillent sur un véhicule télécommandé chargé de supprimer la végétation qui gêne le travail des démineurs. Il pourrait leur permettre de travailler 5 à 25 fois plus vite.



MICHAL BATORY

En attendant la mise au point encore utopique de robots capables de remplacer les démineurs pour la détection et l'élimination des explosifs, les scientifiques explorent des techniques aussi diverses que la réflexion de rayons X, la diffraction des neutrons et la résonance des quadrupôles nucléaires (NQR). Aucune de ces méthodes n'a franchi le cap des essais sur le terrains. La NQR, qui offre sans doute les meilleures perspectives en détectant la présence de noyaux d'azote, le constituant essentiel des explosifs, ne permet pas encore de détecter le TNT avec fiabilité. C'est pourtant la molécule la plus largement employée dans les explosifs. Elle s'avère en revanche efficace pour déceler la présence de mines enrobées de plastique, que les techniques actuelles ont du mal à repérer. Dans la même veine, un nouveau type de magnétomètre baptisé MWM sait distinguer les mines des autres objets métalliques sans pouvoir signaler les mines plastiques. Selon Kosta Tsipis, « *les détecteurs NQR devraient être prêts d'ici deux ans* ».

Chez le suédois Biosensor Applications, les ingénieurs tentent de mettre au point des nez électroniques 1 000 fois plus efficaces que ceux des chiens. D'autres travaillent sur la mise au point d'excavateurs à air comprimé pour mettre à nu les mines enfouies, ou encore sur des explosifs pâteux que l'on peut verser sur les mines pour les faire exploser.

Kosta Tsipis s'inquiète de l'évolution des financements publics des recherches sur le déminage, en particulier dans ses applications humanitaires. S'il souligne l'importance du programme européen Angel, « *et l'engagement de l'équipe d'Edith Cresson* », le commissaire européen en charge de la recherche, il fustige les Etats-Unis. « *La plupart des fonds y sont gaspillés par les militaires, qui ne s'intéressent pas au déminage humanitaire. Ils reçoivent pourtant la totalité des budgets publics. C'est regrettable, mais le MIT devra probablement abandonner ses recherches.* » Il reste à espérer les retombées humanitaires de technologies développées dans d'autres domaines, comme la détection d'explosifs et de narcotiques dans les aéroports.

Denis Delbecq

■ www.gdt.es
■ www.cbc.umn.edu/ mwd/ landmines.html

« Un marché porteur »

SELON Handicap International, le coût de désactivation d'une mine antipersonnel peut varier de 1 800 F (274 €) à 18 000 F (2 740 €), soit 100 fois leur coût de production. Sachant qu'environ 100 millions de mines sont disséminées à travers le monde et que peu d'innovations ont été apportées aux techniques de déminage, les entreprises sont nombreuses à s'intéresser au problème.

En Espagne, GTD prévoit d'investir 11,5 millions d'euros dans le projet Angel, qui a reçu le label Eurêka, garantie d'une participation financière de l'Union européenne. Les 32 millions d'euros de budget total d'Angel permettront d'élaborer, d'ici à 2004, un système global de détection et d'élimination des mines antipersonnel utilisant satellites, mini-hélicoptères télécommandés et robots de localisation et de destruction.

Parmi les 14 partenaires du projet Angel, on compte l'université de Tuzla en Bosnie-Herzégovine, mais aussi de grands groupes industriels comme Daimler-Benz Aerospace. S'ajoutent des PME comme la française CAC Système, qui entend bien pénétrer « *le marché porteur du déminage* » avec les drones qu'elle conçoit et peut vendre jusqu'à 2,5 millions de francs (380 000 euros) l'unité. Ou encore l'espagnole Expal, qui après avoir longtemps fabriqué des mines antipersonnel, s'est reconvertie dans leur destruction.

Trois questions à...

Philippe Houliat, formateur au centre Minex d'Angers

1 Quelle est l'activité du centre Minex ?

Le centre Minex est né en 1992, après que l'armée francaise eut décidé, à la suite de la guerre du Golfe, de développer un service de déminage aux compétences accrues. Aujourd'hui, nous formons, en classe et sur notre terrain d'entraînement, plus de 500 militaires par an aux techniques du déminage en situation post-conflictuelle. Ces experts sont ensuite capables d'encadrer des opérations de déminage et de former, à leur tour, les populations autochtones. Nous pratiquons un déminage humanitaire, notre but ultime étant de réimplanter les populations sur les lieux déminés. Pour cela, à la différence des Anglo-Saxons, nous nous efforçons, non pas de faire exploser les mines (ce qui entraîne une surpollution du sol), mais de les neutraliser.

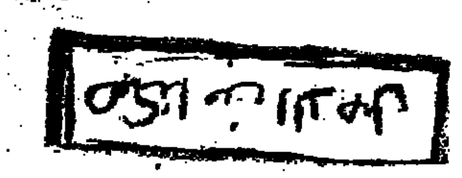
2 Quelles sont les techniques de déminage des mines antipersonnel utilisées aujourd'hui ?

Les techniques de déminage n'ont pratiquement pas évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Pour localiser et définir une zone minée à l'échelle d'un pays ou d'une province, nous utilisons des photographies prises par satellite ou des plans de repérage récupérés auprès des anciens belligérants. Ensuite, la détection, comme la neutralisation des mines, s'effectue manuellement, à l'aide de détecteurs de métaux, de sondes et parfois de chiens spécialement dressés pour cette tâche. Si les accidents restent rares, c'est dans la phase de détection qu'ils sont les plus fréquents et que des progrès peuvent être apportés, notamment dans les tenues de protection des démineurs.

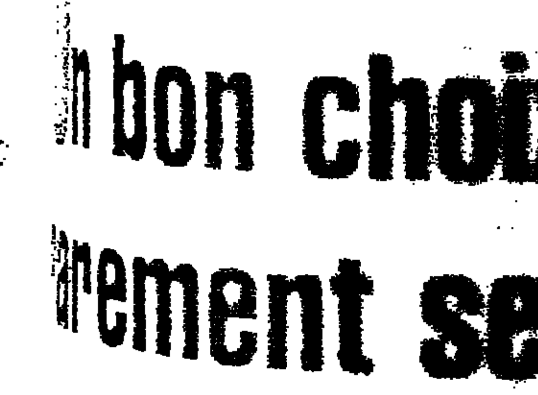
3 Ne croyez-vous pas que l'usage des nouvelles technologies pourrait révolutionner la pratique du déminage ?

De nombreux industriels ont essayé de mettre au point des systèmes de déminage entièrement robotisés. Pour l'instant, ils sont tous restés au placard. Les conditions de laboratoire ne correspondent pas à la réalité du terrain. Les chercheurs ne s'imaginent pas qu'un champ de mines puisse être parsemé d'arbres, noyé sous les eaux ou recouvert de gravas, comme c'est le cas en Bosnie-Herzégovine. Seule une intervention manuelle peut surmonter ces impondérables. Croire que l'on peut remplacer l'homme par une machine est utopique.

Propos recueillis par Stéphane Mandard



Informatique - Réseaux Télécommunications



Informatique - Réseaux Télécommunications



Merck-Lipha (4 300 personnes, 7 MdF de CA), filiale française du groupe MERCK KGaA à Darmstadt (près de 30 000 personnes, 27 MdF de CA), acteur majeur de l'industrie chimique recherche

MERCK
Merck-Lipha
France

CONSEIL INTERNE EN SYSTÈMES D'INFORMATION H/F

2 postes basés à **LYON** - 1 poste basé à **NOGENT SUR MARNE**

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information, vous intervenez directement auprès de nos Directions Opérationnelles pour les appuyer dans le pilotage des nouveaux projets clés pour notre développement, en assistance à maîtrise d'ouvrage.
Ces postes orientés "business" s'inscrivent en particulier dans un contexte de forte croissance de nos activités commerciales (commerce électronique, applications *marketing*, *datawarehouse*...).

A 30 ans environ, de formation ingénieur ou grande école de gestion, vous avez une première expérience significative dans ce type de fonction, acquise comme Consultant en Cabinet ou SSII ou dans une Direction Organisation et Systèmes d'Information d'une grande entreprise.
Votre connaissance des systèmes d'information est complétée par votre approche organisationnelle des processus et votre maîtrise de la dimension économique des projets.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1855M en précisant votre rémunération actuelle et la localisation souhaitée, à notre conseil :



Algoé Stanton Chase - 9 bis, route de Champagne
69134 Ecully Cedex.
E-mail : stanton.chase.lyon@algoe.fr

Robert Half France est la filiale du groupe Robert Half International Inc., basé à San Francisco, leader mondial du recrutement spécialisé dans les domaines informatiques et des systèmes d'information. Créé en 1948, coté à la bourse de New York, Robert Half International Inc. est le partenaire des entreprises en Europe depuis plus de quinze ans. Dans le cadre de notre très fort développement en France, nous recherchons des :

Consultants

• Dans le cadre du développement de la division système d'information, vous êtes chargé de la prospection et de la gestion d'une clientèle française et internationale, ainsi que du suivi complet des missions de recrutement confiées à notre groupe.

• A 28 ans environ, de formation supérieure Ingénieur, ESC ou équivalent universitaire, vous avez acquis une première expérience dans le conseil, l'audit et/ou le service dans les domaines de l'informatique et/ou des télécoms. Dynamique, proactif, organisé et doté d'un excellent sens commercial et relationnel, vous souhaitez rejoindre une équipe de consultants performante, soucieuse de réaliser un travail de qualité. La pratique de l'anglais courant est nécessaire.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la réf. CO/IC, à notre Conseil Guillaume Leneveu. **ROBERT HALF France Systèmes d'Information**, 15/17 rue Marsollier, 75002 Paris ou par fax au 01 55 04 18 29 ou par e-mail : g.leneveu@roberthalf.fr*

Consultez notre serveur internet : www.roberthalf.com



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ



Le conseil en technologies
Imaginez un univers de possibilités

CA 98 (e) : 2,85 MDS DE FF / CA 99 (p) : 3,7 MD DE FF
6 500 CONSULTANTS (98)



Leader du conseil en technologies, Altran accompagne en Europe plus de 450 acteurs majeurs de l'industrie et des services dans l'avancée et la conduite de leurs projets technologiques. Nos clients, présents dans tous les secteurs économiques, nous confient chaque année plus de 1 700 *nouveaux projets : externalisation de la recherche et* développement, programmes transnationaux, projets d'innovation...
Notre métier consiste à apporter à nos clients les solutions technologiques adéquates en fonction de leurs impératifs opérationnels et stratégiques afin d'améliorer leur compétitivité et leurs performances.
Nos consultants, issus des plus grandes Ecoles d'Ingénieurs et Universités européennes, interviennent en amont - études techniques, définition de stratégies industrielles - et en aval - conception et mise en œuvre de solutions...
Exercer notre métier, c'est découvrir la richesse culturelle du groupe, évoluer et *progresser en fonction de vos souhaits* et des opportunités des 65 sociétés européennes d'Altran.

Consultants en Systèmes d'Information

Consultants en Télécommunications

Consultants en Electronique

Merci d'adresser votre candidature, en précisant sur votre lettre la référence choisie, à Altran, Jean-Michel Martin, 251 Bd Pereire, 75017 Paris. E-mail : martin@altran-group.com

Si travailler à l'étranger est l'une de vos priorités, veuillez le préciser en ajoutant "/ETR" à la fin de la référence choisie.

Pour plus d'informations, consultez nos annonces en ligne sur www.altran-group.com

www.altran-group.com les ingénieurs de l'innovation



Un bon choix se fait rarement seul.

Un bon choix ne se fait pas sans exigence.
Notre objectif : garantir l'adéquation des hommes et de leurs fonctions.

Un bon choix ne se fait pas sans dialogue.
Notre objectif : favoriser un échange complet et sincère, pour évoluer dans la confiance.

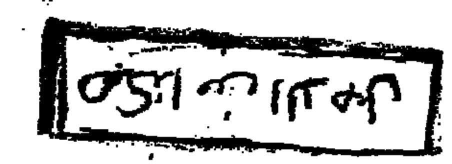
Un bon choix ne se fait pas sans efficacité.
Notre objectif : vous faire gagner du temps et de l'argent, grâce à la qualité des moyens d'évaluation et l'efficacité des services.

SYNDICAT DU CONSEIL...

SYNTEC

Le label des annonces Syntec, c'est le talent de 144 cabinets conseil à vos côtés.

30, rue Fabert - 75007 PARIS
www.syntec-recrutement.org



Informatique - Réseaux Télécommunications

Compagnie Philips Eclairage

Avec 5,3 milliards de francs de C.A. et 3 300 personnes, la Compagnie Philips Eclairage est numéro 1 sur son marché, où elle crée, fabrique et commercialise des solutions couvrant la plupart des applications professionnelles et grand public sous les marques Philips, Mazda, Lita, Lenzi et Norma.

Chef de projet informatique et logistique

Rattaché à la *Direction Informatique*, vous serez en charge de la mise en place d'un projet logistique européen avec site pilote en région parisienne. De formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous justifiez idéalement d'une première expérience informatique appliquée à la logistique.

Chef de projet GPAO

Rattaché à la Direction Informatique, vous assistez les centres industriels dans la mise en place de projets SAP. Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous possédez idéalement une première expérience en milieu industriel.

Ces deux postes évolutifs, basés en région parisienne, requièrent de nombreux déplacements en France et en Europe de l'Ouest et nécessitent une parfaite maîtrise de l'anglais. D'excellentes qualités relationnelles constituent un atout supplémentaire.

Merci de bien vouloir adresser votre CV, lettre de motivation et prétentions sous référence 99/03 en précisant le poste choisi, à *Michel Crozet, Compagnie Philips Eclairage, 9 rue Pierre Rigaud,* 94856 Ivry/seine Cedex.



EURO RSCG
MEDIA SYSTEM

Les réseaux du futur et les communications d'aujourd'hui

JEUNE RESPONSABLE DE TELECOMMUNICATIONS

Notre société, (4 milliards, 2 500 personnes) souhaite, dans le cadre d'un fort investissement Télécoms, majeur pour l'entreprise, intégrer le Responsable du « poste central télécom ».

Vous assurez la supervision de l'intégralité des installations Télécoms. Vous analysez et suivez les plans de maintenance et les méthodes d'intervention. Vous êtes également responsable du contrôle qualité des actions entreprises. Vous assurez les relations avec les opérateurs Télécoms et animez une équipe de 6 Techniciens.

Vous proposez les actions correctrices nécessaires et tous les axes d'amélioration possibles.

A 28 ans environ, de formation Ingénieur Télécoms ou généraliste (avec de solides connaissances en Télécoms), vous justifiez d'une expérience significative de 2 ans environ dans une fonction Réseaux (Wan, commutation, radiocommunication, Lan...).

En entreprise, vous avez su capitaliser un savoir-faire technique et disposez au-delà de votre expertise, de capacités managériales.

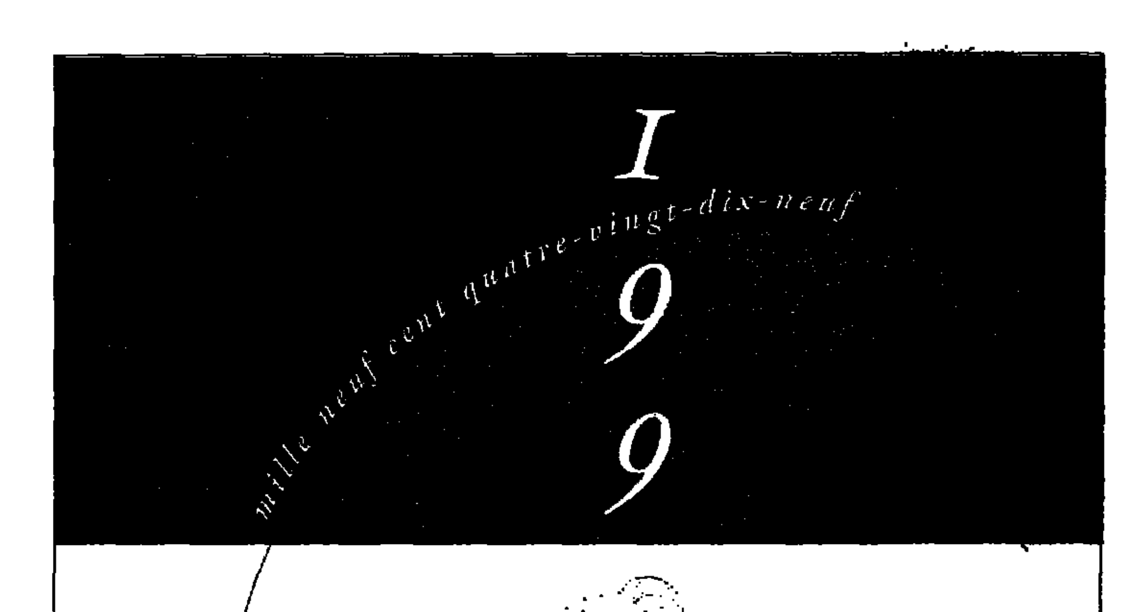
Rigoureux, organisé, mais aussi ouvert, innovant, vous vous situez en permanence comme un réel prestataire de service, sensible à la qualité et à la culture « client ». Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Le poste est basé en Champagne-Ardennes.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C560B, à Sabine Chaumette, OC CONSEIL, 5 rue E.-et-A.-Peugeot, tour Cross, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.



Achats - Logistique - Organisation



sera l'année du 9 TELECOM

Notre vocation est de devenir un acteur majeur du secteur des télécoms en France. Filiale de Telecom Italia et du Groupe Bouygues, 9 Telecom est un opérateur de téléphonie fixe. Dès le premier semestre 1999, nous offrirons aux entreprises comme aux particuliers, et grâce au développement de notre propre réseau national, des services parmi les plus compétitifs et les plus innovants du marché.

Aujourd'hui, nous recherchons des spécialistes achats capables de prendre la responsabilité d'une mission stratégique.

Acheteur Télécoms :
Vous souhaitez valoriser votre très bonne connaissance de l'environnement des télécommunications en gérant les achats de matériel de télécommunications (routeurs, switch, Frad, Pabx...) et en assurant le suivi des prestations de services externalisées. Réf. ATAG.099

Acheteur matériel et prestations informatiques :
Responsable des achats de matériel informatique (PC, serveurs, systèmes type Digital, Sun...), des logiciels et licences, vous gérez également les prestations de services externalisées. Réf. AMAG.099

Négociateur confirmé, vous participez au développement de notre service achat et contribuez à améliorer la qualité des prestations délivrées.
Analyser les besoins des différents services de 9 Télécom, garantir notre politique achat, optimiser les coûts, ... en tant que professionnel des achats, vous maîtrisez parfaitement ces missions, en particulier l'élaboration et le suivi des appels d'offres et des contrats. En interface avec les fournisseurs, vous fidélisez et développez votre portefeuille, tout en veillant à la bonne application du contrat en relation étroite avec les services concernés.
De formation supérieure, vous possédez une expérience de l'achat de 3 ans minimum dans le domaine des télécoms ou du matériel informatique.

Le goût du travail en équipe, un bon sens relationnel, alliés à une grande rigueur et à de bonnes capacités d'analyse, vous permettront de réussir dans ces postes évolutifs. La maîtrise de l'anglais sera appréciée. Pour ces postes basés à Boulogne, merci d'adresser votre candidature sous la réf. choisie à : 9 Telecom, DRH, 38 quai du Point du Jour, 92650 Boulogne Cedex. Pour plus d'informations, consultez notre site web : recrutement@9telecom.fr

EURO RSCG

Centre Européen du Volcanisme **Vulcania**

recherche son :

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Responsable du fonctionnement technique de l'ensemble du Centre, il en assure tant les aspects matériels (chauffage, éclairage, maintenance, entretien) que scénographiques (salles de cinéma, décors, animation).
Dirigeant l'ensemble du personnel technique (régisseur, techniciens, projectionnistes, etc) il coordonne aussi les activités de maintenance et sous-traitance. Il participera aux choix des futurs matériels et à leur installation sur le site.
Ingénieur, diplômé de l'Enseignement Supérieur dans les filières Mécaniques, Automatisme, Informatique.
Parlant un anglais courant, familier de cultures internationales, il (elle) a acquis l'expérience d'au minimum 8 à 10 ans d'un secteur impliquant :
- Une gestion logistique élaborée.
- Des domaines techniques complexes, incluant une forte composante informatique.
- Une proximité et écoute des clients.

Sa personnalité, pragmatique, communicante en fait un Dirigeant apprécié de ses équipes.

Ecrire à : CERA - 50, rue Boissière - 75116 PARIS sous la référence suivante : JF7/VUL

CENTRE FRANCE

SMABTP

ions

r et les
ourd'hui

ialistes
les
ons,
enant
rec
iciale :
ÉSEAUX
IONS"
ERACTIF
7 mars.

Le monde de l'industrie et de la recherche

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

Ingénieur en Génie Chimique

SPÉCIALISÉ EN TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE - INSTRUMENTATION - MÉTROLOGIE

Ingénieur et/ou pharmacien, vous possédez une expérience confirmée des qualifications et validations des équipements et des process.

Vous maîtrisez les réglementations GMP européennes et américaines ainsi que les normes ISO 9000, 14000...

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Rigoureux, concret, vous savez vous engager et vos capacités d'organisation ainsi que vos excellentes qualités relationnelles favoriseront votre intégration dans notre Société.

Poste basé en proche banlieue Nord.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 36000 à DEB'S - 11, rue Barye - 75017 PARIS.

Nous sommes l'un des spécialistes mondiaux des systèmes de conditionnement destinés à la pharmacie, à la parfumerie et à la cosmétique (CA : 1, 5 milliards de francs). Notre Division Pharmacie qui réalise plus de 80 % de son CA à l'Export et commercialise des systèmes d'administration de médicaments est leader mondial sur ses marchés. Nous recherchons pour notre Direction Technique basé en Normandie, un(e) jeune :

Ingénieur coordination de projets

interface Grande Bretagne

Missions et Responsabilités : Après une formation à nos produits et à nos moyens de production vous prenez en charge la coordination de projets de développement importants auprès d'un grand laboratoire pharmaceutique britannique. En contact permanent avec les services techniques, marketing et recherche clinique de notre client, vous apportez les réponses appropriées en matière de développement produit, de qualité, de standard de performance, ainsi que de production en vous appuyant sur les compétences de nos équipes techniques (R&D, méthodes, qualité et production).

Profil et Offre : A 25 ans environ, de formation ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous disposez d'une expérience réussie en gestion de projet. Vous avez des connaissances en matière de conception de produits, de moulage de pièces plastiques, de qualité et de production. Votre anglais est courant et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents de courte durée. D'une grande aisance relationnelle, vous avez le sens du "service client" et celui d'un reporting efficace. Pondéré dans vos recommandations et vos synthèses, vous veillez à concilier les attentes du client et les moyens de l'entreprise. Vous évoluerez dans un cadre de travail favorisant l'épanouissement personnel.

PREMIÈRE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence B 0714 à : **PREMIERE LIGNE**
54 avenue du Général Leclerc - 92513 Boulogne Cedex - Fax : 01 46 05 00 34

Esprit pionnier - compétences intellectuelles & commerciales

Chef de projet (h/f)

Société internationale en très forte croissance pour l'information des cadres. Nous recherchons des personnes capables de concevoir des conférences dans un des domaines suivants : finance, industrie pharmaceutique, production/logistique ou télécommunications.

Entre 28 et 35 ans, bac + 4, et un minimum de 4 ans d'expérience professionnelle idéalement comme chef de projet, consultant ou journaliste. Très bonnes capacités d'analyse et de synthèse et excellente communication orale et écrite nécessaires.

Vous serez chargé de la gestion autonome de ces projets et serez responsable de leur rentabilité. Evolution de carrière rapide - notamment si vous disposez déjà d'une bonne connaissance de notre secteur.

Responsable Marketing (h/f)

Vous serez chargé de la recherche de fichiers et d'autres médias en fonction des diverses cibles, du développement des relations avec les fournisseurs et les partenaires et de la négociation avec ceux-ci. Vous serez amené à gérer 12 conférences simultanément ; votre sens de l'organisation sera dédié à la gestion des tâches multiples en respectant des délais précis. Les analyses statistiques ne vous sont pas inconnues mais une expérience marketing n'est pas indispensable. De niveau bac + 3 votre anglais est courant et votre expérience professionnelle est de 3 à 5 ans.



VISION ENTREPRISE

Envoyer lettre de motivation (marquée "Chef de projet" ou "Responsable Marketing") et CV à :
Vision Entreprise, Service du Personnel, 42 avenue Montaigne, 75008 PARIS.

DIRECTEUR DE PROJET

Au coeur des problématiques du *VEHICULE DU FUTUR*

Le CEREVEH (Centre d'études et de recherches pour les véhicules électriques et hybrides) aura une vocation nationale de point d'appui ou d'application expérimentale d'innovations pour les politiques conduites conjointement par des industriels, des centres de recherche, l'état, la région au titre de la recherche en matière de transports et, plus spécialement, au titre du **développement du système des véhicules électriques.**

Dans un premier temps, vous définirez et mettrez en forme avec les industriels les projets sur lesquels s'engagera l'Association et qui seront à négocier dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-Région. Dans la foulée, vous organiserez, coordonnerez et managerez cette structure fédérative de projets en faisant avancer et aboutir les équipes affectées sur chaque projet dans le respect du cahier des charges, des échéanciers et des budgets prévus.

De formation Grande Ecole d'Ingénieur ou similaire + formation indispensable en marketing industriel/gestion, votre expérience longue et diversifiée d'animation et de gestion de projets complexes dans l'industrie, acquise si possible dans l'automobile ou les transports, à des postes de coordinateur/ensemblier, témoigne d'une réelle capacité à impulser, faire vivre et développer des partenariats, d'une forte aptitude à la négociation, de très bonnes capacités à manager avec rigueur des projets et à mobiliser des acteurs.

FC Conseil

Pour ce poste basé à Poitiers, merci d'adresser avant le 23 mars lettre de motivation précise et argumentée + CV sous référence PTR99008M à FC Conseil, 9 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. e-mail : fcconseil@fcconseil.fr

---

Petite Société en Région Parisienne recrute :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL, CHEF DE PRODUIT

dans le domaine de l'instrumentation médicale où elle est connue depuis 10 ans : Rayons X, radiothérapie, Imagerie médicale, Informatique.

- *Poste à pourvoir très rapidement.*
- *Rémunération + indexation*
- *Vous possédez au minimum 3 années d'expérience et pratiquez couramment l'Anglais. Vous avez de bonnes notions en informatique.*

*Envoyer CV + prétentions à **LEMAN (M. WAHL) BP 220 - 78051 SAINT QUENTIN Y. CEDEX.***

Organisme aubois spécialisé dans les domaines de la distribution publique d'électricité et de l'éclairage public, recrute un

Ingénieur maître d'œuvre électricité

Chargé de la conception des projets, du suivi technique, administratif et financier des travaux, vous serez également coordonnateur (loi 93.1418 du 31.12.1993) pour la sécurité des chantiers.

Diplômé ENPC, ENGREF, INPG ou équivalent, une expérience en réseaux de distribution publique d'électricité et en installations d'éclairage public serait un atout supplémentaire.

Pour ce poste motivant basé à Troyes dans l'Aube, merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitæ, photo, salaire actuel ou prétentions, sous référence IMO 52 à notre Conseil CDL Ressources Humaines, Grande rue, 10190 Prugny.

C. D. L. RESSOURCES HUMAINES



SMABTP
CONSTRUIRE EN CONFIANCE

Assureur leader de la construction recherche pour son service

International Grands Risques

Jeune Ingénieur H/F

Vous estimerez les risques des grandes réalisations du monde de la construction. Vous déterminerez les conditions de nos propositions à partir du dossier technique que vous aurez constitué. Vos qualités relationnelles vous permettront de négocier avec les courtiers, les assurés ou prospects, les solutions d'assurance adaptées.

De formation Centrale, ESTP..., une première expérience soit dans une activité similaire au sein de notre secteur, soit dans une entreprise de bâtiment ou de génie civil, sera appréciée. Parfaitement bilingue anglais avec de bonnes notions d'espagnol ou d'allemand, vous êtes disponible pour effectuer de fréquents déplacements. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence IGR260 à SMABTP DRH - 114 avenue Emile Zola - 75739 PARIS Cedex 15.



PPG INDUSTRIES- 33 000 personnes, 7.4 Mds $ de CA- est un leader mondial des peintures et résines professionnelles. Référence incontestée auprès des spécialistes les plus exigeants, nous devons notre succès à notre forte avance technologique, nos relations de partenariat avec nos clients, notre souci constant de la qualité totale... Dans le cadre du développement de notre activité " Industrial Coatings ", nous renforçons notre Laboratoire Européen R&D Pré-laqué basé près de Valenciennes (59) par des :

INGÉNIEUR CHIMISTE HAUT POTENTIEL

EXPERT EN PEINTURE — FUTUR MANAGER — réf.68.254/LM

Vous aurez un rôle clé tant dans la relation avec nos plus gros clients que dans la définition et la supervision d'un grand nombre d'études (développement de nouveaux produits, test et évaluation de peintures ou de techniques d'application...). Vous serez en contact avec les autres centres de recherche du Groupe, nos usines en Europe, les services commerciaux et marketing.

Vous avez 8 ans minimum d'expérience R&D dans les peintures en tant que chef de projet ou responsable de service. Des expériences dans le domaine du pré-laqué et/ou dans la technologie polyester seraient très appréciées. Rodé aux relations avec les clients, vous avez aussi prouvé vos qualités de manager opérationnel.

INGÉNIEURS CHIMISTES DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

réf.68.253/LM

Nous vous confierons des projets de développement de produits et des études applicatives en relation avec nos clients. Vous aurez un cadre large de responsabilités, riche en contact et en initiative ; vos qualités de leadership seront très rapidement reconnues et mises à profit au sein du Laboratoire.

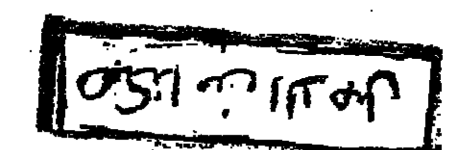
Vous avez une expérience R&D (stages pour les débutants) dans la peinture et connaissez les procédés de fabrication et, si possible, la technologie des polyesters.

Pour ces différents postes ouverts H/F, vous avez une formation supérieure en chimie (ENSIC, DEA, Doctorat...), et une très bonne maîtrise de l'anglais. Ouverture d'esprit, capacité à travailler en équipe, pragmatisme et réactivité sont des qualités indispensables.

Nous vous offrons de rejoindre un Groupe international avec une forte ambition de leadership et de performance, où vous pourrez mettre vos idées en pratique, bénéficier d'un environnement technologique riche, et faire carrière.

Merci d'adresser un dossier complet à notre Conseil MERCURI-URVAL, 95 avenue Victor Hugo 92563 Rueil Malmaison cedex, s/référence du poste choisi portée sur lettre et enveloppe ou E-mail : lr@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval



Le monde de l'industrie et de la recherche

Carrières internationales

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriale

Ingénieurs et informaticiens